This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

295.c.7.

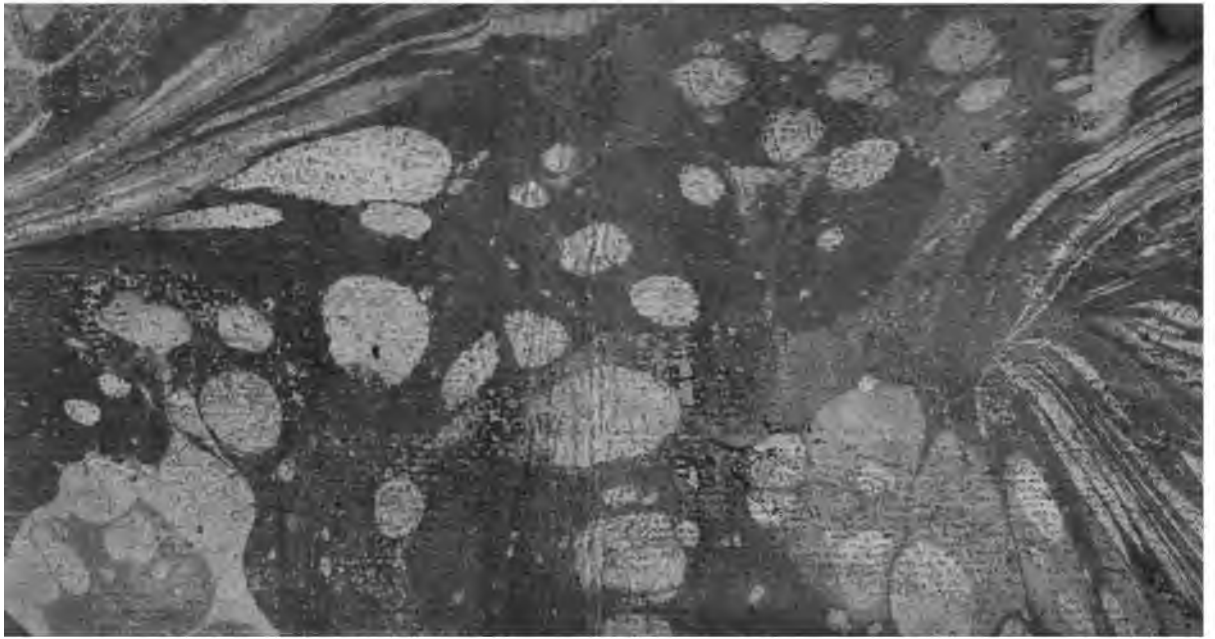

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE

DE LA

LITTERATURE FRANÇOISE.

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoiſſance des Belles Lettres, de l'Hiſtoire, des Sciences & des Arts ;

Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques ſur les principaux ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital.

TOME SEPTIE'ME.

A PARIS, RUE S JACQUES,

Chez { PIERRE-JEAN MARIETTE, aux Colonnes d'Hercules. / HYPPOLITTE-LOUIS GUERIN, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

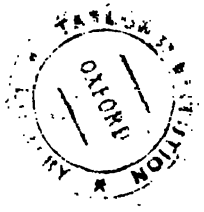
OXFORD

PRE'FACE.

JE donne dans ces deux Volumes plus que je n'ai promis à la fin du ſixiéme, & je n'y donne pas tout ce que j'avois annoncé. Après avoir rendu compte dans la plus grande partie du ſeptiéme Volume, des traductions Françoiſes des Poëtes Latins modernes, mon deſſein étoit de paſſer de ſuite aux Poëtes qui ont écrit en notre langue, en faiſant précéder cette notice hiſtorique & critique de celle des Traités qui concernent l'hiſtoire de notre Poëſie. Tel étoit le plan que je m'étois formé. Quelques perſonnes d'un goût reconnu pour sûr, & aux avis deſquels je me fais une loi de déférer, m'ont conſeillé de

changer quelque choſe dans ce plan ; de faire ſuivre les traductions des Poëtes Latins modernes, de celles des Poëtes étrangers, c'eſt-à-dire, des Italiens, des Eſpagnols, des Portugais & des Anglois ; de terminer ces deux Volumes par la notice des Traités qui regardent l'hiſtorique de notre Poëſie, & de renvoyer nos Poëtes François aux Volumes ſuivans.

Outre qu'il paroît plus convenable, m'a-t'on dit, de ne point interrompre l'hiſtoire critique de nos traductions des Poëtes anciens & modernes, il n'eſt pas moins dans l'ordre de parler des ſources avant de faire connoître ceux qui y ont puiſé. Or ce n'eſt pas ſeulement, ajoute-t'on, la lecture & l'étude des Poëtes Grecs & Latins qui ont formé & enrichi une grande partie de nos Poëtes, ceux-ci ont encore profité beaucoup des Poëtes des

nations voiſines de la nôtre, ſur-tout des Italiens & des Eſpagnols.

Tous ceux en effet qui ſe ſont le plus diſtingués ſur notre Parnaſſe, conviennent eux-mêmes qu'ils ſe ſont familiariſés avec les Anciens; qu'ils ont tâché de ſe former ſur leur goût, de prendre leur génie, d'imiter leurs tours, leur caractere, leurs peintures, quoiqu'en ſe rendant propres toutes ces richeſſes de l'eſprit; qu'ils n'ont cru atteindre à la perfection, qu'autant qu'ils ont approché de ces grands modéles. Mais ils n'ont pas négligé non plus d'étudier ceux de nos voiſins qui ont excellé dans leur genre. Dante & Pétrarque, Arioſte & le Taſſe n'ont pas été inutiles à pluſieurs de nos Poëtes; & l'on ſçait que quelques-uns de nos Comiques & de nos Tragiques les plus fameux ont ſouvent pris les ſujets & le plan de leurs piéces dans les

Poëtes Eſpagnols & Italiens. Si ces propoſitions avoient beſoin de preuves, on en trouvera plus d'une dans ces deux Volumes & dans les ſuivans.

Peut-être qu'à la ſuite des traductions des Poëtes étrangers, quelqu'un auroit deſiré que je fiſſe mention de celles des Poëtes Orientaux. Mais à la réſerve des Fables de Pilpay, traduites par Antoine Galland, qui appartiennent proprement à la Philoſophie morale ou à la Politique, je n'ai pû découvrir que le petit Recueil de Pierre Vattier, imprimé en 1660. in-8°. à Paris, & qui contient les traductions 1. de l'*Elégie du Tograï Abuiſmaël, communément appellée, la Lamique de la Gagéme.* 2. *l'Hymne du Chaſine, par Avicenne.* 3. d'onze Sentences d'autant de Poëtes Arabes. 4. enfin d'un Recueil qui a pour titre, *les Perles des Proverbes recueil-*

lies des Diſcours de Gali, fils d'Abutalib, Commandeur des fideles, & miſes par ordre alphabétique. Cette petite collection eſt contenuë en quatre-vingt pages, dont trente-cinq ſont employées à un Traité *de la Proſodie Arabique*, par Vattier, qui ne peut guéres être utile qu'à ceux qui ſeroient un peu verſés dans les langues Orientales. Je n'ai donc pas cru devoir faire un article ſéparé de ces traductions, & je penſe que l'on ſe contentera du peu que j'en dis ici.

Il ne me reſte plus qu'à ſouhaiter que les deux nouveaux Volumes que je publie aujourd'hui, méritent le même accueil que l'on a fait aux précédens, ſurtout dans les Royaumes voiſins où ils ont eu des approbateurs d'un grand nom, dont pluſieurs m'en ont fait donner des témoignages qui méritent toute ma reconnoiſſance. Je n'ai

pas travaillé ceux-ci avec moins de ſoin ; je n'y ai pas apporté moins d'application, ſans être rebuté ni par la difficulté des recherches, ni par la ſéchereſſe de la matiere. J'ai fait tous les efforts dont je ſuis capable pour revêtir de quelques agrémens un ſujet ingrat par lui-même & ſtérile, en profitant, ſelon la méthode que j'ai ſuivie juſqu'à préſent, de tout ce que j'ai pû trouver ailleurs de ſenſé & de judicieux ſur les ouvrages & les Auteurs dont je parle. J'ai rectifié un aſſez grand nombre d'erreurs, ſoit de dates, ſoit de faits dans leſquelles divers Ecrivains ſont tombés ; mais ſans m'écarter de la modération que j'ai toujours priſe pour guide, & dont j'eſpere ne m'éloigner jamais. Il ſeroit inutile d'exiger qu'on l'obſervât à mon égard ; il y a des hommes qui n'en ſont point ſuſceptibles. Qu'ils me repren-

nent, je leur en abandonne le droit : comme il y a preſque toujours à profiter dans la cenſure, de quelque maniere qu'elle ſoit faite, je profiterai de leur critique avec reconnoiſſance. Pour en diminuer ſeulement les objets, je donnerai ici quelques corrections & additions qui ſerviront comme de ſupplément aux deux derniers Volumes.

ADDITIONS
ET
CORRECTIONS
A faire aux Tomes V. & VI. de la Bibliothéque Françoiſe.

J'Ai dit dans le cinquiéme, *page* 25. que l'on auroit dans peu une nouvelle traduction de Lucrece en proſe. Je ſçavois qu'elle étoit achevée, & que l'Auteur ſe préparoit à la livrer à l'impreſſion. J'ignorois que des raiſons particulieres, qui ne viennent point du Traducteur, devoient obliger celui-ci à réſerver à un autre tems le fruit de ſon travail. On peut juger du ſoin avec lequel il eſt fait, & de la beauté du ſtyle de l'Auteur, par la deſcription de la Peſte, tirée de la fin du ſixiéme livre, que M. l'Abbé des Fontaines a rapportée dans ſes Remarques ſur le troiſiéme livre des Géorgiques de Virgile. Ce morceau prouve ce que j'ai dit qu'une traduction de Lucrece faite avec tant d'exactitude & de goût, feroit oublier celles du même Poëte qui

ont été juſqu'à préſent entre les mains du public.

Page 42. en parlant de Publius Syrus, j'ai dit qu'il ne nous reſte de lui qu'un ſeul ouvrage, celui des *Mimes*. Cette maniere de s'exprimer ſemble faire entendre que le Poëte eſt Auteur de ce recueil de Sentences, comme Pibrac eſt Auteur du recueil de Quatrains qui porte ſon nom. Or Publius Syrus ne verſifia pas ces Sentences dans la vûë d'en faire un recueil : elles ont été tirées de ſes Comédies où elles étoient éparſes. Ces Sentences ne ſont pas toutes en vers Iambes, comme je le fais entendre ; il y en a en vers Trocaïques.

Quelques nombreuſes que ſoient les traductions de Virgile, en vers ou en proſe, dont j'ai fait l'hiſtoire & la critique, M. l'Abbé des Fontaines m'en indique une, que j'ai oubliée, ſelon lui, qu'il a vuë, dit-il, dans la Bibliothéque de l'Hôtel de Condé, qui a été imprimée en 1648. in-4°. & qui contient les ſix premiers livres de l'Enéïde traduits en vers François. C'eſt le premier volume de la traduction de l'Abbé Perrin dont j'ai certainement parlé aux pages 94. & 95. du Tome

Obſerv. ſur les 410 p. 345.

cinquiéme, & dont j'ai donné le titre entier, page 351. du Tome ſixiéme. Pour exemple d'une traduction oubliée, il auroit pû me citer celle des quatre premiers livres de l'Enéïde par *Heliſenne de Crenne*, qui eſt ſurement un nom ſuppoſé. Du Verdier indique cette traduction dans ſa Bibliothéque Françoiſe, & dit que l'Auteur la dédia à François I. & qu'elle a été imprimée en 1541. à Paris chez Denys Janot, *in-folio*. Il y a lieu de croire que cette traduction eſt en proſe, puiſque ſelon le titre rapporté par Du Verdier, *il y a pluralité de phraſes qui par maniere de propos y ſont adjouſtés, ce qui ſert beaucoup à l'élucidation & décoration deſdits livres.*

Ib. p. 340. Je dois croire que l'Obſervateur des Ecrits modernes eſt plus au fait de l'eſpece d'imitation des Eglogues de Virgile par l'Auteur du *Vert-Vert* & de *la Chartreuſe*, lorſqu'il m'avertit que ce Poëte ſi ingénieux dans ces derniers écrits, n'avoit d'abord donné que la traduction des ſix premieres Eglogues de Virgile, & il auroit pû ajouter que j'ai oublié de citer la ſeconde édition de ſa traduction entiere des Bucoliques, donnée à Amſterdam en 1741.

& qui renferme pluſieurs autres poëſies de M. Greſſet, entr'autres ſa Tragédie d'Edoüard.

Dans le compte que je rends des traductions en vers des Géorgiques, j'en donne une à M. Martin; mais j'aurois dû avertir que ce Traducteur eſt Etienne Martin Sieur de Pincheſne, neveu du mari de la ſœur de Voiture, & cónnu par pluſieurs autres ouvrages, dont ce n'eſt pas ici le lieu de parler.

A la page 151. j'ai dit ſur l'autorité de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, que c'eſt à Paul Petit, que l'on doit le premier livre de l'Enéïde traveſti en vers Bourguignons. Le pere Oudin m'a écrit qu'il avoit ſouvent oüi dire à M. Pierre du May qui ne devoit pas ignorer ce fait, que ce premier livre traveſti étoit dû à M. François Jacques Taſſinot, dont il eſt parlé dans la même Bibliothéque.

En finiſſant ce dénombrement hiſtorique & critique des traductions de Virgile, qui occupe les chapitre VI. VII. & VIII. de mon cinquiéme volume, j'ai cru devoir annoncer la nouvelle traduction en proſe de ce Poëte, que M. l'Abbé des Fontaines préparoit alors, & qu'il a tant de fois an-

noncée avec éloge dans ſes feuilles périodiques avant de mettre le public en état d'en juger. Le peu que j'en avois lû n'étant encore que manuſcrit, m'avoit prévenu en ſa faveur, & je puis aſſurer que dans ce que j'en ai dit, j'ai eu moins d'égard à la réputation du Traducteur, qu'à ce qui m'avoit frappé moi-même en liſant les divers endroits de ſon ouvrage que j'avois eu occaſion d'examiner. Depuis que cette traduction paroît, quelques perſonnes ont prétendu que mon jugement avoit été précipité, & j'ai eſſuié à cet égard pluſieurs reproches, même aſſez vifs. Les méritai-je? Dois-je me retracter? Pour le ſçavoir, j'ai lû cette traduction, je l'ai comparée avec le texte, je n'ai négligé aucune des critiques qui en ont été publiées, & je me ſuis convaincu de plus en plus que l'on devoit accorder à cette traduction quelque ſupériorité ſur les quatre autres dont je venois de parler dans l'endroit dont il s'agit: car c'eſt preſque tout l'éloge que je lui ai accordé. Or l'on ne peut nier, ce ſemble, qu'en général cette traduction ne ſoit écrite avec pureté, que celle de l'Enéïde ſurtout ne ſe faſſe lire avec cette ſatisfaction que

l'on reſſent dans la lecture d'un beau poëme, qu'enfin l'Auteur eſt plus rarement tombé dans les vices qu'il reproche à ſes prédéceſſeurs. S'enſuit-il que ſa traduction ſoit ſans défauts, & même ſans de grands défauts? Non: mais pour lui accorder la ſupériorité, il me ſemble qu'il ſuffit qu'elle l'emporte communément du côté de la pureté & de la force du ſtyle, de l'énergie des expreſſions, du naturel dans le tour, & qu'elle ſoit en général plus exacte à rendre le vrai ſens de l'Auteur.

Avec toutes ces bonnes qualités, on ne laiſſera pas de dire, après un des Critiques de cette traduction, que ſouvent le Traducteur ſubſtituë ſans néceſſité une idée à la place d'une autre idée, qu'il ne rend quelquefois que la moitié de la penſée de ſon Auteur, qu'une partie de ce qui forme dans le texte Latin une idée complette; qu'il y a ici des contre-ſens, là des omiſſions eſſentielles, ailleurs des ſens étrangers, & même des expreſſions louches; que M. l'Abbé des Fontaines en s'écartant des ſens du pere Catrou & de l'Abbé de Saint Remy, & en abandonnant l'autorité du pere de la

Lett. imprimée dans le Merc. de Novemb. 1743.

Ruë, tombe dans des fautes que ceux-ci n'ont point commiſes; qu'ainſi il n'a pas toujours raiſon, lorſqu'il déprime les autres Traducteurs ou Commentateurs qui l'ont précédé. Mais j'ajouterai avec le même Critique, que s'il n'eſt pas difficile de faire appercevoir ces défauts dans la nouvelle traduction, il n'eſt pas moins vrai que l'on rempliroit pluſieurs pages des avantages qu'elle a au-deſſus des autres. » Quelques fautes,

Page 18. » quelques bévûës mêmes, ſelon l'Au-
» teur de la réponſe à l'écrit de M.
» Bourgeois, c'eſt-à-dire, ſelon M.
» l'Abbé des Fontaines lui-même,
» n'empêchent pas qu'une traduction
» ne ſoit très-eſtimable. Ce n'eſt que la
» foule des mépriſes groſſieres, &
» la continuité du plat ou du ridi-
» cule, qui doivent faire rejetter une
» traduction. » D'où je conclus que celle où il y a moins de ces mépriſes & de ces bévûës, moins de ce plat & de ce ridicule, doit être préférée. Et cela eſt encore plus vrai d'une traduction qui ſeroit exemte de ce ridicule ſenſible, ſoit dans le ſens, ſoit dans le tour ou dans l'expreſſion, que l'on n'a eu que trop lieu de reprocher à quelques-unes des traductions précédentes.

Or je n'ai point trouvé de cette eſpece de ridicule dans la verſion dont il s'agit.

Je ſçai qu'on lui reproche même ce défaut dans trois lettres pſeudonymes imprimées en 1743. in-4°. Mais on ne le prouve point. Si l'on en excepte trois ou quatre obſervations aſſez juſtes, mais qui ſont peu importantes, on ne voit dans ces lettres que des chicanes, des vétilles, plus ſouvent un eſprit faux, un raiſonneur de mauvaiſe foi. Je ne dis rien des injures groſſieres, des perſonalités déſobligeantes, des traits ſatyriques & ridiculement malins, qui ne peuvent faire regarder ces lettres que comme des libelles publiés pour inſulter, non pour éclairer & inſtruire.

La critique de M. Bourgeois, Principal du Collége de Crépy en Valois, porte à faux, & l'on eſt ſurpris que les Auteurs des Mémoires de Trévoux ayent eu la complaiſance de l'inſérer dans leur Journal du mois d'Octobre 1743. M. l'Abbé des Fontaines y a répondu ſolidement dans l'écrit qu'il a donné ſur ce ſujet ſous le nom de M. l'Abbé de *Crénai* en 1744. in-8°. Je voudrois qu'il pût également ſe juſtifier des accuſations que lui a intentées

M. *Deſgroüays* dans ſa lettre du quinziéme Septembre 1743. imprimée dans le Mercure de Novembre de la même année. Mais comment détruire une critique qui paroît fondée, comment renverſer des objections que la vérité ne permet pas de contredire, comment anéantir une cenſure dont les objets frappent tout lecteur qui juge ſans partialité? Il vaut mieux faire un humble aveu de ſes fautes que de les ſoutenir avec opiniâtreté. Les hommes ſe trompent, dit quelque part M. de Fontenelle, les grands hommes avoüent qu'ils ſe ſont trompés. Quelque tournure que l'on donne à une réponſe où l'on prétend couvrir des fautes qu'on n'a pas la force d'avoüer, quelque eſprit que l'on faſſe briller dans cette réponſe, on n'en impoſe qu'à ceux qui veulent bien ſe laiſſer ſéduire, & l'Auteur n'en remporte ordinairement qu'une plus grande humiliation. Je ne fais pas cette réflexion dans le deſſein de donner des leçons à M. l'Abbé des Fontaines: accoutumé à en donner lui-même à toute la République des lettres & à tous les membres qui la compoſent, je n'oſerois prendre une liberté qui eſt d'ailleurs ſi rarement bien

reçuë. Mais il ſçait auſſi bien que moi que les ouvrages des hommes ſe ſentent toujours de l'humanité, & que la perfection ne conſiſte point à ne pas faire de fautes, mais à n'en pas commettre volontairement, & à convenir de celles qui ſont échappées malgré ſoi.

Auſſi en eſt-il convaincu lui-même, Pag. 25, puiſqu'il avouë dans ſa réponſe à M. Bourgeois, « qu'en faveur de la jeu- « neſſe, il a fait faire pluſieurs cartons, « de ſon plein gré & à ſes frais, ſuivant « les conſeils d'un pieux & ſavant Pro- « feſſeur de l'Univerſité. » Et il eſt certain que ces cartons étoient néceſſaires, ſurtout pour ſupprimer ou expliquer certaines notes où la pudeur ne paroiſſoit pas aſſez ménagée, ou dans leſquelles on croyoit voir des portraits trop ſatyriques, un mépris trop marqué pour des Ecrivains eſtimables, des applications trop perſonnelles. Dans une nouvelle édition l'on pourroit, ſans craindre de pouſſer le ſcrupule trop loin, ſupprimer encore bien des notes abſolument inutiles à l'intelligence de Virgile. L'Auteur a trop de goût pour Ibid. s'appuyer, comme il fait dans ſa réponſe à M. Bourgeois, de l'autorité

des Commentateurs qu'il cite : combien de fois n'a-t'il pas condamné lui-même ce vain étalage d'érudition qui groſſit, ſans utilité pour les lecteurs, les notes de M. Dacier ſur Horace, celles de Madame Dacier ſur Homere, & tant d'autres commentaires où l'eſprit & le goût ont rarement préſidé !

Je penſe auſſi qu'avant de s'autoriſer de l'édition de Virgile donnée par Pancracius Maſvicius, M. l'Abbé des Fontaines n'auroit pas mal fait de lire la diſſertation Latine de Pierre Burman ſur cette édition, imprimée dans le huitiéme volume des *Miſcellaneæ obſervationes criticæ*, &c. à Amſterdam 1737. in-8°. il y auroit appris l'hiſtoire de cette édition, & du manuſcrit de Virgile qui a, dit-on, appartenu autrefois à la Bibliothéque du Roi de France. Si la cenſure que Burman fait de l'édition de Maſvicius eſt bien fondée, le nouveau Traducteur n'a pas eu raiſon de déférer toujours à cette édition. Si au contraire cette cenſure doit être rejettée, comme le nom de M. Burman a quelque poids parmi les Savans, il n'étoit pas, ce ſemble, hors de propos de réfuter ſes raiſons en peu

de mots. Car il faut être bien sûr d'un guide pour se fier entiérement à lui, surtout lorsque, comme Masvicius, il s'écarte si souvent de la route que les autres ont suivie.

Après ces observations, il convient que j'indique au moins tout ce qui enrichit le Virgile de M. l'Abbé des Fontaines, imprimé en 1743. en plusieurs formes pour contenter tous les goûts. Outre la traduction & les notes, chaque ouvrage du Poëte Latin a ses ornemens particuliers. Avant les Eglogues on trouve deux *Discours*, l'un *sur la traduction des Poëtes*, l'autre *sur les Pastorales de Virgile*. Dans le premier, l'Auteur combat en faveur des traductions en prose des Poëtes, & contre les traductions en vers. C'est tantôt un précis, tantôt une extension de ce qu'il avoit déja dit sur ce sujet dans la feuille 477. de ses *Observations sur les Ecrits modernes*. Pour moi je crois qu'il auroit défendu avec le même esprit les traductions en vers, s'il avoit adopté ce genre d'écrire; M. le Président Bouhier a montré qu'on pouvoit en effet la défendre par des raisons très-fortes. Voyez ce que j'en ai dit dans le troisiéme volume, chapitre

quinziéme. A la fin de ce diſcours ſur les traductions, M. l'Abbé des Fontaines parle des regles qu'il a ſuivies dans la ſienne, & qu'il croit qu'on doit ſuivre pour faire une bonne traduction d'un Poëte. On a contredit pluſieurs de ces regles; & il paroît qu'il y en a en effet quelques-unes qui laiſſent une trop grande liberté aux Traducteurs. Le ſecond diſcours traite moins de la Paſtorale en général, que des Paſtorales de Virgile, dont l'Auteur montre le caractere & le génie, & qu'il défend contre la critique de l'illuſtre M. de Fontenelle. C'eſt un écrit qu'il faut ajouter aux autres traités ſur l'Eglogue dont j'ai parlé dans le troiſiéme volume, & que l'on doit mettre au nombre de ceux qui méritent d'être lûs ſur cette matiere.

La quatriéme Eglogue de Virgile a des difficultés qui ont exercé beaucoup de Critiques: je l'ai fait remarquer en ſon lieu, & j'ai rendu compte de pluſieurs diſſertations particulieres où ces difficultés ſont examinées & diſcutées, & dans leſquelles chacun ſuit le ſyſtême qui lui a paru le plus vraiſemblable. A l'exemple de ces Critiques, M. l'Abbé des Fontaines a compoſé une

dissertation exprès où il montre deux choses : la premiere, contre le pere Catrou, que l'enfant de la quatriéme Eglogue ne peut être Marcellus : la seconde, que c'est Drusus. Ce n'est ni l'un, ni l'autre, selon le savant M. des Vignoles qui a donné sur le même sujet une dissertation imprimée dans le tome trente-cinquiéme de la Biblothéque Germanique, & dont j'avois oublié de parler : c'est, selon ce Savant, un fils de Marcellus & de Julie, fille unique d'Auguste qu'il avoit épousée en 729. Tout s'accorde, selon le nouveau Traducteur, tout est lié & suivi dans la quatriéme Eglogue, si on l'entend de Drusus : tout est clair dans celle-ci, tout s'y explique naturellement & conformément à l'histoire du tems, selon M. des Vignoles, si Virgile a voulu désigner un fils de Marcellus. Chaque Dissertateur tâche de faire quadrer à son système & la quatriéme Eglogue & les monumens historiques de ce tems-là. C'est beaucoup d'esprit & de conjectures de part & d'autre. On peut sur cela prendre tel parti que l'on jugera plus fondé, ou même n'en prendre aucun.

Il y a plus de raisonnement que

d'érudition dans le discours sur les Géorgiques que M. l'Abbé des Fontaines a mis au-devant du poëme de Virgile qui porte ce nom. Ce sont des réflexions sur le goût des Romains pour l'Agriculture, sur les qualités que doit avoir un poëme Didactique, sur les difficultés que nous trouvons pour en faire un bon de ce genre en notre langue. Ces réflexions sont entremêlées de quelques autres sur le poëme de Virgile, mais en si petit nombre qu'on a lieu de croire que ce n'a pas été le but principal de l'Auteur. Je ne dirai rien du discours sur les Abeilles, qui est à la fin de la traduction des Géorgiques : il suffit de faire remarquer après l'Auteur, que c'est un abrégé très-succint des neuf Mémoires de M. de Reaumur sur le même sujet, de celui de M. Maraldi inséré dans le tome de l'Académie des Sciences pour l'année 1712. & une critique de quelques endroits de la *République des Abeilles*, petit ouvrage presque tout de pratique, que M. Simon a donné en 1741.

La traduction de l'Enéide a aussi ses discours & ses dissertations. Dans le discours général sur ce poëme, M. l'Abbé des Fontaines donne le plan de celui-ci,

celui-ci, peint ſon caractere, & contredit la cenſure, ſoit générale, ſoit particuliere, que M. de Voltaire a cru devoir faire de ce poëme, quoique cette cenſure ne paroiſſe pas toujours auſſi deſtituée de fondement que l'Auteur s'efforce de le faire croire. Dans le même diſcours on parle du merveilleux de l'Enéïde, de la narration de Virgile, des caracteres que le Poëte donne à ſes héros, de l'invention & du ſtyle de ſon poëme, de l'anachroniſme qui réünit Didon à Enée qui n'étoient nullement contemporains. C'eſt un précis de quantité d'obſervations faites par divers Ecrivains ſur ces différens objets: il étoit bon de les réünir, & l'Auteur les met dans un beau jour.

On doit auſſi lui être obligé de nous avoir donné la *nouvelle explication du ſixieme livre de l'Enéïde, par M. Warburton, traduite de l'Anglois.* Je penſe qu'il auroit ſeulement dû avertir que cette traduction n'eſt point de lui; & qu'elle avoit été imprimée dès 1738. à la Haye dans le tome douziéme, premiere partie, de la *Bibliothéque Britannique*, ſous le titre de *Diſſertation ſur l'initiation aux Myſteres Eleuſiniens: ou, nouvelle explication du ſixiéme*

livre de l'Enéïde de Virgile, tirée & t
duite de la quatriéme Section du ſec
livre de la Divinité de la Miſſion
Moïſe démontrée, &c. par M. Warb.
ton. M. Silhouëte a donné depuis
même traduction, avec quelques cha
T. 1. Diſſert. 6. p. 266. gemens, dans le tome premier de
Diſſertations ſur l'union de la Religio
de la Morale & de la Politique, tir
du même ouvrage de M. Warburton;
il a averti de qui il empruntoit cet
traduction. On peut croire que c'
par oubli que M. l'Abbé des Fonta
nes n'a pas fait le même aveu, pui
qu'en donnant à la fin du douziéme
vre de l'Enéïde, un *extrait de la D*
ſertation de feu M. Atterbury, Evêq
de Rocheſter, ſur l'endroit de ce douzi
me livre qui concerne Iapis, il convie
qu'il a tiré cet extrait en partie de
Bibliothéque Britannique.

Cet extrait de diſſertation eſt ſui
de deux vies de Virgile, l'une dreſſ
par le Traducteur, l'autre traduite
l'Anglois de Dryden; des éloges
Virgile tirés des anciens Auteurs,
enfin d'une notice des opuſcules attr
bués à ce Poëte.

J'ai moins d'additions à faire à
que j'ai dit des traductions d'Horac

Lorſque j'ai parlé page 328. d'une certaine traduction des œuvres de ce Poëte, dédiée par André Pralart à M. de Louvois, j'ai avoüé que je n'avois pû trouver cette traduction. On me l'a fait connoître depuis. L'Abbé de Marolles, comme je l'ai fait remarquer, nomme de grands hommes qui y ont travaillé : ſi cela eſt, on ne doit regarder leur ouvrage que comme un eſſai informe qu'ils n'avoient pas deſtiné à l'impreſſion : preſque tout y eſt ſi défectueux qu'on ne peut en faire honneur à des Ecrivains dont le mérite n'étoit point équivoque. Outre l'Epître à M. de Louvois, qui a toute la fadeur trop ordinaire aux Epîtres dédicatoires, on trouve, non une préface, mais un avis au lecteur, qui n'a d'autre mérite que celui d'être court. Vient enſuite une diſſertation ſur Horace, qui m'a paru ſenſée : elle eſt d'environ quinze pages. On y parle en effet de pluſieurs grands hommes, & de ceux qu'a cités l'Abbé de Marolles : Ronſard y tient auſſi ſa place ; mais il y figure comme il convient. En un mot, je le répete, la diſſertation vaut toute ſeule la traduction. Le Diſſertateur appelle hardiment du jugement

de Jules Scaliger, qui met Juvenal au-dessus d'Horace, & il seroit à souhaiter qu'il eût aussi bien rendu celui-ci en notre langue, qu'il a connu sa supériorité sur Juvenal. Il a raison de dire que de grands hommes se sont formés sur un si beau modéle; mais il a tort de nous en faire si mal connoître les beautés par sa traduction.

Aux traductions en vers du même Poëte, dont j'ai parlé, il faut ajouter celle *des plus belles Odes* par Louis de Puget, fils du Procureur du Roi au Présidial de Lyon, homme également recommandable par son grand sçavoir & par sa profonde piété, mort à Lyon à la fin de Décembre 1709. âgé de quatre-vingts ans. On peut voir son éloge composé par feu M. l'Abbé Trieault de Belmont, Chanoine d'Aisnay, & Académicien de Lyon, imprimé dans les Mémoires de Trévoux du mois de Septembre 1710. J'aurois peut-être pû ajouter encore les traductions de quelques Odes du même Poëte par le pere Dubois, Jésuite, & par Pierre Bellocq, Valet de Chambre du Roi, mort en 1704. Mais je ne me suis pas engagé à nommer toutes les traductions de quelques piéces parti-

culieres, imprimées ſéparément : il eſt trop difficile de les connoître, & plus encore de les raſſembler.

Page 379. j'ai donné au pere Oudin, ſavant Jéſuite & délicat Ecrivain, des remarques ſur Horace qui ſont de M. le Préſident Bouhier. Elles ſont imprimées, ſans nom d'Auteur, dans les Mémoires de Trévoux du mois de Juin 1715. & regardent un endroit de la premiere ſatyre du premier livre, & un autre de l'Epître ſeconde du ſecond livre, que l'Auteur croit corrompus. Les connoiſſeurs verront bien, diſent les Journaliſtes, que ces corrections ſi heureuſes & ſi ſages, ne viennent pas d'un Scholiaſte ; & ils regretteront, ſans doute, que la naiſſance & les grands emplois de l'Auteur ne lui ayent permis de donner à ce genre d'étude, que des momens dérobés. On ajoute dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, que ces remarques ſont un eſſai de celles que M. Bouhier a faites ſur toutes les œuvres d'Horace, & qu'on eſpere qu'il pourra rendre un jour publiques.

Paſſons à Ovide. Dans un extrait de lettre que M. du Sauzet a imprimé à la fin de la premiere partie du tome

trente ſeptiéme de ſon Journal intitulé, *Bibliothèque Françoiſe*, &c. on me reproche d'avoir oublié deux imitations en vers de l'*Art d'aimer*, & du *Remede d'amour d'Ovide*. Il eſt pourtant vrai que j'en parle aux pages huit & treize du tome ſixiéme, & que je cite le même *Recueil* qui m'eſt allégué par l'Auteur de la lettre. Mais j'avouë que j'ai pû donner lieu moi-même à l'inadvertence de l'anonyme, en attribuant ces imitations à M. Loſme de Monchefnay. On m'avoit aſſuré que celui-ci en étoit l'Auteur, & pluſieurs perſonnes me l'avoient confirmé : je l'ai répété ſur leur parole. L'Auteur de la lettre m'apprend que ces imitations ſont de M. de Blainville, qui avoit été Secrétaire de feu M. Van Citters, Ambaſſadeur de la République de Hollande en Eſpagne. Je lui ſuis obligé de m'avoir détrompé.

Dans la même lettre, l'anonyme, que le Journaliſte dit être *un homme de conſidération qui fait ſon ſéjour à la Haye*, ajoute, *que je mériterois bien d'être relevé ſur ce que je dis* des Amours d'Horace *dans le tome cinquiéme* de mon ouvrage, *page* 382 *& ſuiv.* J'attendrai cette cenſure avec patience : je ſouhaite pour l'honneur de l'Auteur de ce

Roman, & de ceux qui ont la complaiſance d'y prendre quelque intérêt, que l'on me déſabuſe ſur les défauts énormes que j'ai cru y trouver, & que d'autres perſonnes dont les déciſions valent mieux que les miennes, y avoient repris avant moi.

Je reviens à Ovide: il faut ajouter aux traductions de l'Art d'aimer, celle des deux premiers livres, en Quatrains François, par Pierre le Loyer, Conſeiller au Préſidial d'Angers, publiés d'abord à Paris in-8°. & depuis réimprimés avec toutes les œuvres poëtiques de l'Auteur, dans la même ville, en 1579. Les autres traductions du même Poëte que j'ai eu occaſion de voir depuis l'impreſſion du cinquiéme & du ſixiéme volume, ſont: 1. *Elégie, ou Complainte du Noyer, extraite des œuvres d'Ovide, & traduite en vers héroïques par Jean Ruyr, Charméſien, Secrétaire du Chapitre de ſaint Diez*, dans les *Poëſies mêlées* de l'Auteur, à la ſuite de ſa traduction des Triomphes de Pétrarque, à Troyes, 1588. in-8°. 2. *Le Noyer ſur le grand chemin, Elégie d'Ovide expliquée en François, à l'uſage des Ecoliers* (par le pere Henri Boillot, Jéſuite,) à Lyon, 1712. in-12. Cet

ouvrage n'eſt pas moins à l'uſage des Maîtres que des Ecoliers ; mais les perſonnes plus avancées s'en paſſeront aiſément. 3. *La Fable de Biblis traduite de la Métamorphoſe d'Ovide en vers François, par Michel d'Amboiſe*, à la ſuite de ſes *cent Epigrammes*, imprimées à Paris en 1532. in-8°. Cette traduction eſt en vers de dix ſyllabes, adreſſées à Charles de la Rochefoucauld, Seigneur de Combéronde : l'Epître dédicatoire eſt en douze vers de même meſure. La traduction finit par ce titre : *Fin de la Fable de l'amoureuſe Biblis & du chaſte Caunus ſon frere.* 4. *Le treiziéme livre des Métamorphoſes d'Ovide, mis en vers François*, par Raimond & Charles de Maſſac, pere & fils, à Paris 1605. à la ſuite du poëme ſur les Fontaines de Pougues, dont je parle dans ce ſeptiéme volume.

A propos des Métamorphoſes, peut-être ferai-je plaiſir à quelques lecteurs de rapporter ici ce que l'illuſtre M. Warburton dit ſur ce ſujet dans ſon traité de la Divinité de la Miſſion de Moïſe, &c. ſelon l'extrait qu'en a donné M. de Silhoüete dans ſes *Diſſertations ſur l'union de la Religion, de la Morale & de la Politique*, imprimées à Londres en 1742.

Diſſert. t. 2. nouv. diſſert. p. 61. & ſuivantes.

La Métempſycoſe, dit M. Warburton, ou ſon judicieux Traducteur, étoit une maniere religieuſe employée par les anciens, pour expliquer les voies de la Providence. Voyant que celle-ci leur paroiſſoit ſouvent inégale dans cette vie, & la croyant quelquefois injuſte dans cette inégalité (ſentiment qui ne doit point ſurprendre dans des Payens) ils ſuppoſoient qu'elle devoit être rectifiée dans une autre vie. Mais croyant auſſi que cette Providence n'agiſſoit pas toujours avec une rigueur égale &, pour ainſi dire, réguliere, ni dans cette vie, ni dans l'autre, il étoit naturel de ſuppoſer qu'elle agiſſoit dans les deux par des voies ſemblables : & comme dans la vie future, ſa maniere de punir étoit, ſelon eux, par la tranſmigration de l'ame, ſa maniere en celle-ci devoit être par la transformation du corps. Cette maniere étoit la même dans les deux cas, à la différence près d'une cérémonie, ſuivant la différence des circonſtances. L'ame dans le premier cas alloit trouver le corps, & dans le ſecond c'étoit le corps qui alloit trouver l'ame. Cette derniere cérémonie s'appelle *Métamorphoſe*, & la premiere étoit nommée *Métempſycoſe*. L'une &

l'autre faiſoient partie de la doctrine populaire concernant la Providence.

A mon avis, dit M. Warburton, ce qui contribua à entretenir les Payens dans l'idée des Métamorphoſes, fut un certain tempérament mélancholique, capable de produire les effets les plus ſurprenans. Il y avoit parmi les anciens une maladie aſſez commune qui naiſſoit de cette diſpoſition; ils la nommoient *Lychantropie*. Celui qui en étoit attaqué, s'imaginoit qu'il étoit changé en Loup, ou en quelque autre animal ſauvage. On ne doit point être ſurpris qu'une opinion conſacrée par la religion, telle que celle des Métamorphoſes, ait eu de ſi grans effets ſur l'imagination déja malade de perſonnes déchirées par le remords de leurs crimes, & qu'elle leur fit conclure qu'ils étoient devenus l'objet de la vengeance divine.

Ce dérangement de l'imagination qui procédoit du dogme de la Religion ſur la Métamorphoſe, faiſoit à ſon tour beaucoup valoir ce dogme: en ſorte que la moindre bagatelle, un nom équivoque, un rien ſuffiſoient pour en conſerver le crédit, & donner ſouvent naiſſance à des fables particulieres, ou à des embelliſſemens inventés après

:oup pour en ſoutenir le merveilleux.

Pluſieurs Auteurs graves firent des recueils de Métamorphoſes, comme Nicandre, Boëus, Parthenius, Calliſthéne, Dorothée & Adrien le Sophiſte. On peut juger de la nature de ces recueils par celui d'*Antonius Liberalis* qui les a copiés; & c'eſt de ces ſources qu'Ovide a tiré ſes matériaux pour en former un poëme d'un plan magnifique & régulier, où il s'eſt propoſé de donner l'hiſtoire populaire de la Providence, depuis la création du monde juſqu'au tems où il vivoit, ſuivant les hiſtoires & les traditions des Egyptiens, des Phéniciens, des Grecs & des Romains. Quoique pour égaïer ſon ouvrage, il y ait ſouvent mêlé le récit des amours des Dieux, également autoriſé en cela par les traditions religieuſes, cependant il ne perd jamais de vûë ſon objet principal, ayant ſoin de rappeller ſouvent à ſes lecteurs, que toutes les punitions dont il parle, ſont infligées par les Dieux pour ſe venger des impies.

Mais jaloux, pour ainſi dire, de la dignité ſecrette de ſon ouvrage, il en a donné lui-même la clef dans le dernier livre, afin que le lecteur intelli-

gent ne fût point exposé à se méprendre sur le but & le dessein de son poëme. Comme on croyoit que Pythagore étoit l'Auteur du dogme de la Métempsycose, Ovide se saisit de cette circonstance pour apprendre à ses lecteurs ; premierement, que son poëme est une histoire populaire de la Providence : secondement, que le dogme de Métempsycose est la source de celui de la Métamorphose. Et c'est ce qu'il fait en introduisant Pythagore qui enseigne & qui explique aux Crotoniates le dogme de la transmutation des êtres. Ce trait de l'art d'Ovide est également juste & beau, & cette conclusion philosophique de son ouvrage est entiérement dans le goût de l'antiquité. C'est aussi par rapport à ce but, que le Poëte se promet à lui-même l'immortalité, & qu'il se vante d'avoir fait un ouvrage que ni le fer, ni le feu, ni la colere de Jupiter, ni la voracité des tems ne pourront détruire. Telles sont les réflexions de M. Warburton ; je les crois nouvelles, & d'autant plus dignes d'être connuës qu'elles paroissent solides, & que l'ouvrage qui les contient est rare en France.

On trouvera aussi des idées neuves

dans la *Diſſertation ſur l'exil d'Ovide*, par M. R. D. R. imprimée en 1742. à Moulins, in-8°. L'Auteur, qui m'a fait l'honneur de m'envoyer ſon ouvrage, mais lorſqu'il n'étoit plus tems que j'en fiſſe mention dans le mien, eſt M. Ribaud de Rochefort, qui fait ſa réſidence à Gannat en Bourbonnois, où il cultive avec beaucoup de ſuccès la Philoſophie, l'Hiſtoire & les belles Lettres. Il ſe propoſe d'examiner quatre choſes dans ſa diſſertation, l'année, la cauſe, le lieu & la durée de l'exil d'Ovide, & il ne tire ſes preuves & ſes conjectures que des écrits même du Poëte. C'eſt en ſe fondant ſur eux qu'il montre, qu'Ovide avoit cinquante & un ans commencés lorſqu'il fut envoyé en exil ſur la fin de l'an 761. & qu'il arriva à Tomes à la fin de l'hyver de 762. Qu'il faut diſtinguer la cauſe vraie de ſa diſgrace de la cauſe apparente. Que celle-ci fut d'avoir compoſé l'art d'aimer : on ſuppoſoit que ce poëme trop libre avoit corrompu la jeuneſſe Romaine. Il eſt ſi vrai, dit l'Auteur, que ce poëme ne fut qu'un prétexte qu'Auguſte ſaiſit pour ſe diſpenſer de rendre compte des vrais motifs qui l'engageoient à reléguer Ovide ;

qu'il y avoit eu un long intervale entre l'année où ce poëme avoit paru, & celle où l'Auteur fut exilé. Quelle eſt donc la vraie cauſe? Ovide dit clairement, que ce fut d'avoir commis quelque action qui avoit offenſé directement l'Empereur. Mais quelle étoit cette action? La plûpart des Ecrivains diſent qu'Ovide devint ſuſpect à Auguſte, parce qu'on crut qu'il avoit aimé Julie ſous le nom de Corinne, & que ce fut la cauſe de ſon exil. M. de Rochefort prétend, & le prouve, que les loix de la critique ne permettent pas d'adopter ce ſentiment. Il réfute pareillement le ſyſtême de ceux qui ſe ſont figurés que le Poëte avoit encouru l'indignation d'Auguſte, parce qu'il avoit été témoin de l'inceſte de ce Prince avec ſa fille Julie. Quelle cauſe aſſigne-t'il donc lui-même à la diſgrace d'Ovide? Il conjecture que ce Poëte ſe l'attira par ſes liaiſons criminelles, non avec Julie fille d'Auguſte & de Scribonie, mais avec Julie fille de la premiere & de Vipſannius Agrippa, & femme de L. Æmilius Paullus fils du Cenſeur: en ſorte que le Poëte s'étoit rendu coupable d'adultere, & qu'on lui fit grace en ne le condamnant point

à la mort. Je ne dois point ôter le plaiſir de voir les conjectures de l'Auteur ſur ce point dans ſon écrit où il les développe avec beaucoup de ſagacité. Il ajoute que le Poëte eut toute la province de Pont pour exil, & que ſa diſgrace ne finit qu'avec ſa vie, après avoir paſſé ſept ans moins quelques mois dans le lieu où il avoit été envoyé. M. de Rochefort termine ſa diſſertation par quelques anecdotes ſur les deux Julies, qui méritent la curioſité du lecteur.

La même raiſon qui m'a empêché de parler de cette diſſertation dans les deux derniers volumes, m'a moins permis encore de rendre compte de la vie de Tibulle tirée de ſes écrits, qui n'a été publiée qu'en 1743. à Paris en deux volumes in-12. C'eſt le fruit du commerce de M. Gillet de Moyvre, Avocat, avec les Muſes. La Littérature & le Barreau ne ſont point ennemis; & M. Gillet n'eſt pas le ſeul de ſa profeſſion qui ait cherché à tempérer par les agrémens de la poëſie, la ſéchereſſe inſéparable de l'application aux affaires civiles. Ce qui eſt beaucoup plus rare, c'eſt de trouver un Auteur aſſez indifférent pour ſes productions

pour ne les laiſſer voir que plus de trente ans après leur naiſſance, principalement quand ces écrits ne reſpirent que l'amour profane. Si la paſſion dicte ceux-ci dans un âge qui n'en eſt que trop ſuſceptible, & dans lequel il eſt ſi rare qu'elle ne ſoit point écoutée, on voit tous les jours les Auteurs de ces ouvrages les déſavoüer dans un âge mûr, & appréhender d'en être reconnus pour les peres. M. Gillet a cru qu'il pouvoit penſer & agir différemment. Sa traduction en vers *de la vie & des amours* de Tibulle étoit achevée dès 1713. & ce n'eſt qu'en 1743. qu'il rompt les liens qui la retenoient depuis ſi longtems captive. Au reſte il aſſure que le ſeul amour du vrai l'a guidé dans ſon entrepriſe, & lui en a fait ſurmonter les difficultés. Fâché de voir que M. de la Chapelle avoit fait un Roman dangereux des amours de Tibulle & de Catulle, il a voulu montrer que ſans recourir à des fictions étrangeres, on pouvoit donner l'hiſtoire réelle de ces Poëtes par leurs ſeules poëſies. Il l'a tenté à l'égard de Tibulle & de Properce, & nous aurions celui-ci comme il vient de nous donner l'autre, ſi quelque obſtacle qui

n'a pû encore être vaincu, ne retenoit toujours ce dernier dans l'obſcurité où il eſt auſſi depuis 1713.

Voici la méthode qu'il a ſuivie. Pour eſſayer de faire connoître en notre langue les beautés des poëſies de Tibulle, pour peindre au naturel le caractere du Poëte, il s'eſt appliqué à développer toutes les conjonctures où il s'eſt trouvé, autant qu'il eſt poſſible de le faire. « Mais je n'ai pas traduit « ſervilement, dit-il, je me ſuis imagi- « né qu'il m'étoit permis de ſupprimer, « de tranſpoſer, de changer quelques « vers, même d'augmenter, & enfin « d'ajouter à la penſée de Tibulle. » Et il faut avoüer qu'il a ſi ſouvent uſé de ces priviléges, qu'il ne m'a pas toujours été facile de reconnoître Tibulle dans la verſion. Je ſouhaite que d'autres ſoient plus clair-voyans.

Quoique M. Gillet s'étende beaucoup dans ſa préface ſur les difficultés de la traduction, il me ſemble que la plûpart de ces difficultés s'évanoüiſſent, quand on ſe rend, comme lui, tellement le maître de ſon Auteur que l'on en retranche ce que l'on veut, que l'on ajoute à ſes idées, que l'on étend ſes penſées juſqu'à employer ſouvent dix

& douze vers François pour en rendre deux ou trois du texte, que l'on rejette dans les notes tous les endroits de l'original qui ne peuvent plus s'ajuſter avec le plan arbitraire que l'on s'eſt impoſé la loi de ſuivre.

Je conviendrai cependant que ceux qui ſont curieux de ſçavoir l'hiſtoire des amours de Tibulle, l'apprendront beaucoup mieux dans cet ouvrage que dans celui de M. de la Chapelle; mais j'aurois plus de peine à convenir avec M. Gillet qu'on ne courra pas, en liſant ſon hiſtoire, les mêmes dangers qui ſe rencontrent dans le Roman de feu M. de la Chapelle, puiſque l'on trouve également dans tous les deux preſque tout ce qu'il y a de libre dans le Poëte. L'hiſtoire de Meſſala dans le troiſiéme livre de M. Gillet, & celle de Sulpicie dans le ſixiéme, m'ont paru curieuſes, & ces deux morceaux ſont une nouvelle preuve de l'attention que M. Gillet a euë de réünir tout ce qui pouvoit contribuer à éclaircir l'hiſtoire de ſon Auteur. C'eſt auſſi le but de ſes notes: elles montrent une vaſte lecture; mais peut-être le montrent-elles beaucoup plus qu'il n'étoit néceſſaire pour l'intelligence de Tibulle. Je

ne dis rien des *Remarques ſur l'édition faite en 1723. de Catulle, Tibulle & Properce, par M. Couſtelier*, c'eſt-à-dire, imprimée chez ce Libraire; elles ſont une preuve de la ſagacité de M. Gillet; mais elles ne ſervent de rien à ceux que j'ai en vûë dans mon ouvrage.

Il ne me reſte preſque plus qu'à avertir, que dans l'article des traductions de Juvenal j'ai oublié d'indiquer le Juvenal en vers burleſques, par l'Abbé de la Faymas, fils du Lieutenant Civil de ce nom. Je le cite ici ſur l'avis qui m'en a été donné; mais je n'en ignore pas moins quand cet ouvrage a a paru. En parlant de l'ancienne traduction de Perſe, par Abel Foulon, j'ai eu tort de dire que Jean-Albert Fabricius la met en 1514. il falloit dire en 1544. comme on le voit à la page 554. du tome ſecond de ſa Bibliothéque Latine. Le même cite auſſi au tome premier du même ouvrage, page 398. la verſion de Perſe par André du Cheſne, imprimée à Paris en 1607. in-8°. & cette verſion, auſſi barbare que celle de Juvenal par le même, exiſte réellement. J'ai eu occaſion de la voir depuis dans la Bibliothéque de feu M. le Chevalier de

Charoſt, qui a été venduë en 1742.

A l'article de *Pétrone*, il faut ajouter deux traductions de la Matrone d'Epheſe, que j'ai omiſes. L'une eſt ancienne : elle eſt de Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome, & fait partie de ſon quatriéme diſcours ſur les femmes galantes, au tome ſecond de cet ouvrage de l'édition de 1699. à Leyde (Roüen) in-12. l'autre traduction eſt beaucoup plus récente, étant de Georges Broſſin, Chevalier, Marquis de Méré. Elle eſt inſérée dans le recueil de ſes lettres imprimées pluſieurs fois en deux volumes in-12. & fait partie de la lettre trente-quatriéme.

TABLE

DES NOMS DES AUTEURS, dont il eſt parlé dans cet Ouvrage.

A.

ABRADAN. *tome* 8. *page* 129.
Addiſſon, (*Joſeph*) *t.* 8. *p.* 18. 199. 230. 283. *& ſuiv.*
Allard, (*Guy*) *t.* 7. *p.* 334.
d'Amboiſe, (*Michel*) *t.* 7. *p.* 36. 38. *& ſ.*
André, (*Valere*) *t.* 7. *p.* 193.
Aneau, (*Barthelemi*) *t.* 7. *p.* 78. 80. *& ſuiv.*
Antonini, (*N.*) *t.* 7. *p.* 279. *& ſuiv.*
des Avenelles, (*Albin*) *t.* 7. *p.* 44. 45.
d'Avoſt, (*Jérôme*) *t.* 7. *p.* 314. 316. *& ſuiv.* 320.
Avril, (*Jean*) *t.* 7. *p.* 57. 58.

B.

de BAÏF, (*Jean-Antoine*) *tome* 7. *pages* 351. 355.
Baillet, (*Adrien*) *t.* 7. *p.* 16. 17. 49. 96. 98. 103. 129. 187. 193. 201. 250. 292. *t.* 8. *p.* 12. 83. 98. 127. 134. 188.
Balzac, (*Jean-Louis* Guez de) *t.* 8. *p.* 10. 11.
Baudoüin, (*Jean*) *t.* 8. *p.* 26. 27.
Bayle, (*Pierre*) *t.* 7. *p.* 16. 292. 327. *t.* 8. *p.* 119.

Beauchamps, (*Pierre François* Godart de) *tome 7. pages* 378. *t.* 8. *p.* 23. 45. 48. *& ſuiv.* 68. 117. *& ſuiv.* 122. *& ſuiv.* 127. *& ſuiv.* 140. 371. *& ſuiv.*
du Bellay, (*Joachim*) *t.* 7. *p.* 107. 108. 125. 139. 142. *& ſuiv.*
Bellechaume. *Voyez* Poubeau.
Belliard, (*N.*) *t.* 7. *p.* 352. 355. *t.* 8. *p.* 45.
Belloeq, (*N.*) *t.* 7. *p.* 236. 256.
de Benſerade, (*Iſaac*) *t.* 8. *p.* 137.
Bétoulaud, (*N.*) *t.* 7. *p.* 255.
Billet de Faniere, (*Martin*) *t.* 7. *p.* 238.
Bimard, Baron de la Baſtie, (*Joſeph*) *t.* 7. *p.* 308.
le Blanc, (*Richard*) *t.* 7. *p.* 24.
Blanchet, (*Frederic*) *t.* 7. *p.* 67.
Boderie, (*Guy* le Fevre de la) *t.* 7. *p.* 50. 101. 102. 302. 327.
de Boeſſieres (*Jean*) *t.* 7. *p.* 351. *& ſuiv.*
Boileau Deſpréaux, (*Nicolas*) *t.* 7. *p.* 374. *t.* 8. *p.* 13. *& ſuiv.* 102.
de Boiſſy, (*Louis*) *t.* 8. *p.* 141.
Boivin de Villeneuve, (*Jean*) *t.* 7. *p.* 242.
de Bolswert, (*Boëce*) *t.* 7. *p.* 190. 191.
de Bonges, (*Jacques*) *t.* 7. *p.* 179.
Boniel, (*Antoine*) *t.* 8. *p.* 5.
Bonnefons, (*Jean*) *t.* 7. *p.* 160.
de Bordegaraye, (*N.*) *t.* 7. *p.* 221.
Boſquillon, (*Noël*) *t.* 7. *p.* 225. 241.
Bouchet, (*Pierre*) *t.* 7. *p.* 76.
Bouhours, (*Dominique*) *t.* 7. *p.* 217. 255. *t.* 8. *p.* 42.
Bouillon, (*N.*) *t.* 7. *p.* 373. 374.
de Bourbon, Duc du Maine, (*Louis-Auguſte*) *t.* 7. *p.* 219.
Boutard, (*François*) *t.* 7. *p.* 254.
Boyer, (*N.*) *t.* 8. *p.* 285. 286.

de Brach (*Pierre*) *tome* 8. *pages* 24. 25. 44.
Brinon de Baumartin, (*Pierre*) *t.* 7. *p.* 120. *& ſuiv.*
Briſſet, (*Roland*) *t.* 8, *p.* 122. *& ſuiv.*
de la Broſſe (*N.*) *t.* 8. *p.* 44.
Brumoy, (*Pierre*) *t.* 7. *p.* 264. *& ſuiv. t.* 8. *p.* 345. 346.
le Brun, (*André*) *t.* 7. *p.* 128. 163. 164.
Buffier, (*Claude*) *t.* 7. *p.* 255.
Bullart, (*Iſaac*) *t.* 7. *p.* 289.
Bunou, (*N.*) *t.* 7. *p.* 253.

C.

CALVY de la Fontaine, (*N.*) *t.* 7. *p.* 24. 27. 30.
Camille, (*N.*) *t.* 8. *p.* 137.
de Caſtera (*N.* du Perron) *t.* 8. *p.* 157. *& ſuiv.* 167. *& ſuiv.* 179. *& ſuiv.*
Catanuſi, (*Philippe*) *t.* 7. *p.* 324.. *& ſuiv.*
de Caux (*N.*) *t.* 7. *p.* 263.
Caylus, (Madame de) *t.* 8. *p.* 264.
Cellier, (*Regn. Laurent*) *t.* 7. *p.* 274.
du Cerceau, (*Jean-Antoine*) *t.* 7. *p.* 262.
Chapelain, (*Jean*) *t.* 8. *p.* 97. *& ſuiv.*
Chapuys, (*Gabriel*) *t.* 7. *p.* 362. *& ſuiv.*
Chapuzeau, (*Samuel*) *t,* 8. *p.* 349. *& ſ.*
de Charnes, (*Jean-Antoine*) *t.* 8. *p.* 5. *& ſuiv.* 39.
Chaucher, (*George*) *t.* 7. *p.* 329.
Chéron, (*Eliſabeth-Sophie*) *t.* 7. *p.* 236.
de la Cheſnaye, (*Alexandre-François* Aubert) *t.* 8. *p.* 145.
Chomel, (*N.*) *t.* 7. *p.* 254.
Chreſtien, (*Florent*) *t.* 7. *p.* 119. *& ſuiv. juſqu'a* 125.
Chreſtien, ſieur des Croix (*Nicolas*) *t.* 8. 132.

le Clerc, (*Michel*) *tome 7. page 253. t.*
28. *& ſuiv.*
le Clerc (*Pierre*) *t. 7. p. 205.*
de Cleves, (*Henriette*) *t. 8. p. 43.*
Cocquard, (*François-Bernard*) *t. 7. p. 16*
166.
Colletet, (*Guillaume*) *t. 7. p. 13. 16. 3*
53. 57. 59. 86. 385. *t. 8. p. 337.*
de Colonia, (*Dominique*) *t. 7. p. 347.*
8. *p. 69.*
Corbin, (*Jacques*) *t. 8. p. 38.*
Corneille, (*Pierre*) *t. 7. p. 218. 225. 22*
258. *& ſuiv.*
Corneille, (*Thomas*) *t. 8. p. 73.*
Cottereau, (*Claude*) *t. 7. p. 74.*
de Courbeville, (*François*) *t. 7. p. 255.*
Creſcimbeni, (*Jean-Marie*) *t. 7. p. 332.*
de la Croix du Maine, (*François* Grudé
t. 7. p. 99. 302. 313. 334. 345. 346. t.
p. 43.
du Cros, (*Simon*) *t. 8. 86. 87.*
de Crouſaz (*Jean-Pierre*) *t. 8. 228. e*
ſuiv.
de la Croze, (*Mathurin* Veyſſiere) *t.*
p. 292. t. 8. p. 120.
Cuper, (*Laurent*) *t. 7. p. 31.*
Cyprien de la Nativité. *t. 8. p. 155.*

D.

D. C. C. *tome 7. page 331.*
Dacier, (*André*) *t. 8. p. 20.*
Dalibray, (*Charles* Vion de) *t. 8. p. 4*
48. 56. *& ſuiv. 92. & ſuiv. 136.*
Damalis, (*Gilbert*) *t. 7. p. 24. 27. & ſ.*
Danchet, (*Antoine*) *t. 7. p. 219. 220. 22*
226.
Delmas, (*N.*) *t. 7. p. 255. 256.*

Denyſe, (*Louis-Tranquille*) *tome 7. pages* 92. & 93. 96.
Deſchamps, (*N.*) *t.* 8. *p.* 287.
Desforges Maillard, (*Paul*) *t.* 7. *p.* 247. 248.
Deſmarets de Saint Sorlin, (*Jean*) *t.* 7. *p.* 221.
Deſportes, (*Philippe*) *t.* 7. *p.* 355. *& ſuiv.*
Deſpréaux, (*N.*) *t.* 8. *p.* 264. 265.
Didier, *François* Limojon de Saint) *t.* 7. *p.* 159.
Diéreville, (*N.*) *t.* 7. *p.* 217. 219. 220. 225.
Dolet, (*Etienne*) *t.* 7. *p.* 72. *& ſuiv.*
Dorat, (*Jean*) *t.* 7. *p.* 133. *& ſuiv.*
Dorat, (*Louis*) *t.* 7. *p.* 137.
Dubos, (*Jean-Baptiſte*) *t.* 8. *p.* 9. 13.
le Duchat, (*Jacob*) *t.* 7. *p.* 46. *t.* 8. *p.* 119.
Dupré de Saint Maur, (*Nicolas-François*) *t.* 8. *p.* 199. *& ſuiv.*
Dupuis, (*Germain*) *t.* 7. *p.* 224.
Dupuys, (*N.*) *t.* 8. *p.* 380. *& ſuiv.*
Durant, ſieur de la Bergerie, (*Gilles*) *t.* 7. *p.* 157. *& ſuiv.*

E.

Ericeyra, (Dom *François-Xavier-Joſeph* de Menezés, Comte d') *t.* 8. *p.* 188.
Etienne, (*Charles*) *t.* 8. *p.* 116. 117.
Expilly, (*Claude*) *t.* 7. *p.* 205.

F.

F M. F. *tome 7. p.* 132.
Facciolati, (*Jacques*) *t.* 7. *p.* 54. 55.
Fauchet, (*Claude*) *t.* 8. *p.* 302. *& ſuiv.*

Faydit, (*Pierre*) *tome 7. pages* 225. 242.
Féret, (*Denys*) *t. 7. p.* 179. 180.
Ferrarois, (*N.*) *t. 7. p.* 220.
le Fevre, (*Jean*) *t. 7. p.* 79. 80.
Folengi, (*Théophile*) *t. 7. p.* 51.
de la Fontaine, (*Jeanne*) *t. 7. p.* 330.
de la Fontaine, (*Jean*) *t. 7. p.* 197. 255 373. 374.
Fontaines, (*Pierre-François* Guyot des *t. 7. p.* 2. *t.* 8. *p.* 33. 34. 147. 148. 228 231. 264. *& ſuiv.*
Fontanini, (*Juſte*) *t. 7. p.* 292. 388. *t.* 8 *p.* 12.
de Fontenelle, (*Bernard* le Bovier) *t.* 7 *p.* 33. *& ſuiv.* 48. 97. 98. 254. *t.* 8. *p* 32. 43. 353. *& ſuiv.*
de Fonteny, (*Jacques*) *t.* 8. *p.* 131.
de la Forge, (*George*) *t. 7. p.* 310.
Fornier, (*Jean*) *t. 7. p.* 348. *& ſuiv.*
de la Foſſe, (*Antoine*) *t. 7. p.* 127. 128 223. 256.
Fouqueteau, (*L.*) *t. 7. p.* 184.
du Four, (*N.*) *t. 7. p.* 128. 149. 163.
le Franc, (*N.*) *t.* 8. *p.* 256.
Fréret, (*Nicolas*) *t.* 8. *p.* 144.
Fumée, (*Gilles*) *t. 7. p.* 360.
Furetiere, (*Antoine*) *t. 7. p.* 255.

G.

GACON, (*François*) *tome 7. pages* 211 218.
Galland, (*Antoine*) *t.* 8. *p.* 304. 305.
de Gamon, (*Chriſtophe*) *t. 7. p.* 60. 61.
Gaullyer, (*Denys*) *t. 7. p.* 237.
Gevartius, (*Jean-Gaſpard*) *t. 7. p.* 202.
Girard, (*Philippe*) *t. 7. p.* 150.
de Giraud, (*Antoine*) *t.* 8. *p.* 68. 69. 78.

NOMS DES AUTEURS.
Gomés de Figueredo, (*Madeleine* Poiſſon, femme de Vaſconcelle) *t. 7. p. 368.*
Goulard, (*Simon*) *t. 7. p. 153.*
des Gouttes, (*Jean*) *t. 7. p. 345. & ſuiv.*
Gramain, (*N.*) *t. 7. p. 254.*
de la Grange, (*Iſaac*) *t. 8. p. 127.*
Grangier, (*Balthaſar*) *t. p. 300. & ſuiv.*
de la Graviere, (*Laurent*) *t. 7. p. 42. & ſuiv. 70. & ſuiv.*
de Graville, (*Anne*) *t. 7. p. 329. 330.*
Gravina, (*Jean-Vincent*) *t. 7. p. 309. 332. 333.*
de Grenaille, ſieur de Chatounieres, (*François*) *t. 7. p. 206. 320.*
Guichard (*Henri*) *t. 8. p. 385. 386.*

H.

HABERT, (*François*) *tome 7. pages 24. 26.*
Hardoüin, (*Jean*) *t. 7. p. 292. & ſuiv.*
Hardy, (*Claude*) *t. 7. p. 13. 14.*
Hattron, (*Charles*) *t. 7. p. 192.*
Hüet, (*Pierre-Daniel*) *t. 8. p. 20.*

I.

J (*P.*) *tome 7. page 190.*
J. P. S. *t. 8. p. 127.*
du Jarry, (*Laurent-Julliard*) *t. 7. p. 236.*
*d'*Ifs, (*N.*) *t. 7. p. 176. & ſuiv. 220.*
Joly, (*Claude*) *t. 7. p. 108. 113.*
Joly, (*Louis-Philippe*) *t. 7. p. 274.*
Juvenel de Carlencas, (*N.*) *t. 8. p. 293.*

L.

L. C. *tome* 8. *page* 128.
Lancelot, (*N.*) *t.* 8. *p.* 151.
Lanteaume de Romieu, (*N.*) *t.* 7. *p.* 87.
de Laval, (*Antoine-Mathieu*) *t.* 7. *p.* 360. *& ſuiv.*
de Lavardin, (*Jacques*) *t.* 8. *p.* 164.
Lebeuf, (*Jean*) *t.* 7. *p.* 9. *t.* 8. *p.* 306. 330.
Legoux, (*Pierre*) *t.* 7. *p.* 228.
Leſcalopier, (*N.*) *t.* 8. *p.* 53. *& ſuiv.*
Liger, (*Louis*) *t.* 7. *p.* 205.
Liron, (Dom *Jean*) *t.* 7. *p.* 4. *& ſuiv.* 378. *t.* 8. *p.* 31.
Loiſel, (*Chriſtophe*) *t.* 7. *p.* 132.
Lucas, (*Jean*) *t.* 7. *p.* 261.

M.

Maffei, (*Scipion*) *tome* 7. *pages* 283. 300. *t.* 8. *p.* 141. *& ſuiv.*
de Maldeghem, Seigneur de Leyſchot (*Philippe*) *t.* 7. *p.* 320.
de Magny, (*N.* Conſtantin) *t.* 8. *p.* 213.
de Malherbe, (*François*) *t.* 7. *p.* 200. 388. 389. *& ſuiv.*
de Marandé, (*N.*) *t.* 8. *p.* 70. 71.
de Mareuil, (*Pierre*) *t.* 8. *p.* 213. *& ſuiv.* 219. *& ſuiv.*
de Marolles, (*Michel*) *t.* 7. *p.* 188. *& ſuiv.*
Marot, (*Clément*) *t.* 7. *p.* 24. 314. *t.* 8. *p.* 163.
des Marquets, (*Anne*) *t.* 7. *p.* 66. 67.
Martin, (*Jean*) *t.* 7. *p.* 383. 384.
de la Martiniere, (*Bruzen*) *t.* 8. *p.* 58.

de Maſſac, (*Raymond & Charles*) *t. 7. p.* 198.
Maſſieu, (*Guillaume*) *t. 8. p.* 320. *& ſuiv.*
des Maſures, (*Louis*) *t. 7. p.* 99. *& ſuiv.*
Maupoint, (*N.*) *t. 7. p.* 377. *t. 8. p.* 144. 370. *& ſuiv.*
Maurier, (*Louis* Aubery, Seigneur du) *t. 7. p.* 200.
Maziere de Monville, (*N.*) *t. 7. p.* 208.
Ménage, (*Gilles*) *t. 7. p.* 98. 117. 129. 389.
Mermet, (*Claude*) *t. 7. p.* 393.
Merveſin, (*Joſeph*) *t. 8. p.* 312. *& ſuiv.*
de Meſmes, (*Jean-Pierre*) *t. 7. p.* 378. *& ſuiv.*
Metaſtaſio, (*N.*) *t. 8. p.* 146.
Meuſnier de Querlon, (*N.*) *t. 7. p.* 245. 246.
Michel, (*Guillaume*, dit de Tours) *t. 7. p.* 75. 76.
Mignault, (*Claude*) *t. 7. p.* 83. *& ſuiv.*
Mileſius, (*Antoine*) *t. 7. p.* 22.
Mirabaud, (*Jean-Baptiſte*) *t. 7. p.* 369. *& ſuiv. t. 8. p.* 5. 15. *& ſuiv.* 30. 31. *& ſ.*
de la Monnerie, (*N.*) *t. 7. p.* 62. *& ſuiv.*
de la Monnoye, (*Bernard*) *t. 7. p.* 37. 47. 49. 156. 159. 163. 217. 219. 230. 231. 240. 242. *t. 8. p.* 153. 163.
de Montagne, (*Michel*) *t. 7. p.* 128.
Morand, (*N.*) *t. 8. p.* 385.
Moret, (*Pierre*) *t. 7. p.* 129. 130.
de Mortieres, (*Jacques*) *t. 7. p.* 36. *& ſuiv.*
de la Motte, (*Antoine* Houdart) *t. 7. p.* 197.
Myſogine, (*André*) *t. 7. p.* 387.

N.

NADAL, (*Auguſtin*) *tome* 8. *page* 220.
Niceron, (*Jean-François*) *t.* 7. *p.* 28. 327. *t.* 8. *p.* 188.
Nicole, (*Jean* ou *Claude*, ſelon d'autres) *t.* 8. *p.* 99.
le Noble, (*Euſtache*) *t.* 7. *p.* 219. 226.
Noſtradamus, (*Jean*) *t.* 8. *p.* 295. *& ſuiv. juſqu'à* 301.

O.

ODE de Triors, (*Claude*) *tome* 7. *pages* 13. 14.
*d'*Olivet, (*Joſeph*) *t.* 7. *p.* 186. 232. *t.* 8. *p.* 18. 98.
*d'*Opéde, (*Jean* Meynier, Baron) *t.* 7. *p.* 312. 313.
*d'*Orival, (*N.*) *t.* 7. *p.* 252.
*d'*Orléans, (*Louis*) *t.* 7. *p.* 355. 357.
Orſi, (*Jean-Joſeph*) *t.* 8. *p.* 13. 14.
Oudin, (*François*) *t.* 7. *p.* 273.

P.

PAPILLON, (*Philibert*) *t.* 7. *p.* 20. 195. *t.* 8. *p.* 48.
de Paradin, (*Jean*) *t.* 7. *p.* 14. 16. 17. *& ſuiv.*
Parfait, (*N.*) *t.* 8. *p.* 359. *& ſuiv.* 389. *& ſuiv.*
Paſquier, (*Etienne*) *t.* 7. 141. 142. 200. *t.* 8. *p.* 307. *& ſuiv.*
Paulmier, (*Claude*) *t.* 7. *p.* 4. *& ſuiv.*
Pecquet, (*N.*) *t.* 7. *p.* 380. 385. *t.* 8. *p.* 41. 52. *& ſuiv.* 61. 75. *& ſuiv.*

Pelegrini, (*Camille*) *tome* 8. *page* 10.
Peletier, (*Jacques*) *t.* 7. *p.* 315.
Peliſſon-Fontanier, (*Paul*) *t.* 7. *p.* 186.
Pellegrin, (*Pierre*) *t.* 8. *p.* 77.
de Pemberton, (*N.*) *t.* 8. *p.* 223.
Perachon, (*N.*) *t.* 7. *p.* 218.
Perrault, (*Pierre*) *t.* 8. *p.* 104. *& ſuiv.*
Perrault, (*Charles*) *t.* 7. *p.* 93. *& ſuiv.* 108. 109. 224. 225.
de la Perriere, (*Guillaume*) *t.* 7. *p.* 88. 89.
Perrin, (*Pierre*) *t.* 7. *p.* 206.
du Perron, (*Jacques* Davy) *t.* 8. *p.* 11.
du Peſchier, (*Nicolas*) *t.* 8. *p.* 136.
le Petit, (*Jacques-George*) *t.* 7. *p.* 116. 176. *& ſuiv.*
Philieul, (*Vaſquin*) *t.* 7. *p.* 99. 319. *& ſ.*
Piat, (*Nicolas*) *t.* 7. *p.* 240.
de Pibrac, (*Guy* du Faur) *t.* 7. *p.* 36.
Pichou, (*N.*) *t.* 8. *p.* 48. 49. 87. 88.
de Piles, (*Roger*) *t.* 7. *p.* 211. *& ſuiv.*
Pinel de la Marteliere, (*N.*) *t.* 7. *p.* 216.
Poiret, (*Pierre*) *t.* 7. *p.* 191. 192.
de Pontoux, (*Claude*) *t.* 7. *p.* 24.
Poubeau de Bellechaume, (*N.*) *t.* 7. *p.* 240. 253.
Prevoſt d'Exiles, (*N.*) *t.* 8. *p.* 171. *& ſuiv.* 224. *& ſuiv.* 251. 267. *& ſuiv. juſqu'à* 273. 275. 276. *& ſuiv.* 379.
de Pure, (*Michel*) *t.* 8. *p.* 348.

R.

RABUTIN, Comte de Buſſy, (*Roger*) *tome* 7. *page* 256.
Racine, (*Louis*) *t.* 7. *p.* 240. 242. 244. 344. *t.* 8. *p.* 96. *& ſuiv.* 252.
Ramſay, (*André-Michel*) *t.* 8. *p.* 104. *& ſuiv.* 252. *& ſuiv.*

Rapin, (*Nicolas*) *t.* 7. *p.* 114. 116. 152. 178. 200. 358.
de la Ravalliere, (*N.* Lévêque) *t.* 8. *p.* 327. *& ſuiv.*
de Rayſſiguier, (*N.*) *t.* 8. *p.* 45. 46.
Regnault, (*N.*) *t.* 7. *p.* 263.
Regnier Deſmarais, (*François-Seraphin*) *t.* 7. *p.* 255. *t.* 8. *p.* 73.
de Remerville de ſaint Quentin, (*François*) *t.* 8. *p.* 297. 301. 313. 314.
Remy, (*N.*) *t.* 7. *p.* 194.
Renouard, (*Nicolas*) *t.* 7. *p.* 367. *& ſuiv.*
du Reſnel, (*Jean-François* du Bellay) *t.* 7. *p.* 306. 307. *t.* 8. *p.* 229. 233. *& ſuiv.* 240. *& ſuiv.* 254.
Richard, Seigneur de Ruffey, (*Germain-Gilles*) *t.* 7. *p.* 274.
Richer, (*Henri*) *t.* 7. *p.* 127.
Riccoboni, (*Louis*) *t.* 7. *p.* 393. *t.* 8. *p.* 109. 111. *& ſuiv.* 129. 138. *& ſuiv.* 156. 293. 287. 379. 384. 392. *& ſuiv.*
Riccoboni, (Mademoiſelle) *t.* 8. *p.* 33. *& ſuiv.*
Riccoboni, (*François*) *t.* 8. *p.* 145.
de Riviere, (*N.*) *t.* 7. *p.* 59. *& ſuiv.*
Robeton, (*N.*) *t.* 8. *p.* 232.
de Robias d'Eſtoublon, (le Marquis) *t.* 7. *p.* 223.
de la Roche, (*N.*) *t.* 7. *p.* 253. 255.
Rogier, (*Charles*) *t.* 7. *p.* 184.
Romagneſi, (*Jean-Antoine*) *t.* 8. *p.* 141.
Romain, (*Nicolas*) *t.* 7. *p.* 206.
de la Ronce, (*N.*) *t.* 8. *p.* 7. 8.
de Roſſet, (*François*) *t.* 7. *p.* 336. *& ſuiv.* 364. *& ſuiv.*
Rouſſeau, (*Jean-Baptiſte*) *t.* 8. *p.* 11. 112.
Routh, (*N.*) *t.* 8. *p.* 205. *& ſuiv.*
Ruyr, (*Jean*) *t.* 7. *p.* 313. 314.

S.

SAAS, (*N.*) *tome 7. page 233.*
Sablon, (*Vincent*) *t. 8. p. 30.*
le Sage, (*Alain-René*) *t. 7. p. 338. 339. t. 8. p. 156. 157. 164. & suiv.*
de Saint-Gelais, (*Mellin*) *t. 7. p. 355. 393.*
de Saint-Gelais, (*Louis-François* Dubois) *t. 8. p. 89. & suiv.*
de Saint-Pierre, (*N.*) *t. 7. p. 253.*
de Sainte-Marthe, (*Scévole*) *t. 7. p. 49. 55. 57. 106. 178. 181. & suiv.*
de Sainte-Marthe, (*Abel*) *t. 7. p. 183. & s.*
de Sainte-Palaye, (*Jean-Baptiste* de la Curne) *t. 8. p. 305. 360.*
de Sallengre, (*Albert-Henri*) *t. 7. p. 96. 98.*
Sallier, (*Claude*) *t. 8. p. 305.*
Saurin, (*N.*) *t. 7. p. 228. & suiv.*
Scaliger, (*Jules*) *t. 7. p. 52.*
de Ségrais, (*Jean-Renaud*) *t. 8. p. 26.*
de Senecé, (*Antoine* Bauderon) *t. 7. p. 236.*
de Séré, (*N.* Marquis) *t. 8. p. 243. & s.*
de Silhoüette, (*N.*) *t. 8. p. 190. & suiv. 236. & suiv. 250. 254. & suiv. 257. & suiv.*
Soſſius, (*Guillaume*) *t. 8. p. 20.*

T.

de la TAILLE de Bondaroy, (*Jean*) *tome 7. pages 377. 378.*
Tamiſier, (*Pierre*) *t. 7. p. 7. & suiv. 58.*
Tanevot, (*N.*) *t. 8. p. 220. & suiv.*
Terraſſon, (*Jean*) *t. 8. p. 16.*
Themiſeuil de Saint-Hyacinthe, (*N.*) *t. 8. p. 345.*

Thibouville de la Lorie, (*N.*) *tome 7. page 254.*
de Thou, (*Jacques-Auguſte*) *t. 7. p. 90. 91. 104. 144. 166. & ſuiv.*
Titon du Tillet, (*Everard*) *t. 7. p. 212. 263. & ſuiv. t. 8. p. 58. 338. & ſuiv. 357. 379.*
de Torche (*N.*) *t. 8. p. 50. & ſuiv. 71. & ſuiv. 88. & ſuiv.*
de la Tour, (Berenger) *t. 7. p. 359.*
du Tronchet, (*Etienne*) *t. 7. p. 318.*
Trublet, (*N.*) *t. 8. p. 246.*
Turnebe, (*Odet*) *t. 8. p. 125. 126.*

V.

VAILLANT, (*N.*) *tome 7. page 48.*
du Vair, (*Guillaume*) *t. 7. p. 200.*
du Verdier de Vauprivas, (*Antoine*) *t. 7. p. 88. 98. 302. 320. 330. 334. 347. 361. 385.*
de Vigénere, (*Blaiſe*) *t. 8. p. 19. & ſuiv.*
du Vigneau, ſieur de Warmont, (*Jean*) *t. 8. p. 22. 23.*
Vincent, (*Jacques*) *t. 7. p. 334. & ſuiv.*
de Vizé, (*Jean* Donneau) *t. 7. p. 197.*
de Voltaire, (*François-Marie* Arroüet) *t. 7. p. 304. 341. 390. t. 8. p. 2. 18. 144. & ſuiv. 182. & ſuiv. 197. & ſuiv. 201. 204. 227. 266. 273. 274.*
Watley, (*N.*) *t. 8. p. 55.*
Wéchel, (*Chrétien*) *t. 7. p. 77. 78.*

Fin de la Table des noms des Auteurs.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

SIXIE'ME PARTIE.

Traductions Françoiſes des Poëtes Latins Modernes, & des Poëtes Etrangers.

CHAPITRE PREMIER.

Des Traductions de Juvencus: & de quelques Poëtes Latins du quinziéme ſiécle.

ME voilà bien avancé dans le détail que je vous avois promis des traductions Françoiſes des anciens Poëtes. Je pourrois dire avec fondement que je

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

vous ai mené dans un pays qui n'avoit point encore été défriché. J'ai tâché de vous en rendre la vuë agréable en y semant autant de fleurs qu'il m'a été possible d'en recueillir. Guide fidéle & attentif, j'ai du moins fait tous mes efforts pour ne vous rien laiſſer ignorer de ce que votre intention & le plan que je me ſuis propoſé, demandoient que je vous montraſſe. Si j'avois ſuivi le goût de certains Critiques, dont vous me parlés, & que je connois, votre voyage eût été moins long, parce que j'aurois fixé votre vuë ſur moins d'objets, & je ſçai que la curioſité, même la plus louable, a néceſſairement des bornes. Mais cette curioſité ne reçoit pas quelquefois moins de ſatisfaction à examiner d'anciennes ruines qu'à contempler de ſuperbes édifices nouvellement conſtruits. Les goûts ſont différens; j'ai ſuivi le votre, & je n'ai preſque pris que la peine pour mon partage.

Un de ces critiques Obſervateurs qui a le plus ſcrupuleuſement examiné la route que je vous ai fait tenir, a eu la bonne foi d'avouer » qu'une *Hiſtoire* » *de la Littérature Françoiſe*, telle que » celle que j'ai entrepriſe, » n'eſt qu'un

Obſerv. ſur les Ecr. mod. lett. 448. p. 424.

catalogue raisonné (c'est-à-dire, histo- TRADUC-
rique & critique) « de tous les écrits « TIONS DES
en tout genre publiés dans cette lan- « POET. LAT.
gue. Qu'ainsi il falloit, pour remplir « MOD.
le devoir d'un Historien exact, *n'o-* «
mettre aucun de ces écrits, & faire «
mention de *tous* les Auteurs anciens «
& modernes, bons & mauvais. »

Cet aveu, cette décision d'un Critique qui s'est constitué le juge de tous les Ouvrages & de tous les Auteurs, m'a rassuré contre les autres Censeurs, & s'il m'est permis de le dire, contre lui-même. Car ce n'est assurément pas Ibid. lett. 455.
ma faute s'il n'est pas constant dans ses principes, & s'il a combattu ailleurs ses premieres décisions. Pour moi qui n'ai pas assez d'esprit pour savoir ainsi me retourner, je vais continuer de vous entretenir de *toutes* les Traductions qui me sont connuës, des Poëtes Latins modernes, & de celles des Poëtes étrangers, c'est-à-dire, des Italiens, des Espagnols, des Anglois & autres.

Je vous demande seulement la permission de revenir un moment sur mes pas pour vous faire connoître un de nos anciens Poëtes Ecclésiastiques dont j'ai oublié de vous parler, parce que je ne me suis point rappellé qu'il avoit été

traduit. Ce Poëte, c'eſt Caïus Vettiu
TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD. Aquilinus Juvencus. C'étoit un Prêtr
Eſpagnol qui vivoit ſous Conſtantin é
Conſtance. Saint Jerôme dans un li
vre écrit l'an 392. dit que ce Poëte étoi
d'une famille très-illuſtre. Et ce Per
avoit raiſon, s'il eſt vrai que Juvencu
fût de la noble famille des Vettes, l'u
ne des plus anciennes de la Républiqu
Romaine, & qui a été féconde en Cor
ſuls.

Dom Liron, Bénédictin de la Cor
grégation de ſaint Maur, qui a fa
quelques recherches ſur ce ſujet, pu
Mémoires de la Crit. en 1718. t. 2. p. 260. & ſuiv. bliées dans la ſeconde partie de ſes *Am*
nités de la Critique, prétend que Juve
cus étoit fils de Vettius Aquilinus qu
fut Conſul ordinaire l'an 286. & il e
donne la généalogie avec autant d'aſſu
rance que l'on pourroit donner la gé
néalogie d'une famille moderne.

Juvencus ne nous eſt connu aujour
D. Ceill. hiſt. des Aut. Eccleſ. t. IV. p. 181. d'hui que par ſon Poëme de la vie d
Jeſus-Chriſt en vers hexametres, div
ſé en quatre livres, où il ne fait qu
rendre preſque mot pour mot le text
des Evangéliſtes. Il s'attache particu
lierement à l'Evangile de S. Matthieu
mais il ſupplée par les trois autres c
que cet Apôtre peut avoir omis d

l'hiſtoire de Jeſus-Chriſt. Cependant lui-même ne dit pas tout ; & nous liſons en particulier dans l'Evangile de S. Jean diverſes particularités que le Poëte n'a point rapportées. Il commence à l'apparition de l'Ange à Zacharie, marquée dans le premier chapitre de S. Luc, & finit à celle de Jeſus-Chriſt aux onze Diſciples ſur la montagne de Galilée.

Dans les anciens manuſcrits on trouve, avant le prologue du Poëme de Juvencus, huit vers où l'Auteur marque le caractere de chaque Evangéliſte. Dom Liron croit, contre le ſentiment de pluſieurs Critiques, que ces huit vers ſont de Juvencus ; & il n'y a nul inconvénient à lui en faire préſent. Je ne contredirai pas non plus la correction que ce Bénédictin fait à un des derniers vers de la concluſion du Poëme ſur l'hiſtoire de la vie de Jeſus-Chriſt, quoiqu'il m'ait paru que cette concluſion s'entendoit aiſément ſans cette correction. Juvencus y loue Conſtantin de la paix que ce Prince avoit rendue à l'Egliſe, & de ce qu'il étoit le ſeul des Rois qui n'avoit pas voulu ſouffrir qu'on lui donnât des titres qui ne conviennent qu'à Dieu.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Les vers de Juvencus n'ont rien d'
levé; & ſuppoſé qu'il fût capable d'a
procher du ſublime de la Poëſie, c
pourroit dire qu'il a voulu en néglig
les ornemens pour ne point dépouill
la vérité de ſa ſimplicité naturelle. Ma
peut-on excuſer par la même raiſon l
fautes de quantité, ſes termes peu L
tins? Etoit-il obligé de s'aſtraindre
rendre dans ſes vers le texte de l'E
vangile? D'autres ont traité depuis
même ſujet en vers, & n'ont pas c
bleſſer ni la vérité ni le reſpect dû
texte ſacré, en s'exprimant d'une m
niere plus conforme à ce qu'exige
Poëſie. Pour moi je ſerois bien ten
de croire que Juvencus n'a pas mie
réüſſi que parce qu'il n'étoit pas cap
ble de mieux faire. Le poëme de
Geneſe que tant d'Auteurs ont att
bué les uns à Tertulien, les autre
ſaint Cyprien, quelques-uns à Salvie
& que Dom Liron croit être de Juv
cus, ſans en apporter aucune preu
déciſive, ce poëme n'eſt gueres me
leur que l'hiſtoire Evangélique, & l'
y trouve à peu près tous les mêmes c
fauts.

Vous ne perdrez donc pas beaucou
ſi vous deſirés de connoître par vo

même l'ouvrage de Juvencus, d'être obligé de ne le lire que dans l'ancienne traduction en vers de Pierre Tamisier *Préſident en l'Election du Mâconnois.* Si elle eſt platte & proſaïque, ſi même en beaucoup d'endroits la verſification eſt rude & un peu barbare, la traduction eſt communément fidéle & littérale. C'eſt le dernier ouvrage de Tamiſier, dont je vous ai déja fait connoître la traduction de l'*Anthologie*, & de quelques autres ouvrages des Anciens. Il mourut pendant que l'on imprimoit celle de Juvencus, & Claude Paulmier, ſon couſin, Chanoine de Mâcon, eut ſoin du reſte de l'impreſſion de cet ouvrage qui parut à Lyon en 1591. chargé de toutes les fleurs que les Poëtes de ce tems-là jetterent ſur le tombeau du Traducteur, & orné d'un abrégé de ſa vie en forme d'éloge, compoſé par l'Editeur.

A l'égard des autres Poëtes Eccléſiaſtiques, dont je vous ai parlé, je n'ai rien à ajouter à ce que je vous en ai dit. Je crois que vous n'adopterés pas le reproche que m'a fait le Critique que je vous ai déja nommé, d'avoir été trop ſtérile ſur Synéſius. Je n'avois point à vous parler de cet Ecrivain ni

comme Philoſophe, ni comme Prélat, mais ſeulement comme Hymnographe; & je crois vous en avoir dit ſuffiſamment ſur ſes hymnes, & ſur la traduction ancienne qui en a été faite. Je ſçai que l'on peut donner une vie aſſez intéreſſante de Synéſius : j'ai lû ſes lettres avec attention, & je ſuis charmé qu'une plume élégante nous en donne une traduction fidelle & conforme au goût & au génie de notre Langue. Je me ferai un vrai plaiſir de vous en entretenir lorſque mon plan me conduira à vous en parler. Chaque choſe aura ſa place; & je dois tâcher d'éviter avec le même ſoin la confuſion & les répétitions.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Obſerv. ſur les Ecr. mod. t. 465. pag 352.

Les Poëtes Eccléſiaſtiques dont je vous ai entretenu, & ceux dont je ne vous ai point parlé, parce que je n'en connois point de traductions en notre langue, étoient preſque tous d'aſſez mauvais Poëtes; & c'eſt l'idée que je vous en ai donnée. C'eſt une remarque qu'il eſt aiſé de faire, que plus on s'éloigne du ſiécle d'Auguſte, plus on voit la Poëſie ſe corrompre, & ſouffrir encore plus d'altération que la langue même dans laquelle on verſifioit. On a vu beaucoup de Rimeurs & très-peu de Poëtes. Durant une aſſez longue ſuite

de ſiécles, ceux qui écrivirent le moins mal en vers, contens de quelques traits qui montrent qu'ils ne manquoient pas d'un certain génie, s'abandonnerent mille fois à des licences que l'on trouve rarement chez les Anciens. Ceux qui liſoient ces derniers, profitoient mal de la lecture qu'ils en faiſoient. S'ils voient un peu plus de goût, ils le gâtoient par la baſſeſſe de leurs expreſſions, par de froids jeux de mots, par les termes forgés, ou par une eſpéce d'enthouſiaſme hors de raiſon. Je ne prétends pas dire que durant les ſiécles dont il s'agit, il n'y a eu aucun bon crit en vers; mais ſeulement qu'ils ont été très-rares, & qu'aucun n'a approché des Anciens. Vous pouvés en voir la preuve, au moins pour tous ceux qui ont écrit dans toute l'étenduë de l'Empire François, dans les ſavantes Diſſertations de M. l'Abbé le Bœuf ur l'état des Sciences en France ſous Charlemagne & pluſieurs des ſucceſeurs de ce Prince, & dans ce que les habiles Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de la France ont écrit ſur le même ſuet. Les autres nations, l'Italie elle-même, ne furent pas mieux partagées, comme leurs Hiſtoriens en font foi.

TRADITIONS POET. MOD.

Ce ne fut que dans le seiziéme siécle que la Poësie Latine commença à reprendre quelque lustre. L'amour des Lettres que l'on peut appeller la passion dominante de ce siécle, bannit alors l'ignorance des siécles précédens. On revint aux anciens Ecrivains, on les lut avec plus d'application & de goût, & par conséquent avec plus de fruit. Mais la plupart des Poëtes de ce tems-là se persuaderent trop aisément que pour bien imiter les Anciens, ils devoient emprunter leurs propres paroles, ce qui les empêcha de s'appercevoir que cet attachement trop servile à la Latinité, éteignoit en eux, ou du moins amortissoit ce beau feu qui fait les Poëtes.

TRADUCTIONS DES POET. LAT MOD. Ess. sur l'hist. des B. L. par Juvenel, p. 44.

Le quinziéme siécle avoit vu cependant quelques Poëtes qui se firent alors une grande réputation, & que l'on estime encore, entre autres, Mapheus Vegius, de Lodi en Lombardie, mort en 1458. & Michel Verin. Le premier fut Dataire du Pape Eugene IV. successeur de Martin V. Il fut aussi Abréviateur, & de plus dès l'an 1443. Chanoine de saint Pierre de Rome. Ce qu'il y a de plus connu parmi ses poësies, est le treiziéme Livre qu'il s'imagina d'ajouter à l'Enéïde, pour donner

la fable de ce poëme une concluſion dont l'étenduë eût de quoi ſatisfaire la curioſité de l'eſprit le plus paſſionné pour les détails. Il y dépeint le déſeſpoir de Rutulus, les nôces d'Enée & de Lavinie, *&c.* Le ſuccès de cet ouvrage n'a pas répondu au zéle de l'Auteur; on étoit trop accoutumé ſur le Parnaſſe à regarder les douze Livres de l'Enéïde comme un poëme complet pour changer d'idée au gré de Végius; & malgré la beauté de ſa verſification, ſon ſupplément n'a paſſé juſqu'ici auprès des Connoiſſeurs que pour un morceau poſtiche, ennuyeux, & ſi étranger à l'action de l'Enéïde, qu'on auroit eu de la peine à pardonner à Virgile lui-même une pareiſſe ſuperfluité. Ce ſupplément a été pluſieurs fois traduit en notre langue, en vers & en proſe. Rappellés-vous ce que j'ai dit ailleurs de ces traductions; je dois être diſpenſé de le repéter.

TRADUCTIONS DES POET. LAT MOD.

Lett. crit. ſur le Parad perdu & reconq l. 1. p. 55. 56.

Biblot. Fr. t. v. chap. 12.

Michel Vérin, fils d'Ugolin, étoit, comme ſon pere, né à Florence, & non dans l'iſle de Majorque ou dans celle de Minorque, comme pluſieurs l'ont écrit. Tous deux étoient Poëtes: mais on n'a rien traduit d'Ugolin. Michel eut pour Maître dans l'art de la Poëſie, Paul

Saſſia de Roncilione à qui il dédia ſes *Diſtiques moraux* que leur utilité jointe à un ſtyle naturel & facile, a rendus célébres. Si l'Auteur a fait quelques fautes contre la quantité, on doit les lui pardonner, dit Voſſius, à cauſe de ſa grande jeuneſſe. Ce qui a fait rechercher ces Diſtiques, c'eſt qu'ils ſont remplis de maximes édifiantes & ſolides. Vérin s'étoit nourri dès l'âge le plus tendre de la lecture des bons livres, & ſes mœurs répondoient aux principes ſolides qu'il y avoit puiſés. Si les Savans ont loüé la beauté de ſon eſprit, quels éloges n'ont-ils pas donnés à la pureté & à l'innocence de ſa vie! Il porta ſi loin ſon amour pour la continence, qu'il préféra la mort au mariage, & le célibat à une plus longue vie que les Médecins lui promettoient s'il vouloit ſe marier. Il paroît qu'il ſouffrit longtems & avec beaucoup de conſtance, la triſte ſituation où ſon refus de ſe rendre à l'avis des Médecins, l'avoit précipité, puiſqu'il dit dans un de ſes Diſtiques qu'il y avoit déja plus de ſix mois qu'il languiſſoit. Il mourut l'an 1487. à l'âge de dix-huit ans, ou âgé d'environ dix-neuf ans, ſelon Pierre Dauphin qui en parle dans une de ſes lettres,

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

D Lir. ſing. hiſt. & litt. t. 4. p. 24. & ſuiv.

Lett. 30. du liv. 2.

Les Diſtiques de Vérin furent imprimés la même année à Florence; & combien d'éditions n'en a-t'on pas fait depuis? Il ſeroit à ſouhaiter que l'on en eût donné du moins une bonne traduction en notre langue pour l'utilité de la jeuneſſe. On ne peut conſeiller aujourd'hui les deux traductions que nous en avons, l'une en vers & en forme de quatrains par Claude Ode de Triors Gentilhomme de Dauphiné, près de Romans, imprimée en 1577. l'autre en proſe donnée en 1614. par Claude Hardy, Pariſien, *avec des annotations & remarques*. Colletet parlant de la premiere dans ſon *Diſcours de la Poëſie morale*, reprend le Gentilhomme Dauphinois de l'épithete de *beaux* qu'il a donné à ſes Quatrains. « Que ce « ſoient des Quatrains, dit-il, j'en demeure d'accord, mais qu'ils ſoient « auſſi beaux que porte leur titre, c'eſt « de quoi je doute fort, & avec raiſon. Après tout, ajoute Colletet, « leur lecture ne ſera pas inutile à ceux « qui voudront après lui tenter ce petit « & curieux travail. »

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Diſc. n. 578 p. 140.

Si Claude Hardy en a tiré quelque utilité pour ſa traduction en proſe des mêmes Diſtiques, il n'a pas beaucoup

enchéri ſur ſon prédéceſſeur. Les vers du ſieur de Triors ſont durs & gothiques, la proſe de Hardy eſt rampante, quelquefois obſcure, & remplie d'expreſſions louches & ſurannées. Ces Traducteurs ſe ſont trompés en faiſant Michel Vérin Eſpagnol, & beaucoup d'autres ont ſuivi cette erreur.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Fauſtus Andrelinus ou Andrelini, contemporain des deux Vérins, & Italien comme eux, mais de Forli dans la Romagne, a fait auſſi des Diſtiques moraux que Joſſe Badius Aſcenſius s'eſt donné la peine de commenter, & dont nous avons deux traductions en vers, l'une par Jean de Paradin, de Louhans ville de Bourgogne dans le Charollois, l'autre par Etienne Privé, Pariſien. Ces Diſtiques, au nombre de deux cents, ſont autant de maximes ou d'avis qui ne ſont pas inutiles pour les mœurs. Le Poëte les adreſſa à Jean Ruzé, Tréſorier général des Finances du Roi Charles VIII. pour le remercier d'une penſion qu'il lui faiſoit toucher chaque année, & qui étoit aſſignée ſur l'Epargne. Auſſi Andrelinus ſe glorifioit-il de ce que ſes vers lui étoient payés par le Roi, comme il le témoigne dans ces premiers Diſtiques, ſelon la traduction de Paradin :

Croiſſez mes vers, ſoyez en plus grand nombre,
Car c'eſt aux frais & ſalaires du Roy ;
Seure richeſſe empêchant tout encombre
Exige vers en copieux arroy.
La légitime & vraye ſonnerie
Vient de la bourſe étant pleine d'argent,
Mais quand elle eſt dégarnie & tarie,
Elle ne rend un tel ſon, ny ſi gent.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. Mod.

Ces ſentimens ne ſont pas fort nobles, & il me ſemble qu'ils aviliſſent un peu la Muſe d'Andrelini qui cependant, dit-on, faiſoit autrefois les délices de Charles VIII. & dont Louis XII. & François I. n'ont pas auſſi dédaigné de s'amuſer. La gloire de ce Poëte, dont les écrits ſont peu lûs depuis longtems, avoit commencé en Italie. Avant l'âge de vingt-deux ans il avoit remporté à Rome même la couronne de laurier. Sa *Livie*, ou ſes vers amoureux, diviſés en quatre livres, furent trouvés ſi beaux par l'Académie Romaine, qu'elle adjugea le prix de l'Elégie Latine à leur Auteur ſur les autres Poëtes ſes concurrens. Ce triomphe flata la vanité du Poëte. Peu content de prendre le nom de *Publius*, à l'exemple de ces Académiciens amateurs outrés de l'antiquité, deſquels Pomponius Lætus étoit le chef, il crut que ſa couronne

Bayl. dict. art. Andrelin note G.

de laurier lui donnoit le droit de se parer du titre de Poëte du Roi & de la Reine, & peut-être s'imagina-t'il même qu'il feroit par-là honneur à Charles VIII. à Louis XII. & à la Reine Anne qui lui firent en France plus d'accueil que de meilleurs Poëtes ne paroissent en avoir reçu. Andrélini étoit venu dans ce Royaume vers 1487. L'Université de Paris le rechercha avec une sorte d'empressement, & le Poëte y enseigna durant vingt années la Rhétorique, la Poësie & la Sphere. Il mourut à Paris en 1518. avant Pâque, c'est-à-dire, en 1519. selon le calcul Romain.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

De ses deux cens Distiques, Paradin n'en a traduit que cent qu'il a mis en forme de Quatrains, & plus paraphrasés que traduits. Je n'ai vu que cette traduction imprimée à Paris en 1546. in-12. avec plusieurs autres Poësies. Guillaume Colletet, & après lui M. Baillet dans le Tome IV. de ses Jugemens des Savans, & M. Bayle dans son Dictionnaire, citent la traduction d'Etienne Privé, imprimée en 1664. & n'en parlent qu'avec mépris. Ils conviennent seulement qu'elle est littérale, ou du moins que Privé a rendu vers

pour vers, *mais d'une maniere fort propre*, dit M. Baillet, *à faire mépriſer l'original*.. TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

J'ai porté le même jugement de la traduction de Jean Paradin, & des autres traductions faites par le même Auteur qui précédent ou qui ſuivent celle des Diſtiques d'Andrélini. Ces Poëtes à qui Paradin a voulu faire parler notre langue, vivoient à peu près dans le même tems qu'Andrélini. Ce ſont, Simon Nanquier, ſurnommé le Coq, ou du Coq, Jean Tixier, Seigneur de Raviſy, connu des Savans ſous le nom de *Raviſius Textor*, & Henri Bebelius.

Il y a lieu de croire que Simon Nanquier étoit Religieux; c'eſt ce que ſemble indiquer la qualité de *Frere* qui lui eſt donnée à la tête de ſes poëſies. Mais de quel Ordre étoit-il? Je n'ai pû le découvrir. La piece de ce Poëte que Paradin a traduite, eſt une deſcription des miſeres de l'homme, & des gémiſſemens ſur ces miſeres. Elle eſt en vers hexametres & pentametres. Nanquier l'adreſſa à trois perſonnes fort connues; Charles de Billy, Abbé de ſaint Faron de Meaux depuis l'an 1494. & enſuite Abbé de ſaint Léonard de Ferrieres en 1517. Robert Gaguin que Nanquier

qualifie seulement de *Docteur en Decret*, c'est-à-dire, en Droit Canon, & qui fut dans la suite Général des Mathurins : enfin Fauste Andrélini, dont je viens de vous parler. Ces dates peuvent servir à fixer à peu près le tems où la piéce de Nanquier a été composée. Elle doit être de la fin du quinziéme siécle. Paradin n'en nomme point l'Auteur dans sa traduction, ce qui fait croire qu'il l'ignoroit. Il dit qu'il avoit fait deux fois cette version, parce que quelqu'un la lui avoit dérobée une fois, & qu'il n'avoit pû la recouvrer. Elle est en vers de dix syllabes.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Jean Tixier étoit de saint Saulge dans le Nivernois, & Seigneur de Ravisy dans la même province, ce qui lui a fait prendre en Latin le nom de *Ravisius Textor*. Il s'aquit beaucoup de réputation dans la profession des belles Lettres qu'il enseigna au Collége de Navarre. Il fut fait Recteur de l'Université de Paris le 15. Décembre 1500. mourut en 1522. & fut inhumé dans la Chapelle du Collége de Navarre, selon M. de Launoy dans l'histoire de ce Collége. Ce que Paradin a traduit de lui est un *Dialogue de la mort & du Pélerin*, qui est en vers hexametres dans

Du Boulay Hist. Univ. Paris. t. 6.

les Dialogues de Tixier, à la page 248. de l'édition de Roterdam 1651. La traduction de Paradin eſt en vers de huit ſyllabes.

La Piece de Henri Bebelius, fils d'un Laboureur de Juſtingen dans la Souabe, eſt le *Propos vulgaire d'un amoureux & de ſa mie.* Cet Auteur qui s'étoit appliqué avec ſoin à l'étude des Langues, à la Juriſprudence, & particulierement à la Poëſie, étoit dès 1497. Profeſſeur à Tubingue où il expliqua les anciens Orateurs & Hiſtoriens. L'Empereur Maximilien I. le couronna Poëte en 1501. Nous ignorons combien il a ſurvécu à cet honneur. Si l'on juge de ſes mœurs par ſes trois livres de contes, il faut dire qu'elles étoient fort licentieuſes.

Paradin fit imprimer ce recueil de traductions ſous le titre de *Micropædie*, & il l'adreſſa par une Epître en proſe à M. Olivier de Hochberg, Protonotaire du Saint Siége, abbé de la Magdelaine de Châteaudun, Prévôt de Neufchâtel, *&c.* Paradin étoit Médecin, & ſelon le Pere Jacob dans ſes illuſtres Ecrivains de Châlons, il fut premier Médecin de François I. Si vous voulez en ſavoir davantage ſur ſon ſu-

jet, vous pouvez consulter son article dans la Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne par feu M. l'Abbé Papillon, & dans le même ouvrage l'article d'Etienne Bernard, fameux Ligueur, qui épousa la fille unique de Jean Paradin.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

M. Baillet n'a point fait mention d'Elio Calentio, Poëte Latin, qui vivoit sur la fin du quinziéme siécle; & j'en suis étonné; il valoit bien ceux que je viens de nommer. Il étoit du Royaume de Naples, & fut Précepteur de Fréderic fils de Ferdinand I. Roi de Naples & de Sicile, qui régna quelque tems lui-même après son neveu Ferdinand II. Ce Poëte usant apparemment du privilege de son art, s'est rendu à lui-même un témoignage fort avantageux. Il nous dit qu'il étoit doux & affable, d'un bon naturel, & qu'il avoit toujours inspiré au Prince Frederic la piété, la clémence & la justice. Il aimoit l'agriculture, & s'en occupoit avec satisfaction. Etant venu en France, il fut témoin de la guerre que Charles, Duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*, *le Guerrier* & *le Téméraire*, fit aux Suisses en 1476. On l'a accusé d'avoir été livré à l'amour des femmes,

y Lil. Sing hiſt. & litt. c. 3. p. 415. & ſuiv.

& d'être tombé par cette raiſon dans l'indigence. On voit bien par ſes écrits qu'il n'étoit pas riche ; mais il n'eſt guéres probable qu'il ait été auſſi pauvre que quelques Auteurs l'ont cru, puiſqu'il conſerva toujours l'eſtime & l'affection du Prince Fréderic. On a de lui des Elégies & diverſes autres pieces en vers, entre autres un poëme plus imité que traduit d'Homere ſur le combat des Rats & des Grenouilles. Ce poëme diviſé en trois livres, & qui eſt eſtimé, a été pluſieurs fois imprimé.

TRADUCTIONS DE POET. LAT. MOD.

J'en ai vu une ancienne traduction fort libre en proſe publiée à Paris en 1534. in-16. ſous ce titre : *Les fantaſtiques batailles des grands Rois Rodilardus & Croucus.* Le Traducteur dans ſon Epître préliminaire où il ſupplie ſes lecteurs de lui être favorable, dit, je ne ſçai ſur quelle autorité, qu'Homere n'ayant pû répondre à une queſtion énigmatique que lui firent des Mariniers, & ayant vu par la ſolution qu'ils lui en donnerent, qu'elle étoit facile à réſoudre, tomba dans une phrénéſie qui dura ſix ans, & qui ne finit que par la mort du Poëte. C'eſt rendre les gens fous à bon marché. Et afin de faire l'hiſtoire plus touchante ou plus merveil-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

leuſe, le Traducteur ajoute qu'Homere ſe tua dans un des accès de ſa folie.

Parlant enſuite du poëme de la Batracomiomachie, & de ſon imitation par *Eliſio Calentio*, il dit que celui-ci *étoit un homme plein de grande érudition & ſçavoir*; & en cela il n'étoit que l'écho de ſon ſiécle. Mais le poëme de Calentius méritoit une traduction plus fidelle & moins barbare. L'Auteur de celle dont je parle, emprunte beaucoup d'Homere & de Calentius, mais il ajoute à l'un & à l'autre. Non-ſeulement il étend leurs penſées, il y mêle auſſi les ſiennes, & y intercale des épiſodes qui ne ſont ni dans le Poëte Grec, ni dans le Poëte Latin. Quand il eſt las de fatiguer ſon lecteur par ſa proſe plus que Gothique, il croit le récréer en s'exprimant en vers. Mais hélas quels vers! Octavien de ſaint Gélais les auroit crus d'un ſiécle antérieur à celui où il vivoit.

L'Auteur dans une Epître Latine qui ſuit cette traduction, ſe nomme Antoine Mileſius: je ne ſçai qui c'eſt. Il nomme de même celui à qui il écrit, & ſe dit ſon parent & ſon ami. Il repete à peu près dans cette Epître tout

ce qu'il avoit déja dit en faveur du poëme & de ſa verſion. On ſent qu'il deſiroit que celle-ci fût bien reçuë, & il eſt plus zélé à la louer qu'il ne l'avoit été à la rendre digne de loüange. S'il a quelque crainte qu'on ne la rejette, ce n'eſt pas à cauſe de ſes énormes défauts ; aveugle ſur eux, il ne les appercevoit pas ; il appréhendoit ſeulement de n'être point accueilli, parce qu'il ne préſentoit qu'une fable. Mais ſe raſſurant auſſi-tôt, il dit avec confiance : *Je ſçay que quand vous l'aurez veu, vous le vouldrez avoir ſans ſoy eslongner de vôtre ſervice. Oultre j'eſpere que d'iceluy en ferez votre chevet, afin qu'il vous refocille l'eſperit & la teſte.* C'eſt-à-dire, qu'il préſentoit un remede plus à craindre que le mal qu'il auroit voulu guérir. Je ne vous dis rien du petit Traité de la nature des Rats, & des fables ou apologues qui terminent ce volume. C'eſt encore l'ouvrage du Traducteur, & c'eſt aſſez pour en donner du dégoût.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Vous trouverez moins de déſagrément dans les traductions de quelques opuſcules de Philippe Beroalde l'ancien, né à Boulogne en Italie le 7. Novembre 1453. & mort dans la même ville le 17. Juillet 1505. âgé de cin-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

quante-deux ans. Ce critique Philologue paroît avoir eu plus d'érudition que de goût. C'étoit un fort médiocre Verſificateur; mais il a quelquefois du naturel, & il y a pluſieurs de ſes écrits qui ne ſont pas mépriſables. Clément Marot, François Habert, d'Iſſoudun en Berri, Richard le Blanc, Calvy de la Fontaine, Gilbert Damalis & Claude de Pontoux, en ont traduit quelques-uns.

Clément Marot & Claude de Pontoux ont mis en vers François ſa Lamentation ſur le Vendredi Saint. C'eſt ce que Marot appelle *les Triſtes vers de Beroalde.* Sa traduction imprimée parmi ſes autres poëſies, eſt en vers de dix ſyllabes. Celle de Claude de Pontoux fait auſſi partie des œuvres de ce Poëte imprimées à Lyon l'an 1579. in-16. Habert & le Blanc ont tourné en vers l'Elégie Latine de Beroalde ſur l'*hiſtoire* ou la fable *de Tancrede Roi de Salerne, contenant les pitoyables amours de Guichard & de la belle Giſmunde.* Beroalde a pris ce ſujet dans Bocace, & y a ajouté ce que ſon imagination a pû lui fournir de tendre & de paſſionné. L'*hiſtoire de Titus & de Giſippus* écrite en proſe, mais poëtiquement par Beroalde,

roalde, eſt encore tirée des cent nouvelles écrites en Italien par Bocace. Beroalde le dit lui-même dans ſa lettre préliminaire à Mino Roſcio, Sénateur de Boulogne, & il ajoute qu'il s'eſt donné la liberté d'y faire des changemens & des additions.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Cette hiſtoire ou plutôt cette fable, eſt celle de deux jeunes gens, Titus & Giſippus, élevés enſemble, inſtruits dans les mêmes ſciences, & qui prennent l'un pour l'autre une amitié ſi forte que rien n'eſt capable de la rompre. L'amour même tâche inutilement de les diviſer, quoique tous les deux aiment la même perſonne. Celui qui ſe voit prêt de perdre l'eſpérance de la poſſéder, parce que cette fille venoit d'être accordée à ſon ami, loin d'entrer dans les ſentimens que le déſeſpoir a coutume d'inſpirer, ſe reproche ſon amour, s'efforce de le vaincre, & en devient malade. Le fiancé chagrin de l'état languiſſant où il voit ſon ami, en cherche la cauſe, la découvre, & lui offre l'objet de ſes vœux. Grand débat entre eux : chacun ſe pique de courage & de généroſité : les ſentimens les plus héroïques s'exhalent au dehors. Le fiancé oblige cependant ſon ami de pren-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

dre en ſecret celle que l'autre feint en public d'accepter pour femme. Le myſtere ſe dévoile : la juſtice civile traduit le coupable à ſon tribunal, & le condamne à mort. L'ami trop complaiſant arrache ſon ami du ſupplice. Tous deux ſe retirent, les nœuds de leur amitié n'en deviennent que plus ſerrés, ils achevent leurs jours enſemble. Beroalde finit par un éloge judicieux d'une véritable amitié.

Habert qui a traduit cette hiſtoire en vers de dix ſyllabes, la raconte d'une maniere fort naïve ; & elle m'a plû encore davantage dans ſa verſion que dans l'original Latin. Habert a uſé de la même liberté dont Beroalde lui avoit donné l'exemple. Celui-ci avoit plus imité que traduit Bocace ; Habert s'eſt permis de même d'ajouter ou de retrancher ce qu'il a jugé à propos. Il a encore traduit une petite piece en vers Latins où Beroalde fait le portrait de l'homme prudent, & qui commence ainſi dans la traduction ;

L'homme prudent au tems d'adverſité
Doibt maintenir une même conſtance
Qu'il garde au cours de ſa félicité.

C'eſt ainſi qu'il rend les deux premiers

vers Latins de l'original. Ces traductions de François Habert ſont partie de diverſes poëſies de ſa compoſition imprimées à Paris en 1551. & préſentées à François de Cleves Duc de Nivernois. TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Calvy de la Fontaine, & Gilbert Damalis, Bourbonnois, ont auſſi fait l'honneur à Beroalde de traduire ſa Déclamation de l'Ivrogne, du Débauché & du Joüeur. C'eſt une eſpece de plaidoyer poëtique écrit en proſe, & que Beroalde adreſſa à Sigiſmond Goſſinger, Chanoine de Breſlaw, qu'il avoit connu en Italie, lorſque Goſſinger étudioit les lettres humaines à Rome. Voici le ſujet de cette *Déclamation* qui a été imprimée auſſi ſous le titre d'*Accuſations mutuelles*, &c. Un pere qui avoit trois enfans, l'un ivrogne, l'autre adonné aux femmes, & le troiſiéme joüeur, déshérite le plus vicieux ſans le déſigner. En conſéquence chacun des trois freres plaide ſa cauſe devant le Magiſtrat. Il n'y a cependant que deux *Déclamations*. L'ivrogne plaide ſeul contre les deux autres, & ceux-ci ſe réuniſſent contre lui.

Des deux traductions de cet écrit, je n'ai vu que celle de Gilbert Dama-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

lis qui la donne comme faite d'a
un ouvrage Italien dont il ne non
point l'Auteur. Le P. Niceron a
cette faute sur le compte de du V
dier; mais s'il avoit vu la traduction
Damalis, il auroit reconnu que le
bliothécaire n'a fait que copier le ti
du Traducteur. Damalis expose en
de mots l'objet de ce petit ouvrag
ou le but que l'Auteur a eu en le co
posant, lorsqu'il dit au commencem
de son Epître à Jacques du Puy, C
pitaine & Châtelain de S. Galmier

Nicer. Mem. t. 35. p. 386.

Ce petit livre en forme de procès
Mis en avant, taxe les trois excès
Qui font des maux au monde innumérabl
Le jeu, le boire, & les actes damnables
De Cupido.

Cette Epître est datée de Montb
lon le onziéme Mai 1558. & ce f
cette même année que l'ouvrage par
à Lyon. Il y a dans cette traduction d
endroits fort naïfs & bien touchés. Ma
la peinture des vices, sur-tout celle
l'incontinence, est trop à découver
Damalis, trop littéral à cet égard, en
ploie souvent des expressions que d
oreilles chastes ne sont point accout

mées à entendre, & que notre langue a bannis depuis longtems lors même qu'elle parle sur de pareils sujets. Ceux qui aiment nos vieux proverbes & nos anciennes manieres de parler triviales, en trouveront un assez grand nombre dans cette traduction. Damalis s'est servi des vers de dix syllabes, excepté dans environ deux pages du second plaidoyer, où, je ne sçai par quelle raison, il emploie les vers de huit syllabes. Je crois que cette traduction étoit l'essai d'un jeune homme. C'est ce que Damalis semble dire lui-même à la fin de son Epître à Jacques du Puy, où il s'exprime ainsi :

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Recevez doncq par ceste humble presente
La version qu'humblement vous presente.
Les mots ne rend par nombre, mais par pois;
Ce me permet le langage Françoys.
Et me suys mis encore à l'adventure
D'y adjouster quelque bonne mesure.
Ma pauvre Muse encore jeune & tendre
Sans vous n'osoit encores entreprendre
De sortir hors, & nager par le monde,
Craignant son flot & sa dangereuse onde.
Mais vous estant son appuy & support,
Pourra venir, Dieu aydant, à bon port.

La traduction du même ouvrage par

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Calvy de la Fontaine, eſt en proſe, & parut en 1556. deux ans avant celle de Damalis qui n'en avoit eu, ſans doute, aucune connoiſſance, puiſque la Fontaine dit expreſſément que l'original étoit en Latin, & l'ouvrage de Philippe de Beroalde. Comme celui-ci ne décide point la conteſtation des trois freres, & que l'on ne voit aucun jugement du procès, il y a apparence que le Traducteur en proſe en fait la matiere de ſes additions, où, pour me ſervir de ſes termes, *il pourſuit & amplifie l'invention Latine de Philippe Beroalde.* Si je puis découvrir cette traduction, je vous en parlerai avec plus de certitude.

CHAPITRE SECOND.

Des Traductions du Mantoüan, de Sannazar & de Palingenius.

LE Mantoüan, Sannazar & Palingenius vous ſont plus connus que les Poëtes dont je viens de vous parler. Leurs noms ſont au moins plus célébres, & le rang que les deux derniers tiennent ſur le Parnaſſe, eſt plus diſtingué,

Baptiſte Spagnolo, vulgairement Baptiſte Mantuan, Carme, né à Mantouë ſous le Pontificat de Nicolas V. l'an 1448. & mort en 1516. ſous celui de Leon X. fut Général de ſon Ordre, & s'attira en ſon tems les éloges de la plupart de ſes compatriotes pour ſes poëſies, qu'on ne lit cependant preſque plus aujourd'hui. Paul Jove dit dans ſes éloges, que ce Religieux étoit bâtard, & il paroît qu'il en étoit bien informé. Ce que Laurent Cuper dans l'Epître dédicatoire qu'il a miſe au-devant de l'édition en quatre volumes in-8°. des œuvres de ſon confrere, & le P. Lucius dans ſa Biblotheque des Ecrivains Carmes, diſent pour s'inſcrire en faux contre le témoignage de Paul Jove, n'eſt pas aſſez fondé pour détruire ce témoignage; & il me ſemble que M. de la Monnoye les réfute ſolidement dans le Ménagiana. Après tout, la naiſſance ne fait rien au génie, & le Mantoüan eût-il été de la plus vile condition, ne s'en ſeroit pas moins acquis de gloire s'il eût auſſi excellé dans la poëſie qu'il a été fécond dans ce genre d'écrire. On l'a cependant comparé à Virgile, quoiqu'aſſurément il n'ait rien de commun avec

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Ménag. t. 1. p. 273. & ſuiv. édit. de 1715.

lui que d'être de Mantouë. Colletet qui lui donne beaucoup de génie, & peut-être plus que le Mantoüan n'en avoit réellement, ne laiſſe pas de convenir » qu'il avoit ſi peu d'art & ſi peu » d'adreſſe, qu'il ne ſeignoit pas d'em» ployer tout ce que la chaleur & l'im» pétuoſité de ſon eſprit dictoient à ſa » plume, haut ou bas; rare ou com» mun, ingénieux ou non; » & il en apporte des exemples.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Diſc. ſur le poëme Buc. n. 6.

M. de Fontenelle, ſi capable de bien juger de la bonté d'un ouvrage d'eſprit, confirmant la penſée de Colletet, dit qu'il n'y a point d'Auteur qui ait fait des bergers ſi ruſtiques, que le Mantoüan. Le berger Fauſtus en faiſant le portrait de ſa maîtreſſe, dit qu'elle avoit un gros viſage bourſouflé & rouge, & que quoiqu'elle fût à peu près borgne, il la trouvoit plus belle que Diane. Ici Joſſe Badius, Commentateur du Poëte, avertit que le Mantoüan n'étoit pas encore Carme quand il compoſa cette Eglogue; & l'avertiſſement n'eſt pas hors de propos; car il ne ſeroit pas édifiant de voir un Religieux du Mont-Carmel épris d'une beauté humaine. Mais le portrait en lui-même n'en eſt pas moins ridicule.

Diſc. ſur la nat. de l'Eglog.

Vaill. Diſc. ſur la poëſie paſtor.

Dans une Eglogue allégorique du même Poëte, le Mantoüan introduit deux Carmes, l'un de l'étroite Obſervance, l'autre mitigé, qui diſputent enſemble ſous la forme de bergers. Le Bembe eſt leur juge, & il eſt obligé de leur faire ôter leurs houlettes de peur qu'ils ne ſe battent. L'allégorie n'eſt pourtant pas mal gardée : mais il y a trop de bizarrerie d'avoir traité en Eglogue la conteſtation de ces Carmes de différente Obſervance. J'aimerois cependant mieux encore, dit M. de Fontenelle, qu'un berger repréſentât un Carme, que de le voir faire l'Epicurien, & de lui entendre dire des impiétés. Or cela n'arrive que trop ſouvent au Mantoüan, quoique ſes bergers ſoient très-groſſiers, & que lui-même fût Religieux. Amintas dans une mauvaiſe humeur où il ſe laiſſe aller contre les loix & contre l'honnêteté, parce qu'il eſt amoureux, dit que l'homme eſt bien fou de s'imaginer qu'il ira dans les cieux après cette vie; & il ajoute, que tout ce qui en arrivera, ſera peut-être qu'il paſſera dans un oiſeau qui volera dans les airs. En vain le Mantoüan, pour excuſer ces blaſphêmes, dit qu'Amintas avoit paſſé preſque toute ſa vie à la campagne;

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

en vain Joſſe Badius tire de là cette belle réflexion, que l'amour fait qu'on doute des choſes de la foi, il eſt certain que de pareilles erreurs qui ne peuvent être aſſez déteſtées de tous ceux qui les connoiſſent, doivent être ignorées des bergers.

En récompenſe le Mantoüan fait quelquefois ſes bergers fort dévots. Vous voyez dans une Eglogue un dénombrement de toutes les fêtes de la Vierge. Dans une autre la ſainte Vierge apparoît à un berger, & lui promet que lorſqu'il aura paſſé ſa vie ſur le Mont-Carmel, elle l'enlevera dans des lieux plus agréables, & lui fera à jamais habiter les cieux avec les Driades & les Hamadriades, nouvelles Saintes que nous ne connoiſſons pas encore dans le Paradis. Ces ridicules étoient ſi aiſés à éviter qu'il faut que le Mantoüan ait eu un goût bien mauvais pour y tomber.

On lui reproche encore de s'être livré à la Satyre & aux invectives, ce qui eſt contre le caractere de l'Eglogue; rien n'étant plus oppoſé à la douceur & à l'innocence de la vie champêtre, dont la poëſie bucolique eſt une imitation. Sa quatriéme Eglogue, par exem-

ple, eſt une ſatyre contre les femmes portée juſqu'à la fureur & à l'indécence. Un amant maltraité auroit eu honte d'un pareil excès. Ce qu'il dit contre les abus des Eccléſiaſtiques, peut être une preuve de la corruption de ſon ſiécle : mais la peinture qu'il en fait n'eſt-elle pas encore trop chargée, & convenoit-elle d'ailleurs dans des Eglogues?

Quant à ſon ſtyle, je dirai après Scaliger, qu'il n'a qu'une moleſſe efféminée, qui eſt une véritable langueur; qu'il n'a ni regle, ni meſure, ni conſiſtance, ni agrémens ; que dans une infinité d'endroits ſa Latinité eſt preſque barbare ; qu'il eſt rempli de pointes ridicules. On a parlé un peu plus avantageuſement de ce qu'il a écrit ſur les Abeilles; mais cet endroit, comme les autres, ne méritoit point cet éloge que M. de Pibrac en fait dans ſon poëme *des Plaiſirs de la vie ruſtique.*

Jadis le Mantoüan d'un accent doucereux,
Sur le Mince chanta de votre Etat heureux
Les Edits & les loix, la force, la juſtice,
De la cire & du miel l'ordinaire exercice,
Et tout ce que l'on peut en votre état vanter :
Il faudroit que le miel qui des ruches diſtille
D'hymette, comme à lui, eût adouci mon ſtyle

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Cette loüange eſt outrée, & M. de Pibrac s'y rabaiſſe trop lui même; il avoit plus de génie que le Mantoüan, & il a montré qu'il étoit plus capable de mieux faire.

Il vous eſt aiſé de juger après ce que je viens de dire, en ſuivant les meilleurs Critiques, ſi le Poëte Carme méritoit qu'on lui dreſſât à Mantouë une ſtatuë de marbre environnée de laurier poëtique, auprès de celle de Virgile; & ſi ſes confreres ont eu raiſon de ſe plaindre qu'on lui faiſoit encore peu d'honneur en le comparant au Prince des Poëtes Latins.

Jugez de même quel pouvoit être le goût de nos vieux Poëtes Traducteurs, qui peu contens de ſe donner bien de la peine de mettre en vers François les Eglogues & pluſieurs autres poëſies du Mantoüan, ont cherché les expreſſions les plus fortes qu'ils ont pû trouver pour loüer ce Poëte & ſes ouvrages. Ces éloges ridiculement vains, dont je ſerois moins ſurpris s'ils étoient partis de quelques confreres du Mantoüan, je les trouve dans Jacques de Mortieres, dans Michel d'Amboiſe, & dans Laurent de la Graviere, les ſeuls Traducteurs du Mantoüan que j'aie pû découvrir.

Jacques de Mortieres étoit de Châlon-ſur-Saone, & Chapelain de la Collégiale de cette ville. C'eſt la qualité qu'il prend lui-même. On lui donne celle de Chanoine dans la Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne, & on le dit mort en 1623. ce qui eſt apparemment une faute d'impreſſion au lieu de 1523. Sa dévotion envers la ſainte Vierge, qu'il a marquée par pluſieurs prieres de ſa compoſition qu'il lui adreſſe en vers François, l'engagea, ſans doute, à traduire de même la premiere *Parthenice* du Mantoüan. C'eſt un poëme diviſé en trois livres, qui contient toute la vie de la ſainte Vierge depuis ſa conception juſqu'à ſa mort, ou ſon *Aſſomption*; le Poëte a entaſſé beaucoup de fables & de réveries, ſans reſpect pour l'Ecriture qui ne détaille que très-peu d'actions de la ſainte Vierge, & pour la tradition qui ne nous en apprend rien de plus.

Jacques de Mortieres adreſſa ſa traduction à Marguerite de France, Ducheſſe d'Alençon & de Berry; il y joignit le texte Latin; & comme ſi l'ouvrage n'étoit pas déja aſſez ennuyeux par lui-même, il le chargea de notes Françoiſes & de réflexions où je n'ai

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

trouvé ni goût, ni solidité. Le grand nombre de figures en bois dont il a prétendu l'orner, ne lui donnent pas plus d'agrément, elles sont très-grossierement faites. Mais elles ne déparent point ni l'impression Gothique de l'ouvrage, ni la versification du Traducteur qui est sans regle, sans génie, sans rimes suivies, abondante en expressions barbares, digne enfin d'un ouvrage enfanté dans les premieres années du seiziéme siécle. Le privilege accordé pour l'imprimer est du quatriéme de Juillet 1522. la huitiéme année du regne de François I. & l'ouvrage parut l'année suivante 1523. in-4°. à Lyon. Jacques de Mortieres a employé les vers de dix syllabes. Il ne joüit pas longtems de l'honneur qu'il espéroit retirer de son travail, s'il est vrai qu'il soit mort la même année.

Je ne vous promets pas plus d'agrément, si vous lisez la traduction que Michel d'Amboise a faite des Eglogues du même Poëte, & d'une partie de son poëme *de la Calamité des tems*. Il seroit difficile de trouver une versification plus barbare pour le tems où cette traduction a paru: car elle vit le jour en 1530. & il y avoit dès-lors quelques

Poëtes de meilleur goût, & qui poſſé-
doient mieux notre Langue. Je conjec-
ture cependant que cet ouvrage étoit
plus ancien de quelques années, & il
paroît que c'étoit un des premiers fruits
de la veine de l'Auteur, puiſque dans
ſon Epître en proſe à Georges de Cré-
quy Seigneur de Riſſay, il prie ſon Mé-
cene d'excuſer les fautes de ſa verſion
& de ſon langage *ſur ſa jeuneſſe*, & ſur
ce qu'il ſe trouvoit embarraſſé dans le
tumulte d'une Cour orageuſe.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Outre cette Epître en proſe dans la-
quelle Michel témoigne ſa reconnoiſ-
ſance à M. de Créquy des bienfaits
qu'il en avoit reçus, notre Poëte Tra-
ducteur en adreſſe une autre en vers de
dix ſyllabes, ſemblables à ceux de ſa
traduction, à Robert de la Marck,
Maréchal de France. Cette ſeconde
Epître eſt fort longue. C'eſt un pané-
girique en forme de ce Général. Le
Poëte le louë ſur ſes exploits militaires,
& ſur les commiſſions importantes qui lui
avoient été confiées. Ce n'eſt pas aſſez :
il en fait un Savant du premier ordre :
c'eſt un grand Orateur, un Poëte diſ-
tingué, un habile Géometre. Mais ce
n'étoit pas ſeulement pour rendre hom-
mage à ces qualités ſupérieures que Mi-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

chel adreſſoit cette Epître à M. de la Marck, il avoit un autre motif aſſez commun aux Poëtes, celui d'obtenir une protection qui pût lui être utile.

A celle fin, qu'ainſi comme propoſe,
Je puiſſe un jour deſſous tes étendards
Marcher au nombre de tes humbles ſoudards . . .
Si tu t'enquiers de cil qui par ſte voie
C'eſtuy eſcript aſſez facheulx t'envoye,
Veoir tu le peulx; ailleurs ne le demande;
Litz s'il te plaiſt, Monſieur je te le mande;
C'eſt ung qu'on nomme en quelque part qu'il voyſe,
Michel par nom, & par ſurnom d'Amboyſe,
Ou autrement l'Eſclave fortuné,
A mal avoir toujours prédeſtiné,
Lequel ſupplie au puiſſant Plaſmateur,
Qui ſoit de toi & des tiens Salvateur,
Après qu'auras, en ſanté forte & bonne,
Veſcu les ans de l'antique Titonne.

Si M. de la Marck avoit autant d'eſprit, de goût & de lecture que Michel lui en ſuppoſe, ce Seigneur dût trouver que la traduction que le Poëte lui envoyoit étoit trop paraphraſée, qu'elle ne rendoit pas toujours avec fidélité le ſens de l'original; que Michel auroit peut-être mieux fait de ne traduire que quelques-unes des dix Eglogues du Mantoüan, & de laiſſer du moins cel-

les où l'on trouve répanduës des maximes dangereuſes, trop de licence dans les peintures, trop d'aigreur dans la ſatyre. Le texte Latin eſt à côté de la traduction, & le tout eſt chargé de figures en bois qui ne montrent pas certainement l'habileté du Graveur. J'ai remarqué que la premiere figure repréſente Michel d'Amboiſe lui-même, en robbe longue & en bonnet plat en forme de calotte; la tête un peu panchée & appuyée ſur la main droite, on le voit réver à ſes mauvais vers.

La Complainte de vertu tirée & traduite du poëme du Mantoüan *de la Calamité des tems*, parut deux ans après la traduction des dix Eglogues du même, en 1532. à Paris, à la ſuite des *cent Epigrammes* de Michel & de la piéce intitulée, *la Viſion advenuë à l'Eſclave fortunée*. C'eſt dans cette derniere piéce que l'on apprend que Michel étoit fils naturel de George d'Amboiſe, ſecond du nom, Seigneur de Chaumont, ſucceſſivement Grand-Maître, Maréchal & Amiral de France, *&c.* ce qui paroît avoir été ignoré de ceux qui ont dreſſé des Généalogies de la Maiſon d'Amboiſe. On y lit auſſi pluſieurs autres particularités de la vie de Michel

dont je vous inſtruirai ailleurs. Dans la *Complainte*, la vertu fait elle-même ſon propre éloge ; elle raconte ce qu'elle eſt, ce qu'elle a fait, & ſe plaint du peu de reconnoiſſance des hommes. Le Poëte y a enchâſſé l'éloge de pluſieurs de nos Rois, comme de Charles VIII. & de Louis XII. & celui du Cardinal d'Amboiſe. Ces éloges doivent être ſinceres, puiſque c'eſt la vertu qui les donne; mais malheureuſement ils paſſent par la bouche d'un Poëte.

Laurent de la Graviere, qui étoit attaché en qualité de Secrétaire à M. le Vicomte de Joyeuſe, Baron d'Arques, *&c.* montra un peu plus de circonſpection que Michel d'Amboiſe. Des dix Eglogues du Mantoüan, il n'a oſé en traduire que cinq, les quatre premieres & la ſixiéme. La cinquiéme lui parut trop peu reſpectueuſe pour les Princes : il ne crut pas qu'il lui fût permis de contribuer à affoiblir le reſpect & la ſoumiſſion qu'on leur doit, en faiſant entendre à tout le monde des maximes & des déclamations qui lui paroiſſoient contraires aux devoirs des ſujets envers ceux qui les gouvernent. La matiere des quatre dernieres ne lui plaiſoit pas davantage : il la croyoit trop

importante, trop élevée; je ne vois pas bien par quelle raiſon; & il craignoit de l'affoiblir en la faiſant paſſer dans une autre langue: *elle doit être*, dit-il, *épluchée d'autre eſprit que le mien.* S'il a traduit la quatriéme Eglogue, il proteſte que c'eſt malgré lui; *il n'avoit pû*, ſi on l'en croit, *déſobéïr à certaines perſones de marque qui avoient autorité ſur lui*, & qui l'avoient preſſé de faire cette traduction. Il en demande ſérieuſement pardon aux Dames, que le Poëte maltraite extrémement dans cette Eglogue ſatyrique, & il témoigne qu'il ſeroit fort affligé ſi ſa complaiſance pouvoit en irriter quelqu'une contre lui. La crainte de ce mal qui n'étoit apparemment qu'imaginaire, valut même aux Dames de ſon tems une eſpece de panégirique qui dût les flatter. La Graviere trouva que les portraits du Poëte Latin ne reſſembloient à aucune de celles qui vivoient alors; qu'aucune n'avoit les vices que le Mantoüan reproche à ce ſexe, & que du tems même de ce Poëte il n'y avoit que le très-petit nombre qui pût ſe reconnoître dans ſes peintures.

La traduction de la premiere de ces Eglogues avoit déja paru, je ne ſçai en

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

quelle année, avec quelques autres poëſies du Traducteur. Mais ces productions étoient ſi imparfaites, l'édition d'ailleurs en étoit ſi mauvaiſe, que l'Auteur rougit d'y voir ſon nom. C'eſt ce qui engagea ſes amis à lui conſeiller de continuer ſa verſion, & de publier lui-même tout ce qu'il jugeroit à propos d'en donner. Sa docilité à valu l'édition dont il s'agit, elle eſt de l'an 1558. à Lyon. Les vers ſont de dix ſyllabes, & ont tous les défauts de ceux de Jacques de Mortieres & de Michel d'Amboiſe. L'Epître au Vicomte de Joyeuſe eſt datée de *Couiſan*, maiſon de ce Seigneur, le cinq Février 1558.

Vous ne ſerez pas ſurpris de trouver encore plus de défauts dans la traduction que *Maître Albin des Avenelles*, Chanoine de Soiſſons, donna de quelques maximes du Mantoüan contre l'amour profane. Cette traduction eſt plus ancienne que les trois dont je viens de vous parler. J'en ignore néanmoins la date; elle n'eſt point dans l'exemplaire que j'ai vu. Mais tout y annonce ſon ancienneté, le langage & l'impreſſion. Cette vieille traduction eſt encore en vers de dix ſyllabes: car c'étoit le goût de ce tems-là. Vous la trouverez à la

suite *du Remede d'amour composé par Æneas Sylvius ; autrement dit Pape Pie second, translaté de Latin en François*, par le même des Avenelles. C'eſt un petit in-4°. de douze feuillets, d'impreſſion Gothique, avec le texte d'Æneas Sylvius, & celui du Mantuan à la marge. Ce qui eſt du Mantuan, commence à la page ſeptiéme, mais ne fait qu'un tout continué avec l'écrit de Pie ſecond. On ne s'apperçoit du changement que par ce que le Traducteur a mis en marge, *Mantuanus*, & que la proſe du Pape laiſſe là la place aux vers du Poëte.

Quittons à notre tour ce Verſificateur inſipide & ſes mauvais Traducteurs, pour converſer plus agréablement avec le célébre Jacques Sannazar, autrement connu ſous ſon nom ſavant d'Attio Sincero. Cet Ecrivain qui fut le Cenſeur ſévere des ouvrages de ſon tems, eſt un Poëte avoüé des Muſes. S'il a des défauts, dont perſonne ne diſconvient, il a auſſi de grandes beautés que tout le monde avouë. On ſait peu de choſe de ſa vie. Ceux qui en ont écrit le plus exactement, nous apprennent ſeulement qu'il naquit l'an 1458. de parens aſſez illuſtres, & même riches, mais dont la fortune avoit

été considérablement diminuée par les guerres qui affligerent si longtems le Royaume de Naples. On voit dans la prose septiéme de son Arcadie le détail des biens que sa famille avoit possédés. L'injustice qui les lui avoit enlevés paroît avoir fait la matiere de la sixiéme Eglogue du même ouvrage. Dès sa plus tendre enfance il fit à Naples des progrès considérables dans les Lettres.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD. Pecquet, préf. de la trad. de l'Arcad.

M. le Duchat raconte autrement la naissance & la premiere éducation de Sannazar. Selon lui, ce Poëte étoit Ethiopien de naissance. Dans sa jeunesse il fut fait esclave, & vendu à un Napolitain, homme savant & poli, nommé *Sannazar*, qui l'affranchit & lui donna son nom. M. le Duchat cite sur cela *Alexander ab Alexandro*, Livre second, chapitre premier de ses *Jours géniaux* : voilà son garant; mais Alexandre ne dit point ce qu'on lui fait dire. Le Sannazar dont il parle, étoit un jeune homme qui avoit été esclave du Poëte, que celui-ci avoit fait instruire dans les Lettres, lui trouvant de l'esprit & une grande facilité, qu'il avoit ensuite affranchi, & à qui il avoit donné son nom. Jean-Antoine Vulpi qui a écrit assez au long & avec exactitude

Ducatiana, part. 2. pag. 358. 359.

la vie du Poëte, dit à peu près la même choſe. Sannazar mourut l'an 1530. puiſque le Bembe dans une lettre du ſeiziéme Juin de cette année, remercie Veronica Gambara de deux ſonnets qu'elle lui avoit envoyés ſur cette mort. Il fut enterré dans une Egliſe voiſine du lieu où le Poëte Virgile a été inhumé, & on lui érigea un ſuperbe Mauſolée qui eſt l'ouvrage de Jean-Ange Montorſoli, Religieux Servite, Florentin. La proximité de ſon tombeau & de celui de Virgile a donné lieu à ces vers de M. de la Monnoie imités des deux vers Latins que le Bembe a faits pour ſervir d'Epitaphe à Sannazar.

TRADITIONS POET. MOD.

Cy git, dont l'eſprit fut ſi beau,
Sannazar, ce Poëte habile,
Qui par ſes vers divins approche de Virgile,
Plus encor que par ſon tombeau.

Ménag. t. p. 225.

On ne pouvoit mieux loüer Sannazar, & avec plus de vérité. On reconnoît en effet dans tous les écrits de ce Poëte un homme d'une grande lecture, fort inſtruit ſurtout de l'ancienne Mythologie, & qui ſçait en faire d'heureuſes applications. De tous ceux qui nous ont donné des paſtorales depuis Virgile, il n'y a que lui, ſelon Scaliger, qui

mérite d'être lû. Et il eſt vrai que ſon ſtyle eſt naturel & très-pur. Mais peut-on donner à ſes poëſies le nom d'Eglogues? Ce mot, dans l'acception commune, ſe prend pour un poëme bucolique ou paſtoral, c'eſt-à-dire, un poëme qui imite la vie champêtre. Sannazar au contraire s'eſt hazardé à tranſporter des bois & des prairies, la ſcene des paſtorales, & de la placer ſur le rivage aride de l'Océan. Il introduit des veaux marins au lieu de moutons & d'agneaux. Chez lui les Alcyons remplacent les Roſſignols & les Linottes. Un panier d'huitres préſenté à une maîtreſſe, y fait l'office d'un bouquet de fleurs. Quelque agrément qu'on puiſſe trouver dans ſon ſtyle & dans ſes penſées, on ne peut lui pardonner ſon hardieſſe fantaſque de changer les décorations les plus charmantes contre des objets propres à inſpirer la mélancholie, & même la frayeur. Liſez ce que dit ſur cela M. de Fontenelle dans ſon *Diſcours ſur la nature de l'Eglogue*, le nombre XIII. du *Diſcours critique ſur la Poëſie paſtorale*, que M. Vaillant a mis au-devant de ſa traduction en proſe des Eglogues de Virgile, & l'article de Sannazar dans le tome quatriéme des

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Ment. mod diſc. 27.

Jugemens

Jugemens des Savans de M. Baillet. Comme je ne connois point de traduction Françoiſe des Eglogues Latines de Sannazar, je ne dois point vous arrêter plus longtems ſur ce ſujet. TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Les ſeules poëſies Latines de ce célébre Ecrivain que l'on ait traduites en notre langue, ſont quelques Epigrammes, ſa Lamentation ſur la mort de Jeſus-Chriſt, & ſon poëme de l'enfantement de la ſainte Vierge. Scévole de Sainte Marthe a mis en vers François une Epigramme de Sannazar, & cette traduction ſe trouve dans *les premieres Oeuvres* de l'Auteur, *qui contiennent ſes imitations & traductions recueillies de divers Poëtes Grecs & Latins*, le tout diviſé en cinq livres, & imprimé à Paris en 1571. in-8°. Je vous ai déja cité pluſieurs fois ce recueil, de même que celui des œuvres de Meſſieurs de Sainte Marthe où le premier eſt renfermé.

Dans le ſecond tome du Ménagiana vous trouverez la traduction que Mr. de la Monnoie a faite en quatre vers de huit ſyllabes du Diſtique ſatyrique que Sannazar fit ſur la mort du Pape Leon X. & dans le quatriéme volume du même recueil une imitation faite par le même de l'Epigramme 44. du pre- Ménag. t. 2. p. 385. t. 4. p. 121.

mier livre. Cette Epigramme eſt en quatre vers dans le Poëte Latin; l'imitation de M. de la Monnoie eſt en onze vers de dix ſyllabes.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

La *Lamentation adreſſée aux hommes ſur la mort de Jeſus-Chriſt*, qui a au moins cent dix vers dans Sannazar, a été traduite librement en fort mauvais vers François par Guy le Fevre de la Boderie; & cette traduction adreſſée à M. de Saint Germain, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, fait partie des *Hymnes Eccléſiaſtiques ſelon le cours de l'année, avec autres Cantiques ſpirituels*, par M. de la Boderie, dont j'ai vu deux éditions faites à Paris, l'une en 1578. & la ſeconde en 1581. J'ai lieu de croire que l'on trouve d'autres traductions ou imitations du même Poëte parmi les œuvres de nos Poëtes François; mais pour les connoître, il faudroit parcourir ces œuvres, & c'eſt un travail que je réſerve à un autre tems.

Ces Epigrammes & autres petites pieces de Sannazar l'amuſoient ſans lui coûter beaucoup de tems. Mais ſon poëme de l'enfantement de la ſainte Vierge lui demanda une occupation ſérieuſe & longue. Théophile Folengi,

Poëte Macaronique, avoit déja fait un poëme Italien ſur l'humanité de Jeſus-Chriſt, & l'on dit que ce fut la lecture de ce poëme qui fit naître à Sannazar le deſſein de ſa *Chriſtéide*; car c'eſt ſous ce titre qu'il fit d'abord paroître ſon ouvrage : & ce ne fut qu'après l'avoir augmenté & perfectionné, qu'il l'intitula *de Partu Virginis*, titre qu'il faut bien ſe garder de croire qu'il ait emprunté de Folengi, étant très-faux que celui-ci, comme pluſieurs l'ont dit, ait jamais fait en vers Latins un poëme ſur le même ſujet, & avec le même titre.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Notes de la Monn. ſur l'art. Folengi dans le t. 4. des Jug. des Sav. de M. Baillet.

L'on eſt mieux fondé à dire que des vûës d'ambition & de fortune, dont les malheurs de la famille de Sannazar n'avoient point éteint les mouvemens dans ſon cœur, l'animerent durant la compoſition de ce poëme & ſoutinrent le courage dont il avoit beſoin pour exécuter une pareille entrepriſe. Il eſpéroit, dit-on, que Clément VII. le récompenſeroit de la pourpre Romaine. Mais ce Pape ne ſuivit point les exemples que ſon prédéceſſeur lui avoit laiſſés en ce genre. Sannazar travailla vingt ans à ſon poëme ; & quelques Critiques ont dit qu'il l'avoit uſé & affoi-

bli en voulant le polir de plus en plus. Il eſt diviſé en trois livres, & Jules Scaliger y trouve toutes les parties qui ſont eſſentielles à la poëſie, pour en faire un beau corps, comme ſont les nerfs, la juſte proportion, l'air naturel & la beauté. Ce Critique ajoute que Sannazar a la veine très-pure, & qu'elle coule avec beaucoup d'égalité. D'autres y reconnoiſſent auſſi une grande netteté, & beaucoup de clarté jointe à une fort belle invention.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Malgré toutes ces loüanges que les Ecrivains d'Italie lui ont données avec encore plus de profuſion que quelques Critiques François qui y ont fait remarquer de grands défauts, c'eſt avec raiſon que l'on a condamné dans ce poëme le mélange monſtrueux que l'on y voit des fables du Paganiſme avec les myſteres de notre Religion. Celle-ci eſt ſi grave que la fiction la plus ſage prend auprès d'elle un air de fable qui ne peut s'allier avec la vérité. On ſe rebute d'entendre dans le poëme de Sannazar, les merveilles ſaintes dans la bouche de Protée, le Catalogue des Néréïdes qui environnent Jeſus-Chriſt lorſqu'il marche ſur les eaux; & l'on mépriſe les hommages que lui rend Neptune, lorſ-

Rac. préf. du poëme de la Relig.

qu'à ſon aſpect il baiſſe ſon Trident. Si le Pape Leon X. dans un bref honorable qu'il adreſſa à Sannazar au ſujet de ſon poëme, remercie la Providence, qui a permis que l'Egliſe trouvât un ſi grand défenſeur dans un tems où elle étoit attaqué par tant d'ennemis, ce n'eſt pas qu'un Pape ſi éclairé pût approuver l'abus que le Poëte avoit fait des ornemens de la fable, ni penſer que le Jourdain, parlant de Jeſus-Chriſt à ſes Nymphes, pût convertir les Hérétiques & les incrédules; mais les loüanges de Leon X. & ſes actions de graces venoient de ce qu'on a toujours ſenti combien il étoit loüable à un Poëte de conſacrer ſon travail à des ſujets utiles, & ſurtout à la gloire de la Religion.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Nous ne connoiſſons qu'une traduction Françoiſe du poëme de Sannazar, encore n'a-t'elle pas pour pere un Ecrivain de grande réputation: elle eſt de Guillaume Colletet, Pariſien, Avocat au Parlement & au Conſeil, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe. Les traductions en proſe de ce ſecond Ecrivain ne ſont plus recherchées, & même depuis longtems. On les trouve froides & languiſſantes; on y apperçoit un ſtyle

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

trop rampant, qui manque quelquefois de netteté, & toujours de précision. Ces défauts ſont ceux de ſa traduction du poëme de Sannazar, quoique très-vantée par quelques amis de Colletet. Cette verſion fut imprimée à Paris en 1634 in-12. & je ne crois pas que l'on en ait fait d'autre édition. Colletet la dédia à Madame de Combalet pour avoir occaſion de faire l'éloge de cette Dame, & celui du Cardinal de Richelieu dont il avoit l'honneur d'être protégé.

Marcel Palingene, Poëte célébre de la Stellada dans le territoire de Ferrare, a mérité le même reproche que Sannazar, d'avoir fait dans ſon poëme intitulé *le Zodiaque de la vie humaine*, un monſtrueux aſſemblage du ſacré & du profane, & d'avoir aſſocié le ſouverain Etre avec les Divinités du Paganiſme. On dit que le vrai nom de ce Poëte, qui vivoit en 1531. étoit *Pier Angelo Manzolli* dont Marcello Palingenio n'eſt que l'anagramme. C'eſt une découverte que l'on doit à M. Facciolati, Savant de Padouë, qui en a fait part dans une lettre écrite en 1725. à M. Heumann connu par pluſieurs ouvrages remplis d'érudition. Mais M.

Facciolati ne nous apprend rien de la vie de Palingene, & tous ceux qui ont parlé de ce Poëte, ſont fort ſtériles ſur ce qui regarde ſa perſonne. Scévole de Sainte Marthe dit qu'il étoit Médecin d'Hercule d'Eſt II. Duc de Ferrare. Mais il n'en donne point de preuves. Par l'Epître dédicatoire du poëme, il paroît que Palingene ne connoiſſoit point le Duc de Ferrare; qu'il en étoit peu connu, & qu'il avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie dans ſa patrie, occupé à la compoſition de ſon poëme, & peu favoriſé des biens de la fortune. Il parle même fort mal des Médecins en pluſieurs endroits, quoiqu'il paroiſſe eſtimer beaucoup la Médecine.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. Préf. de la trad. du Zod. par la Monnerie, ſur la fin.

D'autres ont dit que Palingene étoit Prêtre, & Prêtre plein de Religion, mais Critique ſévere, qui n'épargnoit ni les Eccléſiaſtiques, ni les Moines de ſon tems. Cette qualité de Prêtre eſt encore fort difficile à prouver, n'étant fondée ſur aucun monument qui ſoit autentique. Pour la ſévérité de ſa critique, elle eſt certaine; ſon poëme en offre des preuves ſenſibles preſque à chaque page. Il y répand l'amertume de la ſatyre ſur preſque toutes les conditions; & ce qui eſt encore plus con-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

damnable, c'eſt la licence qu'il s'eſt donnée de faire valoir les objections de ceux qui n'ont point de religion, de faire des deſcriptions trop flateuſes de la vie des Epicuriens, & d'avancer des opinions qui peuvent favoriſer le Paganiſme, & qu'il ſemble ſoutenir avec beaucoup de zéle.

Je ſçai que dans d'autres endroits il parle de Dieu & de ſes attributs d'une maniere qui répond à l'idée qu'en doivent avoir les Chrétiens les plus éclairés, & qu'il s'applique à prouver combien la félicité que procure la vertu eſt au-deſſus de celle que les Epicuriens attachent au plaiſir des ſens. Je n'ignore pas que s'il a eu des Cenſeurs, il a trouvé auſſi des Apologiſtes. Mais ne réſulteroit-il pas de tout ce qu'on a dit pour & contre lui, que ſon poëme, ſelon la remarque du Journal des Savans, ne fourniroit qu'un mélange monſtrueux de Chriſtianiſme & de Paganiſme, qui étant joints à des raiſonnemens tirés de l'ancienne Philoſophie, ne préſentent à l'eſprit des Lecteurs que des objets confus, & que ce n'a pû être que la verſification & des préceptes de morale qui ont attiré à ce poëme les éloges qu'en ont fait plu-

Journ. des Savans, Juin 1732.

sieurs-Savans. On y blâme encore ces traits trop piquans contre l'autorité des Papes & la vie des Moines, qui susciterent à l'Auteur des ennemis qui troublerent, dit-on, ses cendres après sa mort. On trouve au moins dans plusieurs Ecrivains que le cadavre du Poëte fut exhumé & brûlé, quoique dans son Epître dédicatoire il eût soumis ses vers à l'autorité de l'Eglise.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Dans le seiziéme siécle Scévole de Sainte Marthe traduisit ou imita en vers François plusieurs morceaux des douze livres du Zodiaque de la vie humaine ; & Colletet dans son discours de la poësie morale, appelle ces *essais* des *échantillons prétieux*. On les trouve dans les premieres œuvres du Traducteur imprimées en 1571. in-8°. Sainte Marthe vouloit par ces *essais* tenter le goût du public, résolu, s'ils étoient bien reçus, d'entreprendre sur le même plan une traduction libre du poëme entier. Apparemment qu'il reconnut que cet ouvrage ne seroit pas reçu favorablement, puisqu'il ne paroît pas qu'il ait continué d'y travailler. Cependant Colletet nous apprend que ces échantillons arrêterent la plume de Jean Avril, Angevin, Prieur de Corzé,

Coller. p. 93. & suiv.

TRADUCTIONS DES POET. LAT MOD.

qui avoit traduit en vers François les deux premiers livres de Palingene, mais qui n'osa en hazarder la publication lorsqu'il eût vu les essais de Sainte Marthe. Il n'étoit pas néanmoins si difficile de faire mieux que cet Auteur, quoi qu'en dise Pierre Tamisier dans ces vers singuliers faits à la loüange du du poëme de Palingene, & des imitations de Sainte Marthe.

De Dieu, du Ciel, des mœurs, de vertu, de nature,
L'honneur, le cours, la loi, le chemin, le secret,
Reluit, se voit, s'apprend, se découvre, est extrait,
En ce beau Zodiaque digne de la lecture.
Palingene échauffé d'une ardeur sainte & pure,
Premier en vers Latins en dressa le portrait;
Et sainte Marthe après suivant le même trait,
L'a voulu embellir de Françoise peinture;
L'Athée, l'Astronome, & l'homme dépravé,
Le pervers, l'Epicure, y peut voir engravé
Sa faute, son abus, son mal, vice & folie:
Qui fait que Palingene & sainte Marthe Autheurs,
Tant qu'il sera parlé de Dieu, du Ciel, des mœurs,
De vertu & nature, auront loüange & vie.

M. de la Monnerie qui a traduit depuis quelques années le même poëme de Palingene en prose, assure, & les Auteurs du Journal des Savans l'ont répété après lui, que depuis Scévole

de Sainte Marthe on ne connoît personne qui ait entrepris d'imiter en vers *le Zodiaque de la vie humaine*, ou de le traduire en prose. Il est pourtant vrai qu'il en parut en 1619. in-8°. à Paris une imitation en vers François par M. de Riviere, *Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Rennes* : & Colletet en parle dans son discours de la poësie morale où il se rétracte des louanges qu'il avoit données à cette imitation. « Quoiqu'il semble, dit-il, qu'en ma « jeunesse j'aye fort estimé cet ouvra- « ge, comme on le peut voir par plu- « sieurs vers de ma façon qui paroissent « au frontispice ; si est-ce qu'ayant ac- « quis avec l'âge & avec le travail un « peu plus d'expérience de notre art, « j'avouë ingénument que je fais ici bien « plus d'état de la noble intention que « l'Auteur eut de bien faire, que de « l'exécution d'un si hardi & si pénible « dessein. »

TRADUCTIONS DE POET. LA MOD.

Colletet pouvoit néanmoins se vanter d'avoir approuvé cet ouvrage en assez bonne compagnie. Il n'est pas en effet le seul dont on voye les vers au commencement & à la fin du livre. La plupart des Poëtes Latins & François de ce tems-là semblerent s'être ligués pour

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

accabler l'Auteur & ſon livre de leurs éloges. L'ouvrage a pour titre, *le Zodiaque poëtique*, ou *la Philoſophie de la vie humaine*. M. de Riviere l'appelle ſon livre, comme s'il étoit de ſon invention. Mais il s'explique dans ſon avis au lecteur, *où il veut bien que l'on ſçache*, » qu'il l'a compoſé ſur le patron du Zo» diaque de Marcelle Palingene grant » Poëte & Philoſophe Latin, docte, » ſublime, & ſententieux plus que ne » fut oncques aucun Poëte Grec, La» tin, ni François, ſans faire tort à » perſonne. Il confeſſe qu'il en a pris » librement toute la philoſophie, hor» mis ce qui eſt erroné & injurieux . . . » qu'il en a trié les pierres précieuſes, » & qu'il les a miſes & enchâſſées en » notre poëſie. »

Il s'eſt donné une autre liberté, c'eſt d'ajouter beaucoup au poëme de Palingene, pour réfuter les opinions de Chriſtophe Gamon qui dans ſa *Semaine de la création du Monde*, en vers, imprimée en 1609. & qui eſt une critique, ſouvent fort aigre, de la *Semaine* de Salluſte du Bartas; » avoit remis ſus quelques vieilles » erreurs des anciens, ſoutenant opi» niâtrement qu'il n'y a autres cieux, » ne firmament que l'air, & n'être

qu'une même choſe : que les cieux « ſont immobiles, & que les aſtres vo- « guent parmi les airs ſans être fixes. » C'eſt principalement dans le onziéme & dans le douziéme livre que M. de Riviere entreprend de réfuter Chriſtophe de Gamon. Il l'attaque à armes égales, comme il le dit, c'eſt-à dire en vers : *Car*, ajoute-t'il, *de combattre les opinions d'un Poëte en proſe, le combat ne ſeroit ni égal, ni raiſonnable.*

La poëſie de M. de Riviere n'eſt pas même une proſe ſupportable. On rencontre pluſieurs fois dans une même page des expreſſions forgées, obſcures, ſurannées. Cet Ecrivain viole partout les regles les plus indiſpenſables de notre verſification. Mais l'on voit par pluſieurs de ſes notes marginales qu'il étoit bon François, & très-attaché aux maximes de la morale la plus exacte. Il montre ailleurs un grand éloignement pour les fables, & une juſte averſion des poëſies licentieuſes. Il étoit de Paris, puiſqu'il appelle cette ville *ſa patrie*, dans ſon Epître dédicatoire à Charles de Coſſé, Comte de Briſſac, Maréchal de France, qu'il loue principalement d'avoir remis en 1594. la ville de Paris entre les mains de Henri

IV. Il mourut ſubitement dans la même ville le cinquiéme de Novembre de l'an 1618. âgé de cinquante-ſept ans, comme on l'apprend de ſon épitaphe compoſée en vers Latins par René-Michel de la Rochemaillet qui étoit fils de ſa ſœur. Ainſi il n'eut pas la ſatisfaction de voir paroître ſon ouvrage qui ne fut imprimé que l'année ſuivante. J'ai oublié de vous faire remarquer qu'il étoit en vers héroïques.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

M. de la Monnerie n'a pas reçû tant d'éloges que M. de Riviere de ſa traduction en proſe du même poëme imprimée à la Haye en 1731. Mais cette traduction a été plus luë, & mérite plus de l'être. Si elle ne met point en état ceux qui ignorent le Latin de juger par eux-mêmes du ſtyle & de la verſification de Palingene, elle leur procure la facilité de juger au moins du fond de ſon ouvrage. C'eſt la ſeule traduction de ce poëme que l'on puiſſe lire avec quelque ſatisfaction. Elle a été faite ſur l'édition de Roterdam de 1722. qui paſſe pour la plus correcte, & qui eſt auſſi la plus belle. M. de la Monnerie a mis des argumens à la tête de chaque livre, & ils paroiſſent faits avec ſoin. Ces argumens ne ſont point inu-

tiles pour réunir en quelque ſorte les idées d'un Auteur qui ne paroît pas toujours ſe ſuivre, qui au contraire s'abandonne à bien des écarts, & qui dans le deſſein de ne rien omettre lorſqu'il entreprend de traiter un ſujet, touche tout ce qui peut le concerner de loin comme de près.

La préface qui précede cette traduction, & que l'on veut faire paſſer pour être d'une autre plume que celle du Traducteur, eſt une apologie continuelle des ſentimens répandus dans le poëme de Palingene. L'Auteur, quel qu'il ſoit, s'y attache principalement à loüer le Poëte ſur ce qui l'a fait le plus cenſurer. Il lui fait même un mérite de l'exceſſive vivacité avec laquelle il a attaqué ce que notre Auteur appelle les ſuperſtitions du tems où le Poëte vivoit. Mais il n'a pas voulu faire attention que s'il eſt toujours loüable de condamner la ſuperſtition, & d'empêcher les autres de la prendre pour la vérité, il eſt au moins dangereux de parler de cette matiere avec un ton de Satyrique, & que pour détruire des abus il faut des raiſons & non des déclamations aigres & emportées; excès dans lequel tombe plus d'une fois Pa-

lingenius, & dont celui où l'Auteur de la préface s'abandonne lui-même, ne ſera nullement capable de le juſtifier.

Je vous ai fait remarquer plus haut qu'il n'étoit pas du moins ſi facile d'excuſer Palingene d'avoir rapporté les argumens des libertins contre la Religion dans toute leur force, & de n'y avoir répondu qu'*avec beaucoup de foibleſſe*. M. de la Monnerie, ou l'Auteur de la préface en convient. Cependant il ne veut pas que le Poëte ſoit coupable même en ce point. Mais admirez de quelle maniere il l'excuſe. C'eſt en diſant, premierement que chacun n'a pas un même degré de lumiere, & que Palingene peut n'avoir pas ſenti quels coups portoient les argumens qu'il employoit, ou croire qu'il les avoit ſuffiſamment refutés. En ſecond lieu, qu'il a pû ſentir toute la force de ces argumens, & ne point trouver en lui des raiſons également fortes à oppoſer. Troiſiémement, que la bonne foi ne lui permit pas de diſſimuler les objections des uns, & que *ſa piété* lui mit en main *toutes* les réponſes qu'il pût oppoſer. Mais a-t'il employé *toutes* celles qu'il devoit oppoſer? Et s'il ne l'a pas fait, eſt-ce ignorance ou malignité? Dans

ces deux cas Palingene eſt criminel, & ne peut être excuſé que par des gens qui ne ſeroient pas eux-mêmes fâchés que la Religion fût ſans défenſes, & que le libertin pût en triompher.

Notre Auteur apporte une quatriéme raiſon qui jugée à la lumiere même du poëme, ne m'a pas paru fort déciſive. C'eſt, dit-il, que la piété & la Religion y éclatent de toute part. Quoi? Juſques dans ces endroits du ſecond & du troiſiéme livre où l'on trouve des maximes ſi dangereuſes pour la conduite des mœurs, des deſcriptions ſi nuiſibles; des portraits ſi obſcenes. En vérité n'eſt-ce pas là donner de la religion & de la piété des idées bien indignes d'elles? La met-on cette piété dans cette prétenduë *Philoſophie ſecrette* que notre Auteur ſuppoſe que Palingene a voulu enſeigner ſans l'expliquer? Je veux bien croire que le Poëte ne s'eſt pas propoſé le but criminel de combattre la foi & les bonnes mœurs: mais aſſurément ce que l'Auteur de la préface dit pour le juſtifier, eſt bien peu propre à faire impreſſion ſur un eſprit ſenſé:

Pis ne ſeroit s'il eût voulu médire.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

CHAPITRE TROISIE'ME.

Des Traductions de Marc-Antoine Flaminius, Jean Second, Jean Voulté, Salmon Macrin, Etienne Dolet, Jean Olivier, Pierre Couſtau, Guillaume de la Perriere, André Alciat & Gabriel Faërne.

VOUS trouverez plus de piété, & communément une morale plus ſolide dans la plus grande partie des poëſies de Marc-Antoine Flaminius, natif d'Imola dans la Romagne, mort au mois d'Avril de l'an 1550. C'eſt dommage que la traduction que nous avons de ſes poëſies pieuſes, ſoit ſi ancienne, & conſéquemment d'un ſtyle ſi peu conforme à l'état préſent de notre langue. Cette traduction eſt en vers François, dédiée *à Madame Marguerite, ſœur du Roi très-Chrétien Charles IX.* Nous la devons à Anne des Marquets, Religieuſe Dominicaine au Monaſtere de Poiſſy, qui mourut vers l'an 1588. Cette Religieuſe

dont on loue beaucoup la piété & l'érudition, avoit perdu la vuë quelque tems avant ſa mort, comme on l'apprend d'un Quatrain de Gilles Durant. Le célébre Claude Deſpence en fait un grand éloge dans ſon Commentaire ſur les *Collectes* qui ſe liſent dans l'Egliſe durant l'année, imprimé en Latin à Paris en 1566. in-8°. Le Pere Echard, Dominicain, ne lui donne pas moins de loüanges dans la Bibliotheque des Ecrivains de ſon Ordre. La traduction d'Anne des Marquets fut imprimée en 1569. Cette Religieuſe a traduit auſſi les Collectes de l'Egliſe, d'après la paraphraſe en vers Latins par Claude Deſpence.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Tom. 2. p. 841.

La piété eſt bien éloignée de trouver le même avantage dans les poëſies de Jean Everard, plus connu ſous le nom de Jean Second, je dis au moins dans celles que Frederic Blanchet, de Sainthon en Forez, Avocat au Parlement de Paris, crut pouvoir mettre en vers François vers l'an 1584. On n'y apperçoit que le langage de la paſſion, & même de la débauche. C'eſt une Muſe impure & licentieuſe avec laquelle un homme ſage craint de converſer, & dont il redoute même les approches.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Il faut croire que l'Auteur lui même, fils de Nicolas Everard, Préſident au Conſeil ſouverain de Malines, eût condamné ces productions qui ne ſentent que le libertinage, s'il fût parvenu à un âge mûr. Mais né à la Haye en Hollande l'an 1511. il mourut à Saint Amant en Haynaut l'an 1536. n'ayant pas encore vingt-cinq ans. Je n'ai pas vû la traduction de ſes *Baiſers* faite par Blanchet. La Croix du Maine qui la cite dans ſa Bibliotheque, dit qu'elle n'étoit pas encore imprimée en 1584. On prétend qu'elle l'a été depuis; mais je n'ai pû la découvrir; & vous ne perdrez rien à ne la pas connoître.

Les poëſies Latines de Jean Voulté & de Salmon Macrin, que j'ai eu occaſion de lire, m'ont paru beaucoup plus ſages. Ces deux Poëtes étoient amis & tous deux contemporains de Jean Second. Voulté étoit de Reims, & fut attaché aux deux freres, Gilles & François Bohier, l'un Archidiacre de Reims & d'Avignon, & le ſecond Evêque de Saint Malo. Il compoſa une partie de ſes poëſies dans une maiſon de campagne du premier, & il accompagna le Prélat à Avignon, à Taraſcon, à Paris & ailleurs. Ces deux freres étoient

ſes protecteurs, & il leur offre ſouvent dans ſes poëſies l'encens que la reconnoiſſance paroiſſoit éxiger de lui, & qu'ils méritoient d'ailleurs. Il fut ruë étant encore fort jeune, le 30. Décembre 1542. dans une querelle qui lui fut faite par un homme qui avoit perdu un procès contre lui. J'ai vu de ce Poëte deux livres d'inſcriptions ou d'Epigrammes adreſſés à Gilles Bohier, un livre d'étrennes, à Barthelemi, Châtelain de Nice, & quatre livres d'Hendécaſyllabes; le tout imprimé à Paris chez Simon Colines en 1538. en deux volumes in-16. On voit par ces poëſies que l'Auteur étoit en liaiſon avec tous les beaux eſprits de ſon tems, & qu'il étoit bien venu à la Cour, & auprès de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur naiſſance, & revêtuës des plus hautes dignités.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Il exalte ſouvent les talens, & ſurtout la beauté du génie de Jean Salmon, natif de Loudun, ſurnommé Macrin, Valet de Chambre du Roi François I. Salmon prend cette qualité dans une piéce adreſſée à ſon ami Voulté à la loüange des Hendécaſyllabes de celui-ci. Lui-même réüſſiſſoit dans le même genre de poëſie. Sa Ge-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

lonis, c'eſt-à-dire, Guillonne Bourſault qu'il épouſa en 1528. & à qui il ſurvécut, excita ſouvent ſa verve. Antoine Bohier, Archevêque de Bourges & Cardinal, touché de ſon mérite, l'avoit pris auprès de lui, lorſque Salmon ne venoit que de ſortir de l'Univerſité, & le Poëte ayant perdu ce protecteur en 1519. il en trouva un autre dans la perſonne de *René de Savoye*, Comte de *Tende*, Grand-Maître de France, qui le prit pour être Précepteur de ſes fils *Claude* & *Honorat*. Ce fut *René* qui le fit agréer au Roi François I. pour être du nombre des Valets de Chambre de Sa Majeſté. Salmon mourut à Loudun en 1557. âgé de ſoixante-ſept ans.

Je n'ai point vu d'autres traductions des poëſies de ces deux amis que celles d'environ vingt Epigrammes ou petites piéces de Voulté, & de deux courtes piéces de Salmon Macrin. Le Traducteur des unes & des autres eſt Laurent de la Graviere, Secrétaire de M. le Vicomte de Joyeuſe, qui avoit pû connoître ces deux Poëtes. Sa traduction eſt rarement littérale, & ſouvent ce n'eſt qu'une imitation. Voulté, par exemple, dit de quelque Eccléſiaſtique, qu'il ne célébroit jamais l'Office

le lorſque les cloches ſonnoient, par-
qu'il s'acquitoit mal de cette action, qu'il ne vouloit pas être entendu. a Graviere paraphraſe ainſi les deux rs Latins de Voulté :

Jamais au chœur tu n'oſes mot ſonner,
Que quand tu oys les cloches reſonner,
Voyant du ſon chacun eſtre ébloüy :
Or j'entends bien, Genin, ta maladie,
C'eſt que tu fais ſi rude mélodie,
Que tu ne veux de perſonne eſtre oüy.

L'Epigramme de Voulté eſt dans le emier livre de ſes *Inſcriptions*. En ici une ſeconde priſe du quatriéme re de ſes Hendécaſyllabes, traduite us littéralement :

« L'autre hier voyant d'un méchant le tombeau
Conſtruit de marbre, & par telle excellence,
Qu'on n'en ſçauroit au Roi faire un plus beau :
Hélas, di-je, quelle folle dépenſe !
Deſſus jettay larmes en abondance.
Mais ſur le champ quelcun me dit, tout doux ;
C'eſt trop pleurer un ennemy de tous :
Je luy répond à voix claire & aperte,
Je ne plains pas cil qui git cy deſſous ;
C'eſt du tombeau que je pleure la perte.

Des deux pieces de Salmon traduites

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

aussi en vers par Laurent de la Graviere, l'une est une Elégie où le Poëte se plaint de la dureté de sa Gélonis: elle est à la fin du recueil imprimé en 1528. L'autre est plus courte : le Poëte y parle à sa femme, & lui dit entre autres choses, selon la version de la Graviere :

Vivons, amye, & nous aimons de sorte
Que nul divorce éteigne l'amour forte
D'entre nous deux : évitons tout soucy :
Si quand viendra que de ce monde cy
Serons partis, ceux qui auront envie
De calculer le tems de nostre vie,
Puissent trouver par leur compte arresté,
Que les hauts Dieus nous ont ça bas presté
Des jours plaisans, fortunés & heureux,
Plus la moytié qu'il n'est de malheureux, &c.

Ces traductions sont de l'an 1558. La Graviere les publia à Lyon à la suite de sa version de cinq Eglogues du Mantouan, dont je vous ai parlé. Clément Marot a traduit aussi en vers François une Epigramme de Salmon.

Les jours d'Etienne Dolet, Imprimeur à Lyon, Poëte Latin & François, ne furent pas aussi heureux que ceux

ceux que Jean Salmon ſouhaitoit pour lui-même & pour ſa Gélonis. Son libertinage & ſon irréligion après lui avoir cauſé pluſieurs affaires fâcheuſes & deshonnorantes, le conduiſirent enfin en 1546. à la potence & au feu. Il ne manquoit ni d'eſprit, ni de ſcience; mais dans ce qu'il a écrit en proſe, ſon ſtyle eſt dur, rude & embarraſſé, comme il eſt rampant & proſaïque dans ſes vers. Je vous en donnerai quelques exemples, lorſque je vous parlerai des poëſies Françoiſes de ce fameux Athée. Je me contente de vous dire ici qu'il a traduit lui-même en proſe un aſſez long poëme qu'il avoit compoſé & publié en vers Latins, & dans lequel il célébre les actions de François I. & raconte ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable en France depuis l'an 1513. juſqu'en 1539. Cette traduction imprimée par lui même à Lyon en 1540. n'eſt point agréable à lire; mais l'ouvrage n'eſt pas inutile pour l'hiſtoire de ce tems-là; & c'eſt le ſeul mérite qu'on puiſſe lui accorder.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

C'eſt à l'Auteur de ce poëme que nous ſommes redevables de la *Pandore* de Jean Olivier, frere de Jacques Olivier, Seigneur de Leuville, premier

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Préſident du Parlement de Paris, & oncle d'Antoine Evêque de Lombez, & de François, Chancelier de France. Jean avoit du goût pour la poëſie dans laquelle il réüſſiſſoit. Il en faiſoit ſon amuſement lors même qu'il eut embraſſé la Regle de ſaint Benoît ; mais il y renonça entierement, depuis qu'il eut été fait en 1582. Evêque d'Angers où il mourut le 12. Avril 1540. Son poëme intitulé *Pandore* eſt la plus conſidérable de toutes les piéces en vers Latins qui nous reſtent de lui. C'eſt l'hiſtoire de Prométhée & de Pandore, mais accommodée au ſens myſtique, ce qui fait qu'on y voit un mélange de profane & de ſacré, de la fable avec la Religion. Claude Cottereau, natif de Tours, connu lui-même par ſes ouvrages, ſe trouvant poſſeſſeur d'une copie manuſcrite de ce poëme, la communiqua à Etienne Dolet, qui après l'avoir lû & relû, le trouva, dit-il, ſi beau, qu'il crut rendre un ſervice agréable au public en l'imprimant. Dolet en loüe l'invention, le génie, le tour, la diction, comme on peut le voir dans ſon Epître dédicatoire au Chancelier François Olivier, datée de Lyon le premier de Mars 1541. L'argument

de ce poëme eſt clair & bien détaillé, & il y a lieu de croire qu'il eſt auſſi de Dolet. La Pandore fut imprimée en 1542. Jean Olivier l'adreſſe à ſon ami Jean Cappel, Avocat du Roi au Parlement de Paris; & l'on voit l'eſtime qu'il faiſoit de ſon goût, puiſqu'il le prie de lui faire connoître tout ce qu'il trouveroit de répréhenſible dans ſon Poëme.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Comme cet ouvrage reçut de grands éloges, Guillaume Michel, dit de Tours, qui vous eſt déja connu, s'empreſſa de le traduire en vers François. C'eſt-à-dire, qu'il le défigura, comme tout ce qui a paſſé par les mains de ce Traducteur à qui notre langue & notre poëſie n'ont aſſurément aucune obligation. Il a trop maltraité l'une & l'autre. Sa traduction de la Pandore parut en 1542. quelques mois après la publication de l'original. Elle eſt en vers de dix ſyllabes où les rimes maſculines & féminines ne ſont point obſervées; & c'eſt peut-être le moindre défaut de cette verſion. Michel y a ajouté en vers de même meſure & dans le même goût un *Avertiſſement* où il donne les moyens de profiter de la lecture du poëme de Jean Olivier dont il fait cet éloge qui

vous fera connoître ſon ſtyle.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

En ceſt eſcript qui eſt ung grand myſtere
Sainct & ſacré, & à tard veu, adhere
Vray Sacrement, que JANUS OLIVIER
Nous va monſtrant plus doulx qu'ung olivier.
Luy tant piteux, & de triple langage
Bien informé, & flory au ramage
Du Grec, Latin & Hébreu, comparoiſt
Bon Orateur, & très-bon apparoiſt
Poëte ſaint, & eſt en toutes choſes
Hiſtorien tant en textes qu'en gloſes.
Certes il eſt entre tous nos Evêques
Ung ſeul honneur, car luy prudent avecques
Religion & piété déchaſſe
Les molz délicts luxurieux, *&c*

Guillaume Michel adreſſe ſa traduction à ſon ami *Maiſtre Guillaume Telin, Secrétaire de M. le Duc de Guiſe.* C'étoit un Ecrivain auſſi mauvais que Michel, né à Cuſſet en Auvergne, comme Telin le dit lui-même au titre de ſon *bref Sommaire des ſept vertus, ſept arts libéraux, ſept arts de poëſie*, &c. imprimé dès 1533. in-8°. à Paris par Nicolas Couſteau. Pierre Bouchet, de la Rochelle, a traduit depuis Guillaume Michel la Pandore de Jean Olivier, & ſa traduction, qui eſt en vers François,

a été imprimée en 1548. in-8°. C'eſt tout ce que je peux vous en dire, ne l'ayant point vuë.

TRADITIONS POET. MOR.

André Alciat, Milanois, nous eſt plus connu en qualité d'Auteur, que Jean Olivier. Les Juriſconſultes l'ont comblé d'éloges, les Poëtes & ceux qui aiment la morale, ont vanté ſes Emblêmes le ſeul de ſes ouvrages qui puiſſe lui donner quelque rang ſur le Parnaſſe. L'Auteur les compoſa en 1522. à Milan même où il étoit né le 8. de Mai 1492. il ne fit d'abord qu'une centaine d'Emblêmes; mais dans la ſuite il en augmenta le nombre à différentes repriſes. La premiere ébauche étoit fort imparfaite, & l'on s'en apperçut dès qu'elle fut publique. Alciat le ſentit lui-même; il en eut quelque honte, & ſon premier mouvement fut de tenter ce qui étoit impoſſible, de retirer tous les exemplaires déja répandus. Chrétien Wechel, habile Imprimeur de Paris, lui donna un conſeil plus ſage, & certainement plus facile à ſuivre, ce fut de revoir ſon ouvrage, de le corriger, & de le limer avec ſoin. Alciat écouta cet avis, & s'y rendit. Cenſeur ſévere de lui-même, il paſſa l'éponge ſur tout ce qui lui parut répréhenſible, & ajouta plu-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

sieurs emblêmes. Ce fut dans cet état qu'il envoya son ouvrage à Wechel lequel se chargea d'en donner une nouvelle édition. L'Epître dédicatoire de ce savant Imprimeur d'où j'ai tiré le détail que vous venez de lire, est datée de l'an 1534. & adressée à *Philibert Baboo* Evêque d'Angoulême.

Depuis ce tems-là les éditions des Emblêmes d'Alciat se sont tellement multipliées, que si cela suffisoit pour décider du mérite d'un ouvrage, on ne pourroit se dispenser de concevoir de celui-ci l'idée la plus favorable. Mais quelques loüanges qui lui ayent été en effet données, quelques applaudissemens qu'il ait reçus, on doit avoüer que l'on n'y apperçoit presque rien que de fort commun, que les emblêmes manquent quelquefois de justesse, qu'il y en a plusieurs qui ne semblent pas bien imaginées, & que la versification n'y est pas toujours assez châtiée. On ne s'est pas contenté néanmoins d'en multiplier les éditions, on l'a commenté, & traduit en plusieurs langues. Trois de nos Ecrivains l'ont traduit en François, Jean le Fevre, Dijonois, Chanoine de Langres, Secrétaire du Cardinal de Givry, Barthelemi Aneau, de Bour-

ges, assassiné à Lyon en 1565. & Claude Mignault, Bourguignon, Avocat du Roi au Bailliage d'Estampes, & Doyen des Professeurs en Droit Canon à Paris.

Jean le Fevre fit sa traduction sur l'édition de Wechel qui ne contient que cent quinze emblêmes. Il la donna en 1536. sous le titre de *Livret des Emblêmes de Maistre André Alciat, mis en rime Françoise, & présenté à M. l'Admiral de France*, Philippe Chabot, Comte de Buzançois, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en Bourgogne, &c. Je ne sçai pourquoi feu M. l'Abbé Papillon qui cite cette édition dans sa *Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne*, l'intitule, *les Entretiens de Maistre André Alciat*. C'est, sans doute, une faute d'impression. Le Fevre ne s'est point astraint à faire une traduction exacte. Il rend la pensée de chaque Emblême, mais il l'étend ou l'abrege selon qu'il lui plaît. Alciat ne s'est pas toujours borné au même nombre de vers. Son Traducteur au contraire rend communément chaque emblême par huit vers de huit syllabes. Il ne s'est écarté de cette regle que dans la traduction d'environ dix emblêmes,

où la facilité qu'il avoit de rimer fort mal, & de parler un langage presque barbare, l'a emporté beaucoup au-delà des bornes qu'il s'est prescrites partout ailleurs. Jugez de sa versification & de son expression, par ces vers qui sont peut-être les moins mauvais de tout le livre, & qui rendent le sens de dix vers Latins où Alciat explique l'emblême du Conseil d'un bon Prince :

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Ces gens sans mains qui sont assis
Sont ceux dont justice est pourveuë :
Ils soyent ayants le sens rassis :
En don chose n'est d'eulx reçeuë.
Leur Prince privé de sa veuë
Ne peult appercevoir personne,
Et juge par sentence deuë
Selon que en l'oreille on luy sonne.

Barthelemi Aneau n'avoit donc pas tort de se regarder comme le premier Traducteur des Emblêmes d'Alciat, puisque le Fevre en avoit plutôt donné une imitation qu'une traduction, & qu'il n'avoit d'ailleurs publié qu'une partie de cet ouvrage. Aneau entreprit au contraire de traduire tout ce que l'Auteur en avoit donné lui-même ; & pour éviter la paraphrase, il tomba

dans un autre excès, en s'assujettissant à rendre le Poëte Latin vers pour vers. Cette méthode dont il ne s'est point écarté, n'a pas donné plus d'agrément à sa traduction, comme il en convient, mais elle la rendoit plus fidelle. TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

En translatant, vers pour vers rendre Horace,
Point ne commande & ne défend aussi.
Qui le peut faire en ha-t-il moins de grace?
Si c'est mal fait, mal tourné fuys ainsi.

C'est ce qu'Aneau fait dire à son livre, & le portrait est fidéle. La servitude qu'il s'est imposée, a dû lui coûter, on le sent bien; mais ce qu'elle a produit n'a pas dû plaire aux Lecteurs de son tems qui avoient quelque goût, & qui commençoient à mieux connoître le génie de notre langue & le caractere de notre versification. Il y a cependant un avantage dans la précision qu'Aneau a affectée, c'est que chaque vers forme pour l'ordinaire une sentence qu'il étoit facile de retenir, & que par-là le Traducteur a pû rendre plus utile le livre des Emblêmes à ceux qui ne pouvoient en entendre la langue originale. C'est dans la même vuë que disposant à son gré de l'ouvrage d'Alciat, il en a rangé les Emblêmes par

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

ordre de matieres, mettant, par exemple, dans une même classe celles qui regardent telle vertu ou tel vice.

Un autre motif qui ne pouvoit être blâmé, c'est qu'Aneau vouloit montrer aux ennemis de notre langue, que celle-ci peut exprimer les mêmes choses que la langue Latine avec autant de force & de précision. C'est dommage que sa traduction justifie fort mal cette proposition. Alciat vivoit encore lorsque notre Traducteur entreprit de lui faire parler notre langue, & celui-ci profita des augmentations que le premier avoit faites à son ouvrage pour rendre lui-même sa version plus complette. Je vous ai fait observer que le Fevre n'avoit traduit ou imité que cent quinze emblêmes; on en trouve plus de deux cens dans la version d'Aneau, dont je n'ai vu qu'une édition faite à Lyon chez Guillaume Roville en 1549. in-8°. On en a fait depuis une seconde à Paris, qui est citée par Claude Mignault Traducteur & Commentateur d'Alciat, & dans plusieurs catalogues de Bibliotheques. L'édition de Lyon est fort bien exécutée, & l'on en estime les figures gravées en bois; elles sont du petit Bernard.

Aneau a joint à chaque emblême une courte moralité qui ne s'écarte point du sens que l'Auteur a eu en vuë, & qui montre l'usage que l'on doit faire de chaque emblême. Quelques-unes de ces explications ne sont qu'historiques, comme est celle de la seconde emblême où Aneau nous dit qu'il étoit de Bourges, & qu'Alciat avoit enseigné le Droit dans cette ville avec beaucoup de distinction. On apprend aussi dans son Epître dédicatoire *au jeune Prince Jacques Comte d'Aran en Ecosse*, qu'il avoit été déterminé à traduire les emblêmes d'Alciat par *Florent Volusen*, Ecossois, dont il parle comme d'un Savant du premier ordre qui joignoit à la connoissance des arts & des sciences, celle des langues Grecque & Latine, de même que du François, de l'Italien & de l'Espagnol.

Claude Mignault, que le Cardinal du Perron appelle un homme d'une lecture & d'une érudition immense, a jugé fort sainement des deux traductions des emblêmes d'Alciat, dont je viens de vous parler. Il en a bien connu tous les défauts, & s'est efforcé de les éviter dans celle qu'il a donnée du même ouvrage. Cette traduction qui

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

eſt en vers de différentes meſures, n'a guéres en effet d'autres défauts que ceux du langage qui a beaucoup vieilli. La Croix du Maine met cette traduction en 1583. L'Auteur de la Bibliotheque des Ecrivains de Bourgogne la place un an plus tard : mon exemplaire porte la date de 1587. Mignault nous apprend dans ſon *Avant-propos* ou *Epître du Tranſlateur* datée d'Eſtampes le quatriéme Juin 1583. que dès l'année précédente il travailloit à cette verſion *à heures qu'il étoit contraint de perdre dans un bateau, voyageant pluſieurs fois par occaſion d'Eſtampes à Paris, à Corbeil, & d'illec à Eſtampes; n'ayant pour lors autre choſe meilleure pour paſſe-tems, & récréer ſon eſprit.* Il ajoute qu'il avoit lû & relû tant de fois l'ouvrage d'Alciat, dont il avoit donné dès 1574. une édition du texte avec ſes commentaires, *que non-ſeulement il la retenu par cœur, mais qu'il en a tiré le ſuc pour s'en ſervir en choſes plus graves & ſérieuſes.*

Cette lecture réïtérée des emblêmes d'Alciat, l'avoit tellement affectionné à cet ouvrage, qu'il le loüe avec excès, & qu'il ſemble prêt à ſe fâcher contre ceux qui n'y trouveroient pas toutes les beautés qu'il croyoit y apperce-

voir: & combien n'y en voyoit-il point! Il parle plus modeſtement de ſa verſion. Si l'on trouve qu'elle auroit pû être plus exacte, il répond qu'il a fait ce qu'il a pû, *ſans ſe preſſer autrement, n'ayant jamais pû faire en matiere d'étude, choſe qui lui vînt à peine ou regret.* « Si j'ai été en quelques endroits, « joute-t'il, trop licentieux à bâtir les « emblêmes de plus de ſortes de vers, « ou en uſant de circonlocutions, je « l'ai fait pour m'être accommodé à la « ntence qui le requeroit, & pour « endre mon Auteur plus intelligible. » Il dit un peu plus bas. « Surtout je « ne ſuis mis en quelque devoir de par- « er François, ſans affectation ou dé- « guiſement, que je quitte bien volon- « iers à nos friſés Ecrivains, qui ont « eaucoup d'afféterie, & preſque point « de naïveté. »

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Pour éclaircir le ſujet de chaque emblême, Mignault accompagne chacune d'un ſommaire qui a ſon utilité. Il explique auſſi dans un petit diſcours ce que c'eſt qu'emblême, & quels doivent être ſes caracteres. A la fin il donne un abrégé de la vie d'Alciat où il fait aſſez bien connoître le goût, le génie & les principales actions de ce Poëte Juriſ-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

conſulte. Mais malgré les éloges qu'il donne à ſes emblêmes, c'eſt un ouvrage preſque oublié depuis longtems : & la traduction de Mignault, quoiqu'ancienne, eſt la derniere qui en ait été faite, ſi l'on en excepte quelques emblêmes que pluſieurs de nos Poëtes ſe ſont quelquefois amuſé à mettre en vers François, comme je m'en ſuis apperçu en parcourant leurs ouvrages. Alciat mourut à Pavie le 12. Janvier 1550.

Le *Pegme* de Pierre Couſtau, ou Coſtal, comme le nomme Colletet dans ſon diſcours de la Poëſie morale, & la *Moroſophie* de Guillaume de la Perriere, Toulouſain, tous-deux contemporains d'Alciat, ſont auſſi des recueils d'Emblêmes, ou eſpéces d'Enigmes en tableau, qui en repréſentant quelque hiſtoire connuë, avec quelques paroles au bas, nous apprennent quelque moralité, ou nous donnent quelque autre connoiſſance. Ce ſont des ſymboles faits pour inſtruire, & qui regardent en général tout le monde. J'ai vu une édition de l'ouvrage Latin de Pierre Couſtau faite à Lyon en 1555. in-8°. dédiée par l'Auteur à Antoine Couſtau ſon frere. Mais qui étoient ces deux freres? Quels étoient leurs emplois? C'eſt ce

que je n'ai pû découvrir. Le Traducteur du Pegme, Lanteaume de Romieu, Gentilhomme d'Arles, ne nous apprend rien de l'Auteur qu'il fait parler François. Il paroît que c'étoit un Philoſophe par génie & par goût, qui avoit quelque lecture des anciens Philoſophes & Hiſtoriens, & qui ſe plaiſoit à moraliſer. Il a écrit ſes Emblêmes en vers Latins, & y a joint un long commentaire fort diffus & aſſez ennuyeux.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Dans la premiere édition de la traduction de Lanteaume de Romieu, on ne trouve que les Emblêmes de Couſtau miſes en vers François; mais le Traducteur s'imagina qu'il devoit encore charger le public d'une verſion du commentaire de ſon Auteur; & c'eſt ce qu'il exécuta dans la ſeconde édition qui fut imprimée à Lyon avec des figures gravées en bois. Je n'ai vu que cette ſeconde édition : elle ne parut qu'en 1560. in-8°. quoique le privilege accordé pour l'impreſſion ſoit du ſeptiéme Mars 1553. Pour vous faire juger du ſtyle & de la verſification du ſieur de Romieu, je choiſis cette emblême de la page 158. *contre ceux qui mépriſent les Docteurs de Droit.*

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Pluſieurs on voit aveuglés d'ignorance
Qui en jugeant d'une herbe aromatique,
Ne donnent pris qu'à l'odeur & fragrance;
N'eſtimant rien leur uſage & pratique,
A guériſon reçuë & authentique:
Tels ſont pour vray maîtres Légiſtes nouveaux
Qui pour ne rompre ou charger leurs cerveaux,
Ne loüent rien en Droit que la parolle;
Dont il advient que tels aſnes & veaux
Es grandes cours ſont au bout de leurs rolles.

Du Verdier dans ſa Bibliotheque rapporte pour exemple la traduction d'une autre Emblême de Couſtau ſur l'accord de Glaucus & de Dioméde, dont la moralité eſt qu'il y a des occaſions où il faut acheter la paix. Vous pouvez lire cette Emblême dans du Verdier qui donne auſſi la *Narration philoſophique* de l'Auteur ſur cette Emblême, ſelon la traduction de Lanteaume de Romieu. Je crois qu'après ces exemples vous ſerez peu tenté de vous expoſer au même ennui que j'ai éprouvé en parcourant l'ouvrage même.

La *Moroſophie* ou la folle ſageſſe de Guillaume de la Perriere, eſt dans le même goût. C'eſt un recueil de cent Emblêmes expliquées par quatre vers Latins traduits fort librement par l'Au-

teur même en quatre vers François. Cet ouvrage a été imprimé à Lyon en 1553. On voit à la tête le portrait de l'Auteur âgé de cinquante-deux ans, tenant en mains une balance, & ce Quatrain qui fait alluſion au titre & au ſujet de ſon livre :

Comme chacun ſait par uſage
Que n'eſt ſi bon vin qui n'ait lye,
Auſſi n'eſt-il homme ſi ſage
Qu'il n'ait contrepoids de folie.

La Perriere fait beaucoup valoir dans ſon Epître à Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, la peine qu'il a euë pour réduire en quatrains chaque *Tétraſtique* Latin. Mais il me ſemble qu'il ne devoit pas tant en coûter pour faire de ſi mauvais vers. D'ailleurs ne s'étant point aſſujetti à exprimer tout ce que diſent les vers Latins, cette liberté le rendoit moins gêné. Du reſte ces Emblêmes ont leur utilité, & la morale en eſt de pratique. Les vers de Guillaume de la Perriere ſont de dix ſyllabes. J'aurai occaſion de vous parler ailleurs plus amplement de ce Poëte.

Il y a encore plus d'utilité dans les fables que dans les emblêmes. Une fa-

ble bien faite plaît davantage à l'esprit, le cultive mieux, & l'on peut en retirer plus de profit du côté de la Morale, surtout pour former les mœurs des jeunes gens. C'est ce qui a toujours fait rechercher les fables d'Esope, & celles de Phedre dont je vous ai suffisamment parlé.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Ce fut aussi ce qui engagea le Pape Pie IV. d'ordonner à Gabriel Faërne, de Crémone, qu'il connoissoit pour bon Poëte, & pour un homme qui avoit du goût, de mettre les fables d'Esope en vers Latins, afin que les enfans apprissent en même tems & dans un même livre, la pureté des mœurs & celle du langage. Faërne, outre une érudition peu commune & un jugement fort sain, avoit une connoissance très-exacte de la langue Latine ; il joignoit à tout cela beaucoup de modestie, & une grande assiduité à l'étude. M. de Thou ajoute qu'il étoit excellent Critique. Il en apporte pour exemples son travail sur quelques ouvrages de Ciceron qui furent imprimés avec ses notes après sa mort, & surtout son Térence, qui fut donné quelques années après par Pierre Vittori.

THU. l. 28. an. 1561. à la fin.

M. de Thou convient aussi que ses fables d'Esope mises en vers Latins,

lui attirerent l'eſtime des Savans. Mais l'Auteur, ajoute-t'il, auroit été beaucoup plus eſtimé, s'il n'eût pas caché le nom de Phédre, ſur lequel il s'étoit formé, ou que la jalouſie ne lui eût pas fait ſupprimer les écrits de cet ancien Auteur qu'il avoit lus, & qu'il avoit entre ſes mains. Une pareille accuſation, formée par un Ecrivain de la réputation de M. de Thou, eſt extrêmement grave, mais elle n'eſt appuïée d'aucune preuve. Comme Faërne, mort à Rome le 17. Novembre 1561. n'avoit pas eu le tems de publier avant ſa mort ſon recueil de fables dont la premiere édition fut faite à Rome en 1564. ſon plagiat, s'il eût été auſſi réel qu'on le prétend, auroit pû facilement ſe découvrir. On auroit trouvé parmi ſes papiers de quoi l'en convaincre, & d'autant plus aiſément que ceux qui avoient connoiſſance de ſes écrits, vivoient encore lorſque le manuſcrit de Phédre fut découvert. D'ailleurs avec un peu d'attention, il ſemble que M. de Thou auroit pû reconnoître que la fraude dont il accuſe Faërne, étoit impoſſible: ôtez quatre ou cinq fables qui ſe trouvent dans Phédre & dans Faërne, le reſte n'a rien de commun, pas même

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Préf de la trad de Faër. en proſe, & de celle en vers.

le genre de verſification. De ces quatre ou cinq fables mêmes qui ont été traitées par les deux Poëtes Latins, il n'y en a qu'une ou deux où la maniere de les traiter ſoit un peu ſemblable, ce qui n'eſt arrivé que par l'impoſſibilité qu'il y a que deux hommes qui travaillent ſur le même ſujet, ne ſe rencontrent pas quelquefois dans les mêmes penſées ou dans les mêmes expreſſions.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Ces fables de Faërne, ſouvent imprimées, n'ont été miſes en notre langue qu'à la fin du dix-ſeptiéme ſiécle. La même année 1699. vit paroître les deux ſeules traductions que nous en avons, l'une en proſe, & l'autre en vers. Le Traducteur de la premiere qui ne s'eſt point nommé, eſt Louis-Tranquille Denyſe, mort à Paris le 14. Octobre 1742. le même à qui nous devons une traduction en vers François des fables de Phédre que je vous ai fait connoître ailleurs. Celle de Faërne, dont Pie IV. avoit fait dédier autrefois l'original à ſaint Charles Borromée, eſt dédiée à feu M. Boſſuet Evêque de Meaux, dont M. Denyſe fait un juſte éloge. Cette traduction eſt écrite d'un ſtyle fort pur : elle eſt utile aux jeunes gens qui ſont encore dans les claſſes, parce

qu'elle eſt autant littérale qu'une traduction peut l'être ; & elle peut ſervir aux perſonnes plus avancées à cauſe de ſa netteté & de ſa pureté. M. Denyſe a joint à la fin un petit nombre de remarques courtes, & ſeulement autant que la néceſſité a pû les demander.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

La ſeconde traduction eſt de Charles Perrault, de l'Académie Françoiſe. Ce fameux adverſaire des Anciens voulut bien s'amuſer à mettre en vers cet Ecrivain moderne, mais qui avoit tâché de ſe former ſur le goût de l'antiquité. Il dit « que l'élégance & la « ſimplicité de ſon ſtyle lui plûrent ſi « fort, qu'il ne put s'empêcher d'en tra- « duire cinq ou ſix fables, pour voir ſi « l'on pouvoit leur donner en notre lan- « gue la même grace qu'elles ont en « Latin. Je connus, ajoute-t'il, que la « choſe n'étoit pas poſſible, parce que « la briéveté & la clarté, qui chez les « Grecs & chez les Romains faiſoient « toute la beauté d'une narration, ne « ſuffiſent pas pour charmer les Fran- « çois d'aujourd'hui, qui non contens « du néceſſaire, veulent trouver dans « ces ſortes d'ouvrages, de la vivacité, « & quelquefois de la plaiſanterie qui « les ſurprennent. »

Ep. de Perr. à M. l'Abbé de Dangeau.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

M. Perrault abandonna donc pour lors le deſſein de continuer ſa traduction. Mais dans la ſuite, témoin des occupations de tant de jeunes gens à qui M. le Marquis de Dangeau facilitoit les moyens de ſe rendre un jour utiles à l'état, & auſquels M. l'Abbé de Dangeau, ſon frere, communiquoit ſes lumieres que l'on ſçait avoir été fort étenduës, M. Perrault crut qu'une traduction des fables de Faërne ne ſeroit point inutile à cette jeuneſſe, pour divertir leur eſprit, & les inſtruire par les moralités de ces fables. Il reprit donc ſon travail, l'acheva, le dédia à M. l'Abbé de Dangeau, & le rendit public.

Il donne ſa traduction pour très-exacte, excepté en quelques endroits où il a cru, dit-il, pouvoir ſe diſpenſer de cette exactitude pour mieux ſe conformer à notre goût & au génie de notre langue. Il penſe auſſi avoir donné à ſa verſion la briéveté & la clarté ſi recommendables dans une narration : & l'on y trouve à peu près ces deux qualités. » Mais je n'ai garde, » ajoute-t'il, de l'oſer comparer, ni » même l'orignal, aux fables de M. » de la Fontaine. Les nôtres reſſem- » blent à un habit d'une bonne étoffe,

bien taillée, & bien couſuë, mais « ſimple & toute unie : les ſiennes ont « quelque choſe de plus, & il y ajoute « une riche & fine broderie qui en rele- « ve le prix infiniment. » D'autres ajouteroient que M. Perrault eſt en effet *ſi ſimple* & *ſi nud* dans ſa traduction, qu'il y eſt preſque toujours froid, plat, & même rampant.

Nos deux Traducteurs ont ſuivi l'ordre des cinq livres de Faërne, & traduit ſes cent fables. L'un & l'autre ont auſſi vengé l'Auteur contre l'accuſation de M. de Thou : je vous ai rapporté leurs raiſons. Mais vous remarquerez que M. Perrault n'a pû ſe réſoudre à juſtifier Faërne, ſans ſaiſir cette occaſion pour attaquer les défenſeurs des anciens Ecrivains. Si on l'en croit, M. de Thou n'a accuſé Faërne de plagiat & de fraude, que *par une ſuite de cette forte perſuaſion où ſont tous les amateurs outrés de l'antiquité, qu'un Auteur moderne ne peut faire rien d'excellent, s'il n'a un Auteur ancien pour modéle :* réflexion fauſſe & ridicule, s'il en fût jamais, mais bien digne des préventions de M. Perrault. La traduction de celui-ci a été réimprimée à Paris en 1708. & à Amſterdam en 1718. Je ne crois pas

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

que celle de M. Denyſe, quoique plus utile aux jeunes gens, ait été réimprimée.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

Des Traductions de Jerôme Vida, de George Fabrice, de Jacques Meïer, de Joachim du Bellai, de Louis Vivés, de Cornelius Gemma, & de Michel de l'Hôpital.

MARC-Jérôme Vida, natif de Crémone, Evêque d'Albe au Montferrat, mort en 1566. a eu plus de réputation que pluſieurs de ceux dont je viens de vous entretenir. On ne ſçauroit nier qu'il ne fût un des meilleurs Poëtes Latins modernes, malgré les critiques qu'on a faites de ſes poëſies, & qu'on trouve raſſemblées dans les *Jugemens des Savans* de M. Baillet, & dans les *Eloges des Hommes ſavans* de M. Teiſſier.

Salleng. Mémoires de Littér. t. 1. art. 10.

Son poëme ſur les vers à ſoye a paſſé pour ſon chef-d'œuvre ; & enſuite on a donné la préférence à ſon Art poëtique, dont je vous ai dit un mot ailleurs, & à ſon poëme ſur le jeu des Echecs.

Echecs. Ses Hymnes & ſes Eglogues ſont inférieures à ces piéces, & à ſa Chriſtiade, c'eſt-à-dire, à ſon poëme ſur la vie de Jeſus-Chriſt.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Dans l'Eglogue de Nicé, qui eſt, à ce que l'on croit, Victoire Colonne, veuve de Davalos, Marquis de Peſquaire, Vida, dit M. de Fontenelle, fait décrire au berger Damon un panier de jonc qu'il fera pour Nicé. Il dit qu'il y repréſentera Davalos mourant, & regrettant de ne pas mourir dans un combat; des Rois, des Capitaines & des Nymphes en pleurs autour de lui; Nicé priant en vain les Dieux, Nicé évanoüie à la nouvelle de la mort de Davalos, revenant à peine par l'eau que ſes femmes lui jettent ſur le viſage. Et il ajoute, qu'il auroit exprimé bien des plaintes & des gémiſſemens, s'ils ſe pouvoient exprimer ſur le jonc. Voila bien des choſes pour un panier, & je ne rapporte pas tout. Mais je ne ſçai, continuë M. de Fontenelle, comment tout cela ſe peut repréſenter ſur du jonc, ni comment Damon, qui n'y ſçauroit exprimer les plaintes de Nicé, n'eſt point embarraſſé à y exprimer le regret qu'a le Marquis de Peſquaire de mourir dans ſon lit.

Diſc. ſur la nat. de l'Eglog.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

L'Auteur de l'*Epître à M. Ménage sur l'édition des vers de M. de Balſac*, donne une meilleure idée de la *Chriſtiade* de Vida, lorſqu'il dit :

Menag. liber adoptivus in-4°. p. 106.

Le Parnaſſe Latin a dans ces tems derniers
Par des Chantres fameux veu cueillir ſes lauriers
Sur les rives du Tibre, où la gloire Romaine
Comme en ſon lieu natal ſembloit enfler leur veine.
Le noble *Samazar* a d'un docte pinceau
Du Sauveur des mortels figuré le berceau.
Du célébre *Vida*, la gloire de Crémone,
D'un ton délicieux la trompette reſonne,
Et chantant de Jeſus les amoureux travaux,
Il ſe rend admirable à ſes propres rivaux.

On a cependant trouvé de grands défauts dans ce poëme de Vida, & M. de Sallengre en rapporte quelques-uns dans le tome premier de ſes Mémoires de Littérature, ce que M. Baillet avoit fait avant lui dans ſes Jugemens des Savans. Je vous renvoie à ces Critiques, parce que je ne connois point de traductions en notre langue ni de la Chriſtiade, ni des Eglogues de Vida. Je n'en ai vu que de ſon poëme des Echecs, & de quelques-unes de ſes Hymnes.

Du Verdier, dans ſa Bibliothéque, dit que Vaſquin Philieul, de Carpen-

tras, a traduit en vers le poëme des Echecs, & que cette traduction a été imprimée à Paris in-4°. mais ſans marquer le tems de l'impreſſion. La Croix du Maine parle de ce poëme des Echecs *compoſé* par Philieul, & imprimé *en caracteres François* l'an 1559. à Paris, ſans déſigner ſi c'eſt, ou non, une traduction de Vida. N'ayant pû trouver cet ouvrage, je ne puis vous le faire mieux connoître. Je n'ai vu qu'une traduction du poëme des Echecs; c'eſt celle que Louis des Maſures, Tourniſien, dont je vous ai parlé à l'article des Traducteurs de Virgile, fit imprimer à Lyon en 1557. in-4°. & qu'il adreſſa à M. de Vaudémont, l'un de ſes protecteurs. Elle eſt fort bien imprimée en caracteres Italiques, & c'eſt à peu près tout ſon mérite. Trop paraphraſée, elle devient diffuſe, languit & ennuie. Il faut huit vers à des Maſures pour traduire les quatre premiers du Poëte Latin: & encore quels vers! Jugez-en par ce commencement:

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Je chante en jeu une guerre pourtraite:
D'un fier combat la ſemblance je traite
Tirée au vray, une feinte en buy d'armes:
Le jeu d'un regne, & d'un camp de Gendarmes.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Comme deux Roys l'un à l'autre s'oppoſent :
Et pour l'honneur au combat ſe diſpoſent.
L'un marche blanc, l'autre noir ſur les rangs,
Ainſi armés de harnois différens.

Vida invoque les Nymphes de ſon pays, & fait honneur à l'Italie de l'invention du jeu des échecs. Des Maſures en donne l'honneur à la France, & demande l'inſpiration des Nymphes du Touvre riviere d'Angoulême :

Déclayrès-moy du Touvre Nymphes gentes
Ces durs efforts & rencontres urgentes,
Qu'aucun Poëte encor en eſcrivant,
N'a onq oſé toucher par cy devant.

Le Poëte Latin nomme pluſieurs fois la ville de Rome, mais dans tous ces endroits le Traducteur ſubſtituë celle de Paris. Voila à peu près tous les changemens qu'il m'a paru avoir faits. Ils ne ſont pas eſſentiels, & n'alterent en rien le fond du poëme de Vida. Vous pouvez remarquer, ſi vous liſez cette barbare traduction, qu'en nommant la cinquiéme piéce des Echecs, des Maſures retient l'ancien nom de *Rok* : c'eſt la piéce que l'on nomme aujourd'hui la *Tour*.

Ce que j'ai vu de traduit des Hym-

nes du même Poëte, n'a pas été mieux exécuté que la verſion du poëme des Echecs. Le Poëte Traducteur avoit plus d'érudition que des Maſures, mais il n'étoit pas meilleur Poëte. C'eſt le célébre Guy le Fevre de la Boderie qui avoit joint à une ſcience peu commune & à une grande connoiſſance des langues ſavantes, une piété ſolide. Il a traduit en vers cinq hymnes de Vida; celles où le Poëte Latin chante les triomphes de ſaint Laurent, de ſaint Jean l'Evangéliſte, de ſainte Marguerite Vierge & Martyre, de l'Euchariſtie, & du ſaint Roi David. La premiere eſt courte : la ſeconde eſt un poëme d'environ deux cens cinquante vers, & la traduction en a bien cent de plus : la troiſiéme n'eſt guéres moins paraphraſée; c'eſt plutôt même une imitation qu'une traduction. L'hymne ſur l'Euchariſtie eſt adreſſée *à M. Jean Maldonat, de la Société du nom de Jeſus* : c'eſt le célébre Jean Maldonat, Jéſuite, connu par ſes Commentaires ſur l'Ecriture-Sainte, & par d'autres ouvrages. Cette hymne eſt un poëme de plus de trois cens vers. Enfin l'*Hymne au divin David, Poëte & Prophéte Royal*, qui a environ cent vingt-quatre vers

TRADUCTIONS DES POET. LAT. Mod.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

dans Vida, commence ainſi dans la traduction :

Retirez-vous vains troupeaux de Poëtes,
N'approchez point d'icy :
Oſtez d'icy vos ſonges deshonnêtes
Pleins d'ennuys & ſoucy.

C'eſt que le Poëte Latin ne chante dans cette piéce que la ſainteté de David, & la ſublimité de ſes Pſeaumes. Vous trouverez les traductions de ces hymnes en vers François de diverſes meſures dans le recueil d'*Hymnes Eccléſiaſtiques ſelon le cours de l'année*, que M. de la Boderie compoſa pour ſon édification, qu'il publia en 1578. & qui fut aſſez bien reçu pour être rëimprimé dès 1581.

Le pieux & ſavant Auteur de ce recueil y a joint la traduction de deux hymnes de George Fabrice, l'une pour le jour de la Circonciſion, & l'autre ſur la paſſion & la mort de Jeſus-Chriſt; celle d'une hymne *ſur le ſang de Jesus-Chriſt, pour la Fête du Saint Sacrement*, attribuée à Louis Vivés : de trois hymnes de Jacques Meyer, la premiere pour la fête de la Transfiguration, la ſeconde pour la Viſitation de la Sainte

Vierge, & la derniere pour la fête de Saint Nicolas, Evêque de Myre: la traduction d'un cantique de Joachim du Bellay sur la naissance de Jesus-Christ, & celle de l'hymne où Cornelius Gemma célebre l'*Hyménée de l'amour divin & de Psyché.*

Tous ces Poëtes vivoient vers le tems de Vida. Meyer étoit un Prêtre Flamand, né le 17. Janvier 1491. & mort au mois de Février 1552. Je ne vous dirai rien pour le présent du savant Vivés, dont j'aurai occasion de vous entretenir dans un autre tems; il n'est pas certain d'ailleurs que l'hymne que la Boderie a traduite soit de cet habile homme, & M. de la Boderie n'en étoit point assuré lui-même. Peut-être pouvoit-il dire plus affirmativement que ce n'étoit point l'ouvrage de ce savant Espagnol. Pour George Fabrice c'étoit un Allemand, né à Kemnitz, dans la Misnie, province de la haute Saxe, l'an 1516. & mort en 1571. Tous les Critiques cités par M. Baillet, s'accordent à loüer les poësies de cet Allemand, qui sont cependant en grand nombre. Ils conviennent tous qu'il a le style facile, & qu'il est court sans être obscur. Pour moi je pense que ce Poëte,

quoique couronné par l'Empereur Maximilien II. n'eſt loüable que par l'uſage qu'il fit de la poëſie, qu'il n'employa qu'à des ſujets de piété. C'eſt peut-être un des premiers Poëtes qui ayent blâmé les Auteurs Chrétiens qui avoient recours aux Divinités du Parnaſſe & aux fables de l'antiquité pour fournir la matiére de leurs vers. Il avoit ſuivi cet uſage dans ſa jeuneſſe à l'exemple de preſque tous les Poëtes, auſſi s'eſt-il condamné lui-même avec une ſévérité qui ne pouvoit être, ce ſemble, que l'effet de ſa piété. Je renvoïe aux Poëtes François ce que je pourrois vous dire de Joachim du Bellay. A l'égard de Gemma, c'étoit un Philoſophe, un Médecin, un Aſtronome, plus qu'un Poëte. Né à Louvain en 1535. il mourut de la peſte en 1579. M. de Thou en parle avec éloge dans ſon Hiſtoire, où il donne encore de plus grandes loüanges à Michel de l'Hôpital, Chancelier de France, né en Auvergne, & mort le treiziéme Mars 1573. âgé de ſoixante-dix ans.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Hiſt. l. 56. pag. 703. & 704. de la trad. Fr. t. 1.

Après avoir paſſé, dit M. de Thou, par tous les degrés de la Robbe avec une haute réputation de ſcience, d'intégrité & de prudence, il parvint à

la premiere dignité, que la mort de François Olivier, Chancelier de France, laiſſa vacante. Il fut nommé à ſa place dans le tems des plus grands troubles du Royaume : mais l'opinion que l'on avoit de ſa vertu & de ſa fermeté étoit ſi grande, que les fauteurs mêmes de nos diviſions ne purent lui refuſer leurs ſuffrages. L'envie qui s'attache toujours à la vertu, s'oppoſa à ſes deſſeins : il lutta longtems contre elle avec un courage invincible, & l'on peut dire qu'il lui céda en vainqueur plutôt qu'en vaincu ; car ayant pris le parti de vivre tranquille dans ſa maiſon, il y paſſa le reſte de ſes jours dans un repos glorieux. Tant qu'il fut en place, quelque chagrin qu'il eût de voir qu'on récompensât ſi mal ſes ſervices, il ne perdit jamais de vuë le deſſein qu'il avoit de réformer l'ordre judiciaire ; & il publia des loix qui ont rendu à jamais reſpectable la mémoire & la vertu de celui qui les a faites.

A l'égard de ſes vers, Guy du Faur, pour qui il eut toute ſa vie une amitié particuliere, a pris ſoin de les faire imprimer. L'Auteur qui négligeoit beaucoup ces ſortes de productions, les avoit diſperſées de tous côtés. Du Faur les

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

raſſembla, & les mit en ordre avec le ſecours de Scévole de Sainte Marthe. M. de Thou ajoute qu'il les aida auſſi autant qu'il put pour l'arrangement de ces piéces, qui ſont, dit-il, comparables pour la pureté, l'élégance, la fineſſe & la ſolidité des penſées, à tout ce que l'antiquité nous a laiſſé de plus parfait en ce genre. On ne peut faire un plus grand éloge de ces poëſies; mais je le croirois un peu outré. Elles approchent des meilleurs modéles; c'eſt trop dire qu'elles les égalent dans ce que ceux-ci ont de plus parfait.

Un homme d'eſprit & de goût me diſoit il y a quelque tems que ces poëſies méritoient preſque toutes d'être traduites en vers François, & perſonne ne ſeroit plus capable de nous faire ce préſent que celui-là même qui tenoit ce langage. Ce que nous en avons déja de traduit eſt peu propre à nous ſatisfaire, & d'ailleurs je ne connois que deux de ces piéces de M. de l'Hôpital à qui l'on ait entrepris de faire parler le langage de notre poëſie, ſon *Epître au Cardinal de Lorraine ſur le Sacre de François II. & ſur la maniere dont ce Prince devoit gouverner ſon Royaume*; & l'Epître que M. de l'Hôpital adreſſa *à*

ſes amis, dans laquelle il ſe peint lui-même, & qui paroit avoir été une des dernieres productions de ſa Muſe.

TRADITIONS POET. L MOD.

De toutes les Epîtres de cet illuſtre Magiſtrat, une des plus utiles & des mieux travaillées, eſt celle où le Poëte donne à ſon Prince les avis les plus ſolides, les conſeils les plus ſalutaires, & dont la pratique eſt la plus importante pour un Roi. Le zéle ſeul & la tendre affection de l'Auteur pour le bien de l'Etat, le porterent à compoſer cette belle piéce, & à la préſenter à François II. peu après ſon Sacre. M. de l'Hôpital étoit alors premier Préſident de la Chambre des Comptes, & Conſeiller du Roi en ſon Conſeil Privé. Son Epître fut goûtée & applaudie, même à la Cour, & par ceux qui ont intérêt que la vérité ne ſe montre pas ſi à découvert devant le trône des Rois. Elle fut imprimée dès 1560. in-4°. à Paris chez Frédéric Morel, & réünie dans la ſuite aux autres poëſies de l'Auteur. Elle a environ quatre cens vers, ſans compter la courte Epître ou l'Epigramme au Cardinal Charles de Lorraine, à qui le Magiſtrat envoya cette piéce.

J'en ai vu trois traductions en vers François, la premiere par Joachim du

TRADUCTIONS DE POET. LA MOD.

Bellay, la seconde par Claude Joly, Chanoine de l'Eglise de Paris, si connu par le nombre & l'utilité de ses ouvrages, la troisiéme par Charles Perrault, de l'Académie Françoise.

La traduction de du Bellay, imprimée parmi les œuvres de ce Poëte, n'est presque qu'une version littérale : elle est exacte & fidelle, & ne manque point d'élégance pour le tems où elle a été faite : si l'on n'y voit pas tout le goût, tout le génie de l'Auteur original, on y retrouve toutes ses pensées exprimées avec naïveté & simplicité. Les deux autres traductions sont des paraphrases diffuses, froides & languissantes, quoiqu'il y ait dans l'une & dans l'autre des endroits bien traduits. M. Joly fit la sienne en 1642. par conséquent à l'âge de trente-cinq ans, étant né à Paris au mois de Février 1607. Il la retoucha, mais avec trop de négligence en 1652. lorsqu'il jugea à propos de la publier à la suite de son *Recueil de Maximes véritables & importantes pour l'institution du Roi.* Il y a lieu de croire que s'il eût voulu la revoir avec plus de soin, il auroit rendu cette traduction plus littérale ; & sa versification moins dure & moins prosaïque, qu'il auroit

châtié davantage ſon ſtyle, & obſervé avec plus d'exactitude les regles de notre verſification.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

M. Perrault nous apprend dans ſa lettre à M. Conrart, que la traduction du poëme du Chancelier de l'Hôpital fut ſon coup d'eſſai. « Vous ſçavez, « dit-il, que ce fut par-là que je com- « mençai; & que les fragmens que je « vous montrai, vous ayant plû, vous « me donnâtes le courage de pourſui- « vre. J'appréhendois que le ſtyle n'en « fût trop ſimple & trop familier; mais « depuis que j'eus remarqué qu'il vous « agréoit, j'ai eu l'eſprit en repos de « ce côté-là. » Je ne puis loüer cette tranquillité; & malgré l'autorité de M. Conrart, je dirai que Perrault s'eſt trop éloigné de l'élégance & de la noble ſimplicité de ſon Auteur, pour mériter les ſuffrages de ceux qui connoiſſent mieux que lui le goût & le génie de notre poëſie. Quand il dit qu'*il a refuſé de s'élever pour ne pas s'écarter de cette route moyenne qu'il avoit choiſie*, c'eſt un compliment qu'il ſe fait à lui-même. Sans emprunter ce qu'il appelle *les expreſſions emphatiques*, *les figures ſurprenantes*, *le galimathias*, ſans même employer le ſtyle *pompeux & magnifi-*

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

que, il pouvoit, s'il en eût eu le talent, donner plus de nombre à ſes vers, plus de force, plus d'énergie, s'éloigner davantage du ton d'une proſe rampante, mettre plus de correction dans ſes expreſſions. Il dit » que cette ſorte de » poëſie qu'on appelle Diſcours, tels » que ſont ceux d'Horace, devoit af» fecter le ſtyle médiocre, ſi loüé des » Anciens, ſi facile en apparence, & » ſi difficile en effet. » A la bonne heure; mais ſi Horace eût vécu ſous Louis XIV. & qu'il eût écrit en François, on ne perſuadera à perſonne qu'avec la beauté de génie dont il étoit doüé, il eût pris pour modéle le ſtyle que M. Perrault a employé dans ſa traduction.

Pour vous mettre vous-même à porté d'en juger, je choiſis au hazard un endroit de cette verſion : c'eſt celui où le Chancelier de l'Hôpital donne au Roi des avis ſur le choix des Miniſtres & autres Conſeillers du Prince, & ſur celui des Prélats. Le Poëte Latin n'y employe que douze vers que M. Perrault rend ainſi :

S'il trouve que l'Egliſe ait beſoin de Prélats,
Ou qu'il faille nommer de nouveaux Magiſtrats,
Que longtems en lui-même il voie & conſidere
Qui remplira le mieux ce digne miniſtere ;

Sans égard au crédit, moins encore à l'argent
Qu'en offre le plus riche ou le plus diligent.
Mais que ſuivant les loix du vieil & bon uſage,
Avant qu'avec aucun ſa parole l'engage,
Il propoſe les noms, & s'informe en tous lieux
De ceux ſur qui d'abord il a jetté les yeux:
Et qu'alors il écoute, afin de mieux élire,
Ce que pour ou contre eux chacun viendra lui dire.
Le tems qu'à ſe réſoudre il aura différé,
Lui permettra de faire un choix plus aſſeuré,
Et de ne pas ſentir le regret incroyable
Que produit une erreur qui n'eſt plus réparable.
Que l'on voit peu de Rois qui ne ſe ſoient trompés
Pour trop aveuglément s'être préoccupés!
Et qu'il eſt malaiſé que toujours leur préſence
Diſcerne heureuſement le vrai de l'apparence,
Puiſqu'enfin dans le thrône où le Ciel les a mis,
Parmi tant de flateurs ils ont ſi peu d'amis!

Il me ſemble, qu'au langage près, Joachim du Bellay qui a écrit plus d'un ſiécle avant M. Perrault, a mieux rendu les douze vers Latins de Michel de l'Hôpital dans ces quatorze vers François.

Soit qu'il faille pourvoir aux Etats & Offices,
Ou ſoit aux Evêchés & autres Bénéfices,
Eliſe ceux qui mieux méritent tels honneurs,
Non les plus favoris, ni les meilleurs coureurs.
Mais, comme au tems paſſé, face le nom eſcrire

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Du Juge ou du Prélat qu'il lui a plu d'élire,
Qu'il eſcoute un chacun de quelque eſtat qu'il ſoit,
Se conſeille à loyſir de ce que faire il doit :
Ainſi n'accuſera ſa conſcience peu caute,
Se repentant trop tard d'avoir fait quelque faute.
Car quel Roi n'eſt trompé, ou ſoit pour n'avoir ſçeu
Comme les choſes vont ; ſoit pour eſtre deçeu
De tant de feincts amys, qui tous à ce but tendent,
Et pour en tromper un, tous enſemble ſe bandent ?

Vous trouverez la traduction de M. Perrault dans ſon *Recueil de divers ouvrages en proſe & en vers*, que M. le Laboureur eut ſoin de faire imprimer, & qui parut, dédié à M. le Prince de Conti, en 1675. à Paris in-4°. Ce même recueil a été auſſi imprimé in-12. augmenté de diverſes piéces, & dans un autre ordre que celui qui a été ſuivi dans le volume in-4°. Je ne vous citerai point d'exemple de la traduction de M. Joly, que je regarde comme inférieure aux deux autres traductions. Mais il a mieux réüſſi que du Bellay dans la traduction paraphraſée de l'Epigramme au Cardinal de Lorraine qui n'a pas été traduite par M. Perrault. Et comme cette Epigramme contient un éloge juſte & bien fondé de l'Epître de Michel de l'Hôpital, je crois

que vous ne ſerez pas fâché de la lire, ſelon la paraphraſe de M. Joly :

Je t'offre, ô grand Prince, un préſent
Qui eſt petit en apparence,
Mais en effet de conſéquence,
Etant pour un Roi très-puiſſant.

Par ſes bons préceptes il donne
Les moyens de bien gouverner :
Et peut heureuſement regner
Celuy qui fait ce qu'il ordonne.

J'ai choiſi parmi pluſieurs loys
Qui ſont pour régir un Empire,
Celles que notre tems deſire,
Et qui ſont propres à nos Roys.

Non que par-là je prétende eſtre
Guide de notre jeune Roy ;
C'eſt à vous, & non pas à moy
Qu'appartient ce grand coup de Maiſtre.

Michel de l'Hôpital ne montre pas moins de zéle pour le bien de l'Etat dans l'Epître à ſes amis, que dans celle dont je viens de parler. On y voit entre autres une partie de ce que l'expérience a appris à un ancien Courtiſan ſur la maniere dont il doit ſe comporter auprès des Grands, ſurtout dans les

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

tems orageux ; quelle doit être ſa diſcrétion, & juſqu'où il doit porter ou ſa fermeté, ou ſa ſoumiſſion. L'Auteur s'y peint ainſi lui même ſelon la traduction de Nicolas Rapin, Poitevin, Grand Prévôt de la Connétablie de France, & l'un des Auteurs de la fameuſe ſatyre Ménippée :

Je ne ſuis point engendré d'un rocher,
Ni fait d'acier ; mais de ſang & de chair :
Mes pere & mere étoient comme nous ſommes
Nés de mortels ainſi que d'autres hommes.
Mon cœur n'eſt point impaſſible, & je ſens
L'eſpoir, la peur, & la joie en mes ſens.
. . . . . .
Je ne tiendrois de l'homme qu'à demi,
Si je n'avois plaiſir de quelque ami.
On me diroit de cette humeur felonne
Qu'étoit Timon, qui ne voyoit perſonne :
Mais grace à Dieu, je n'ai nul différent
Contre les miens, ni voiſin, ni parent.
On n'entend point mon nom aux plaidoiries
Timpaniſé par des chicaneries.
Je ſçai chérir ceux qui me viennent voir,
Et de bon œil mes hôtes recevoir.
Mes ſerv teurs je ne bat ni ne tance,
Et nul ne porte envie à ma puiſſance.
Telle en ſommaire eſt ma condition
Comme privé : mais c'eſt bien autre choſe
Quand le public nous charge de ſa cauſe,

Et nous oblige en l'ame & en l'honneur,
Comme un tuteur au bien de ſon mineur,
Où il ne doit ni dérober, ni prendre,
Ains jour & nuit des larrons le défendre, &c.

M. de l'Hôpital peint enſuite la fermeté avec laquelle il ſe trouvoit obligé d'agir contre ces uſurpateurs des droits & des biens de ſon Souverain, & cette inflexibilité d'ame qui l'empêchoit de plier ſous les efforts de l'injuſtice & de la tyrannie, quoiqu'il n'eſpérat point d'en être mieux récompenſé, parce que, comme il le dit dans la même Epître :

Malaiſément peut-on durer en grace
Auprès des Rois quelque choſe qu'on faſſe,
Tant leur faveur s'enfuit comme le vent.

Et que d'ailleurs

. . . . la vertu n'engendre que rancune,
Parce qu'elle eſt fâcheuſe & importune
Aux grands Seigneurs, qui n'aiment volontiers
Voir auprès d'eux des hommes ſi entiers.

Toute cette Epître eſt dans le même goût, pleine de vérités que tout homme accoutumé à réfléchir, ſent aiſément. Nicolas Rapin a *tourné cette piéce* preſque *mot à mot* : c'eſt lui qui le dit ; & par la comparaiſon que j'en ai faite avec le Latin, il m'a paru qu'il n'avoit

rien dit de trop. Vous trouverez cette traduction dans le recueil des ouvrages de ce Poëte imprimées après ſa mort par le ſoin de ſes amis en 1610. in-4°. Je ne ſçai ſi l'on a eu raiſon de ſuivre ſon ortographe qui eſt bizarre & ridicule, & qui ôte une partie du plaiſir que l'on pourroit prendre à lire ce recueil. N'eſt-ce pas trop aimer ſes amis que d'adopter juſqu'à leurs caprices ? Feu M. le Petit, Secrétaire du Roi, a traduit auſſi en proſe quelques Epîtres du Chancelier de l'Hôpital, mais cette traduction eſt encore manuſcrite, comme on l'apprend d'une lettre du fils de l'Auteur, Lieutenant Général de Nemours, du deuxiéme Mars 1739. & imprimée dans le Mercure d'Avril de la même année.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

CHAPITRE CINQUIE'ME.

Des Traductions de Buchanan, de Muret, de Dorat, de Turnebe, de Joachim du Bellay, &c.

LE Chancelier de l'Hôpital n'a embraſſé qu'un genre de poëſie, le Didactique moral ; car il eſt preſque tou-

jours grave & ſententieux, même dans les piéces où il chante une victoire, une bataille gagnée, une expédition fameuſe; & dans toutes il ne s'eſt ſervi que du vers Héroïque. George Buchanan au contraire s'eſt livré à preſque tous les genres de poëſie : on trouve chez lui des Tragédies, des Odes, des Satyres, des Elégies, des Epigrammes; & dans tous ces genres quelle réputation ne s'eſt-il pas acquiſe? quels éloges n'a-t'il pas reçus?

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Les Muſes, qui l'eût cru? laiſſant leur ſaint vallon,
Vinrent juſques aux bords des mers de Caledon
Apprendre à *Bucanan* dans un antre ſauvage
Les ſecrets les plus beaux de leur divin langage :
Et perſonne ne mêle avec plus de beauté
La pompe, la douceur, la force & la clarté.

Ep. à Mén. ſur l'édit. des œuvr. de Balzac, dans le *liber adopt.* Menag. pag. 106.

Ce Poëte qui fut en même-tems Hiſtorien & Critique, Politique & Controverſiſte, étoit Ecoſſois, né à Killerine, Paroiſſe du Duché de Lennox, au mois de Février 1506. & mourut âgé de ſoixante-dix-ſept ans à Edimbourg le 28. Septembre 1582. Il régentoit à Bourdeaux, quand il compoſa les quatre Tragédies que nous avons de lui, dont deux ſont de ſon

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

invention, *Jephté* & *Saint Jean-Baptiſte*, & les deux autres ſont traduites du Grec d'Euripide, *Medée* & *Alceſte*. Le but du Poëte en compoſant ces Tragédies, étoit encore moins de ſatisfaire au devoir de ſa profeſſion qui l'engageoit à donner chaque année une piéce pour exercer ſes diſciples à la déclamation, que d'inſpirer à ceux-ci le goût de l'antiquité, & de les porter à l'imitation des anciens. Son *Jean-Baptiſte* & ſa *Medée* furent applaudis: on voulut en avoir des copies, & il fut obligé à ne les point laiſſer enſevelies dans la pouſſiere du Collége, comme il en avoit le deſſein. Ce ſuccès l'ayant encouragé, il travailla avec plus de ſoin ſon *Jephté* & ſa traduction de l'*Alceſte* d'Euripide.

La premiere de ces deux dernieres piéces n'a point paru cependant beaucoup plus réguliere que le *Jean-Baptiſte* aux yeux de Voſſius le pere, de Balzac, de Grotius & du Pere Rapin. Ces Critiques ont trouvé que Buchanan a péché eſſentiellement dans ſon *Jephté* contre la regle de l'unité de tems, qui veut que l'action du poëme Dramatique ſoit renfermée dans l'eſpace d'un jour, la durée de *Jephté* étant pour le

moins de deux mois. Ils ajoutent qu'il a péché contre la connoiſſance de l'antiquité dans les noms des perſonnages de la même Tragédie, où il en a employé quelques-uns qui ſont Grecs, comme *Storge* & *Symmaque*.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Quant au ſtyle, il faut obſerver qu'on ne doit point chercher dans ces Tragédies la cadence majeſtueuſe du vers Iambe Dramatique. L'Auteur a pris une verſification moins grave, & qui convient plutôt à la fable qu'à la Tragédie. Ce défaut regne preſque partout; & l'on s'eſt étonné qu'un Poëte qui a ſi bien pris le goût de l'antiquité dans la plupart de ſes compoſitions, n'ait pas ſçu prendre le caractere de verſification qui convenoit à la poëſie propre au Théâtre. Il y a auſſi mêlé le chœur, à l'exemple des Anciens. Et c'eſt la ſeule choſe en quoi vous remarquerez que Buchanan a imité les Anciens, ſi vous liſez les traductions que nous avons du *Jean-Baptiſte* & *du Jephté* : car du reſte il faut avoüer que le goût, le génie & la beauté du ſtyle de l'original diſparoiſſent dans ces traductions.

Mém. de Trév. Mai 1729.

Nous en avons deux de la Tragédie de Jephté, l'une par Florent Chreſtien, habile Critique, mais mauvais Poëte

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

François ; l'autre par Pierre Brinon de Baumartin, Conſeiller du Roi au Parlement de Normandie. Toutes deux ſont en vers : mais Chreſtien ſe ſert tantôt du vers héroïque, & tantôt du vers de dix ſyllabes, excepté dans les chœurs où il employe ordinairement le vers à trois pieds, & celui à quatre : au lieu que M. Brinon ſe ſert toujours du vers de dix ſyllabes dans le corps de la piéce, & varie ſes meſures dans les chœurs. La traduction de Florent Chreſtien ne manque point de fidélité ; elle eſt même aſſez littérale. Elle parut à Orleans en 1567. in-4°. on la goûta ; elle fut bien reçuë ; & elle a été réimprimée en 1573. & en 1587. Ce n'eſt que dans la premiere édition que l'on apprend que le Traducteur adreſſa ſon ouvrage au Cardinal de Châtillon, Evêque & Comte de Beauvais, par une Epître en quatorze vers, où pour faire valoir ſa traduction, il l'appelle une

Entrepriſe du tout difficile & hardie,
Ouvrage qui eſt plein d'un hazard périlleux ;
Qui ne demande point un eſprit ſommeilleux,
Un bras foible de nerfs, une main eſtourdie.

Ce n'eſt auſſi que dans cette édition que

que l'on trouve *le premier chapitre des Lamentations de Jeremie*, traduites en formes de *Stances*. Florent Chreſtien a ajouté cette piéce à ſa verſion de *Jephté* pour mettre le dernier trait à ce que repréſente cette Tragédie qui eſt, ſelon lui,

Pourtrait de nos vieux maux, des deſſeins orgueilleux,
Des peuples mutinés, des débats merveilleux.

Je préférerois la traduction de la même Tragédie par Brinon : elle eſt auſſi littérale, elle n'eſt pas renduë avec moins de fidélité ; & quoique le langage en ſoit auſſi fort mauvais, on peut dire en général qu'il eſt moins barbare, & qu'il ſe ſent davantage des progrès que notre langue commençoit à faire : jugez-en par la traduction de ce que dit le chœur après les adieux de la fille de Jephté. Ce chœur s'exprime ainſi en s'adreſſant à cette vierge, victime du vœu téméraire de ſon pere :

O gloire de ta race, & du ſexe l'honneur,
Dans un corps féminin qui tiens un mâle cœur ;
Encore que tu meure,
Tu ne perds que les biens qu'il faut perdre en mourant ;
Mais tu en acquiers un qui eſt beaucoup plus grand,
D'éternelle demeure.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Les peuples d'Orient te chanteront tousjours
Ceux que le Nil abbreuve en commençant ſon cours,
Et le froid Sauromate,
Diront que réſoluë à tout extrême effort
Pour le bien du pays tu as ſouffert la mort
D'une ame non ingrate.
Nos vierges tous les ans d'un lamentable ſon
Urleront cy-après une triſte chanſon
A ta gloire immortelle.
Mais des lâches eſprits, des inutiles corps
A ſervir au public, tout meurt quand ils ſont morts
D'une mort éternelle.

Brinon dédia cette traduction à ſon pere qui étoit auſſi Conſeiller au Parlement de Normandie, & elle fut imprimée à Roüen en 1614.

Il avoit donné l'année précédente au même lieu le *Baptiſte*, ou *la Calomnie*, autre *Tragédie traduite* auſſi *du Latin de Buchanan.* Il y obſerve la même marche, ſi je puis m'exprimer ainſi, que dans ſa traduction de Jephté. Ce ſont des vers de dix ſyllabes pour le corps de la piéce, des vers de diverſes meſures pour la traduction des chœurs; ce ſont les mêmes défauts dans la verſification & dans le langage. L'un a été le modéle de l'autre, le *Baptiſte* du *Jephté*, & il y a lieu de croire que ces

deux traductions ſont deux enfans du même jour, comme ils le ſont du même pere : il n'y a eu d'intervalle entre l'un & l'autre que pour leur entrée dans le monde. Le *Baptiſte* qui eſt l'aîné, a, ce me ſemble, quelque choſe de plus dur que le *Jephté*; ce qui vient, ſans doute, de ce que Brinon s'eſt aſtraint à ne mettre dans le François qu'autant de vers qu'il y en a dans le Latin.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Nous avons encore du même l'*Ephéſienne*, Tragi-comédie, imprimée en 1614. avec la traduction du Jephté. J'aurois pû vous parler de cette Tragi-comédie, ſi elle m'eût été plutôt connuë; lorſque je vous ai entretenu de la Satyre de Pétrone. Cette piéce eſt en effet une imitation de l'hiſtoire ou de la fable de *la Matrone d'Epheſe*, qui fait un des épiſodes de cette Satyre. Mais ce n'en eſt qu'une imitation très-libre qui me donne droit de la ranger parmi nos piéces de Théâtre, dont il faudra bien vous donner quelque jour une idée; & peut-être vous en dirai-je alors davantage ſur cette Tragi-comédie priſe de Pétrone.

Florent Chreſtien avoit eu la penſée de traduire le *Baptiſte* de Buchanan comme il avoit traduit le *Jephté*, &

ce travail lui eût fait au moins plus d'honneur que sa traduction en vers de la piéce du même Poëte intitulée *le Franciscain* ou *le Cordelier*, de celle qui a pour titre *Palinodie*, & de plusieurs de ses Epigrammes. Il auroit aussi épargné en quelque sorte la réputation de Buchanan, en cachant, autant qu'il auroit été en lui, aux yeux de ceux qui ignorent la langue Latine, des piéces qui font rougir tous les honnêtes gens, & qui ont répandu sur la mémoire de Buchanan une tache que les plus grands talens ne peuvent effacer. Notre langue n'est point faite pour exprimer ces indignes productions d'une Muse prostituée, où l'on voit partout les graces de la poësie jointes aux obscénités les plus grossieres.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Je conviens que dans *le Franciscain* ou *le Cordelier* le Poëte dévoile plusieurs abus qui n'étoient que trop réels; à cet égard Guy Patin avoit raison de louer cette piéce. Mais Buchanan porte la satyre jusqu'à l'excès le plus insoutenable. Il se forge des monstres pour avoir le plaisir malin d'en faire la description, d'attaquer tous les Ordres Religieux, de censurer les vices les plus grossiers pour les peindre lui-même avec les cou-

Lett. t. 4. ctt. 63.

leurs les plus opposées à la pudeur. Sa *Palinodie* où il feint de se repentir des traits impudens qu'il avoit lancés dans la premiere piéce, est elle-même une nouvelle satyre où la vérité & la décence sont entiérement violées. Ce sont les mêmes défauts dans l'Epigramme contre le Pape Alexandre VI. & dans les autres Epigrammes contre les Religieux de saint Antoine, le Frere Thomas & quelques autres personnages. Telles sont néanmoins les piéces que Florent Chrestien s'est donné la liberté de mettre en vers François : aussi n'osa-t'il pas publier cette traduction en France, il eut recours à Genéve où elle parut en 1567. in-4°.

Joachim du Bellay, dans le seiziéme siécle, & dans le nôtre Messieurs de la Fosse, le Brun & Richer ont fait un meilleur choix des piéces de Buchanan pour les mettre en notre langue. Joachim du Bellay a traduit son *Adieu aux Muses* qui est la premiere de ses Elégies, & son Ode à Henri II. Roi de France sur la levée du siége de Metz. Buchanan fit son *Adieu aux Muses* dans le tems qu'il professoit publiquement les Lettres humaines, & il s'y plaint en Poëte du peu d'avantage temporel

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

que l'on recueilloit dans cet état, qui lui fait dire entre autres, ſelon traduction de du Bellay,

Si le bonheur eſt plus ami
De celui qui n'a qu'à demi
Des doctes ſœurs l'expérience,
O vaine & ingrate ſcience!
Heureux & trois & quatre fois
Le ſort des armes & des lois,
Heureux les gros ſourcils encore,
Que le peuple ignorant adore.
Toi que les Muſes ont élû
De quoi te ſert-il d'être lû,
Si pour tout le gain de ta peine
Tu n'as qu'une loüange vaine?
Tes vers, ſans fruit laborieux,
Te font voler victorieux
Par l'eſpérance qui te lie
L'eſprit, d'une douce folie.
Tes ans qui coulent cependant
Te laiſſent toujours attendant:
Et puis ta vieilleſſe lamente
Sa pauvreté qui la tourmente:
Pleurant d'avoir ainſi perdu
Le tems aux livres deſpendu;
Et d'avoir ſemé ſur l'aréne
De ſes ans la meilleure gréne.

Mais il ne faut pas prendre à la lettre ces plaintes de Buchanan : ce Poëte a toujours aimé les Muſes, dont il étoit favoriſé, & juſqu'à ſa mort il s'eſt fait un plaiſir de les cultiver. Ses regrets ſont plus ſincéres dans ſon *Amaryllis*, Eglogue, ou plutôt Idylle, qu'il fit, ſelon quelques-uns, étant en Portugal, & dans laquelle il regrette le ſéjour de Paris, ſous le nom d'Amaryllis, à l'exemple de Virgile, qui ſous le même nom, regretta auſſi la ville de Rome. D'autres croyent cependant que Buchanan avoit une véritable Amaryllis, & que c'eſt elle qui eſt l'objet de ſes ſoupirs & de ſes regrets. Cette Idylle eſt le chef-d'œuvre de ce Poëte, &, ſelon de bons juges, elle ne céde en rien aux meilleures Idylles de Bion & de Moſchus. Deux de nos Poëtes l'ont traduite en vers François, ſeu M. de la Foſſe, qui y a joint quelques notes, & M. Richer qui eſt encore vivant. Je ne déciderai point entre ces deux traductions : l'une & l'autre nous retracent preſque toutes les beautés de l'original. Celle de M. de la Foſſe parut en 1706. avec ſa verſion des Odes d'Anacréon. M. Richer a donné la ſienne en 1723. à la ſuite de ſa traduction

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

des Epîtres Héroïdes d'Ovide. C'eſt dans l'intervalle de ces deux traductions de l'*Amaryllis* de Buchanan, que M. le Brun a donné une virgtaine d'Epigrammes du même Poëte un peu plus imitées que traduites en vers François. Elle fait partie du volume de ſa verſion des Epigrammes d'Owen publiée en 1709. On avoit déja quelques Epigrammes de Buchanan traduites par le ſieur du Four, Docteur en Médecine, & imprimées à Paris en 1669. in-12. dans un recueil de pluſieurs autres piéces de même genre traduites de Martial, de Virgile, de Tibulle, & autres.

Tom. 1. p. 170. édit. in-4°. de Coſte.

Michel de Montagne dit dans ſes Eſſais au chapitre de l'*Inſtitution des enfans* que Marc-Antoine Muret fut, de même que Buchanan, l'un de ſes *Précepteurs domeſtiques*, & il les loue l'un & l'autre comme ayant excellé dans la poëſie; & ce jugement eſt celui des meilleurs Critiques. Muret étoit François, né au village de Muret dans le Limouſin. Il profeſſa les belles Lettres en différentes villes du Royaume, & mourut à Rome le quatriéme Juin 1585. dans la ſoixantiéme année de ſon âge. Son nom & ſes ouvrages ſont

fort connus des Savans. Vous pouvez vous contenter de ce qui en eſt dit dans M. Baillet, & avec plus de détail & d'exactitude dans la premiere partie de l'Anti-Baillet de l'Abbé Ménage.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Jug. des Sav. tom. 4 Anti-Bail. part. 1. in-4°. n. 83.

Il ſeroit à ſouhaiter que la pureté des mœurs de Muret eût toujours répondu à la beauté de ſon génie, & que l'on pût loüer également en lui les vertus qui font le Chrétien, comme on a raiſon de loüer ſes talens pour la poëſie, l'éloquence & la critique. Pluſieurs de ſes poëſies, ſurtout celles qu'il compoſa dans ſa jeuneſſe, ſe ſentent du libertinage dans lequel il vivoit alors, & qui lui a attiré en France pluſieurs affaires deshonorantes. Les Ecrivains de ſa vie aſſurent que ſes dernieres années furent plus réglées, qu'il ſe repentit même de ce qu'il y avoit de licentieux dans les piéces compoſées dans ſa jeuneſſe, & qu'il auroit voulu anéantir celles-ci, ſi le public n'en eût pas été depuis longtems en poſſeſſion.

Le ſieur Moret, Controlleur Général des Finances de Montauban, s'eſt donc éloigné de l'intention de ce Poëte en faiſant réimprimer, & en traduiſant en vers une partie de ces piéces;

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

& je ne crois pas que vous goûtiez les raiſons qu'il apporte pour juſtifier ſon choix. Le recueil qui contient ces poëſies qui ont coûté des larmes à l'Auteur, étoit devenu rare; M. Moret a voulu, dit-il, le remettre au jour. C'eſt-à-dire qu'il a voulu faciliter à plus de perſonnes le moyen d'empoiſonner leur cœur ou de corrompre leur eſprit. Il prétend que *les Savans doivent lui être obligés du ſoin qu'il a pris*, comme ſi les Savans qui aiment les poëſies de Muret, avoient beſoin d'une traduction pour les entendre. Et encore quelle traduction! celle de Moret eſt ſi paraphraſée, ſi lâche, ſi diffuſe, ſi dépourvuë de l'élégance & de la délicateſſe qui peuvent faire rechercher le texte original, que ceux-mêmes qui ignorent la langue Latine ne peuvent avoir qu'une très-médiocre obligation au Traducteur. Plus Moret s'efforce de leur perſuader que *Muret étoit l'un des plus beaux eſprits que l'on ait eus depuis longtems*, plus ils doivent être fâchés de n'en trouver que le ſquelette dans cette traduction. Tout n'y eſt pas mauvais du côté des mœurs, il y a même un nombre de piéces agréables & utiles; mais rien dans la traduction ne ſe

reſſent de la beauté du génie & du ſtyle de Muret. Le Traducteur n'a pas même ſouvent entendu les noms propres de ceux à qui le Poëte a adreſſé ſes piéces. Il met, par exemple, Connano pour Connan, Aurat pour Dorat, Valeſe pour le Valois, *&c.*

Ce recueil contient dix Elégies, deux Satyres, un grand nombre d'Epigrammes; trois Epîtres, la premiere à Nicolas de Vienne, la ſeconde à Jean-Antoine de Baïf, & la derniere à Etienne Jodelle; & enfin ſix Odes. Cette verſion de Moret étoit faite dès 1676. ou l'année ſuivante; mais elle n'a été imprimée qu'en 1682. à Paris in-12. Elle eſt adreſſée à M. le Comte d'Eſtrées.

Revenu de ſes égaremens, Muret compoſa pluſieurs piéces d'un genre fort différent de celles qui avoient été le fruit de ſa jeuneſſe. Telle eſt entre autres celle où il donne d'excellens avis à un de ſes neveux, Antoine Muret fils de ſon frere. Le Poëte ayant appris la mort de ce frere, qu'il avoit beaucoucoup aimé, & qui laiſſoit Antoine en bas âge, il fit venir celui-ci à Rome en 1578. & compoſa pour ſon inſtruction la piéce dont je viens de

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

parler. La lettre en proſe par laquelle il adreſſe ces avis à ſon neveu eſt datée de Rome le premier de Janvier de l'an 1578. Cette lettre & les vers qui la ſuivent, ne reſpirent qu'une piété tendre & ſolide. Un Anonyme a imité les vers Latins en vers François, rendant chaque diſtique Latin en quatre vers François. Voici le premier Quatrain :

Mureti oper. edit. Veron. t. 4. p. 177.

Inſtruiſez-vous, mon fils, dès la fleur de votre âge,
En gravant ces leçons dans votre ſouvenir ;
Mais il ne ſuffit pas de les bien retenir,
Il faut en même-tems les bien mettre en uſage.

Cette paraphraſe eſt trop lâche & trop proſaïque. Vous la trouverez dans le Mercure de France, mois de Juin 1742. L'Auteur ſigne F. M. F. je n'en ſçai pas davantage.

Il y a encore moins d'agrémens dans les Quatrains François de Chriſtophe Loiſel, d'Argenton en Normandie, & Curé d'Aulnou dans la même Province. Ces Quatrains imprimés à Paris en 1614. in-8°. ont le même but que les Diſtiques de Muret ; ils ont été compoſés pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Mais ils ne ſont point de l'invention de l'Auteur. Ce ſont les maximes

attribuées aux ſept Sages de la Grece. Loiſel mit d'abord chaque ſentence en deux vers Latins, & traduiſit enſuite ceux-ci en quatre vers François. Ce petit recueil qui n'eſt plus connu, eſt dédié par l'Auteur à Jacques Suarez, Evêque de Séez, *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & ſon Prédicateur ordinaire.*

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Muret, quoique retiré à Rome, conſerva des liaiſons avec pluſieurs amis qu'il s'étoit faits en France, & ceux-ci avoient ſoin de s'informer de ſes nouvelles, comme on le voit par l'Epître en vers Latins que Jean Dorat, ſon compatriote, Poëte lui-même & Poëte très-célébre, lui adreſſa de Paris. Je crois que cette Epître fut écrite peu de tems avant la mort de Muret. Dorat n'avoit point encore recueilli ſes poëſies, mais il ſemble promettre à la fin de cette Epître de ſatisfaire bientôt aux vœux de ſes amis & de Muret lui-même, qui les lui demandoient. Ce recueil fut donné en 1586. à Paris, muni du privilege de Henri III. où ce Prince rend témoignage *aux longs ſervices de Dorat en l'exercice de ſon état de Lecteur ordinaire de Sa Majeſté, de Poëte & Interpréte des lan-*

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

gues Grecque & Latine, ſervices, ajoute le Roi, *qui ſont d'autant plus loüables & recommandables quand ils ſe trouvent conjoints avec le ſavoir que l'Auteur a ſi bien appliqué à l'honneur du nom François, & illuſtration de notre langue Françoiſe.*

Dorat avoit mérité cet éloge par le bon uſage qu'il avoit fait de ſes talens. Il étoit d'une figure peu revenante, mais il avoit beaucoup d'eſprit, & une érudition peu commune pour ſon tems. Ces excellentes qualités lui acquirent l'eſtime des Rois & des plus grands Seigneurs de la Cour de France, & l'amitié de tous les Savans ſes contemporains, qui ſe ſont fait un honneur de le combler d'éloges dans leurs écrits. Mais en revanche Dorat n'étoit point à leur égard avare de loüanges. Il ne paroiſſoit preſque aucun livre, en quelque genre que ce fût, qu'il ne fît quelque piéce pour le vanter; il ne mouroit point d'homme de lettres qu'il ne jettât des fleurs ſur ſon tombeau, comme il ne ſe paſſoit point d'événemens civils, politiques ou militaires que ſa Muſe ne fût la premiere à les célébrer. Henri II. lui donna une chaire de Profeſſeur Royal en Grec: Charles IX.

qui prenoit un grand plaiſir à s'entretenir avec lui, l'honora du titre de ſon Poëte : & Henri III. ſous le regne duquel il mourut, lui continua les mêmes faveurs. Henri IV. en rappelle le ſouvenir dans des termes fort honorables dans les lettres que les petits-fils de Jean Dorat obtinrent de ce Prince pour être autoriſés dans le changement que *Jean* leur oncle, fils du Poëte, avoit fait du nom de *Dinemandy* qui étoit le vrai nom de leur famille, originaire d'Italie, en celui de *Dorat*. Ces lettres de Henri IV. ſont du deuxiéme de Juillet 1605. & elles furent enregiſtrées au Parlement de Bourdeaux le dix-ſeptiéme Août de la même année. Le Poëte Jean Dorat mourut à Paris le premier Novembre 1588. âgé de quatre-vingts ans, & fut inhumé en l'Egliſe de ſaint Benoît où on lit ſon Epitaphe.

Quelque eſtime que l'on ait fait de ſes poëſies, quelques éloges qu'elles ayent reçus, elles n'ont preſque point trouvé d'autres Traducteurs que lui-même. Son talent pour la verſification Françoiſe, quoiqu'au deſſous du médiocre, étoit pour lui une eſpéce d'enchantement qui lui faiſoit oublier que

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

l'universalité des talens, est un don extrêmement rare, & que l'on ne réussit bien que dans le genre auquel on est propre. Aussi ne se souviendroit-on plus aujourd'hui de ses traductions, si l'on n'avoit eu le soin de ne les point séparer des originaux qu'elles s'efforcent de représenter, & qu'elles défigurent. Il y a communément de la douceur, de l'élégance, un style pur, un tour facile dans ses vers Latins : tout est contraint, entortillé, prosaïque, souvent même barbare dans ses vers François. Il faut croire qu'on le lui fit sentir, ou qu'il s'en apperçut lui-même, puisque de ce grand nombre de petits poëmes, d'Odes, d'Epigrammes, d'Eglogues, & autres poësies sur tant de sujets différens, qui composent le recueil de 1586. on n'en trouve qu'environ douze qu'il se soit donné la peine de traduire en vers François.

Je n'y ai vu en effet que son Elégie où il fait l'éloge d'un Religieux de l'Ordre de saint François, nommé Hugues, Limousin, Docteur en Théologie, qui fut Prédicateur du Roi, & dont on admiroit alors l'éloquence : ses vers sur l'origine poëtique du nom & du mariage de Henri Roi de Navarre & de

la Reine Marguerite de Valois ſa femme : ſon eſpéce de requête *à Meſſieurs du Conſeil :* ſa loüange des *Reliques de la ſainte Couronne d'épines :* ſa *Deſcription de la merveilleuſe viſion de la Reine mere :* ſon Epithalame, ou chant nuptial ſur le mariage d'Anne Duc de Joyeuſe, & de Marie de Lorraine : ſa courte invective contre l'Amiral Gaſpard de Coligni : ſon *Paon, ou chant triomphal ſur la victoire de Charles IX. Roi de France,* eſpece de *Duo où la France & le Poëte chantent par refrain :* ſon *Hymne de victoire* à M. le Duc d'Anjou, frere du Roi, & Lieutenant Général de Sa Majeſté : enfin quelques Epigrammes.

Dorat proteſte que la traduction de ſon petit poëme *ſur le retour de la Reine mere du Roi,* Catherine de Medicis, qui eſt la premiere piéce du troiſiéme livre de ſes poëſies, n'eſt pas de lui, mais de Louis Dorat, ſon fils, qui n'avoit alors que dix ans. Cet enfant qui donnoit ſi jeune de grandes eſpérances, étoit fils de Jean Dorat & de Marguerite de Laval ſa premiere femme, que Jean avoit épouſé à Paris le 21. Décembre 1548. *par ſentence de l'Official de Joſas,* comme il eſt porté

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

dans l'acte de célébration dudit mariage, où Dorat eſt nommé Jean Diſnemandi, *aliàs* Dorat. Louis mourut jeune, & ſans avoir pû montrer d'autres fruits de ſes talens que la traduction que je viens de citer.

J'ai vu quelques autres traductions libres en vers François de Jean Dorat d'après ſes vers Latins, dans un recueil d'*Epitaphes ſur le tombeau de haut & puiſſant Seigneur Anne Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, par Jean Dorat, Poëte Grec & Latin du Roi; Pierre de Ronſard, Gentilhomme Vandômois, & autres doctes perſonnages en divers langues*, imprimé en 1567. à Paris in-4°. Dorat y donne les traductions d'une de ſes piéces adreſſée au *Roi Charles IX. très-invincible*; & de deux de ſes Epitaphes d'Anne de Montmorency.

Dans le même recueil on trouve la traduction en vers François de ſept vers Latins du même ſur la mort du même Connétable, par Etienne Paſquier; & à l'exception de cette verſion, & de celle du même Paſquier de deux piéces Latines de Dorat ſur la mort d'Elizabeth de France, Reine d'Eſpagne dans le *Tombeau* de cette Reine,

je ne connois point d'autre traduction des vers Latins de Dorat compoſée par d'autre que par lui-même, qu'une imitation de ſon Ode ſur la mort de Marguerite Reine de Navarre, par Joachim du Bellay, & qui ſe trouve dans la premiere partie des poëſies de ce dernier, de l'édition de Paris 1574. in-8°.

Du Bellay a traduit auſſi une Epître en vers Latins d'Adrien Turnebe, collegue de Jean Dorat au Collége Royal, & qui réüniſſoit le talent de la poëſie aux qualités d'habile Critique. Dans cette Epître, Turnebe qui l'adreſſe à lui-même, donne quelques avis pour profiter de l'étude des belles Lettres. Mais c'eſt plus encore une eſpece de ſatyre contre ceux qui font peu d'état de la ſcience & des Savans, & contre les artifices que des demi-Savans employoient pour s'acquerir une réputation qui ne leur étoit point dûë. Ces artifices ſont de tous les tems, & ils ne ſont guéres moins communs dans notre ſiécle qu'ils l'étoient dans celui de l'Auteur. En voici quelques-uns, ſelon la traduction de du Bellay. Turnebe après avoir exhorté celui à qui il feint de donner des avis, de faire un

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

voyage en Italie, afin de s'en vanter au retour, & de faire croire qu'il a beaucoup acquis de ſcience hors de ſa patrie, ajoute :

Il ſera bon auſſi de te faire avoüer
De quelque Cardinal, ou te faire ſoüer
Par quelque homme ſavant, afin que tes loüanges
Volent par ce moyen par les bouches eſtranges.
Mais il faut que le livre où ton nom ſera mis,
Tu donnes çà & là à tes doctes amis :
Ainſi t'exempteras du rude populaire,
Ainſi ton nom partout illuſtre pouras faire....
Surtout courtiſe ceux, auſquels la Cour venteuſe
Donne d'hommes ſavans la loüange menteuſe ;
Qui au bout d'une table au diſner des Seigneurs
Déplient tout cela dont furent enſeigneurs
Les Grecs & les Latins ; qui de fauſſes merveilles
Empliſſent, ignorans, les plus grandes oreilles,
Et abuſent celui qui par nom de Savant
Deſire, ambitieux, ſe pouſſer en avant....
Surtout je te conſeille apprendre la ſcience
De te faire cognoiſtre aux Dames de la Court
Qui ont bruit de ſavoir : c'eſt le chemin plus court :
Car ſi tu es un coup aux Dames agréable,
Tu ſeras tout ſoudain aux plus Grands admirable ;
Par art il te convient à ce poinct parvenir,
Par art ſemblablement t'y fault entretenir.
Il te fault quelquefois, ſoit en vers, ſoit en proſe,
Eſcrire finement quelque petite choſe

ènie ſon Virgile, & Cicéron auſſi.
i tu as des mots tant ſeulement ſouci,
ra bien lourdaut & groſſier, ce me ſemble,
r art tu ne peus en accoupler enſemble
ue peu; car icy par un petit chef-d'œuvre
d'un Courtiſan le ſavoir ſe deſcœuvre.
veux toutefois qu'on le faſſe imprimer:
e qui eſt commun ſe fait deſeſtimer,
perfection de l'art eſt de ne faire,
montrer dédaigner ce que fait le vulgaire;
ie ce qui ſera des aultres imprimé.
que tu en ſois plus ſavant eſtimé,
le fault blaſmer: mais il te fault eſlire
oüeurs à propos pour tes ouvrages lire,
n fault pas beaucoup. Avec telles faveurs
: hardiment aux Dames, aux Seigneurs,
ras ſavant homme, &c.

:be fait le portrait de deux per-
s de ſon tems qui s'étoient ſervi
s artifices. Je ne ſçai ce qui l'avoit
contre les Jéſuites: mais il falloit
ût quelque ſujet de mécontente-
, puiſque la colere lui arracha une
Latine où il pouſſe ſon indigna-
ort loin: Etienne Paſquier ne fut
ans doute fâché de ſaiſir cette oc-
pour montrer qu'il n'avoit pas
d'éloignement pour cette Socié-
iiſqu'il traduiſit cette ſatyre en
rançois.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Joachim du Bellay, ami de Turnebe & de Paſquier, étoit auſſi Poëte Latin, quoiqu'il ait beaucoup moins cultivé les Muſes Latines que les Muſes Françoiſes. Je vous ai déja fait connoître la traduction d'un Cantique de ſa compoſition, faite par M. de la Boderie. Mais du Bellay ne s'en eſt rapporté qu'à lui-même pour mettre en vers François ſon poëme Latin ſur la mort du Roi Henri II. qui eſt une de ſes meilleures pieces Latines: on y ſent un cœur vraiment affectionné à ſon Prince, & plein de reconnoiſſance des bienfaits qu'il en avoit reçus. Il paroît cependant par une Epigramme du Poëte à Jean Morel, Gentilhomme d'Embrun, que ce fut celui-ci qui détermina du Bellay à compoſer ce poëme, & à le traduire. L'Auteur trop affligé de la perte qu'il faiſoit, ne pouvoit ſe réſoudre à exprimer autrement ſa douleur que par ſes larmes. Panégyriſte de Henri, tant que ce Prince avoit regné, il devoit en effet lui en coûter beaucoup pour lui dreſſer un *Tombeau*. C'eſt ce qu'il fait aſſez connoître par ce Diſtique qui s'adreſſe à l'ombre de Henri;

Par mes vers j'ai ſemé tes faits par l'univers,
Or helas! à ta mort me fault donner des vers.

La piéce Latine eſt de cent quarante-huit vers Elégiaques, & la traduction eſt ſi littérale qu'elle n'a que deux vers de plus. Du Bellay y ajouta deux Epithaphes en vers Latins traduits auſſi en vers François; & ces deux piéces ſont, comme la premiere, uniquement montées ſur le ton du panégyrique. Le Poëte envoya ces poëſies à ſon ami Jean Morel, le priant de les préſenter *à Madame de Savoye* qui étoit en route pour s'en retourner auprès du Duc ſon Mari. Cette Princeſſe avoit été protectrice de Joachim du Bellay qui dans ſa lettre ſe montre inconſolable de ſon départ. Cette lettre eſt datée de Paris le cinquiéme Octobre 1559.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Nous avons encore un autre éloge funébre compoſé en vers Latins par du Bellay, & traduit par lui en vers François. C'eſt celui du Préſident Antoine Minard qui en 1559. peu après la mort de Henri II. à qui il avoit donné des conſeils violents, fut tué d'un coup de piſtolet, comme il revenoit du Palais à ſa maiſon. Cette piéce eſt beaucoup moins longue que le panégyrique de Henri II. & elle intéreſſe moins. Il falloit que le Poëte fût lié avec ce Magiſtrat, puiſqu'il va

jusqu'à l'appeller l'ornement du Sénat, & à dire de lui :

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

. . . . Qu'il ne cédoit à nul de nos ayeux
En justice, en bonté, en cœur dévotieux.

De Thou, l. 23. an. 1559.

M. de Thou en parle bien différemment dans son histoire, au moins sur le témoignage d'Anne du Bourg que cet Historien ne contredit point. Mais il est vrai qu'on ne peut guéres communément se fonder sur les éloges ou les traits satyriques que l'on trouve dans cette multitude de piéces qui furent enfantées durant les troubles dont la France fut agitée dans le seiziéme siécle : l'esprit de parti s'y fait trop sentir. C'est une des raisons qui ont fait oublier le plus grand nombre de ces piéces, & ce qui les rend si difficiles à trouver, que je crois que vous me dispenserez de vous parler de celles qui, composées d'abord en Latin, ont été traduites dans le même tems en François.

Je veux cependant vous en faire connoître deux qui sont de 1590. & qui passent pour être fort rares. Ce sont deux *Hymnes* du Clergé de Tours, adressées à Henri IV. & composées en Latin & en vers François, l'une avant la

la fameuſe bataille d'Ivry, l'autre pour célébrer la victoire qu'Henri IV. y remporta. Il paroît que ce qui donna lieu à ces deux *Hymnes*, fut une piéce dans le même goût que l'on avoit faite & chanté à Paris à la loüange du Duc du Maine & de ſon parti : c'eſt ce que l'on peut conjecturer de ces vers qui précédent les deux Hymnes du Clergé de Tours :

Quiconque d'une gaillardiſe
N'agueres au nom de l'Egliſe,
La *Proſe* au Duc du Maine fit,
Certes il eut fort bonne grace,
Et le premier rompit la glace
Dont pluſieurs ont fait leur profit,
Bien que les Prêtres de Touraine
Ne ſoient en la ſcience humaine
Si grands Clercs que ceux de Paris,
Pourtant ils ne ſont hérétiques,
Ni Eſpagnols, ni frénétiques,
Et de la Ligue ils ſont guéris.

La premiere hymne, ſignée par le Chantre de ſaint Gatien de Tours, eſt une ſatyre contre le Duc du Maine, & contre la Ligue, dont les principaux Chefs ſont nommés, & peints de

couleurs fort vives & ſous des traits peu honorables. L'Auteur y parlant des prieres que le Clergé de Tours faiſoit pour la paix, dit entre autres :

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Le peuple prie Dieu ſans ceſſe,
Les Prêtres célébrent la Meſſe
Pour te rendre victorieux.
Si pour cette priere unie
Le Légat nous excommunie,
Nous en ſerons plus glorieux.

La ſeconde hymne, ſignée du Chantre de ſaint Martin de la même ville, eſt toute à la loüange de Henri IV. On y prie ce grand Prince de ſe ménager plus qu'il ne faiſoit, & de veiller ſur lui.

Le Clergé de Tours exhorte cependant Henri IV. à ſe réünir à la Communion de l'Egliſe Catholique ; mais perſuadé que l'Héréſie n'a jamais été un titre pour exclure du Thrône un Prince à qui il appartient, le Clergé proteſte qu'il n'obéira pas moins à Henri IV. s'il perſévere dans le parti, quoique funeſte pour lui, dans lequel il étoit né :

Inſtruits par la Bible ancienne,
Et nourris ſous la Loi Chrétienne,

Aux Rois nous devons corps & biens ;
Même la Catholique Egliſe
S'eſt toujours humblement ſoumiſe
Au joug des Princes Ariens.

CHAPITRE SIXIE'ME.

Des Traductions de Paſſerat, de Beze, de Bonnefons, d'Owen, & de M. de Thou.

DURANT les troubles qui donnerent naiſſance à tant de piéces critiques & ſatyriques, la France vit fleurir dans ſon ſein pluſieurs Poëtes Latins qui obtinrent les ſuffrages du public, & dont le nom a paſſé juſqu'à nous avec honneur, du moins en ne les conſidérant que comme Poëtes. Tels ont été Jean Paſſerat, Théodore de Beze, Jean Bonnefons, & le Préſident de Thou : car pour Owen, il étoit étranger.

Paſſerat né à Troye en Champagne le 18. d'Octobre 1534. & mort le 12. Septembre 1602. fut Profeſſeur d'Eloquence au Collége Royal. C'eſt de lui dont le ſatyrique Regnier a dit :

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Paſſerat fut un Dieu ſous humaine ſemblance,
Qui vit naître & mourir les Muſes en la France,
Qui de ſes doux accords leurs chanſons anima;
Dans le champ de ſes vers fut leur gloire ſemée,
Et comme un même ſort leur fortune enferma,
Ils ont à vie eſgalle, eſgalle renommée.

Dans la vérité, Paſſerat n'étoit pas un Poëte ſupérieur à pluſieurs de ceux dont je vous ai parlé juſqu'ici, & y il en a eu pluſieurs après lui de qui on auroit pû dire avec plus de vérité ce que le même Regnier ne dit encore que de Paſſerat, qu'ils étoient

. . . . Le ſéjour & l'honneur des Charites,
Les délices de Pinde, & leur cher ornement.

Paſſerat faiſoit bien un vers Latin, il a du naturel, & ſouvent même des graces; ſon ſtyle d'ailleurs eſt pur & ſans obſcurité. Mais il manque de feu, & les Critiques ne trouvent point en lui ce tour qui gagne & qui charme un Lecteur intelligent.

Nous avons ſi peu de ſes piéces qui aient été traduites, que quand on pourroit dire que ces traductions ont conſervé le génie & le goût de l'Auteur, cela ne ſuffiroit pas pour vous faire connoître l'un & l'autre. Vous ne tire-

rez pas ſurement cet avantage de la traduction de quelques-unes de ſes Epigrammes, faite par le Médecin du Four, & inſérée dans ſon *Recueil d'Epigrammes des Anciens traduites en vers François*, imprimé en 1665. ni de la vieille traduction de ſon poëme ſur la Cigalle, compoſée par Remi Belleau, & qui fait partie de la *ſeconde journée de ſa Bergerie*. Car Belleau feint que c'eſt un Berger qui récite cette piéce pour plaire à ceux avec qui il s'entretient, & dont il demande d'être favorablement écouté, à cauſe de la beauté & de l'élégance de la piéce. La traduction eſt en vers de diverſes meſures.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Je n'ai pû retrouver la traduction d'une autre piéce de Paſſerat que je me ſouviens néanmoins d'avoir lûë autrefois. C'eſt ſon éloge du *Rien*, ou plutôt du *Nihil* des Latins, vrai jeu d'eſprit qui plaît aſſez dans l'original, mais auquel il eſt difficile de donner le même agrément en François, ſi même il eſt poſſible de le bien rendre en notre langue, y ayant une grande différence entre le *Nihil* des Latins & le Rien des François, à cauſe de la négation qu'il faut ajouter à celui-ci, & que le *Nihil* emporte.

Eloge du Rien dédié à Perſ. p. 34.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Paſſerat avoit fait ſa piéce pour ſe divertir, & l'avoit adreſſée à Henri de Meſme, ſon protecteur & ſon Mécene, à qui il ne manqua jamais d'envoyer une piéce de vers pour étrénes depuis l'an 1570. juſqu'en 1597. qu'il tomba dans cette longue maladie qui l'enleva cinq ans après. Comme ces jeux d'eſprit étoient du goût de ce tems-là, cet éloge du Rien donna lieu à l'éloge de *Quelque choſe*, & à l'éloge du *Tout*, deux petits poëmes qui furent imprimés en 1587 & qui ont pour Auteurs, le premier, Philippe Girard Vendômois, & le ſecond, un Anonyme. L'un & l'autre rappellent le *Rien* de Paſſerat, & en font l'éloge : voici ce que l'Anonyme dit de ces deux piéces, & de la ſienne :

Du *Rien* de Paſſerat *Quelque choſe* nâquit ;
Paſſerat pour un *Rien* un bien grand los acquit ;
Et celui qui d'un *Rien* *Quelque choſe* a fait naître,
N'a pas tiré ſans los un eſtre d'un non-eſtre.
De moi je chante *Tout*. Au prix de *Tout* qu'eſt *Rien*
Au prix de ce grand *Tout* *Quelque choſe* eſt un *Rien*.
Si *Rien* & *Quelque choſe* ont mérité de vivre ;
Tout ſe lira partout, & vivra par mon livre, *&c.*

Théodore de Beze, fameux Calv:

niſte, contemporain de Paſſerat, cultiva, comme celui-ci, la poëſie Latine & la Françoiſe ; mais il réüſſit mieux dans le premier genre que dans le ſecond. Lorſqu'il eut abandonné l'Egliſe, & qu'il fut devenu un des principaux appuis de la prétenduë Réforme, pluſieurs de nos Controverſiſtes de ce tems-là, c'eſt-à-dire, du ſeiziéme ſiécle, lui firent un crime de la fécondité de ſa veine, & de l'abus qu'il en avoit fait dans ſa jeuneſſe : & il ſe crut obligé de ſe juſtifier ſur ces deux points. C'eſt ce qu'il fait dans ſa longue lettre Latine qu'il envoya de Genêve en 1576. à André Dudith, qui avoit été Député du Clergé de Hongrie au Concile de Trente, & qui après avoir poſſédé ſucceſſivement trois Evêchés, ſe maria, & embraſſa les ſentimens des prétendus Réformés.

TRADUCTIONS DE POET. LAT. MOD.

Béze montre fort bien dans cette lettre que l'exercice de la poëſie n'eſt point un crime, que cette occupation, ou plutôt cet amuſement, a même des avantages qu'on ne peut conteſter légitimement. Mais il ſe défend mal au ſujet des poëſies licentieuſes qu'il avoit faites dans ſa jeuneſſe : il les avoüe ; & quoiqu'il ſemble les condamner, il s'ef-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

force de montrer qu'on ne les lui doit point reprocher, parce qu'elles étoient le fruit d'*une jeuneſſe impudente*. Uſant enſuite de repréſailles, il ne ſe contente pas de cenſurer pluſieurs Ecrivains Catholiques qui avoient auſſi violé la pureté des mœurs dans leurs poëſies, ce que tout homme inſtruit condamnoit comme lui, il les reprend avec aigreur, & charge d'injures groſſieres tout le partie Catholique. Cette lettre eſt imprimée au-devant du recueil d'une partie de ſes poëſies qu'il publia lui-même in 8°. ſans nom de lieu, & ſans marquer la date de l'impreſſion, qui doit être de 1576.

Je n'ai vu que deux de ces piéces traduites en vers François. La premiere de ſes *Silves*, déja imprimée dans le petit recueil des poëſies qu'il avoit faites dans ſa jeuneſſe, & ſon poëme intitulé *Caton Cenſeur Chrétien*. Le ſujet de la premiere piéce eſt *la mort de Dece pour ſa patrie*, ſelon le récit qu'en fait Tite Live au huitiéme livre de ſon Hiſtoire. La traduction qui a vingt vers de plus que l'original, eſt en vers Alexandrins. Quoiqu'elle ſoit de Nicolas Rapin, elle a été oubliée dans le recueil de ſes œuvres donné à Paris

en 1610. in-4°. & je ne l'ai vuë qu'à la ſuite du *Chant vingt-huitiéme du Rolant furieux d'Arioſte*, traduit par le même, & imprimé à Paris en 1572. in-8°.

Le *Caton Cenſeur Chrétien* eſt plus mité que traduit du Latin de Beze. Le Poëte y reprend les mœurs de ſon tems, & s'y éleve contre quelques abus. C'eſt une de ſes bonnes piéces, & ce n'eſt pas une des moins utiles. Celui qui a imité ou traduit ce poëme en vers François, eſt Simon Goulard, de Senlis, que ſon attachement au Calviniſme obligea de ſe retirer à Genêve, où il fut l'Apologiſte continuel de la prétenduë Réforme. Sa traduction, verſifiée d'une maniere très-dure, parut en 1608. avec des *Quatrains tirés des Epîtres de Séneque traduits* par le même *du* Latin de Jean Jaquemot, de Bar-le-Duc. On n'a pas marqué le lieu de l'impreſſion ; mais je crois que c'eſt Genêve. L'Epître dédicatoire à Benoît Turrettin, qui eſt au nom de Jaquemot, eſt datée de cette ville. Goulart a ajouté à la piéce de Beze, dont il donne le texte à côté de ſa traduction, trois diſcours en vers François, en forme de commentaire ou d'explication de

ce poëme : le premier *contre la Profanité* : le ſecond, *contre l'Athéïſme*, & le dernier *contre l'Incrédulité*. Peut-être vous en parlerai-je ailleurs.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

On pourroit ſe ſervir de pluſieurs des Maximes répanduës dans le premier de ces trois diſcours de Goulart, pour condamner preſque toutes les poëſies de Jean Bonnefons dont la licence l'emporte ſur celle qui a été le plus ſévérement condamnée dans pluſieurs des poëſies de Beze. C'eſt la molleſſe la plus laſcive & la galanterie la plus efféminée, d'autant plus dangereuſe que Bonnefons a paſſé pour l'un des meilleurs Poëtes Latins de ſon ſiécle.

Il étoit d'une bonne famille, & naquit à Clermont en Auvergne l'an 1554. Ses parens l'ayant envoyé à Bourges pour étudier le Droit ſous le célébre Cujas, il y fit amitié avec le fils de ce fameux Juriſconſulte. Ils cultiverent enſemble les belles & l'amour. Celui-ci les rendit Poëtes. Après la mort du jeune Cujas, Bonnefons ſe lia avec Odet de Tournebu, Gilles Durant & Jacques de la Gueſle, qui étoient, comme lui, Avocats au Parlement de Paris, où la Gueſle fut dans la ſuite Procureur Général. Il obtint

Préf. de M. de la Monn. dans l'édit. de Bonnef. de 1727.

auſſi l'eſtime & l'amitié de l'Avocat Général Jacques Faye d'Eſpeſſes, depuis Préſident, de Lazare Coqueley & d'Antoine Cotel, Conſeillers, du Préſident Bernard Prevôt, & même du premier Préſident Achilles de Harlay. En 1584. il acquit la charge de Lieutenant-Général à Bar-ſur-Seine, ſe maria peu après, & depuis il ceſſa, non de cultiver les Muſes, mais de compoſer des vers ſur des ſujets qui n'auroient jamais dû l'occuper. Il mourut dans la ſoixantiéme année de ſon âge, en 1614. comme le prouve l'Epitaphe que lui fit cette année-là Jacques Pinon, Conſeiller au Parlement, & qui eſt la derniere piéce du recueil des poëſies Latines de ce Magiſtrat, imprimé en 1615. in-8°. à la ſuite de ſon poëme Latin ſur l'année Romaine, ou à la page 166. du même recueil de la ſeconde édition faite en 1630. Car ce n'eſt que dans cette édition que la date de 1614. eſt marqué à l'Epitaphe de Bonnefons.

Les vers Phaleuques, autrement Hendécaſyllabes, ont été les vers favoris de ce Poëte. Il a principalement réüſſi dans ceux qu'il conſacra, étant jeune, à ſa Pancharis. Cependant feu

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Ménag. t. 2. pag. 271. & suiv.

M. de la Monnoie qui avoit lû ces poëſies avec autant d'attention que de diſcernement, *n'a garde de convenir que ce ſoit des chefs-d'œuvre, ni que le Latin en ſoit auſſi beau que celui du regne d'Auguſte.* » Bonnefons, dit-il, penſe & » parle plutôt comme les Poëtes Ita- » liens modernes, que comme les La- » tins du bon ſiécle, du ſtyle & du ca- » ractere deſquels il eſt entiérement » éloigné : » & il en apporte un aſſez grand nombre d'exemples qui lui paroiſſent ſuffiſans, » pour faire voir que » les loüanges données ſi libéralement » juſqu'ici à ce Poëte, ſont fort au- » deſſus de ſon mérite. » Il eſt vrai que M. de la Monnoie ſemble ſe contredire dans la préface qu'il fit pour l'édition des poëſies de Bonnefons qui fut donnée en 1725. à Paris, ſous le titre d'Amſterdam, & qui a reparu avec la date 1727. puiſque parlant de lui-même, il dit : » nous comptons pour » rien les raiſons qu'emploie un Aca- » démicien aſſez connu pour attaquer » divers endroits des poëſies de Bon- » nefons . . . & par leſquelles il ſemble » avoir entrepris de démolir l'arc de » triomphe que Scaliger lui a érigé » dans l'éloge qu'il en fait. » Mais dans

une lettre qu'il fit insérer dans le Journal des Savans du mois de Décembre 1725. il prétend que dans ce que l'on vient de rapporter, « il a seulement « supposé que la prévention favorable « où l'on est pour Bonnefons, l'emportera sur l'opinion d'un particulier, « quelque bien fondée qu'elle pût être, « & qu'il pense toujours des poësies de « Bonnefons ce qu'il en avoit pensé dix « ans auparavant. » Cette explication n'étoit pas inutile pour se sauver d'une contradiction, qui, quoi qu'il en dise, paroissoit un peu trop sensible.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. Mon.

Gilles Durant, Sieur de la Bergerie, ami de Bonnefons, comme vous venez de le voir, & peut-être encore plus ami du plaisir, crut se faire honneur à lui-même autant qu'à ce Poëte, en traduisant librement les poësies licentieuses de celui-ci en vers François. Mais ces traductions ne se sont maintenuës que par grace, à la faveur des originaux qu'elles ont toujours été en possession d'accompagner. Durant étoit un habile homme, & l'on prétend qu'il ne cédoit pas en jurisprudence au célébre Antoine Mornac, son ami : mais notre langue étant encore fort éloignée alors de la politesse qu'elle a

Seconde préface de M. de la Monn. *ubi supra.*

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

acquiſe depuis, le ſtyle de Durant n'eſt plus à la mode, & on lit ſes vers avec peine. Il en a d'ailleurs augmenté le déſagrément par le fréquent uſage des diminutifs dans leſquels il donna juſqu'à l'excès : à quoi l'on peut ajouter que ſon vrai talent étoit pour le ſtyle goguenard, & que s'il eût mieux connu ſon génie, il ſe ſeroit abſtenu des piéces qui ne demandent que de la tendreſſe & des ſentimens.

Je ne vous parlerai point de toutes les éditions de ſes imitations de Bonnefons, il faudroit vous citer toutes les éditions des poëſies mêmes de ſon ami. J'en ai vu quatre, la premiere en 1594. la ſeconde que l'on dit être revuë & corrigée en 1610. l'une & l'autre à Paris : la troiſiéme à Leyde en 1559. in-16. Cette édition eſt ſemblable à celle de 1610. la quatriéme à Paris, ſous le titre d'Amſterdam, en 1725. in-12. On a attribué cette édition, du moins quant aux poëſies Latines de Bonnefons, à feu M. de la Monnoie, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe. Ce Critique a proteſté le contraire dans la lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet en 1725. *à Meſſieurs les Journaliſtes de Paris* : Je vous ai déja cité cette lettre.

M. de la Monnoie n'y revendique que les deux préfaces Françoiſes qui ornent cette édition. « Je n'ai eu, « dit-il, nulle connoiſſance préciſe du « détail de l'exécution. Les Editeurs « ſeuls l'ont conduite le mieux qu'ils « ont pû d'un bout à l'autre. C'eſt leur « ouvrage. Ordre, titres, argumens « des piéces, corrections du texte, ta- « bles des poëſies, tout cela leur ap- « partient. » M. de la Monnoie ſe plaint dans la même lettre de ce que les Editeurs avoient négligé huit petites piéces de Bonnefons dont il avoit indiqué cinq, & offert le reſte. On a ſatisfait à ſes plaintes en ajoutant ces diverſes piéces aux exemplaires qui reſtoient, & auſquels l'on a mis la date de 1727. quoiqu'il ne paroiſſe point que ce ſoit une nouvelle édition.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Dans celle-ci, à la ſuite des *Gayetés amoureuſes de l'invention* de Durant, l'on trouve une traduction en vers de l'Epigramme de Jean Bonnefons ſur une éguille qui avoit piqué la main de ſa maîtreſſe. Cette Epigramme a été cenſurée par M. de la Monnoie dans le *Menagiana*. La traduction eſt du Chevalier de Saint Didier, Auteur du voyage du Parnaſſe, dont je vous ai

T. 2 p. 371.

TRADUCTIONS DES POET. LAT MOD.

parlé, & d'un poëme de Clovis imprimé il y a quelques années. On a réüni auſſi dans la même édition une piéce en vers Iambes de Jean Bonnefons, le fils, qui fut revêtu de la charge de Lieutenant Général de Bar-ſur-Seine après la mort de ſon pere, & dont nous avons vû ſept autres piéces en vers Latins, imprimées en différens tems, la premiere en 1611. & la derniere en 1628. Celle qui eſt à la ſuite des imitations de Durant eſt de 1617. ſur la mort du fameux Conchino Conchini, autrement le Maréchal d'Ancre. Bonnefons la paraphraſa en vers François qu'il joignit aux vers Latins. C'eſt une ſatyre très-ſanglante contre Conchini. Bonnefons le peint des couleurs les plus noires, inſulte à ſa mort malheureuſe, approuve les excès où le peuple ſe porta en cette occaſion, & finit par cette apoſtrophe :

Voilà, Mortels, comment l'orgueil enfin nous vaut!
O eſprits trop hautains, ô cœurs ambitieux,
Qui d'un vol égaré vous guindez vers les cieux,
Emplumés des eſlans d'une folle eſpérance,
Ravalés votre eſſor, baiſſés votre arrogance :
Voyés comme le ſort toutes choſes roüant
Va de l'heur & malheur des hommes ſe joüant,

Et comme en un moment la ſuperbe il atterre
Enſeignant d'honorer les ſaints Rois de la terre.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Jean Owen, Anglois de nation, a mieux connu ſon talent que l'*Imitateur* François des poëſies Latines de Jean Bonnefons. N'étant propre qu'au genre Epigrammatique, il s'y eſt borné. Auſſi y a-t'il aſſez bien réüſſi pour mériter, ſelon quelques Critiques, qu'on l'appellât le *Martial moderne*. C'eſt le titre qu'on lui a donné principalement en Angleterre où il n'eſt pas moins connu par ſa miſere continuelle, & ſa fermeté à la ſupporter. Tous les efforts qu'il fit pour ſe délivrer de la pauvreté, & le ſecours même de ſes protecteurs qui ne lui manqua dans aucune occaſion, ne purent le mettre conſtamment au-deſſus de la néceſſité, comme ſi Ciel eût pris plaiſir à détruire ſa fortune à meſure qu'elle paroiſſoit mieux établie. Cependant la ſucceſſion d'un oncle fort riche, à laquelle il devoit naturellement s'attendre, lui promettoit plus de bonheur & de repos dans ſa vieilleſſe : mais une Epigramme maligne, qui lui échappa ſur un ſujet qu'il devoit reſpecter, ayant fait mettre ſon livre à l'*Index*, ſon oncle,

Pour & contre t. 9. p. 13. 24.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

qui étoit zélé Catholique, en conçut tant d'averſion pour lui, qu'il l'exclut de ſon Teſtament. Owen étoit né en Carnvanshire l'an 1552. il mourut à Londres en 1623. Son mérite n'a pas laiſſé de lui faire élever un tombeau dans l'Egliſe de ſaint Paul, où l'on voit ſa ſtatuë, avec une inſcription fort honorable en deux vers.

Je crois pourtant qu'on a trop élevé ce Poëte, & c'eſt le ſentiment de bien des perſonnes de goût. Owen a de bonnes Epigrammes, mais elles ſont mêlées avec un grand nombre d'autres, dont la fineſſe n'eſt qu'une équivoque fade & puérile, & dont la penſée porte ſouvent à faux. Ce qu'on eſtime plus généralement, c'eſt ſon ſtyle : pour l'ordinaire, il eſt aiſé, pur, ſimple, précis & naturel, quoiqu'il n'ait pas ſuivi l'élocution des Anciens, & que la ſienne ſoit aſſez peu conforme à la leur. Quant à la matiere de ſes Epigrammes, outre que l'on y trouve une grande varieté, il eſt certain qu'elles renferment bien des traits de morale, d'érudition, de Philoſophie, de Juriſprudence, de Médecine, & même de Théologie, ce qui y forme un mélange fort agréable. Mais ſous combien

de défauts ces avantages ſont-ils en quelque ſorte étouffés ! Owen, plein de zéle vrai ou affecté pour le Calviniſme, s'eſt fait un plaiſir de lancer ſes traits contre le Clergé ſéculier & régulier, & généralement contre tous les Catholiques attachés à la Communion de Rome. Dans combien d'autres Epigrammes n'offenſe-t'il pas la pureté des mœurs ? M. de la Monnoie prétend que dans celles qui ſont les plus libres, *on n'y voit que des riens en comparaiſon des infamies de l'Arétin, du Franco, du Molza & du Berni* : mais c'eſt à peu près là l'excuſe d'un homme qui content de voler, auroit épargné la vie de ceux qu'il auroit dépouillés. Je ne veux point imputer à Owen des crimes imaginaires, il en a aſſez de réels ; il n'a pas porté la licence auſſi loin que ceux qu'on lui oppoſe ; non : mais il ne bleſſe que trop ſouvent une pudeur tant ſoit peu délicate, & dès-lors il eſt très-répréhenſible.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Notes ſur les Jug. des Sav. t. 5. p. 66.

Le Médecin du Four, qui ne doit plus vous être inconnu, a traduit en vers vingt des Epigrammes d'Owen : vous les trouverez dans ſon Recueil imprimé en 1669. & que je vous ai déja cité pluſieurs fois. M. le Brun mort

en 1743. en a traduit un bien plus grand nombre. Dans les dix livres d'Owen, il a choiſi les Epigrammes qu'il a cru convenir le plus à nos mœurs & à notre goût. Il a omis celles qui ne conſiſtent qu'en jeux de mots Latins, & qui n'auroient pas eu la même grace en François. Il a laiſſé pareillement quelques-unes de celles qui n'ont pas le même brillant & la même beauté que les autres, de même que celles qui ſont contre la Religion, ou dont les penſées n'ont rien de nouveau. Il n'a point traduit mot à mot, mais il a pris *ſommairement* les penſées du Poëte qu'il a, dit-il, habillées du mieux qu'il a pû à la Françoiſe. Il en a racourci quelques-unes, & amplifié d'autres. Mais il croit qu'il n'en a ni affoibli, ni défiguré aucune. M. le Brun nous apprend que cette traduction eſt le fruit de ſix ſemaines paſſées durant l'Automne à la campagne. Ne pourroit-on pas ajouter que s'il y eût employé plus de tems on y auroit mieux reconnu l'Ecrivain

Qui depuis ſa jeuneſſe a fait ſa ſeule étude
De cultiver l'art de rimer,
Dont il contracta l'habitude
Sous un maître excellent qui daigna le former.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Ep dédic. à Madame la Marquiſe de **. au devant de la traduct. de le Brun.

C'eſt ce que M. le Brun dit de lui-même dans ſes œuvres diverſes imprimées en 1736. & dans leſquelles il fait le procès à quelques unes des Epigrammes mêmes d'Owen qu'il a traduites, où il défioit en 1709. de rien trouver qui pût offenſer *le Lecteur le plus ſcrupuleux ſur les mœurs*, mais où il a vu en 1736. ſinon « des piéces obſcenes ou impies, enfans monſtrueux nés d'un « commerce impur, avec une Muſe libertine & licentieuſe, qui font frémir « la pudeur & le bon ſens; au moins « cet élégant badinage qui en amuſant « l'eſprit, peut intéreſſer le cœur. »

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MDO. Pag. 71.

Oeuvr. div. de le Brun, préf.

Je ne ſçai ſi vous ne trouverez pas auſſi que c'eſt là un peu le caractere de pluſieurs des Epigrammes du même Poëte que M. Cocquard, Avocat au Parlement de Dijon, a traduites en vers dans ces momens de loiſir ou de délaſſement que des occupations plus graves & plus ſérieuſes lui ont laiſſé libres. Je connois la probité de l'Auteur, je ſçai ſon reſpect pour tout ce qui regarde la Religion & les bonnes mœurs: mais on ſe permet ſouvent avec trop de liberté de traduire les penſées d'un Ecrivain célébre, qui a de l'eſprit, & en qui l'on ſent un ſel qui flate

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

& qui plaît. Du reſte, M. Cocquard a exprimé fort naïvement, & cependant avec élégance les penſées d'Owen dans ce qu'il a traduit de cet Epigrammatiſte. Il n'a pas ſuivi dans ſa verſion l'ordre des livres du Poëte Latin; mais il a choiſi les Epigrammes qui l'ont frappé, ou qui lui ont plû davantage. Nous en avons près de cent trente de ſa verſion dans les *nouveaux Amuſemens du cœur & de l'eſprit*, tome 4. & tome 6. M. Cocquard fait eſpérer qu'il ne tardera pas à augmenter ce nombre; & pluſieurs perſonnes de goût l'y ont invité.

Le Préſident Jacques-Auguſte de Thou, conſidéré comme Poëte, eſt fort différent d'Owen. Celui-ci a plus d'une fois violé dans ſes Epigrammes le reſpect dû à la vérité & la ſageſſe des mœurs. M. de Thou n'a compoſé la plus grande partie de ſes vers que pour loüer & faire honorer l'une & l'autre. Sage juſques dans les éloges qu'il fait de ſes amis, & dans les regrets qu'il témoigne de leur perte: chaſte & modeſte, même dans les piéces qu'il auroit pû égaïer par ces épiſodes qui plaiſent tant à ceux que rien n'amuſe que ce qui ſent la paſſion, on ne lit

aucune de ſes poëſies où l'on n'admire en même tems l'homme de génie & l'Ecrivain Religieux. Formé ſur les grands modéles de l'antiquité, doüé d'une imagination auſſi belle que féconde, il eſt preſque auſſi grand Poëte que grand Hiſtorien. Il eſt étonnant qu'au milieu des troubles où il a vécu, des chagrins qu'on lui a ſuſcités, des affaires importantes & preſque continuelles dont il s'eſt vu chargé une grande partie de ſa vie, des recherches & des ſoins que ſon Hiſtoire ont dû lui coûter, il ait trouvé aſſez de loiſir pour compoſer un ſi grand nombre de vers, & aſſez de reſſources dans ſon eſprit pour ſurpaſſer ſouvent, & toujours pour égaler les meilleurs Poëtes de ſon ſiécle.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Je ne vous parlerai point de ſon poëme de la *Fauconerie*, de ſes diverſes poëſies ſur le *Chou*, la *Violette*, le *Lys* & autres fleurs, de ſes verſions ou paraphraſes poëtiques de quelques livres de l'Ecriture-Sainte, je n'en ai point vû de traduction en notre langue, excepté de la fin de ſon poëme de la Fauconnerie, où annonçant en quelque ſorte ce qui devoit lui arriver, il ſe peint ainſi lui-même :

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Ceux qui paſſant un jour près de mon monument ;
Verront qu'un gazon ſimple en fera l'ornement ;
Diront, tout étonnés d'une telle avanture ;
Celui qui dans ces lieux choiſit ſa ſépulture,
Des plus grands Magiſtrats avoit reçu le jour ;
Il fut de ſa famille & l'eſpoir & l'amour :
De grandes qualités, une juſte opulence,
Tout pouvoit ſoutenir l'honneur de ſa naiſſance.
Pour regler ſes devoirs il eut devant les yeux
L'exemple & les vertus d'un grand nombre d'ayeux.
D'un pere illuſtre encor l'honorable mémoire
Se joignoit dans ſon cœur à l'amour de la gloire.
Il préféra pourtant aux plus brillans emplois
Une douce retraite & le calme des bois ;
Il préféra l'étude & le repos des Muſes
Aux faveurs de la Cour ſi vaines, ſi confuſes ;
Aimant mieux ſans éclat vivre & mourir en paix,
Le front ceint d'un laurier qui ne flétrit jamais,
Qu'aux dépens des vrais biens que donne la retraite,
Joüir dans le public d'une gloire inquiéte.

C'eſt dans les Mémoires de la vie de cet illuſtre Magiſtrat dont nous avons une traduction, que l'on trouve preſque toutes ſes poëſies. M. de Thou compoſa ces Mémoires principalement pour réfuter toutes les cenſures qu'on avoit publiées de ſon Hiſtoire. Il y entreprit, ſous le nom d'un de ſes amis, de donner au public un récit fidéle touchant

chant sa naissance, son éducation, ses études, ses voyages, ses emplois, ses services à la Cour & dans le Parlement, & ses différentes négociations. Il y fit voir surtout qu'il avoit toujours été attaché à la Religion de ses peres, & qu'il s'étoit vu honoré & aimé de toutes les personnes les plus distinguées par la naissance, le rang & le mérite. Comme un grand nombre de ses poësies a rapport à différens événemens de sa vie, & aux liaisons qu'il avoit, ou qu'il les avoit composées pour se justifier des fausses accusations de ses ennemis, qui étoient presque tous en même tems les ennemis de l'Etat, il crut pouvoir insérer ces différentes piéces dans ses Mémoires, & elles n'en sont pas un des moindres ornemens. On y en voit de plusieurs genres, surtout des Odes, des Elégies, des Poëmes.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

La premiere piéce est une *Ode au Cardinal de Bourbon-Vendôme.* M. de Thou avoit eu avec lui une longue conversation à Saint Germain-des-Prés où ce Cardinal étoit affligé de la maladie dont il mourut : ils s'étoient entretenus des funestes suites de nos guerres civiles; le Poëte les déplore & les peint dans cette Ode, qui est de l'an 1585.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

La ſeconde piéce eſt ſur la *déroute de la Flote d'Eſpagne* : c'eſt une Epître dans le goût d'Horace ; ainſi le ſtyle en eſt familier & aiſé. M. de Thou l'écrivit le 29. Août 1588. & l'adreſſa à ſon ami Claude du Puy, Conſeiller au Parlement. Cette Epître eſt hiſtorique & ſatyrique. L'on y trouve les portraits de pluſieurs perſonnes qui étoient alors en crédit, & qui compoſoient le Conſeil dans lequel on avoit deſſein de prendre des réſolutions qui ne furent point priſes au ſujet de la formidable flote d'Eſpagne, qu'on diſoit deſtinée pour faire une deſcente en Angleterre.

M. de Thou s'eſt donné encore plus de liberté dans l'Epître *à M. d'Offat*, achevée le 24. Septembre 1589. & qui fut imprimée depuis à Tours avec la même date. Mais l'on n'en a imprimé qu'une partie dans les Mémoires de l'Auteur, & la traduction n'eſt pas plus complette. La juſte douleur des troubles paſſés qui pouvoit faire excuſer la liberté de cette piéce lorſqu'elle fut faite, auroit pû irriter certaines perſonnes que l'intérêt public portoit à ménager, lorſque les Mémoires furent publiés. L'Ode intitulée, l'*Oracle de la Seine*,

a pour objet principal le *Régicide* de Jacques Clément qui en 1589. osa porter ses mains sanguinaires sur Henri III. L'Epitaphe du Comte de Grand-pré, & les vers sur la mort de Louis de Rohan, Duc de Montbazon, & sur celle du Comte de Roucy, sont des témoignages de l'affection de M. de Thou pour ces Seigneurs, & des justes regrets qu'il eut de leur perte.

Les succès d'Henri IV. au parti duquel M. de Thou fut toujours inviolablement attaché, & le zéle avec lequel la ville de Tours se déclara pour le même parti, furent l'occasion de l'*Ode* de l'Auteur *à Henri IV.* qui est la dernière poësie du quatriéme livre de ses Mémoires, des vers sur la bataille d'Ivry, & des stances *à la ville Tours*, qui sont au commencement du cinquiéme livre. Tout étoit propre à animer son génie poëtique, surtout quand il s'agissoit de déplorer les malheurs de la France, ou à se réjouïr de ses succès, ou à loüer son Prince & ceux qui le servoient avec fidélité. C'est à ces objets qu'il ramene tout ce qu'il dit, même dans les piéces qui n'annoncent pas d'abord de pareils sujets, comme dans ses *Stances irrégulieres aux Zéphirs*,

qu'il compoſa en 1590. en allant trouver de la part du Roi le Chancelier de Chiverni au Château d'Eſclimont où ce Magiſtrat s'étoit retiré.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

On eſt moins étonné de trouver ces ſortes de matieres traitées dans ſon poëme à la poſtérité, qu'il fit en 1593. & qui eſt l'une des plus belles piéces de l'Auteur. M. de Thou la fit pour ſervir d'apologie de ſa propre conduite & de ſes ſentimens. Ce poëme commence ainſi, ſelon la traduction que nous en avons :

Fondement de l'hiſtoire, exacte vérité,
As-tu donc parmi nous perdu la liberté !
Quoi ! pour avoir ſuivi tes fidéles maximes,
Exalté les vertus, fait déteſter les crimes ;
A Rome, en France même on traite d'attentat
Ce que j'ai compoſé pour l'honneur de l'Etat.

. . . . . .

Toi qu'on ne peut corrompre, équitable avenir,
Quand on m'attaquera, daigne me ſoutenir ;
J'ai travaillé pour toi, j'attends ma récompenſe
De ton jugement ſeul, & de ma conſcience.

. . . . . .

Un jour viendra, ſans doute, où l'envie & l'erreur
Ne lançant plus les traits d'une injuſte fureur,
Ce qu'on blâme aujourd'hui trouvera lieu de plaire ;
Et l'on rendra juſtice à ma plume ſincere
Cependant ſans aigreur, & dans de ſimples vers,

Je veux me disculper aux yeux de l'univers ;
Je dois cette défense à ma gloire offensée,
Ma plume n'a jamais déguisé ma pensée ;
Vrai dans tous mes discours, libre en mes sentimens,
J'ai toujours de mon cœur suivi les mouvemens.

. . . . . .

Quiconque a le cœur pur, le jugement solide,
Aime la vérité comme un fidéle guide ;
Si dans l'ennemi même il la faut respecter,
On doit dans ses amis les vices détester.
Que chacun à son gré me condamne ou m'approuve,
J'honore la vertu partout où je la trouve,
Sans distinguer ni rang, ni pays, ni parti, &c.

Il fait ensuite l'apologie de ce que l'on avoit blâmé avec plus d'aigreur dans son Histoire, & seme de tems en tems des réflexions qui m'ont paru fort solides & très-bien exprimées. Ce poëme, quoique très-long, loin d'ennuyer, plaît même dans la traduction. J'en dis autant de son Ode intitulée, *la Vérité*, qu'il fit dans les mêmes circonstances & pour le même but, & dans laquelle il parle ainsi des dons de celle qu'il chante:

Tu nous donnes la connoissance
Du Dieu qui forma l'Univers,
Et tu convaincs d'extravagance
Les libertins & les pervers.
Insensés, quel est ce blasphême !

Vous déniez au Dieu ſuprême
Ce que vous donnez au hazard.
Vérité, fais leur rendre hommage,
Et confeſſer qu'en cet ouvrage
La fortune n'a point de part.

La calomnie en ta préſence
Se tait avec confuſion,
Ni la crainte, ni l'eſpérance,
Ne te font point d'impreſſion :
Faveur, haine, ſecrete injure,
Ne ſont jamais la ſource impure
De tes jugemens reſpectés ;
La vertu ſeule qui te touche
Peut t'obliger d'ouvrir la bouche
Pour des éloges mérités.

A tes yeux vainqueurs des nuages,
Le vice en vain veut ſe celer ;
Par d'infaillibles témoignages,
Tu ſçais bientôt le dévoiler ;
Dans tes annales immortelles,
Les faits certains que tu revéles,
Paſſent à nos neveux ſurpris :
Vivans & morts, tous ſont en vuë,
Chacun de ta bouche ingénuë
Reçoit l'eſtime ou le mépris, &c.

Avec de pareils ſentimens l'on n'eſt pas

surpris que M. de Thou se fût retiré de la Cour, sitôt qu'il en eut trouvé l'occasion, ni de ce qu'il dit sur ce sujet dans l'Ode qu'il composa à l'occasion de cette retraite, & qu'il intitula par cette raison, son *Adieu à la Cour*. Vous ne trouverez que de la satisfaction à la lire.

L'*Ombre de Rabelais*, qui est dans le sixiéme livre, est une piéce badine, mais spirituelle, qui montre que M. de Thou savoit plaisanter agréablement quand il le vouloit, & que toujours maître de son génie, il étoit également propre à traiter toute sorte de sujets. Cependant il revènoit plus volontiers au sérieux, qui lui convenoit encore davantage, & avec lequel la situation du Royaume, & celle de ses propres affaires l'avoient familiarisé. La derniere piéce en ce genre qui soit dans ses Mémoires, est son *Elégie Chrétienne sur la mort de Marie de Barbanson, sa premiere femme* qui mourut en 1601. après une longue & fâcheuse maladie, & qui consterna son mari qui l'aimoit tendrement. M. de Thou lui survéquit plusieurs années, n'étant mort qu'en 1617. & l'on a encore son Epitaphe faite par lui-même, & traduite

pareillement en vers François.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Celui à qui le public doit ces traductions n'ayant pas jugé à propos de ſe faire connoître, on a voulu deviner, & l'on a attribué à la même perſonne la traduction des Mémoires de M. de Thou, & celle des poëſies inſérées dans ces Mémoires. On ſçait aujourd'hui que c'eſt l'ouvrage de deux perſonnes d'eſprit. M. d'Iſs, Gentilhomme d'auprès de Caën, eſt l'unique Auteur de la traduction des poëſies : & le Traducteur des Mémoires & de la grande Préface de l'Hiſtoire même de M. de Thou, eſt feu M. Jacques-George le Petit, mort en 1722. Secrétaire honoraire du Roi. Il y a lieu de croire que ces deux Ecrivains ont travaillé de concert. Mais ce fut M. d'Iſs qui ſe chargea de faire imprimer l'ouvrage, qu'il dédia à M. l'Abbé de Thou avec qui il avoit des liaiſons. Il y en a eu trois éditions : la premiere à Roterdam, ou plutôt à Roüen, en 1711. in-4°. & la ſeconde à Amſterdam en 1713. in-12. chez François l'Honoré qui dédia cette édition à M. le Baron de Schoulembourg. La troiſiéme fait partie de la traduction entiere de l'Hiſtoire de M. de Thou, qui fut impri-

mée en 1734. in-4°. à Londres, ou plutôt à Paris.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

M. d'Ifs, le fils, croyant que les Auteurs de cette traduction de l'Hiſtoire de M. de Thou s'étoient attribué celle des Mémoires, quoique dans une noté de la page 110. du tome premier, ils aient dit qu'ils avoient adopté l'*ancienne traduction des piéces en vers contenuës dans ces Mémoires*, s'en plaignit dans une lettre écrite de Caën le 24. Mai 1737. & imprimée dans le ſecond volume du Mercure de Juin de la même année; & il revendiqua la traduction à M. ſon pere, *à qui*, dit-il, *cent ouvrages délicats & brillans de génie, avoient acquis pendant ſa vie une réputation qu'il s'eſt ſi peu ſoucié de perpétuer, qu'après ſa mort on a à peine trouvé deux ou trois originaux.* Mais la maniere trop générale dont M. d'Ifs s'exprime, laiſſant croire que la traduction entiere des Mémoires étoit de M. ſon pere, M. le Petit, Lieutenant Général de Nemours, fils de celui dont on a parlé, prouva dans deux lettres imprimées, l'une dans le Mercure de Septembre 1737. & l'autre dans celui d'Avril 1738. que M. d'Ifs, le pere, n'avoit traduit que les poëſies qui ſont partie

des Mémoires, & que tout le reſte de cet ouvrage étoit de M. le Petit Secrétaire du Roi. Il n'eſt pas étonnant que ces petites anecdotes n'étant point encore ſçuës en 1734. les Auteurs de la traduction de l'Hiſtoire de M. de Thou, n'ayent pas fait honneur à MM. d'Ifs & le Petit de leur travail.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Dans la lettre de M. d'Ifs, on apprend que la traduction du *Poëme à la poſtérité* avoit paru ſéparément avant 1711. & dans une note tirée de quelques manuſcrits qu'on lit dans la derniere édition des *Mémoires de la vie de M. de Thou*, l'on dit que Nicolas Rapin a traduit en vers François des vers Scazons que M. de Thou avoit faits vers l'an 1580. ſur le Château de Maillé, & que cette traduction étoit ſi élégante qu'elle ſurpaſſoit l'original, & que l'ouvrage Latin parut une traduction du François. On ne dit point ſi cette traduction eſt imprimée : je ne la trouve point dans le recueil des *Oeuvres de Nicolas Rapin*. Dans la même note on parle d'une piéce de vers Saphiques que fit M. de Thou ſur le même ſujet que ſes *Stances irrégulieres aux Zéphirs*, & dans la même occaſion, & l'on ajoute que Scévole de Sainte-

Pag. 194.

Marthe l'a traduite en François, & que ſa traduction efface l'original. Je n'ai point trouvé, non plus cette traduction dans les œuvres de MM. de Sainte-Marthe recueillies en un volume in-4°.

Il faut vous dire un mot d'un autre Magiſtrat qui n'eut pas moins de zéle que M. de Thou pour la réformation de la juſtice dont les abus le touchoient auſſi vivement. Ce Magiſtrat étoit Jacques de Bonges, d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, & enſuite Préſident dans celui de Bretagne. La connoiſſance qu'il avoit des longueurs des procédures & des tours de la chicane, le porta à les découvrir dans un poëme Latin qu'il adreſſa au Chancelier Michel de l'Hôpital.

Denis Féret, Avocat à Moret, près Fontainebleau, a traduit ce poëme en vers François, mais ſi mauvais qu'il eſt difficile d'en ſupporter la lecture. Cette traduction parut avec l'orignal en 1614. Féret y joignit un poëme François de ſa compoſition dans lequel il prétend enſeigner les moyens de remédier aux abus dont le Préſident de Bonges ſe plaignoit : mais il ne dit rien que de fort commun, & il le dit ſi mal qu'on

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

l'auroit très-volontiers dispensé d'écrire. Il avoit cependant la fureur de s'exprimer en vers; & dans la même année 1614. il donna un *Poëme Latin Elégiaque avec sa version en Quadrains sur les loix Salique & Bourbonniene*, & quantité d'autres petites piéces en vers Latins, avec leur traduction en vers François, où il fait l'éloge de Nicolas Brulart de Sillery, Chancelier de France, du Président Jeannin, & de plusieurs autres Magistrats qui devoient déteſter la Muse importune de ce misérable Versificateur.

CHAPITRE SEPTIE'ME.

Des Traductions des Poësies de MM. de Sainte-Marthe, de Nicolas Bourbon, le jeune, de Jacques Pinon, d'Herman Hugon, d'Angelin Gazeau, de Jacques Regnier, de Charles de Massac & de Hugues Grotius.

LE goût, l'amour & le génie de la poësie Latine & Françoise ont été comme héréditaires dans la famille de

MM. de Sainte-Marthe, depuis Charles de Sainte-Marthe, né en 1512. second fils de Gaucher de Sainte-Marthe, Médecin du Roi François I. juſqu'à Abel-Louis de Sainte-Marthe qui a été Supérieur Général de la Congrégation de l'Oratoire de France, & qui eſt mort le ſept Avril 1697. Mais celui qui s'eſt le plus diſtingué dans ce genre d'écrire eſt *Scévole* ou *Gaucher* de Sainte-Marthe, Tréſorier de France, & Maire de Poitiers, né à Loudun le deuxiéme Février 1536. de Louis de Sainte-Marthe, Seigneur de Neuilly, Procureur du Roi au Siége de Loudun, & mort dans ſa patrie le le 29. Mars 1623. âgé de quatre-vingt-ſept ans. Je vous en parlerai plus au long, comme Poëte François. Ses poëſies Latines ſont en grand nombre, & fort eſtimées. Mais la plus conſidérable de ces piéces, non-ſeulement pour l'étenduë, mais pour l'importance du ſujet & la maniere dont il eſt traité, c'eſt ſa *Pœdotrophie*, ou de *la maniere de nourrir les enfans à la mammelle*, chef-d'œuvre de l'Auteur, qui y marche ſur les traces de Virgile, dont il a aſſez bien imité le tour & la majeſté.

Ce poëme eſt diviſé en trois livres. Les grandes maladies auſquelles un des fils de l'Auteur fut ſujet, dès le tems qu'il étoit encore entre les mains d'une nourrice, donnerent occaſion à Sainte-Marthe de le compoſer. Les plus habiles Médecins appellés pour ſecourir l'enfant, ayant déſeſpéré de ſa guériſon, le pere s'appliqua à rechercher les ſecrets les plus cachés de la nature, & s'en ſervit avec un ſuccès qu'il avoit eſpéré inutilement des Médecins. Prié par ſes amis de communiquer au public des recherches ſi curieuſes & ſi utiles, il les renferma dans ce poëme, qu'il dédia à Henri III. en 1584. dans le tems que ce Prince deſiroit le plus d'avoir des enfans. Il fut lû dans les plus célébres Univerſités de l'Europe avec la même vénération que les ouvrages des Anciens; On en fit dix éditions pendant la vie de l'Auteur, & depuis ſa mort il a été imprimé environ autant de fois; il fut auſſi traduit en pluſieurs langues.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Préf. de la trad. de ce poëme.

Scévole de Sainte-Marthe en entreprit lui-même une traduction en vers François, *par le commandement de Sa Majeſté*: mais les grandes affaires dont il fut chargé dès les premieres années

du regne de Henri IV. l'empêcherent de continuer cet ouvrage. Ce qu'il en a fait ne contient que le commencement du premier livre, & les derniers vers du troiſiéme. Cette traduction eſt dans le recueil de ſes œuvres imprimées en un volume in-4°.

Abel de Sainte-Marthe, ſon petit-fils, Seigneur de Corbeville, Conſeiller de la Cour des Aydes, & Garde de la Bibliothéque du Roi à Fontainebleau, a ſuppléé à ce que Scévole n'avoit pû faire. Il a traduit, non en vers, mais en proſe, la *Pædotrophie*, & cette traduction qui eſt exacte & fidelle, a paru en 1698. in-8°. voila l'hiſtorique de ce poëme; mais comme cet ouvrage appartient plus à la Médecine qu'à la poëſie, je ne vous en dirai rien davantage pour le préſent. Le Traducteur étoit fils d'Abel de Sainte-Marthe, Seigneur d'Eſtrepied, Avocat au Parlement de Paris, de qui l'on a auſſi des poëſies Latines, inférieures à celles de *Scévole* ſon pere, mais dans leſquelles on ne laiſſe pas de reconnoître de la fécondité, de la facilité & de la délicateſſe. On s'eſt contenté de les laiſſer toutes dans leur langue originale, excepté l'hymne à la loüange de

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

la ſainte Euchariſtie, que l'Auteur adreſſa à Louis XIII. dont nous avons une paraphraſe en vers François *par L. Fouqueteau, Avocat.* C'eſt la derniere piéce du recueil des œuvres de Meſſieurs de Sainte-Marthe.

Nicolas Bourbon, ami de ces célébres Ecrivains, & Poëte lui-même digne de tous les éloges qui lui ont été donnés, pleura la mort de Scévole de Sainte-Marthe, & exprima ſes regrets dans une belle Epître en vers Latins qu'il adreſſa à Jacques Pinon, Conſeiller au Parlement de Paris. Cette Epître qui fait également honneur à Scévole de Sainte-Marthe & à Nicolas Bourbon, a été traduite en vers François par Charles Rogier, *Conſeiller au Bailliage de Loudunois*, & imprimée avec les œuvres des Sainte-Marthe. Rogier adreſſa cette traduction à Abel, fils de Scévole, par une autre Epître en vers, où s'excuſant de ce qu'il ne lui envoye que l'imitation d'une piéce de la compoſition d'un autre, il lui dit:

Faute d'invention, permets que je m'acquitte
De ce dernier devoir, par ces vers que j'imite,
Où l'eſprit de ton pere eſt du Ciel deſcendu,
Pour lui-même chanter ſon los juſtement dû,

Chef-d'œuvre nompareil, qui comble de merveilles
Les plus rares eſprits charmés par les oreilles, &c.

C'étoit en effet le talent de Nicolas Bourbon de peindre avec vérité tout ce qu'il entreprenoit de repréſenter. Vous en pouvez juger par la paraphraſe ſur la mort de Scévole de Sainte-Marthe, dont je vous parle : quoique cette *imitation* ſoit fort au-deſſous de l'original, elle conſerve néanmoins une partie de la force du pinceau de l'Auteur. On y reconnoît l'illuſtre Ecrivain que le Poëte a voulu peindre, on y voit encore une partie de ſon génie, de ſes mœurs, de ſon caractere.

Dans les traductions de l'*Imprécation* de Nicolas Bourbon *contre le parricide de Henri IV.* vous reconnoiſſez pareillement la vivacité des couleurs que le Poëte ſavoit employer quand il avoit à repréſenter des objets qui devoient inſpirer de l'horreur & faire naître l'indignation, quoique ces traductions, autant que je peux m'en reſſouvenir, car je n'ai pû les retrouver, ne ſoient encore que des copies imparfaites d'un excellent original. Bourbon avoit une grande lecture des Poëtes Grecs & Latins, & des meilleurs Ecrivains de

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

l'antiquité en tout genre, & il étoit né avec un génie propre à en faire un bon uſage, comme il l'a montré durant ce grand nombre d'années pendant leſquelles il a été occupé à enſeigner les belles Lettres dans l'Univerſité de Paris, & comme les ouvrages en proſe & en vers qui nous reſtent de lui, en font foi : ſur quoi vous pouvez voir l'hiſtoire de l'Académie Françoiſe par M. Pelliſſon avec les notes de M. l'Abbé d'Olivet.

Bourbon n'a pas ſurvécu trois ans à ſon ami Jacques Pinon ; il mourut le ſixiéme d'Août 1644. âgé d'environ ſoixante-dix ans, & Pinon en 1641. étant Doyen des Conſeillers du Parlement de Paris. Ces deux Ecrivains étoient nés avec le même génie pour la poëſie, le même goût pour les lettres, le même zéle pour le progrès des ſciences. Liés l'un & l'autre avec tous ceux qui ſe ſont diſtingués de leur tems dans la littérature, & ſurtout dans la poëſie, ils ſe ſont également attirés les éloges de leurs contemporains, & ont mérité l'eſtime de ceux qui ſont venus après eux. Pinon avoit un mérite de plus que Bourbon : c'étoit un Magiſtrat plein d'intégrité, qui

ſoutenoit avec honneur le nom de ſes ancêtres, preſque auſſi anciens dans la Magiſtrature que la fixation même du Parlement où cette famille ſe diſtingue encore aujourd'hui. J'ai vu deux éditions de ſes poëſies, l'une en 1615. & l'autre en 1630. augmentée de ſept ou huit piéces qui ne ſont pas dans la premiere. Mais je n'en connois aucune traduction.

Ce Jacques Pinon a eu un fils héritier de ſes vertus & de ſon talent pour la poëſie. Celui-ci, nommé auſſi Jacques Pinon, embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, parut avec diſtinction dans les Ecoles de Sorbonne où il prit au moins le degré de Bachelier, fut pourvu de l'Abbaye de Condé, d'un Canonicat de l'Egliſe de Paris, & fut Protonotaire du Saint Siége. M. Baillet ne parle ni du pere, ni du fils dans ſes Jugemens des Savans ſur les Poëtes.

Nicolas Bourbon n'a pas été lié moins étroitement avec l'Abbé de Condé qu'avec le Doyen des Conſeillers, & leur liaiſon a été plus longue. Il lui a adreſſé un nombre de ſes poëſies dans leſquelles il en parle toujours avec beaucoup d'eſtime & d'affection. Si l'on en croit ce Poëte, Pinon avoit approfon-

di tout ce que la Théologie a de plus sublime, tout ce que la Philosophie a de plus profond, tout ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire de la nature. Il n'avoit connu que tard ses talens poëtiques, ou du moins il n'en avoit fait usage que vers l'âge de trente-cinq ans, & cependant, selon le même Nicolas Bourbon, *les Muses Latines n'ont point eu de secrets, ni de mysteres qui ne lui ayent été révélés.*

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Borbon. poëtiat. expos. p. 139. & suiv.

Ep. dédic. de Marolli, au devant de la trad. de l'*Ibis* d'Ovide, & celle qui est à la fin de la même traduction.

C'est ce qui a fait dire à l'Abbé de Marolles en s'adressant à l'Abbé Pinon : » Pour votre poësie Elégiaque, » la versification de Tibulle & de Properce n'est pas plus polie que la vo» tre : il n'y paroît pas moins d'esprit » que dans les piéces d'Ovide : vos » Endécasyllabes sont à la maniere de » ceux de Catulle. Vos Epîtres & vos » Satyres tiennent beaucoup de celles » d'Horace : & vos Epigrammes ont » un sel qui égale bien celui de Mar» tial. Je ne dis rien de votre poësie » héroïque, que vous avez fait assez » paroître dans votre panégyrique pour » le feu Roi (Louis XIII.) & dans » plusieurs ouvrages de piété que vous » dédiâtes à M. le Cardinal de Riche» lieu, l'année de la naissance du Roi. »

:olas Bourbon n'a pas moins loüé
panégyrique dont parle l'Abbé de
rolles, & qui parut en 1639. in-4°.
aris, avec une paraphraſe de trois
aumes de David, le dix-neuviéme,
ixante-onziéme & le quatre-vingt-
triéme. Ce n'étoit pas le coup d'eſ-
ai de l'Abbé Pinon : il avoit commen-
par une paraphraſe, auſſi en vers
ins, des ſept Pſeaumes de la Péni-
:e, dont Bourbon fait auſſi un fort
éloge, & qui charma, ſelon l'Abbé
Marolles, Jacques Pinon, pere de
iteur de cette paraphraſe.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Mais de ce grand nombre de poë-
de l'Abbé Pinon, qui n'ont point
recueillies, je crois que l'on n'a tra-
: que celles qu'il a faites *ſur les ar-
& ſur les actions guerrieres de la
iſon de Marolles.* Je penſe que vous
s doutés bien qui en a été le Tra-
teur. Perſonne ne pouvoit s'intéreſ-
davantage à ces poëſies que l'Ab-
le Marolles. Flaté de l'honneur que
bbé Pinon lui faiſoit, il vouloit qu'il
connu de tous ceux qui entendoient
angues Latine & Françoiſe. L'Ab-
le Condé n'avoit peut-être pas plus
é à publier ces poëſies que tant
itres de ſa compoſition, dont nous

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

ne devons le peu qui en a été imprimé qu'aux soins de ses amis. Marolles, dont celles-ci publioient la gloire, de même que celle de sa famille, ne voulut point les laisser dans l'oubli. Il les donna en 1661. à la fin de sa traduction de l'*Ibis* d'Ovide, & il y joignit une traduction en proie. Ce petit recueil contient dix piéces, dont quelques-unes sont fort courtes, & qui sont toutes traduites dans le goût de l'Abbé de Marolles: c'est assez vous en dire.

Les pieux desirs du Jésuite Herman Hugon, né à Bruxelles en 1588, & mort en 1629. à Rhenberg, ont été encore plus mal traduits par le sieur P. J. Jurisconsulte. Peut-être ce Traducteur n'avoit-il entrepris de mettre cet ouvrage en notre langue que pour s'édifier, & sans avoir eu d'abord le dessein d'en faire part au public. Mais si cela est, il y a lieu de croire qu'il changea peu après de résolution. Car quoique Boëce de Bolswert, excellent Graveur, se dise l'éditeur de cet ouvrage qui parut à Anvers en 1627. in-8°. l'Epître dédicatoire à Elisabeth-Claire Eugenie, Infante d'Espagne, est cependant au nom du Traducteur. Cette Epître est datée de Mayence le

premier Avril 1627. La traduction fut donc compoſée preſque en même tems que la publication même de l'orignal Latin, dont la premiere édition eſt, ce me ſemble, de 1624. Ce livre du Pere Hugon eſt fort connu : ce ſont des Emblêmes expliquées par des Elégies Latines où l'on trouve beaucoup de piété & de tendreſſe, beaucoup de ſentimens affectueux, mais pas aſſez de génie poëtique. Ceux qui entendent la langue Latine, préféreront cependant de lire ces *pieux Deſirs* dans la langue dont l'Auteur s'eſt ſervi, plutôt que dans celle du Traducteur. Le langage de celui-ci eſt dur & impoli. On ſent un Etranger qui veut parler une langue qui ne lui eſt point familiere, & qu'il n'a qu'imparfaitement appriſe. Sa verſion eſt d'ailleurs une paraphraſe : il ajoute à ſon Auteur, il étend ſes penſées & ſouvent y ſubſtituë les ſiennes propres. Les affections tirées des ſaints Peres que le Pere Hugon ajoute à ſes Elégies, étant en proſe, c'eſt auſſi en proſe qu'elles ſont traduites. Cette verſion eſt ornée de gravures comme l'ouvrage Latin ; elles ſont de Boëce de Bolſwert.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Le Miniſtre Poiret, fameux Myſti-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

que de nos jours, s'eſt ſervi de l'ouvrage du Pere Hugon pour expoſer une partie de ſes idées ſur ce qu'il penſoit des diſpoſitions les plus eſſentielles de la vie intérieure. Mais je ne puis vous dire ſi ſon livre intitulé, l'*Amante de ſon Dieu, repréſentée dans les Emblêmes de Hermannus Hugo, ſur ſes pieux Deſirs*, eſt une vraie traduction du livre du Jéſuite. Je ne connois que le titre de cet ouvrage qui a paru en 1717. à Cologne, avec des figures, & un recueil de vers myſtiques.

Poiret y a joint les Emblêmes de l'Amour Divin, inventées & gravées par Othon Vœnius, dont je vous ai déja fait connoître les *Emblêmes d'Horace*. Celles de l'Amour Divin avoient déja paru pluſieurs fois. J'en ai vu une belle édition faite en 1615. à Anvers. Ce n'eſt ſurement que pour les gravures que l'on peut rechercher cet ouvrage : les vers François qu'on y lit ſont fort mauvais ; c'eſt une traduction faite par un nommé Charles Hattron, Conſeiller de la Ducheſſe d'Arſchot, de vers Flamands qui expliquent chaque Emblême.

Angelin Gazet, contemporain d'Herman Hugon, & de la même Société, prit

prit une autre route pour inſinuer la vérité dans les cœurs, & pour les détourner du vice. Son confrere n'a préſenté que de pieuſes affections aux ames dévotes, Gazet leur a offert de *pieuſes gayetés*. Chacun ſuit ſon goût ; & les ouvrages des hommes portent ſouvent une empreinte de leur caractere. Le pere Hugon étoit un homme grave & ſérieux, plus familiariſé avec la Philoſophie, la Théologie, & la ſavante Antiquité, qu'avec le bel eſprit ; le pere Gazet avoit, dit-on, plus lû les Poëtes, & ſurtout les comiques. Sa Muſe naturellement enjoüée ſe plaiſoit à des ſujets qui lui convenoient. Ses deux volumes de *pieux divertiſſemens* en vers iambes & ſcazons, imprimés l'un à Doüai en 1629. & le ſecond à Lille en 1638. ſont loüés par Valere André dans ſa Bibliotheque Belgique : ce Bibliothéquaire y trouve du génie dans les inventions, & du ſel dans le ſtyle. D'autres diſent que Gazet a joint la ſubtilité avec l'élégance. Mais on n'a pas jugé, dit M. Baillet, que ce Poëte eût aſſez heureuſement gardé le juſte milieu entre le caractere grave & ſérieux, & le comique ou facétieux. C'eſt en effet un recueil de pieuſes

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Bibl. Belg. t. 1. p. 62. éd. de 1739.

Jugem. des Sav. t. 1. p. 223.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

hiſtoriettes, preſque toutes tirées des légendes les plus fabuleuſes, & dont quelques-unes montrent trop de ridicule. Nous en avons une traduction Françoiſe en proſe par le ſieur Remy, mais dont le ſtyle n'eſt ni pur, ni correct. J'ignore quand cette traduction a paru pour la premiere fois. Il n'y a pas d'apparence que l'édition que j'ai vuë ſoit la premiere. Elle eſt de 1673. faite à Roüen, fort mal exécutée pour le papier & l'impreſſion, & dédiée à *Jean Bernard, Seigneur de Sainte Hélene & Baudriere, Lieutenant Général au Bailliage de Châlons en Bourgogne.* Or Jean Bernard n'eut cette charge que juſqu'en 1651. & il devoit même alors avoir ſoixante-quinze ans étant né en Janvier 1576. Pour le Traducteur, je n'ai pû découvrir qui il étoit.

Je m'imagine que vous trouverez plus de goût & d'utilité dans les fables que Jacques Regnier, Médecin, né à Beaune le 6. Janvier 1589. compoſa en Latin, & dont il donna la premiere partie, qui n'a pas été ſuivie de la ſeconde, en 1643. à Dijon. Regnier compoſa, ſans doute, ces fables dans le tems qu'il étoit chargé de l'éducation de quelques jeunes gens de

qualité : & cette occupation convenoit parfaitement à cet état. Il fut dans la ſuite Correcteur d'Imprimerie ; & enfin ayant étudié quelques années en Médecine, il fut reçu Docteur à Cahors, le 3. Décembre 1624. Il mourut le 16. Juin 1653. âgé de ſoixante-quatre ans, accablé de miſeres & de maladies, ce qui a donné lieu à ces deux vers que l'on ne croit point imprimés :

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD. Bibl des Aut. de Bourg. t. 4. p. 191.

Du Médecin Regnier j'ai vu le ſort fatal,
Qui malgré ſon ſavoir mourut à l'Hôpital.

L'Epître dédicatoire de ſes fables ou *Apologues*, eſt au nom du Libraire de Dijon, Pierre Palliot, & adreſſée, non à Charles Fevret, comme le dit M. de la Mare dans ſa vie Latine de Claude Saumaiſe, mais à Gilbert Gaulmin.

L'Auteur de la Bibliothéque des Ecrivains de Bourgogne n'a point connu une traduction de ces fables en vers François, imprimée à Paris en 1685. in-12. Le Traducteur s'eſt trompé ſur le nom de Regnier, qu'il appelle *Pierre* au lieu de Jacques. Il dit qu'ayant eu de l'inclination pour la poëſie dès ſes plus tendres années, il s'étoit amuſé à verſifier cinq ou ſix ſa-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

bles que M. de la Fontaine avoit mises lui-même en vers ; qu'il hazarda de les faire paroître *dans les Mercures de ce tems-là*, & que s'étant apperçu qu'elles faisoient plaisir, il forma le dessein de travailler sur des originaux, & de traduire à ses heures de loisir les fables Latines de *Regnier*. » Mais dans le tems, dit-» il, que je commençois, j'eus l'occa-» sion de prendre un emploi qui de-» mande, & à quoi je donne déja de-» puis quelques années, tout mon tems. » Ainsi forcé de renoncer pour jamais » à la versification, j'ai laissé la per-» fection de l'ouvrage à qui voudra » s'en donner le plaisir. » Comme il avoit achevé la traduction d'une trentaine de fables, il crut pouvoir en faire part au public qui a assez bien reçu ce recueil. La versification m'a paru aisée, naturelle, dans le goût des fables, & l'expression pure. Pour exemple, je choisis une des plus courtes : c'est la fable treiziéme, *l'Ecolier & le Sabot :*

Quoi ! jamais ta fureur ne sera satisfaite ?
Plus je te sers, ingrat, plus ton fouet me maltraite.
Et quand me feras-tu quartier ?
A certain petit Ecolier
S'étonnant peu du bruit, bon cheval de trompette,

Un ſabot ſe plaignoit ainſi.

Mais l'Ecolier n'en eut ni cure, ni ſouci.

» Non, non, ne prétends pas, lui dit-il, que je ceſſe ;

» Tu demandes en vain un traitement plus doux.

» On ne peut rien tirer des gens de ton eſpece,

» Si ce n'eſt à force de coups.

A mon avis c'étoit bien dire ;

Et quand je penſe à ces deux mots

Je ne puis m'empêcher d'en rire ;

Je dis même ſouvent, *Qu'il eſt d'hommes ſabots !*

Je n'ai pû découvrir qui eſt ce Traducteur. Quelques perſonnes m'ont dit que c'étoit le ſieur Donneau de Vizé, & que l'emploi dont il eſt queſtion dans l'avertiſſement, eſt celui du *Mercure*, dont M. de Vizé a été en effet chargé durant pluſieurs années. D'autres m'ont nommé pour le Traducteur des fables de Regnier un M. d'Aubigny, jeune alors, & dont on ne m'a rien appris de plus.

Meſſieurs de la Fontaine & de la Motte ont traduit auſſi pluſieurs de ces fables en vers ; M. de la Fontaine, la premiere, *les Rats & le Chat* ; la quatriéme, *les Brebis & le Loup* ; la dix-ſeptiéme, *le Chien de cuiſine, & les autres Chiens* ; la dix-huitiéme, *le Renard*

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

& le Loup; & la vingt-uniéme, *la Vipere*, *le Renard & le Loup*. M. de la Motte n'en a traduit que trois : la huitiéme, *l'Homme & le Lyon*; la neuviéme, *l'Aſne & le Cheval*, & la vingt-uniéme.

Raimond & Charles de Maſſac, Docteurs en Médecine, qui ont vécu dans le même ſiécle que Regnier, étoient auſſi Poëtes. Je vous ai parlé ailleurs de leur traduction en vers François des Métamorphoſes d'Ovide. Raimond qui avoit encore plus de génie & de facilité pour les vers Latins, s'en ſervit pour chanter les vertus & les propriétés des eaux minérales de Pougues à deux ou trois lieuës de Nevers. Ces eaux étoient particulierement renommées alors pour ſoulager ceux qui étoient attaqués de la gravelle, & l'on en racontoit des effets admirables. C'eſt ce que Raimond de Maſſac décrit principalement dans ſon poëme, où il fait entrer auſſi l'éloge de pluſieurs perſonnes de la Maiſon de Nevers. Ce poëme, diviſé en deux livres, parut en 1597. peu de tems après que l'Auteur eut fait ſur les lieux l'examen des eaux qu'il célébre. Charles de Maſſac, ſon fils, qui a toujours paru plein de zéle pour éten-

dre la réputation de ſon pere, crut y contribuer en traduiſant ce poëme Latin en vers François, & il fit réimprimer ce poëme en 1605. avec ſa traduction qu'il adreſſa par une Epître en vers François, à Catherine de Lorraine, femme de Charles de Gonzagues de Cleves, Duc de Nevers & de Retelois. Mais il auroit mieux fait de traduire en proſe le poëme de ſon pere, puiſqu'il vouloit le faire connoître à ceux qui ignoreroient la langue Latine, que de lui faire parler un langage que les Muſes n'avoüerent certainement pas, & par lequel il riſquoit d'effaroucher, plutôt que d'attirer les lecteurs.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Hugues Grotius, ſavant Hollandois, trop connu par la multitude de ſes ouvrages, & la variété des matieres qu'il a traitées, pour que je m'étende ici ſur ſon ſujet, étoit auſſi Poëte, & l'on a dans le recueil de ſes poëſies Latines pluſieurs piéces trés-eſtimables, qui ne nous déplairoient pas ſi elles étoient bien traduites en notre langue. Vous en avez un exemple dans les onze vers Latins que ce Savant fit dans ſa jeuneſſe ſur *Oſtende*. C'eſt une *Proſopopée* de cette ville, qui avoit déja

TRADUCTIONS DE POET. LAT. MOD.

souffert un siége de trois ans. On attribua ces vers à tous les grands hommes qui vivoient alors. Gassendi dans sa vie de Peiresc, dit que celui-ci crut d'abord qu'ils étoient de Joseph Scaliger : Matthieu les lui attribuë aussi dans son Histoire des sept années de paix. On apprend du Mercure François de Pierre-Victor-Palme Cayet, que l'on en faisoit honneur à Dominique Baudius. On en fit encore présent à d'autres. A la fin Grotius voyant que ces vers étoient généralement approuvés & admirés, ne put résister à la tentation de s'en déclarer l'Auteur, & il eut la satisfaction de les voir traduits en vers François par quatre de nos Ecrivains d'un mérite distingué ; Guillaume du Vair, Garde des Sceaux, Nicolas Rapin, Etienne Pasquier qui les croyoit de Scaliger, & enfin par le célébre Malherbe qui a fait oublier les trois autres traductions. Je ne vous la rapporte pas, parce qu'elle se trouve dans le recueil des poësies de Malherbe dont on a plusieurs éditions, & que M. du Maurier a donné aussi cette même traduction dans son abrégé de la vie de Grotius qui est à la fin de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande*,

Vie de Grot. dans les Mém. de Holl. de M. du Maurier, p. 398 Observat. d. Mén. sur les poësies de Malh. in-8° p. 422.

&c. imprimés en 1680. in-8°.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

A l'exception de cette piéce de Grotius, je ne connois point d'autres poëſies de ce grand homme traduites en notre langue, que ſon *Elégie ſur les agrémens de l'hyver*, plus imitée que traduite en vers François par M. d'Iſs, Gentilhomme de Normandie, membre de l'Académie de Caën, le même dont je vous ai parlé à l'occaſion des poëſies de M. de Thou miſes en vers François par ſon pere. L'Elégie de Grotius eſt trop libre, & M. d'Iſs avoit trop ſuivi ſon original lorſqu'il lut ſon imitation dans l'Académie de Caën, au mois d'Avril 1742. On le lui fit remarquer : il y fit de légers changemens qui ne la rendent guéres plus décente, & c'eſt ainſi qu'elle a été imprimée dans les Nouvelles littéraires que l'on publie à Caën depuis quelques années.

Nouv. litt. pour l'année 1743. p. 61.

Si ces traductions de quelques poëſies de Grotius ne vous ſuffiſent pas pour vous faire connoître le mérite poëtique de cet habile Ecrivain, vous pouvez lire les jugemens que les Savans en ont portés, & que M. Baillet a recueillis. Ce Critique auroit pû apporter encore en témoignage la lettre de

T. V. in-4°.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Jean-Gaſpar Gevartius, adreſſée à Grotius, & datée de la Haye le 13. Janvier 1613. ſi cette lettre eût été plutôt renduë publique. Gevart y parle des poëſies de Grotius comme il eût pû faire de ce qui a été écrit de plus eſtimable en ce genre dans les beaux jours de la poëſie Latine. Il dit que celui avec qui il les liſoit, & qu'il donne pour un homme de goût, enflammé par cette lecture, n'avoit point d'autres expreſſions pour les loüer comme elles le méritoient, que de les nommer divines. Pour moi, ajoute Gevart, j'oſerai du moins dire que depuis Claudien on n'a point ſi bien écrit en vers, ſoit que l'on faſſe attention à la matiere de ces poëſies, ſoit que l'on en peſe le ſtyle & les expreſſions. Elles vivront, oüi elles vivront, & au lieu que les poëſies des autres n'ont d'autre mérite que celui de nous cauſer du plaiſir, les vôtres, dit il à Grotius, allient l'utilité la plus grande à la ſatisfaction la plus complette.

Clar. viror Epiſt. è Muſeo Joann. Brant. Amſt. 1702. in 8°. Epiſt. IV. p. 87.

Je pourrois vous produire des témoignages auſſi avantageux en faveur des poëſies d'un Savant ami de Grotius, le pere Denys Pétau, Jéſuite, Ecrivain trop diſtingué en tout genre d'é-

rudition, pour que j'entreprenne d'en faire l'éloge. Mais excepté ſes hymnes à la loüange de ſainte Geneviéve, patrone de Paris, je ne crois pas que l'on ait traduit en notre langue aucune de ſes poëſies.

Environ dix ans avant la mort du ſavant Jéſuite, Victor Pallu, qui avoit été Médecin du Comte de Soiſſons, celui qui fut tué à la journée de Sedan en 1641. s'étant retiré dans la ſolitude pour ne plus s'occuper que de l'éternité, compoſa un fort beau poëme Latin, qu'il intitula ſon *Adieu au monde*. Ce poëme où la piété n'affoiblit point les graces de la poëſie, fut extrêmement goûté de ceux qui le virent alors. On ſe contenta cependant d'en prendre des copies; & je ne crois point qu'il ait été imprimé avant 1735. où un anonyme l'inſéra dans un recueil de piéces concernant l'ancien Monaſtere de Port-Royal des Champs qui ne ſubſiſte plus. L'anonyme, Laïc, & Auteur de pluſieurs piéces d'eſprit & de goût qui ne ſont guéres connuës que de ſes amis, ajouta deux traductions de ce poëme, l'une en proſe, fidelle & littérale, l'autre un peu plus libre, en vers François. Voici un échantillon

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

de cette derniere traduction : c'eſt l'endroit où le Poëte s'excitant lui-même à demeurer conſtamment dans la ſolitude qu'il avoit choiſie, dit :

Aprés avoir longtems, joüet des vents & de l'onde,
Erré dans les dangers ſur l'océan du monde ;
Puis-je aſſez m'applaudir du bonheur de mon ſort,
Moi, qu'un ſouffle divin a jetté dans ce port ?
Malheureux, ſi j'en ſors ! ah pour toute ma vie
Reſtons-y. Jeune encor, mon âge m'y convie ;
D'un corps robuſte & ſain je puis tout eſpérer.
Trente-ſept ans entiers j'ai pû me conſacrer
Au vice ! Il eſt bien tems que des larmes ameres,
De ma douleur profonde interprétes ſinceres,
Sollicitent enfin ma grace auprès de Dieu.
Hélas ! pour l'obtenir que ce ſeroit bien peu
Du reſte de mes jours, Seigneur, ſi ta clémence
Ne daignoit, ſuppléant à mon inſuffiſance,
Porter à ta juſtice obſtacle en ma faveur,
Et m'affranchir ainſi des loix de ta rigueur, &c.

Ce poëme eſt de l'an 1643. ou environ, & l'Auteur mourut en 1650. le vingt-deuxiéme de Mai : il étoit Seigneur de Buau en Touraine, & Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

Si nous avions beaucoup de poëſies fugitives auſſi belles en elles-mêmes,

& auſſi bien traduites, je me ſerois volontiers appliqué à les rechercher pour vous les faire connoître, mais j'en ai vû peu de ce genre; & ſi j'en trouve ſur ma route quelques-unes qui aient ces qualités, je vous en pourrai dire un mot. Je crois que vous vous embarraſſerez aſſez peu de ſçavoir, par exemple, que Claude Expilly, Préſident au Parlement de Grenoble, a traduit en vers l'Epitaphe Latine de Jean de Belliévre, Seigneur de Hautefort, premier Préſident au Parlement de Dauphiné, par Pierre Boiſſat, Seigneur de Licieu, & d'ailleurs vous ſerez à portée de lire cette piéce, ſi vous parcourez quelque jour le recueil des poëſies d'Expilly imprimé en 1624. à Grenoble: Que l'hymne ou petit poëme à la loüange de ſainte Catherine, par Louis Liger, Profeſſeur de Troiſiéme au Collége de Boncour, a été miſe en vers François par Gabriel de Montluc, qui étoit encore au Collége, & qui adreſſa en 1610. cette traduction à Madame la Maréchale de Balagny ſa mere: Que Pierre le Clerc, Champenois, traduiſit lui-même les vers Latins qu'il avoit compoſés ſur la naiſſance de M. de Fieſque, Comte

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

de Laval & Caleſtan, & que ce recueil eſt de 1611. in-8°. Que Grenaille, dont le nom eſt fort peu révéré dans la République des lettres, & très-décrédité ſur le Parnaſſe, a fait un poëme Latin où il chante les victoires de Guſtave Adolphe, Roi de Suede, & qu'il a traduit librement ce même poëme en vers François, l'un & l'autre imprimé à Paris en 1639. in-8°. Que ſelon le Catalogue des Ecrivains Lorrains, donné par Dom Calmet dans ſon Hiſtoire de Lorraine, Nicolas Romain, Poëte François, qui vivoit ſous François, Comte de Vaudémont, pere du Duc de Lorraine Charles IV. s'eſt donné la peine de mettre en vers François le premier livre de la *Nancéide*, poëme Latin de Pierre de Blaru, Pariſien : Que les glorieuſes actions de Louis XIV. & mille événemens mémorables arrivés ſous ſon regne, ont fait naître quantité de poëſies Latines, dont beaucoup ont été traduites en vers ou en proſe ; comme le poëme de M. Buray, Avocat au Parlement de Paris, contenant la pompe Royale de l'entrée de la Reine à Paris en 1660. mis en vers François par Pierre Perrin, Traducteur de Virgile : les deux Odes Lati-

nes & Françoiſes, ſans nom d'Auteur & ſans date, l'une au feu Roi ſur ſes victoires, l'autre à M. Boſſuet lorſqu'il fut nommé à l'Evêché de Condom, & par conſéquent en 1669. & tant d'autres piéces dont le détail ſeroit infini, & vous ennuyeroit par ſa ſéchereſſe; piéces d'ailleurs dont je ne connois, ſans doute, que la moindre partie, & dont la recherche me coûteroit beaucoup de tems & une peine trop infructueuſe.

J'ai une autre raiſon qui, ſelon moi, doit m'empêcher de faire une pareille énumération, c'eſt que l'on n'a point coutume de mettre un Ecrivain au rang des Poëtes pour avoir fait une ou deux piéces en vers. L'occaſion ſeule avec quelque génie ſuffit pour ſe montrer comme en paſſant ſous cette qualité, & même pour ſe montrer avec plus d'éclat que tels Auteurs qui auront compoſé un gros volume de poëſies. Mais content de dire que l'Auteur d'une telle piéce auroit pû briller ſur le Parnaſſe s'il eût voulu en ſuivre la route, on n'eſt pas dans l'uſage de le mettre au nombre de ſes habitans. Or je n'ai entrepris de vous parler que des traductions des poëſies de ceux qui

font, pour ainſi dire, corps avec les Poëtes.. Tels ont été dans le ſiécle dernier & dans le nôtre, ces habiles Jéſuites, Lucas, Commire, Rapin, la Ruë, Sanadon, Brumoy, Oudin: tels ont été M. Hüet & le célébre Santeul, & avant eux, Alphonſe du Freſnoy, par lequel je dois commencer, ſans prétendre décider du rang & de la ſupériorité du mérite d'aucun de ces Poëtes.

TRADUCTIONS DES POET. LAT MOD.

CHAPITRE HUITIE'ME.

Des Traductions du poëme de l'Art de la Peinture par Alphonſe du Freſnoy, des Poëſies de Meſſieurs de Santeul, Hüet & Boutard, & de quelques piéces des peres Lucas, la Ruë, Commire, Rapin, Sanadon, Brumoy, Vaniere & Oudin, Jéſuites.

Vie de Mign. Peintre, pag. 16. & 17.

» SI ce n'étoit pas une eſpéce de té-
» mérité, dit le ſieur Maziere de
» Monville dans la vie de Pierre Mi-
» gnard, d'oppoſer un ouvrage moder-
» ne aux chefs-d'œuvre du ſiécle d'Au-

guſte, je dirois que le poëme de l'*Art* « *de la Peinture* par Charles Alphonſe « du Freſnoy, Pariſien, peut entrer en « comparaiſon avec celui d'Horace ſur « l'Art poëtique. Ce ſont deux grands « maîtres qui ont puiſé dans les mêmes « ſources; l'un & l'autre ont étudié la « nature dans ce qu'elle a de plus par- « fait; l'un & l'autre donnent des le- « çons ſi sûres, que les négliger, c'eſt « s'égarer, c'eſt retomber dans la bar- « barie. » Du Freſnoy compoſa ce beau poëme en Italie où ſon inclination décidée pour la peinture l'avoit entraîné dès 1634. malgré l'oppoſition de ſa famille qui en vouloit faire un Médecin. Né avec un goût auſſi déclaré pour la poëſie, qu'il cultiva dès ſes premieres années, à meſure qu'il pénétroit dans les ſecrets de l'art de la peinture, il en faiſoit des remarques qu'il écrivoit en vers Latins; & lorſque ſon eſprit ſe fut rempli de toutes les connoiſſances néceſſaires à ſa profeſſion, il forma le deſſein d'en compoſer le poëme que nous avons. Cet ouvrage lui coûta beaucoup de veilles & de réflexions, & il le communiqua à tous les habiles gens dont il pouvoit tirer quelques lumieres. Auſſi étoit-ce celle de toutes ſes

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Vie de du Freſn. par de Piles.

productions qu'il aimoit le plus.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Il nous apprend à la fin quand il le compoſa, & quelles étoient ſes vûës.

» Conſidérant, dit-il, que toutes » choſes ſont ſujetes à la viciſſitude des » tems, & qu'elles peuvent périr par » différentes voies, j'ai cru que je de- » vois prendre la hardieſſe de donner » en garde aux Muſes, ces aimables & » ces immortelles ſœurs de la peintu- » re, le peu de préceptes que j'en ai » fait. Je me ſuis occupé à travailler » cet ouvrage dans Rome, pendant » que l'honneur des Bourbons & le » vengeur de ſes ancêtres Louis XIII. » lançoit ſes foudres ſur les Alpes; » qu'il faiſoit reſſentir la force de ſon » bras à ſes ennemis; & que comme un » autre Hercule François, renaiſſant » pour le bien de ſa patrie, il étouf- » foit le Lion d'Eſpagne. »

Quelque deſir que du Freſnoy eût de voir ſon poëme imprimé, il n'oſoit pas le hazarder ſans y joindre une traduction Françoiſe dont il étoit peu capable, le long ſéjour qu'il avoit fait hors de ſa patrie lui ayant preſque fait oublier ſa langue. Il mourut en 1665. âgé de cinquante-quatre ans, & trois ans après, en 1668. Pierre Mignard,

de Troyes, qui a été premier Peintre du feu Roi, fit préſent au public de l'ouvrage de ſon ami, dont il connoiſſoit mieux qu'un autre toutes les beautés, & dans lequel il trouvoit ſi bien développées les regles & la Théorie d'un art dont il a ſçu lui-même ſi parfaitement réduire en pratique tous les préceptes.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Mignard ne fit imprimer que le texte de du Freſnoy. Mais dix ans après, Roger de Piles qui avoit eu des liaiſons étroites avec l'Auteur du poëme, donna de celui-ci une nouvelle édition avec une verſion en proſe. C'étoit à la priere même du Poëte que de Piles avoit entrepris cette traduction, & du Freſnoy avoit eu ſoin de la revoir. Elle étoit telle qu'il le deſiroit, lorſque la mort le prévint, il en avoit rendu de grands témoignages à ſes amis, « & ceux qui l'ont connu, dit M. « de Piles, ſçavent très-bien qu'il n'é- « toit pas d'humeur à me rendre cette « complaiſance contre ſa penſée. »

Préf. de la trad.

Cette verſion parut en 1677. avec le texte & un grand nombre de remarques ſur le poëme où le Traducteur tâche d'expliquer les endroits les plus difficiles & les plus néceſſaires, *de la*

TRADUCTIONS DE POET. LAT. MOD.

maniere à peu près qu'il en avoit entendu parler à du Freſnoy dans les converſations qu'il avoit euës avec lui. Il y joignit auſſi les *Sentimens de du Freſnoy ſur les ouvrages des principaux & meilleurs Peintres des derniers ſiécles :* Et dans une troiſiéme édition faite en 1684. il ajouta à la fin une explication des *Termes de peinture par ordre alphabétique.*

Parn. Fr. in-fol. p. 287.

M. Titon du Tillet qui a donné place à du Freſnoy dans ſon *Parnaſſe François*, dit que Gacon avoit fait une traduction du même poëme en vers *d'une maniere aſſez élégante*, & que l'Auteur ſe diſpoſoit à la donner au public. Gacon l'annonça en effet, comme je vous l'ai dit en vous parlant de ſon *Homere vengé* : il devoit y joindre l'Art poëtique d'Horace traduit en François, & celui de Monſieur Deſpréaux mis en vers Latins ; & il offrit de donner gratuitement un exemplaire de ſon *Homere vengé*, dont l'édition l'embarraſſoit, à ceux qui promettroient par écrit de prendre ſon recueil. Mais on ne fut pas tenté de s'engager ; & le recueil eſt demeuré dans les porte-feuilles de l'Auteur, & depuis ſa mort dans ceux de ſa famille, qui s'eſt montrée auſſi indifférente que le

public pour ces productions.

Comme le poëme de du Freſnoy eſt un écrit didactique ſur la peinture, vous vous contenterez pour le préſent du peu que je viens de vous en dire, auſſi bien que des additions de M. de Piles. Il faudra y revenir ſi je vous entretiens quelque jour de nos écrits ſur l'Art de la peinture. Par la même raiſon, je ne ferai preſque que vous indiquer ici le poëme élégant & ſpirituel que M. l'Abbé de Marſy, alors Jéſuite, a donné ſur le même ſujet en 1736. & qui a été traduit en proſe en 1742. A l'exemple de du Freſnoy, M. de Marſy n'a pas banni de ſon poëme les préceptes, & il ne devoit pas les bannir, puiſque c'eſt le fond du ſujet qu'il avoit à traiter; mais par une heureuſe diſtribution, qui leur ôte l'air méthodique, il a trouvé l'art de faire d'un Traité de peinture une piéce où l'on n'apperçoit que des beautés de toute ſorte de genre. Les Muſes lui ont accordé un pinceau léger, hardi, varié, avec un heureux mélange des plus vives couleurs. Comme c'eſt principalement dans cette partie de l'art que la poëſie reſſemble à la peinture, on peut dire que M. de Marſy a peint les qualités & les regles des

TRADUCTIONS DES POET. LAT MOD.

Pour & contre, t. 9. f. 45.

Peintres, & qu'il ne preſcrit rien qu'il n'exécute.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Le génie poëtique ſe déclara dans Jean-Baptiſte de Santeul dès ſa premiere jeuneſſe, & preſque dès ſon enfance, comme il s'étoit montré dans du Freſnoy. Le pere Coſſart, Jéſuite, ſous lequel il étudioit en Rhétorique à Paris, connut par la maniere dont ſon Ecolier compoſoit des vers Latins, & ſurtout par une piéce intitulée, *la Bouteille de ſavon*, qu'il deviendroit un des plus grands Poëtes de ſon ſiécle. Il devina juſte. Quand Santeul, qui étoit né à Paris le douziéme Mars 1630. fut en âge de ſe choiſir un état, il entra dans l'Ordre des Chanoines Réguliers de Saint Auguſtin, de l'Abbaye de Saint Victor de Paris, où il fit profeſſion en 1654. Là loin des embarras du monde, il ſe livra à ſon goût & à ſon penchant pour la poëſie, & la mort ſeule fut capable de lui faire abandonner cet exercice. Jamais Poëte n'a été plus loüé, & n'a plus mérité de l'être. Tous ſes ouvrages ſont pleins de feu, & de ce bel enthouſiaſme que l'on exige dans la poëſie : ſon eſprit eſt élevé, ſes ſentimens ſont nobles, ſon imagination hardie, ſes penſées vives, ſes expreſ-

Tit. Parn. Fr. in-fol. p. 465. &c.

sions fortes ; & avec toutes ces grandes qualités, ses vers sont travaillés, sa diction est correcte, son style est pur. Aussi a-t'il eu un avantage dont peu de Poëtes ont été gratifiés ; il a vu presque toutes ses poësies traduites de son vivant, soit en vers, soit en prose, & la plûpart par des personnes de bon goût, & même par des Ecrivains d'un mérite distingué. On s'empressoit de faire voir en notre langue une partie de ce qui fait notre admiration dans la poësie Latine. Je dis, une partie : car qui pouvoit exprimer l'élévation des pensées & la noblesse des expressions de cet Auteur illustre ?

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Préf. de la derniere édit. des poëf. de Santeul.

Santeul lui-même, quelque flaté qu'il fût, & qu'il dût être de l'honneur qu'on lui faisoit, n'accordoit pas également son estime à toutes ces traductions ; il donnoit la préférence à celles de Pierre Corneille, de M. de la Monnoie, & de quelques autres. Il disoit, en parlant surtout de M. de la Monnoie, qu'il avoit plus que tout autre imité ses expressions, & qu'il étoit mieux entré dans son esprit. Mais il ne rabaissoit point le mérite des autres ; & il y a en effet plusieurs versions de quelques-unes de ses piéces qui n'approchent

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

pas moins des originaux que celles de M. de la Monnoie. Ces diverſes traductions, dont la plûpart avoient déja paru ſéparément, étant difficiles à trouver, ont été réünies dans l'édition des œuvres de Santeul donnée à Paris en 1698. & plus complettes dans celle de 1729. en trois volumes in-12. que l'on doit aux ſoins de M. l'Abbé Pinel de la Marteliere, Auteur des notes de ce recueil. Comme les poëſies ſont rangées dans cette édition ſelon l'ordre des ſujets, elles forment en quelque ſorte l'hiſtoire de la vie poëtique de l'Auteur. Vous y voyez de ſuite ce que ſon zéle pour la gloire de Louis XIV. ſon eſtime pour la Maiſon de Condé, ſon affection pour la Maiſon de Saint Victor, lui ont dicté : ce que ſon commerce avec les Grands qui l'honoroient de leur bienveillance, lui a fait produire : les larmes qu'il a verſées à la mort de diverſes perſonnes illuſtres, & les éloges qu'il a donnés au mérite de celles-ci ; ſes actions de graces ; ſes plaintes ; ſes diſputes ; les inſcriptions qui lui ont été demandées, &c.

Il y a telles de ces piéces qui ont eu pluſieurs Traducteurs ; d'autres n'en ont eu qu'un ; mais il n'y en a aucune qui ſoit

ſoit de quelque importance qui n'ait été miſe en notre langue. Diéreville a traduit en vers cette belle piéce où Santeul célebre les loüanges de Louis le Grand qu'on n'avoit pas encore célébrées. Quand ce poëme parut, il étoit orné d'une vignette qui repréſentoit le Poëte occupé à conſidérer les Saints dont il compoſoit des hymnes ſacrées; & la France qui lui montroit le Roi dont elle demandoit qu'il fît l'éloge. Ce n'eſt pas ſa premiere piéce, mais lui-même la mit au commencement du recueil de ſes poëſies dans l'édition de 1698. à cauſe du ſujet. Son ode adreſſée à M. Peliſſon ſur le zéle du feu Roi à protéger & à défendre la Religion a eu deux Traducteurs, le pere Bouhours, Jéſuite, & M. de la Monnoie. La traduction du premier eſt une proſe poëtique, celle du ſecond eſt en vers. Cette piéce finit par une belle priere pour le Roi, dont M. de la Monnoie a traduit ainſi le commencement:

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Seigneur, reçois l'encens que notre main te donne,
Le ſchiſme terraſſé ſe voit hors de combat,
Louis, en le donnant remporte une couronne
D'un éternel éclat,

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Sa voix a rappellé tes brebis diſperſées,
Par lui, de toutes parts, ton culte eſt triomphant;
Il t'a voüé ſon bras, conſacré ſes penſées;
Défens qui te défent, &c.

En 1674. la ville de Paris fit préſent au feu Roi d'une ſomme conſidérable, pour l'aider aux frais de la guerre. Sa Majeſté fit rendre ce préſent, & marqua ſa reconnoiſſance par les graces qu'elle accorda. Santeul fit à cette occaſion une fort belle piéce que Pierre Corneille ne dédaigna pas de mettre en vers François. L'original & la verſion furent imprimés la même année à Paris in-8°. avec une figure de Chauveau qui repréſente la ville de Paris.

Les vers du Poëte à M. de Fourcy, Prevôt des Marchands, pour l'arrivée du Roi à Paris, ont moins été traduits qu'imités par M. Perachon, Avocat au Parlement, ſi maltraité dans *le Poëte ſans fard* de Gacon. On prétend que Santeul avoit prié Perachon de traduire ſes vers Latins, & qu'il lui avoit promis dix piſtolles pour cette verſion; mais que ne les lui ayant point donnés, l'Avocat refuſa de lui accorder ce qu'il avoit fait, & que chacun fit imprimer ſéparément ſa piéce.

La familiarité qu'on accordoit à Santeul chez M. le Prince, l'expoſa à une plaiſanterie de Madame la Ducheſſe, qui, en badinant, lui donna un ſoufflet, parce qu'il n'avoit pas encore fait des vers à ſa loüange, ce qui fut ſuivi d'un verre d'eau, que la Princeſſe lui jetta au viſage, pour laver, diſoit-elle, l'affront qu'elle venoit de lui faire. Santeul paroiſſant alors ſe fâcher, M. le Prince l'appaiſa, & lui demanda de mettre cette avanture en vers. C'eſt la piéce que notre Poëte appelle, *le Soufflet de Chantilly*. Euſtache le Noble, Diéreville & M. de la Monnoie l'ont miſe en vers François : les deux premiers en vers libres ; le dernier en vers héroïques. On ne nomme point l'Auteur de la traduction des vers ſur le ſecours que les Etats de Bourgogne accorderent au Roi en 1694. Santeul avoit compoſé ces vers à Dijon où M. le Duc, Louis de Bourbon troiſiéme du nom, l'avoit mené avec lui.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Sa *Salpetria Nymphe de Chantilly*, qu'il fit en 1696. pour Madame la Ducheſſe du Maine, mariée en 1691. a été traduite en proſe par feu M. le Duc du Maine, & en vers libres par M. Danchet, depuis l'un des quarante de

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

l'Académie Françoiſe, & encore vivant. La traduction du Prince cauſa beaucoup de joie au Poëte : il fut ſenſible à une pareille faveur, il en remercia le Duc du Maine par une autre piéce que le pere Bouhours traduiſit en proſe, & M. Ferrarois en vers. Ce dernier Traducteur étoit Secrétaire de M. de Salis, Capitaine aux Gardes Suiſſes. Diéreville, déja cité, mit en vers François l'Eglogue à M. l'Abbé Daquin, intitulée *Damon & Ægon.* Quelques préſens que le Poëte reçut des Etats de Bourgogne, toucherent ſon cœur ſenſible aux bienfaits; il remercia les Etats par deux piéces très-élégantes, dont la premiere fut traduite par Euſtache le Noble, & la ſeconde par un anonyme. Voilà toutes les traductions imprimées dans le premier volume des œuvres de Santeul de l'édition de 1729.

Il y en a un plus grand nombre dans le ſecond voulume. M. Danchet a traduit ſon poëme ſur l'arrivée du vin de Beaune qu'on envoyoit au Poëte ; un anonyme, ſa ſeconde plainte contre les Muſes ; Ferrarois, la piéce intitulée, Emportement du Poëte à la campagne contre une mauvaiſe langue : M. de

Bordegaraye, Docteur en Médecine, la Requête du petit Chien Pluton, à ſon Alteſſe ſéréniſſime Madame la Princeſſe : M. du Caſtelet, Gentilhomme de Languedoc, & ſavant Mathématicien, *la mort de Pluton petit chien de Mademoiſelle de Condé, & ſes dernieres paroles adreſſées à ſon Alteſſe.*

Dans la diſpute ſur la queſtion ſi les inſcriptions que l'on devoit mettre ſur les monumens érigés à la gloire de Louis XIV. devoient être en Latin, ou en François, queſtion qui a occaſionné une diſpute dont je vous ai rendu compte, Santeul fit pluſieurs piéces en faveur des inſcriptions en langue Latine. Il adreſſa une de ces piéces à l'Académie Royale des belles lettres qui eſt nommément chargée de ces ſortes d'inſcriptions. Je ne ſçai point qui eſt le Traducteur de cette piéce : mais cette traduction, qui eſt en vers, m'a paru fort bien faite. Santeul prit dans une autre piéce un tour nouveau pour ſoutenir la même cauſe, ce fut de montrer que les Poëtes Latins n'étoient point en honneur à la Cour. Deſmarets, de l'Académie Françoiſe, qui a traduit cette plainte en vers, en rend le titre d'une maniere trop générale,

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

& qui s'éloigne du ſens de l'Auteur qui ne vouloit pas montrer que *l'on mépriſoit les Poëtes* ; mais ſeulement que les Poëtes Latins étoient moins recherchés à la Cour que ceux qui écrivoient en notre langue : & voilà où tend uniquement cette eſpece de panégyrique que Santeul fait de lui-même, lorſqu'il dit à Perrault, ſelon la traduction de Deſmarets :

Perrault, j'ai fait ſonner la trompette & la lyre.
Nos chants les mieux choiſis ici ſe peuvent lire.
Lis donc, & ſi nos vers te peuvent contenter,
A Colbert dy le rang que j'ai pû mériter.
Dy, que de noms nouveaux, de Déïtés certaines,
J'honore dans Paris les publiques fontaines :
Que j'ai chanté Louis & le Rhin mutiné,
Cachant ſous l'eau l'affront de ſon chef écorné,
Dont ce nouveau Céſar enſanglanta les rives,
Et vit devant ſon camp les Nymphes fugitives.
Dy lui que c'eſt l'Auteur qui d'héroïques tons,
Du grand Roi dans Paris a célébré les dons.
Dy lui que dès longtems mes œuvres ſe font lire ;
Enfin dy tous les mots que l'amitié fait dire.
Cherche pour l'aborder, les tems propres & doux ..
S'il ne fait à mes vœux l'accueil que je ſouhaitte,
Je romprai de couroux ma lyre & ma trompette.

Comme ce couroux de Santeul n'étoit

qu'un couroux poëtique, il continua d'écrire en vers, & il tenta même encore de prouver ce qu'il appelle l'*Immortalité des Poëtes Latins*, comme on le voit par pluſieurs autres piéces qu'il enfanta durant la chaleur de la même diſpute, & en particulier par celle qu'il adreſſa à Monſieur Charpentier, de l'Académie Françoiſe, pour féliciter cet Académicien de l'écrit qu'il venoit de faire en faveur des inſcriptions Françoiſes. Cette Elégie de Santeul a été traduite en vers par M. le Marquis de de Robias d'Eſtoublon.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Je vous ai parlé ailleurs des pieces du même Poëte ſur la défenſe des fables dans la poëſie. Vous connoiſſez la traduction en vers que Pierre Corneille fit de l'Elégie adreſſée ſur ce ſujet à Monſieur de Bellievre, de même que la réponſe à cette Elégie par Claude Santeul, frere du Victorin, & dont on a auſſi une traduction, mais en proſe, par Monſieur L. B. R. Le Poëte parut ſe rendre aux raiſons de ſon frere; il en fit même une déclaration publique dans cette belle Epître qu'il adreſſa à Monſieur Pelliſſon, & qui a été miſe en vers François par M. de la Foſſe d'Aubi-

gny. Mais ſon abjuration ne l'empêcha pas de faire encore ſa cour aux Muſes profanes, comme le témoigne ſon Epitre *à M. de la Quintinie ſur ſon livre de l'inſtruction pour les Jardins fruitiers & potagers*, traduite en vers par Perrault, de l'Académie Françoiſe. M. Boſſuet, Evêque de Meaux, & pluſieurs autres perſonnes illuſtres lui en firent des reproches que le Poëte regarda ſi peu comme ſérieux, qu'il en badina agréablement dans l'éloge qu'il fit de Germigny, & de Monſieur Boſſuet, qui alloit dans cette maiſon de plaiſance ſe délaſſer de ſes importans travaux. Monſieur Danchet a mis cet éloge en vers François, de même que le petit poëme où Santeul inſtruit de quelle maniere & dans quelles diſpoſitions le Clergé doit chanter l'Office divin, poëme qui a eu encore pour Traducteur Germain Dupuis, alors Chanoine de Saint Jacques de l'Hôpital à Paris, & qui fut dans la ſuite attaché à M. de Barrillon, Evêque de Luçon.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Je ne prétends point entrer dans la diſpute que Santeul eut avec diverſes perſonnes à l'occaſion de l'Epigramme qu'il fit ſur le cœur de M. Arnauld, Docteur de Sorbonne, & qui fut loüée

par les uns, & blâmée par les autres. Vous trouverez presque toutes les piéces qui concernent cette dispute, dans le tome second des œuvres de M. de Santeul. Je dois me contenter de vous dire que l'on fit cinq ou six traductions libres de l'Epigramme du Poëte Latin, de même que de l'Epître en vers au pere Jouvanci, Jésuite, que la crainte d'avoir déplû à quelques personnes, & l'amour de son repos qu'il appréhendoit de voir troublé, arracherent à Santeul. Ce fut le fameux Abbé Faydit qui se chargea de traduire en vers François cette Epître qui occasionna encore bien des écrits de part & d'autre.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

A l'égard des petites piéces de Santeul, Inscriptions, Epitaphes & autres, vous n'ignorez pas qu'elles ont eu un grand nombre de Traducteurs. L'Abbé Bosquillon, de l'Académie de Soissons, est celui qui en a le plus traduit. Les autres Traducteurs connus, car il y en a plusieurs qui ne sont point nommés, sont Perrault, de l'Académie Françoise, Pierre Corneille, Vaultier, Furetiere, de la Monnoie, Diéreville, du Perier, Charpentier, Bosy, Benserade, Fiot

Profeſſeur en l'Univerſité de Paris ; Charles de la Grange, Chanoine de l'Abbaye de Saint Victor, le Noble & M. Danchet.

TRADUCTIONS DES POET. LAT MOD.

Quelque réputation que Santeul ſe ſoit faite par ſes poëſies diverſes, quelque eſtime qu'on leur ait accordé en s'empreſſant d'en traduire un ſi grand nombre, ſa gloire la plus ſolide eſt celle que ſes hymnes lui ont acquiſe. On y ſent ce qu'il dit dans ſon Epître à M. Pelliſſon, avoir éprouvé lui-même lorſqu'il les compoſoit :

Trad. de M. de la Foſſe.

Je réveille des Saints les noms, les faits, les rangs ;
Et je ſens que pour eux préparant un ouvrage,
Le feu qui les inſpire, éleve mon courage.
Alors l'amour ſacré s'emparant de mon cœur,
Et m'ouvrant les moyens de plaire à mon vainqueur,
Par d'utiles conſeils ne ceſſe de m'inſtruire ;
Et ſur leurs pas lui-même il s'offre à me conduire.

Que de lumiere en effet, que de piété & d'onction dans les ſentimens dont ces hymnes ſont remplies ! Que d'exactitude dans la doctrine ! Et d'ailleurs que d'élégance & d'énergie dans le tour & dans les expreſſions ! On ſçait qu'à la réſerve de quelques hymnes qui ont été compoſées par Prudence, par

saint Ambroise, par saint Thomas, & par quelques autres grands personnages, dont la Latinité même n'est souvent ni pure, ni exacte, les hymnes ont été jusqu'à Santeul la partie la moins satisfaisante & la moins châtiée des prieres de l'Eglise. Quand celles de Santeul ont paru, il n'est pas croyable combien elles se sont fait admirer de tout le monde, & avec quel empressement elles ont été adoptées dans la plûpart des Bréviaires que l'on a composés depuis, en commençant par celui de Cluny pour lequel il travailla d'abord. On a voulu reprocher à ces saints Cantiques que le style n'en étoit pas assez Ecclésiastique, que l'Auteur en avoit banni souvent les termes consacrés, dit-on, par l'usage de toute l'Eglise. Mais c'étoit se plaindre que ces hymnes étoient trop belles & trop élégantes : & l'on ne voit pas pourquoi de mauvais Latin seroit plus propre à inspirer la piété que cette même langue dans sa pureté naturelle.

(TRADUCTIONS DES POET. LAT. Mod. Eloge de Sant. par Perrault.

Mais plus les hymnes de Santeul ont ce degré d'excellence où personne avoit jusques-là porté la poësie Ecclésiastique, plus il étoit difficile de les rendre en autant de vers François,

avec toutes les beautés qu'elles ont dans l'original. Auſſi ne retrouve-t'on qu'une partie de ces beautés dans la traduction en vers dont nous ſommes redevables à la piété de Monſieur l'Abbé Saurin, de l'Académie Royale de Niſmes. Si Santeul a témoigné à l'Auteur, *qu'il la reconnoiſſoit comme une copie parfaite de l'original*, ce n'eſt guéres qu'un compliment qu'il a voulu lui faire. Cette traduction ne manque ni d'exactitude, ni de fidélité; les expreſſions même en ſont pures: mais cette ame, ce feu de la poëſie, ce ſaint enthouſiaſme qui animoit le Poëte Latin, & qui ſaiſit encore ſes lecteurs, on les cherche preſque toujours en vain dans cette traduction. J'aimerois mieux celle qui a été faite en proſe des hymnes de ce Poëte qui ont été adoptées dans le nouveau Bréviaire de Paris. Elle me paroît plus digne des originaux. M. Saurin avoue lui-même qu'il y a dans ces hymnes *des traits inimitables, qu'il lui a été impoſſible de rendre auſſi fidélement*; (c'eſt-à-dire, auſſi élégamment, & avec autant d'énergie) qu'il l'eût *ſouhaité, pour les faire ſentir à ceux qui ne peuvent les lire qu'en François*. M. Saurin a plus travaillé *pour l'édification* des fidéles que

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

pour les amateurs de la poëſie, & en cela il a réüſſi. Pierre Corneille a traduit en vers les trois hymnes de ſaint Victor, & cet eſſai fait regretter qu'il n'en ait pas fait davantage : cette traduction a été réimprimée en 1738. dans les *Oeuvres diverſes* de Corneille.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Santeul a vu durant ſa vie deux éditions de la traduction de Saurin, & en 1699. il s'en fit une troiſiéme plus correcte que les deux précédentes. Le Poëte Latin ne vit point celle-ci. Il étoit mort à Dijon le 5. Août 1697. Jamais Poëte ne fut plus honoré d'éloges funébres & d'épitaphes en vers. Les beaux eſprits de la ville où il étoit mort, furent les premiers à rendre hommage à ſa mémoire ; & ceux de Paris ne furent pas des derniers à produire auſſi diverſes piéces à ſa gloire. Dès 1698. on en imprima un recueil à Dijon in-4°. Le diſcours qui eſt à la tête, & toutes les piéces qui s'y trouvent juſqu'à la page 39. ſont de Pierre Legouz, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, mort en 1702. Ce recueil eſt réimprimé dans le troiſiéme tome des œuvres de Santeul, de l'édition de 1729. Quelques-unes des piéces qui le compoſent ont été auſſi traduites en vers François,

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

entr'autres, l'Elégie intitulée, *l'Ombre de Santeul qui* apparoît à Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, & l'épitaphe que M. Rollin fit pour le Poëte, & qui a été ainſi traduite par M. de la Monnoie.

Ci gît que la France regrette,
Du Parnaſſe Chrétien le célébre Poëte,
Santeul qui ſçut d'une autre voix
Chanter les fontaines, les bois,
Les héros:... mais que ſert ce travail à ſes Manes?
L'eſtime des humains de ſon mérite épris,
Peut ſuffire à ſes vers profanes:
Dieu de ſes vers ſacrés ſeul eſt le digne prix.

Feu M. Hüet, ancien Evêque d'Avranche, Théologien, Philoſophe, Hiſtorien, Critique, Grammairien, poſſédant les langues, même orientales, fut encore un Poëte excellent, & qui ne le cédoit point de ce côté-là à Santeul. » La diction des meilleurs » Poëtes du tems de Céſar & d'Auguſ- » te, n'eſt pas plus pure que la ſienne, » eſt-il dit dans le Ménagiana. On recon- » noit dans ſes dix Eglogues (de l'édition » de ſes poëſies données en 1709.) un » agréable mélange du tour d'Ovide » avec le tour de Claudien. Le caractere » de Lucrece dans l'*Epiphore*, de Tibul-

T. 1. p. 106.

le dans l'élégie du Thé & dans les deux « autres ; d'Horace dans ſon voyage de « Suede & dans les Odes ; d'Auſone « dans le petit poëme du Sel. Ce qu'il « y a de merveilleux eſt que l'érudition « univerſelle de l'Auteur n'a laiſſé nul- « le trace d'obſcurité, ni de ſéchereſſe « dans aucune de ſes piéces ; qu'on y « remarque en toutes la même éléган- « ce de ſtyle & la même vivacité, en- « ſorte que celles qu'il a faites à qua- « tre-vingts ans & plus, ſont auſſi « pleines de feu que les poëſies de ſa « plus verte jeuneſſe. » C'eſt ce qui a fait dire à M. de la Monnoie dans un ſonnet qu'il adreſſa à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe durant le cours d'une maladie dangereuſe que M. Hüet eut en 1712.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

... Vous perdrez en Hüet un chantre dont la voix
Auroit pû défier le chantre de la Thrace.
Lui ſeul, génie immenſe, embraſſoit à la fois
Tout ce que du ſavoir le vaſte cercle embraſſe, &c.

Ménag. ibid. p. 107.

On a ſix éditions des poëſies de ce ſavant Prélat depuis celle de 1664. qui eſt la premiere, juſqu'à la derniere donnée en 1729. avec les poëſies de l'Abbé Fraguier, par les ſoins de M. l'Ab-

bé d'Olivet, de l'Académie Françoi-
TRADUC-TIONS DES POET. LAT. MOD.
se. Mais de tant de piéces renfermées dans cette collection, je ne connois que la traduction de l'Eglogue, intitulée *Lampyris*, ou le *Ver* luiſant, & celle de la troiſiéme Elégie qui contient l'éloge du Thé. Ces deux traductions ſont en vers François. L'Eglogue eſt de 1710. & par conſéquent un fruit de la vieilleſſe de l'Auteur, & cependant cette piéce ne s'en reſſent aucunement. Le Poëte y décrit avec beaucoup d'élégance la métamorphoſe de la Nymphe *Lampyris* en ver luiſant. Tout y plaît, la juſteſſe de l'invention, l'ingénieux emploi que l'Auteur y fait partout de la fable, le choix des termes, la netteté du ſtyle, l'agrément des deſcriptions, celle ſurtout de la danſe de Lampyris. Si M. de la Monnoie crut y trouver quelques fautes grammaticales, s'il exerça ſur cela ſa critique dans deux lettres qu'il adreſſa à cette occaſion à M. l'Abbé d'Olivet, il me ſemble que M. Hüet y a répondu d'une maniere ſatisfaiſante dans la lettre qu'il envoya au même; & que vous trouverez avec les deux critiques dans le tome 35. part. 2. du Journal de du Sauzet. Quant à la traduction du

Bibl. Franç. P. 345.

Lampyris, dont j'ignore l'Auteur, elle eſt en vers libres, & paraphraſée. Si elle n'exprime pas les beautés de l'original, on peut dire qu'elle en approche. Le Traducteur l'avoit adreſſée à M. Hüet par ces vers :

Prélat dont le vaſte génie
Avec la ſcience infinie
Sçut allier heureuſement
La politeſſe & l'enjoument ;
Et qui de Virgile & d'Horace
Sçut attraper l'air & la grace ;
Je ſerai trop content ſi du moins d'un ſoûris
Tu daignes honorer ma poëtique audace
Sur les malheurs de Lampyris.

M. l'Abbé Saas, Secrétaire de l'Archevêché de Roüen, a fait imprimer cette piéce dans le recueil de *Fables choiſies de* M. de la Fontaine traduites en vers Latins, &c. imprimé à Anvers (Roüen) 1738. in-12. La traduction de l'éloge du Thé, qui n'eſt preſque qu'une imitation de l'Elégie de M. Hüet, eſt d'un Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve, & elle eſt imprimée dans le Mercure du mois de Novembre 1742.

L'Abbé Boutard croyoit marcher au moins à côté de M. Hüet & des

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

meilleurs Poëtes qui ont mérité de ſon tems l'attention & l'eſtime des perſonnes de goût. La poëſie Latine à laquelle il ſe crut deſtiné, a toujours plus fait ſon occupation que ſon amuſement. Introduit en 1701. dans l'Académie des belles lettres, à l'occaſion d'une penſion que le Roi lui avoit donnée, & qui fut attachée à cette Académie, » dès qu'il avoit mis la derniere main » à une piéce, il l'apportoit à cette » célébre Compagnie, & dans quelque aſſemblée publique, par préférence aux aſſemblées particulieres, où l'on peut être interrompu : il la liſoit enſuite dans différentes maiſons, & finiſſoit par la faire imprimer à ſes dépens, en aſſez grand nombre, pour n'en laiſſer déſirer à perſonne. Horace fut celui des anciens qu'il s'attacha le plus à imiter. Il convenoit qu'il ne pouvoit choiſir un meilleur modéle dans le genre de poëſie qu'il avoit embraſſé ; mais il ſe flatoit bien auſſi de lui avoir rendu quelques bons offices dans ſes imitations. Il croyoit encore lui reſſembler par les ſentimens comme par les expreſſions ; par la taille, par les traits du viſage, & par tout ce qui

Elog. de M. Boze par M. de Boze, dans le recueil des éloq. des Académ. t. 3. p. 68 69. &c.

pouvoit caractériſer parmi nous un « de ſes véritables héritiers. » Et cependant malgré ces préventions, ce *Poëte de la famille Royale*, ſelon le titre qu'il ſe donnoit à lui-même, négligea de raſſembler les productions de ſa veine, & peut-être n'a-t'on pas cru que ce ſeroit contribuer à ſa gloire en prenant un ſoin qu'il n'avoit pas pris lui-même. Quoi qu'il en ſoit, il ſeroit difficile aujourd'hui de raſſembler, & de ſe rappeller même exactement tant de piéces la plûpart imprimées ſur des feuilles volantes diſſipées dans le tems même.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Dans un Mémoire que l'Abbé Boutard préſenta au Roi en 1728. il aſſure que ſes Deſcriptions de Marly & de Trianon, faites en 1694. *furent traduites en François par M. le Duc de Bourgogne, & par le Roi d'Eſpagne, lors Duc d'Anjou, ſous les yeux de feu M. l'Abbé Fleury, ſous-Précepteur des Enfans de France.* Horace ſe ſeroit aſſurément fait honneur d'avoir eu des Traducteurs d'un rang ſi diſtingué, & l'Abbé Boutard n'y fut pas, ſans doute, inſenſible. C'eſt dommage qu'on ne lui ait pas laiſſé la ſatisfaction de publier ces traductions. Nous en avons une autre de ſa Deſcription de Trianon,

Dans l'éloge cité ci-deſſus.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

en vers François, par Eliſabeth-Sophie Chéron, qui a été mariée à M. le Hay, Ingénieur du Roi : Elle parut en 1696. & ſe trouve dans le recueil de vers choiſis, donné par le pere Bouhours. Ce fut par reconnoiſſance, autant que par eſtime pour Mademoiſelle Chéron, que l'Abbé Boutard fit une ode où il célébre les talens & les ouvrages de cette Demoiſelle. Cette piéce a été miſe en vers François par feu M. de Senecé. Son *Ode ſur la Statuë équeſtre du feu Roi*, préſentée à Sa Majeſté en 1699. fut imprimée en 1700. in-4°. avec une traduction en vers François de M. de Bellocq, Valet de Chambre du Roi, & Porte-manteau de Madame la Ducheſſe de Bourgogne ; celle *ſur l'Ordre de ſaint Lazare*, adreſſée à Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, qui étoit alors Grand-Maître de cet Ordre, a eu pour Traducteur l'Abbé du Jarry : cette Ode eſt preſque un abrégé hiſtorique de l'Ordre de ſaint Lazare, & des priviléges qui lui ont été accordés. Nous ignorons les noms de ceux qui ſe ſont donnés la peine de traduire ſa Deſcription de la riviere de Marly, & l'Ode qu'il envoya en 1694. à M. Boſſuet,

Evêque de Meaux, ſon protecteur, pour engager ce Prélat à continuer d'écrire pour l'intérêt de la Religion. Un des motifs que le Poëte y emploie pour déterminer M. Boſſuet à compoſer de nouveaux ouvrages, eſt l'utilité que l'on retiroit tous les jours de ceux qu'il avoit déja publiés, & dont l'Abbé Boutard fait l'énumération & donne à peu près le caractere. Voici ce qu'il dit des leçons que cet illuſtre Prélat donnoit à Monſieur le Dauphin, de l'éducation duquel il étoit chargé.

Ton Roi qui ſçait priſer ton ardeur pour la foi,
Te ravit à Condom pour t'attacher à ſoi;
Quand de ſon cher Dauphin il confia l'enfance
A la main dont l'Egliſe attendoit ſa défenſe.
La Cour eut autrefois, de tes illuſtres ſoins
Autant d'admirateurs qu'elle en eut de témoins;
Quand tes doctes leçons à ce Prince docile,
Rendoient le bien aimable & la vertu facile;
Quand ta main à ſes yeux offrant de beaux portraits,
Lui peignoit tous les Rois qu'il doit ſuivre de près;
Et cultivant ſes mœurs par une ſainte adreſſe,
Dans les faits de Louis lui traçoit la ſageſſe.

L'Ode de l'Abbé Boutard à M. le Dauphin, encore enfant, a été miſe

en vers François par M. de Châlons.

TRADUCTIONS DES POET. LAT MOD.

Ceux qui ont donné cette verſion à M. Billet de Faniere ont été trompés, parce qu'elle ſe trouve dans un recueil de poëſies de cet Auteur que M. de Châlons a fait imprimer en 1716. à la ſuite des *Regles de la poëſie Françoiſe*, dont je vous ai entretenu ailleurs.

M. Billet, Chevalier, Seigneur de Faniere, qui a été quelque tems de l'Académie des inſcriptions & belles lettres, étoit en effet Poëte, mais Poëte Latin ſeulement. La Statuë équeſtre de Louis XIV. qui avoit exercé la veine de l'Abbé Boutard, fut pareillment un ſujet qu'il ſe crut capable de chanter. Il le fit dans un poëme Latin que M. de Châlons, ſon ami, a jugé à propos de faire réimprimer dans l'ouvrage que je viens de citer, avec une traduction en vers François; & il a fait le même honneur à quelques autres petites piéces de ſon ami, dont il a augmenté le même ouvrage.

L'Univerſité de Paris a produit dans ces derniers tems des Poëtes plus eſtimés. Quel rang n'occupent point ſur le Parnaſſe MM. Herſan, Marin, Grenan, Couture, Rollin, Coffin, & pluſieurs autres dont les noms paſſeront

avec honneur jusqu'à la postérité la plus reculée ! Mais aussi peu avides de gloire qu'ils en méritent davantage, il semble qu'ils se soient plû à se faire oublier, s'ils pouvoient l'être, par leur négligence à conserver ce qui leur avoit le plus attiré les applaudissemens du public. Feu M. Gaullyer, après avoir réüni avec beaucoup de peine une partie de ces piéces dispersées, & dont plusieurs étoient très-difficiles à retrouver, en a donné enfin en 1727. un recueil dont on lui aura une éternelle obligation. Mon dessein n'est pas de vous faire connoître toutes les poësies dont ce recueil est composé : mais il faut du moins vous nommer les traductions qui ont été faites de quelques-unes.

Je commence par Benigne Grenan, qui après avoir professé la Seconde & la Rhétorique pendant près de vingt années au College de Harcourt, depuis le mois de Décembre 1703. jusqu'au treiziéme Mai 1723. mourut ce jour-là âgé seulement d'environ quarante-cinq ans. M. Gaullyer a raison d'observer qu'on trouve dans sa prose & dans ses vers, une grande sublimité & beaucoup de finesse de pensées, jointe à une grande fécondité & à beaucoup

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

de délicateſſe & d'énergie dans les expreſſions. Ces qualités caractériſent en particulier ſon Ode ſur le vin de Bourgogne, duquel il fait l'apologie, & ſon Dialogue du Zéphire & de la Roſe ſur l'arrivée de l'Infante d'Eſpagne en France. L'Ode a été imprimée avec la traduction de M. de Bellechaume en 1712. dans le procès poëtique, touchant les vins de Bourgogne & de Champagne, jugé ſouverainement par la Faculté de Médecine de l'Iſle de Cô, &c. avec une Requête Latine de M. Grenan à M. Fagon, premier Médecin du Roi. La même année 1712. la même Ode parut in-8°. avec la traduction en vers de M. de la Monnoie. Le Dialogue ſur l'arrivée de l'Infante d'Eſpagne a eu deux célébrés Traducteurs, M. Piat, Profeſſeur d'Eloquence au Collége Royal, ancien Profeſſeur & Recteur de l'Univerſité de Paris qu'il ſert encore ſi utilement par ſes talens; & M. Racine dont vous connoiſſez le poëme ſur la Grace, & celui de la Religion. Leurs traductions ont été inſérées dans le Mercure du mois de Mai 1722.

Des neuf piéces de M. Rollin que le ſieur Gaullyer a raſſemblées, il y en

en a trois que feu M. l'Abbé Boſquillon a miſes en vers François; la premiere eſt un poëme adreſſé à François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Miniſtre d'Etat, à l'occaſion d'un exercice public ſur Théocrite, ſoutenu par l'Abbé Camille de Louvois, fils de ce Miniſtre. Ce poëme & la traduction ſont de 1689. La ſeconde eſt adreſſée à M. l'Abbé de Louvois lui-même, à l'occaſion des Theſes de Philoſophie qu'il ſoutint au Collége Mazarin : on y voit un bel éloge de Louis XIV. & de la famille de Meſſieurs de Louvois. La troiſiéme eſt ſur l'Eſtampe placée en 1693. ou 1694. à la tête du chef-d'œuvre de Pharmacie d'Etienne-François Geoffroy, depuis Docteur en Médecine, & Membre de l'Académie des Sciences. On a une quatriéme piéce de M. Rollin qui fit beaucoup de bruit quand elle parut, & dont on a deux traductions : c'eſt le *Repentir de Santeul.* Elle fut faite à l'occaſion de ce que Santeul écrivit à quelques Jéſuites, & à pluſieurs autres perſonnes, pour donner en quelque ſorte à ſes vers ſur le cœur de M. Arnauld d'autres couleurs que celles que ces vers préſentent naturellement. Les repro-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

ches qu'il reçut de beaucoup de personnes distinguées au sujet de ces explications, lui firent de la peine, on suppose qu'il s'en repentoit, & c'est ce repentir que M. Rollin exprime si énergiquement dans cette piéce La traduction la plus estimée de cette Elégie, attribuée d'abord à M. Racine, se trouva dans la suite être de M. Boivin le cadet. La seconde traduction est de l'Abbé Faydit. L'Epitaphe de Santeul, gravée dans le Cloître saint Victor, est aussi de M. Rollin, & je vous ai rapporté la traduction qui en a été faite par M. de la Monnoie.

C'est à ce dernier que l'on doit la traduction des vers adressés en 1712. à M. le premier Président de Mesmes par M. Guérin, alors Professeur de Rhétorique au Collége de Beauvais, & la traduction de plusieurs piéces de M. Coffin qui est depuis plusieurs années Principal du même Collége. M. Coffin entra dans l'agréable dispute sur la préférence des vins de Bourgogne & de Champagne, & il fit l'apologie de celui-ci contre l'éloge que M. Grenan fit du vin de Bourgogne. Chacun défendoit le vin de sa patrie. Je n'ai pû deviner les lettres initiales sous lesquel-

les le Traducteur de la piéce de M. Coffin a jugé à propos de ſe voiler. Dans un nouveau recueil de Poëſies de M. de la Monnoïe, qui vient de paroître, cette derniere traduction eſt encore donnée à l'illuſtre Académicien.

M. Coffin dont la piété égale l'érudition & le bon goût, a voulu marcher auſſi ſur les traces de Santeul, en compoſant, comme celui-ci, diverſes hymnes qui font honneur à ſa religion & à ſon eſprit. Vous ne pouvez ignorer celles qu'il a compoſées ſur la guériſon miraculeuſe arrivée à la proceſſion du S. Sacrement de la Paroiſſe de ſainte Marguerite le 31. Mai 1725. en la perſonne d'Anne Charlier, femme de François de la Foſſe, Ebéniſte. M. Coffin fit trois hymnes ſur cet événement ſurnaturel; & ces hymnes furent imprimées la même année avec une traduction de M. de la Monnoie en vers François.

Ces hymnes & quelques autres pour pluſieurs fêtes de Saints, où M. Coffin avoit montré ſes talens pour ce genre de poëſie; ayant engagé M. de Vintimille, Archevêque de Paris, à demander à l'Auteur de compoſer de nouvelles hymnes pour le Bréviaire que ce Prélat faiſoit dreſſer pour ſon Dio-

TRADUCTIONS DES POÉT. LAT. MOD.

céſe, M. Coffin y travailla avec joie. Il eut particuliérement attention à être exact dans la doctrine, tendre & affectueux dans les ſentimens ; pur & correct dans les expreſſions : & c'eſt en cela principalement qu'il eſt un digne émule de Santeul. Mais ſon Traducteur a encore moins réüſſi que celui des hymnes du célébre Victorin. Trop paraphraſte, il a affoibli ces traits vifs & véritablement poëtiques qui brillent dans pluſieurs de ces hymnes. Il ne manque pas de fidélité à rendre les penſées ; mais on n'a point approuvé qu'il ait quelquefois ajouté à ſon Auteur. A l'égard de la verſification, il nous avertit lui-même, *qu'il n'a jamais fait une étude particuliere des fineſſes & des délicateſſes de l'art, & qu'il en a moins d'uſage.* Il pouvoit donc s'exempter la peine que cette verſion a dû lui coûter, & il a bien fait de n'en publier qu'une partie. On ſçait que M. Racine, de l'Académie des inſcriptions & belles lettres, a traduit auſſi pluſieurs des mêmes hymnes ; on ſouhaite qu'il continuë ce travail, & que ſa modeſtie ou quelque autre motif ne le porte pas à en priver le public. Juſqu'à ce que nous joüiſſions de la traduction

d'un ſi grand Maître dans l'art de la poëſie, je vous dirai, comme de celle des hymnes de Santeul, que l'on doit préférer la traduction en proſe deſdites hymnes qui ſe trouve dans le nouveau Bréviaire de Paris traduit, à tout ce qui en a été tourné en vers François.

Le quatorziéme volume des *Amuſemens du cœur & de l'eſprit*, qui a paru vers la fin de l'année 1742. vous offre encore quelques traductions de diverſes poëſies qui n'étoient pas connuës, ce ſemble, ou qui l'étoient peu avant qu'on les imprimât dans ce recueil. La premiere piéce de ce genre eſt un poëme qui contient l'hiſtoire des amours de Jupiter & de Danaé. Le Tableau du Titien qui repréſente cette hiſtoire fut occaſion de ce poëme. L'anonyme qui en eſt l'Auteur, nous apprend dans ſon Epître dédicatoire que la ſeule vûë de ce Tableau, qu'il vit chez M. de la Trilliere, Secrétaire d'Etat ſous Louis XIII. échauffa tout-à-coup ſa veine, & lui inſpira de mettre en vers l'avanture de Danaé. Il ne fut que trois jours à compoſer cette piéce qui fut imprimée in-8°. à Paris, non en 1623. comme le dit M. Meuſnier de Querlon, qui l'a traduite, mais en 1633. Elle

contient vingt-ſix pages ſans compter l'Epître à M. Louis-Philippe de la Vrilliere, & les piéces Latines & Françoiſes faites à la loüange de l'Auteur.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

» Il y a dans ce poëme, dit M. de » Querlon, beaucoup de feu & d'ima» gination, des peintures vives & de » l'énergie : mais il faut avoüer auſ» ſi, ajoute-t'il, que la Latinité n'en » eſt pas exquiſe, qu'il y a beaucoup » d'obſcurité, & quelquefois de la bar» barie, ſoit dans le tour, ſoit dans » l'expreſſion. » Et dans une note qui eſt au bas de la page ſeiziéme, il dit: » que l'on peut comparer ce poëme à » quelque morceau de *Calot*, à ſa *Dia*» *blerie* de ſaint Antoine, ſi ce n'eſt » qu'il y a moins de correction, & au» tant de feu, d'imagination & de » folie. » D'autres ajouteront, que l'on y voit auſſi quelques images peu décentes, quelques deſcriptions qui ne peuvent qu'allarmer juſtement la pudeur. La traduction eſt en proſe, & bien écrite, & je ne ferois point difficulté de la préférer à l'original qu'on ne lit point avec plaiſir.

On trouve encore dans le même recueil les traductions du poëme où Etienne Favieres, Conſeiller au Parlement

le Paris, chante les avantages du Printems, & de la piéce du même ſur l'emprâſement de Rome par Néron ; elles ont en vers, & ſont accompagnées des originaux. On ne nomme point le Traducteur du poëme. Mais on voit par une lettre de M. de Voltaire du quatriéme Mars 1731. qu'il étoit connu & eſtimé de ce grand Poëte : ce qui ſeroit ſuffiſamment l'éloge de ſes talens, ſi ſa traduction elle-même n'en donnoit une idée avantageuſe. « Venons, dit « M. de Voltaire, à votre traduction, ou « plutôt à votre imitation libre de cet « ouvrage. Vos expreſſions ſont vives « & brillantes, vos images bien frap- « ées, & ſurtout je vois que vous êtes « idéle à l'harmonie, ſans laquelle il « n'y a jamais de poëſie. » M. de Voltaire donne encore plus d'éloges au poëme Latin ; & il a raiſon : la traduction eſt beaucoup trop paraphraſée, & ne n'eſt qu'en faveur de la volupté que le Traducteur ſe rend prolixe. J'en excepte une partie de la fin où il paraphraſe ainſi ce que l'Auteur dit du peu de durée de la vie :

Ainſi ſoumiſe au gré du deſtin qui la guide,
La jeuneſſe nous quitte, & fuit d'un cours rapide,

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Et la vieilleſſe lente accable de ſes maux
Nos membres affoiblis par d'immenſes travaux.
Cet âge redoutable & deſiré ſans ceſſe,
Entraîne ſur ſes pas la crainte & la triſteſſe,
Et nos plaiſirs paſſés ne laiſſent après eux
Que des regrets produits par le tems envieux.
Les vieillards inquiets, eſclaves du murmure,
Ignorent les attraits d'une volupté pure....
Troublés en approchant de ce moment terrible
Qui paye à la nature un tribut infaillible,
Ils ne goûtent jamais de plaiſirs ſans chagrin;
L'épouvante les preſſe au milieu d'un feſtin,
Et la mort dévorante au plus fort de leur joie,
Avec avidité frappe & ravit ſa proie.
Pendant que nous parlons, ce ruiſſeau par ſon cours
Nous dit que les plaiſirs ne durent pas toujours:
Il arroſe les prés qu'il trouve dans ſa courſe;
Mais ſes eaux ſans retour s'éloigent de leur ſource;
De même nos beaux ans environnés d'attraits,
Quand ils ſont écoulés, ne reviennent jamais.

Il n'y a pas moins de vivacité & d'harmonie dans la traduction que M. Desforges Maillart a faite de la piéce ſur l'embrâſement de Rome par Néron: il me ſemble qu'on ne peut guéres mieux repréſenter du moins les effets de cet embrâſement, que par ces vers:

Bientôt un jour affreux luttant contre les ombres

ıétre de la nuit les voiles les plus ſombres :
, torrens embrâſés ſerpentent dans les airs,
e vont joindre aux feux que forment les éclairs.
umulte s'augmente, & la terreur s'empare
Romain ſoupirant du ſort qu'on lui prépare :
ourt, il ſe proſterne aux pieds des immortels,
)laint, implore, accuſe, embraſſe les autels.
feu ſert de Neron l'horrible barbarie,
end de toutes parts, dévore avec furie
cédres travaillés, les meubles précieux,
es Palais des Grands, & les Temples des Dieux.
cris confus, les pleurs, les mortelles allarmes
: d'un peuple éperdu la reſſource & les armes :
ſuperflus, hélas, inutiles douleurs !
Tyran ſe nourrit, s'abreuve de vos pleurs.
; la campagne, en foule on cherche un ſûr azile ;
s'ouvre dans la flamme un chemin difficile.
ouſe à ſon époux vole en tendant les bras :
déluge de feux au-devant de leurs pas
épand auſſi-tôt, & s'oppoſe à leur fuite.
amme par Néron paroît être conduite.
ls périr aux yeux de ſon pere expirant ....
qu'un profond ſommeil avoit enſevelis,
eillent, & la mort en ironne leurs lits.
les lambris preſſés les cadavres s'allument,
rvent d'aliment aux feux qui les conſument, &c.

a de la ſatisfaction à traduire ces
de poëſies ſi bien marquées au
du bon goût, on ne doit point

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

être ſurpris que pluſieurs de nos plus célébres Ecrivains ſe ſoient exercés à mettre en notre langue diverſes piéces de ces Poëtes fameux que la Société des Jéſuites a produits, les peres Rapin, Commire, de la Ruë, du Cerceau, Sanadon, Vaniere, Brumoy, Oudin. Je m'arrêterai peu à vous faire l'éloge de ces Poëtes; ils ſont trop connus: & vous trouverez d'ailleurs dans le tome cinquiéme des jugemens des Savans de M. Baillet, ce que les Critiques ont penſé des trois premiers.

Je n'ai vu que deux traductions d'une ſeule Ode du pere Rapin: c'eſt ſon Ode vingt-quatriéme adreſſée à Achilles de Harlay, alors Procureur Général au Parlement de Paris. Ces deux traductions, l'une en vers, l'autre en proſe, dont les Auteurs ne ſont point nommés, ſont dans le tome ſecond des poëſies du pere Rapin, de l'édition de Paris 1723. in-12. On a traduit un plus grand nombre de piéces du pere Jean Commire, né à Tours en 1625. & il méritoit qu'on en fit connoître encore davantage à ceux qui ignorent la langue Latine.

La nature avoit donné à ce Poëte un eſprit éclairé & ſolide; & la lecture

es meilleurs Auteurs de l'antiquité a pandu ſur ſon ſtyle une aménité & ie abondance, qu'on ne peut s'empêier d'admirer. Suivant quelques-uns, rſonne n'a mieux pris que lui le gée de la poëſie lyrique. Ses Odes ſont mplies de penſées ſublimes & d'imas vives. On y trouve une élocution re, un arrangement noble & harmoeux. Dans ſes fables on voit qu'il a iprunté de Phedre la pureté de la igue Romaine, & cette naïveté armante qui fait le caractere de ces tes d'ouvrages. C'eſt ce qui a fait e à l'Auteur de ſon Epitaphe:

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Il fut Poëte par nature,
Mais il ne le fut pas ſans art,
Et ſa veine fertile & pure
Ne coula jamais au hazard.
On admira ſon beau génie,
Et l'on aima ſa probité:
Ses mœurs, ſon air, ſa poëſie,
Tout reſſentoit l'antiquité.

Comitii Carm. t. 1. édit. de 1715.

peine fut-il mort, ce qui arriva le Décembre 1702. que l'on crut que te l'Europe devoit s'interreſſer à cetperte, comme le Poëte lui-même

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

s'étoit interreſſé à tous les maux qui durant ſa vie avoient pû affliger l'Europe :

COMMIRE dans ſes maux ſans allarme pour ſoi,
Gémiſſoit à ma place & ſoupiroit pour moi :
Et parlant par la voix du Maître du Parnaſſe,
Quand même je pleurois, je pleurois a ec grace.
Mais confuſe aujourd'hui, ſans charmes, ſans attraits,
Je viens vous annoncer la perte que je fais.
Je gémis comme alors, je me plains, je ſoupire ;
Mais hélas ! ce n'eſt plus par la voix de Commire.
Plus ſenſible à mes maux qu'à ſes propres douleurs,
Lorſqu'il peint vivement les troubles, les horreurs,
Les déſordres affreux de cette injuſte guerre
Que des Princes jaloux allument ſur la terre,
Il meurt : las de ſouffrir les rigueurs de mon ſort,
Dégoûté de la vie il ſe livre à la mort.
Mais en vain je le pleure, en vain je le regrette,
Pour toucher votre cœur je n'ai plus d'interprette, &c.

C'eſt le langage que le pere Iſaac Berruyer, Jéſuite, fait tenir à l'Europe dans une Elégie qu'il adreſſoit alors au Pape Clément XI. pour lui annoncer la mort du pere Commire, & qui a été miſe en vers François par le pere d'Orival, de la même Société. On a applaudi à l'éloge que l'Auteur fait des poëſies de ſon confrere, lorſqu'il dit :

Virgile n'a point fait de vers plus élégans, Phedre de plus naïfs, Horace de plus grands.

On a conſervé une partie de ces qualités dans les traductions de pluſieurs de ſes piéces, que vous trouverez réünies dans l'édition de ſes poëſies procurée en 1715. par les ſoins du pere Sanadon, alors l'un des deux Profeſſeurs de Rhétorique au Collége de Louis le Grand. Son *Inſcription pour la Statuë équeſtre du Roi que M. le Duc de Richelieu a fait dreſſer à Rüel*, a été traduite en forme de ſonnet, par le Clerc, de l'Académie Françoiſe : Sa *Deſcription des Fontaines de Saint Cloud*, & ſon *Théâtre des Nayades*, ont été mis en proſe par le pere de Saint Pierre, Jéſuite; & en vers, par le pere de Bunou, de la même Société. On ignore le Traducteur de l'ode ſur Mont-Louis, maiſon de campagne du pere de la Chaiſe, aux portes de Paris. Les deux traductions de l'Ode que le pere Commire fit pour engager, mais en vain, le pere Bouhours à mépriſer la critique ſi ſolide des *Entretiens d'Ariſte & d'Eugene*, ſont de Poubeau de Bellechaume, & du pere de la Roche, Jéſuite.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

L'Abbé Boutard qui ne s'étoit consacré qu'aux Muſes Latines, fit un effort pour traduire en vers François, où il n'étoit pas ſi heureux, l'Ode que le pere Commire adreſſa au Pape Innocent XII. pour perſuader au ſaint Pere, que le Poëte flate extrêmement, de ne pas ſonger à ſe faire dreſſer un tombeau, parce qu'après avoir réconcilié les Princes Chrétiens, & pacifié l'Univers, la poſtérité lui conſacreroit un monument éternel. Le célébre M. de Fontenelle n'a pas dédaigné de traduire l'Ode au feu Roi ſur le recouvrement de ſa ſanté ; & l'on pouvoit s'exempter de mettre à côté de cette traduction, celle que fit de la même Ode M. de Thibouville de la Lorie. L'éloge du même Roi comparé au grand Alexandre, & regardé comme plus heureux que celui-ci dans la recherche de la gloire, a été paraphraſé en vers par le pere Chomel, Jéſuite. M. de Fontenelle a traduit encore l'Ode au Prince de Condé *ſur ce qu'il ne vit plus de lait*, & la fable intitulée, *le Coq*. La fable du *Lion qui venge ſon pere*, a eu deux Traducteurs, le pere Gramain, Jéſuite, & un anonyme. La traduction de la fable *de la Bouſſole &*

du Gouvernail, adreſſée à Louis de Verjus, Comte de Crécy, eſt du pere Buffier : celle du *Torrent & du Fleuve*, à M. le Duc de Montauſier, eſt anonyme : celle de l'exhortation ſatyrique *aux Abeilles pour les animer à punir l'Aſne qui veut remonter au Parnaſſe, d'où elles l'ont chaſſé*, eſt encore du pere Buffier : celle des vers ſur la priſe de de Crémone par M. de Villeroy, eſt du pere Delmas : la traduction des vers ſur la priſe de Montmélian, eſt de M. de Betoulaud. Les ſix vers ſur la deviſe de ſainte Thereſe, *ou ſouffrir, ou mourir*, ont été traduits par l'Abbé Regnier Deſmaretz, & par les peres de Courbeville & de la Roche, Jéſuites.

On ne lit pas avec moins de plaiſir les traductions des ſoupirs de la Hollande, & des Epigrammes ſur les conquêtes de Louis XIV ; & celles de Furetiere, Abbé de Chalivoy, de la fable *du Soleil & des Grenoüilles*, imprimée d'abord dans le *Recueil de vers choiſis* publié par le pere Bouhours, avec l'imitation de la même fable par M. de la Fontaine ; & de la fable allégorique *des Etoiles conjurées contre le Soleil.* Cette derniere traduction eſt de

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

M. de la Foſſe d'Aubigny : elle eſt en vers héroïques, & avoit déja été imprimée dans les deux éditions de l'*Anacréon* de M. de la Foſſe. L'Ode du pere Commire ſur la priſe de Namur, a été traduite en vers par M. le Comte de Buſſi Rabutin ; & les vers que le même Poëte fit ſur le départ de M. le Duc de Bourgogne pour l'armée d'Allemagne, ont été mis en vers François par le pere Delmas, Jéſuite : on a réimprimé ces deux traductions à la fin du premier volume du *nouveau Choix de piéces de poëſies* en 1715. in-12. Mais on y donne la ſeconde à M. de Bellocq.

Dans la diſpute ſur la queſtion ſi les inſcriptions des monumens publics devoient être en Latin ou en François, le pere Commire ſe joignit à Santeul pour faire l'apologie des Poëtes Latins, & combattre en faveur de leur immortalité. L'Ode qu'il fit ſur ce ſujet, & qu'il adreſſa à Santeul même, a été traduite, mais fort librement, en vers par deux Auteurs différens, dont les traductions ſe liſent dans le tome ſecond des œuvres de Santeul de l'édition de Paris 1729. Mais cette union qui étoit entre ce Poëte & le pere

Commire, & qui faiſoit honneur à l'un & à l'autre, s'altéra, ſe rompit même pour quelque tems, & ne fut peut-être jamais bien ſincérement rétablie, à l'occaſion de l'Epigramme de Santeul ſur le cœur de M. Arnauld. Ce Poëte, comme un autre Euryale, fut la victime à qui le pere Commire donna le dernier coup de poignard, par ſa piéce intitulée, *Linguarium*, (le Baillon) piéce extrêmement ſatyrique qui n'a pas été fort élégamment traduite en vers François par un anonyme dont la traduction omiſe dans le recueil des poëſies du pere Commire, eſt dans l'autre recueil que je viens de citer.

J'omets de vous rendre compte des traductions de quelques Epigrammes du même Poëte qui lui ont fait moins d'honneur que ſes autres poëſies, ſurtout auprès de ceux qui ne trouvent rien de beau que le vrai. Je ne vous dirai rien non plus de ſon hymne de ſainte Urſule: vous en connoiſſez la traduction dans celle du nouveau Bréviaire de Paris.

Entre les Poëtes Latins que le pere Commire loue dans l'Ode à Santeul, il dit du pere Charles de la Rue, ſon confrere, ſelon la paraphraſe qui a été faite de cette Ode:

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

C'eſt encore de toi la Ruë
Que doit longtems s'entretenir
Avec les ſiécles à venir
La Renommée, à qui ta Muſe eſt ſi connuë ;
Leur remettant devant les yeux
Comment d'un pas audacieux
De l'Iſſel écumant tu forces le paſſage
Dans les vers où tu bats avec tant d'avantage
Les Chefs des Hollandois qui pouſſent nos ſoldats :
Lorſque ta plume eſt encore occupée
A percer de ſes traits, même après leur trépas,
Ceux que ton Roi frappa de ſon épée.

C'eſt qu'entre les poëſies Latines du pere de la Ruë, ce que l'on eſtime le plus, ce qui paroit lui avoir fait plus d'honneur, ce ſont les deux poëmes où il célébre les victoires que Louis XIV. remporta en Flandres en 1667. & celles que ce grand Prince remporta en 1672. ſur les Etats de Hollande. Pierre Corneille animé du même deſir de faire connoître les conquêtes de Sa Majeſté, traduiſit ces deux poëmes en vers François, & par-là il leur donna une immortalité plus aſſurée. » Le pu-» blic, dit-il en parlant du premier poë-» me, doit m'avoir obligation d'avoir » déterré ce tréſor qui ſans moi ſeroit » demeuré enſeveli ſous la pouſſiere

Avis de Corn. ſur cette trad.

d'un Collége. » Trois motifs l'engagerent à l'en tirer : ſon zéle ardent pour le Roi dont il ſaiſiſſoit avec empreſſement l'occaſion de faire éclater la gloire ; ſa reconnoiſſance pour les Jéſuites qui avoient pris le ſoin d'inſtruire ſa jeuneſſe & celle de ſes enfans ; & enfin l'amitié particuliere que le pere de la Ruë avoit pour lui. Sa traduction, comme il le dit, n'eſt pas ſi fidelle qu'il ne ſe ſoit enhardi plus d'une fois à étendre ou à reſſerrer les penſées de l'Auteur. La raiſon qu'il en apporte, c'eſt que les graces des deux langues étant différentes, il a cru à propos de prendre cette liberté, afin, dit-il, que ce qui étoit excellent en Latin, ne devînt pas inſupportable en François. Louis XIV. fit un grand accueil à ce poëme ; toute la Cour le combla d'éloges : Corneille en fait l'aveu avec ſimplicité. Comme je ne ſuis, dit-il, que le Traducteur de ce poëme, j'aurois tort d'en tirer vanité. « Mais dans une ſi belle « occaſion de faire valoir la gloire du « Roi, je n'ai point conſidéré la mienne : mon zéle eſt plus fort que mon « ambition ; & pourvû que je puiſſe ſatisfaire, en quelque ſorte, aux devoirs d'un ſujet fidéle & paſſionné, «

» il m'importe peu du reſte. »

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Ce poëme parut en 1667. Dans une ſeconde édition, Corneille ajouta treize vers Latins de M. Pariſot, Avocat au Parlement de Toulouſe, ſur le Canal du Languedoc pour la jonction des deux mers, avec une imitation de cette petite piéce en vers François.

Le poëme où le pere de la Ruë célébre les victoires du Roi ſur les Etats de Hollande en l'année 1672. ne faiſant pas moins d'honneur à Louis XIV. que le précédent, Corneille le traduiſit en vers héroïques, & y uſa des mêmes libertés qu'il avoit cru pouvoir prendre dans la verſion du premier. Les traductions de ces deux poëmes, après avoir paru ſéparément, & enſuite dans quelques éditions des poëſies du pere de la Ruë, ont été réünies en 1738. aux œuvres diverſes de Corneille, raſſemblées & publiées par les ſoins de feu M. l'Abbé Granet l'un des adjoints de M. l'Abbé des Fontaines pour la compoſition des *Obſervations ſur les Ecrits modernes.*

Dans ce même recueil, outre quelques traductions de diverſes poëſies de Santeul & autres, dont je vous ai parlé, & d'une ode Latine qui eſt peut-

e de Corneille lui-même, à la loüan-
de M. Pelliſſon, on y trouve la
duction d'une Ode du pere Jean
icas, Jéſuite, adreſſée au feu Roi *ſur*
départ pour l'armée en 1676. Ce Jé-
te n'étoit pas inférieur aux meilleurs
ëtes de ſa Société : j'ai vu au moins
elques poëmes de lui qui m'ont pa-
auſſi élégamment écrits que penſés
idement. Mais outre l'Ode traduite
Corneille, je ne connois que ſon
le à la Renommée ſur la pompe fu-
re du Prince Ferdinand Evêque de
nſter & de Paderborn, qui ait été
ſe en notre langue. La traduction
Corneille eſt en vers ; & celle-ci eſt
proſe : elle parut avec l'Ode Lati-
in-8°. à Paris. Le Traducteur ne
ſt point connu. Le pere Lucas mou-
à Paris le 3. Janvier 1716. âgé de
ante-dix-huit ans. C'eſt le même
it je vous ai parlé à l'occaſion des
rages de M. Charpentier, de l'A-
émie Françoiſe, en faveur de notre
gue.

Les peres du Cerceau, Sanadon &
iere, ſont plus connus comme Poë-
que le pere Lucas leur confrere,
e qu'ils ont fait un plus grand nom-
de poëſies, & que celles-ci ont été

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

recueillies. On a toujours admiré la verſification & la Latinité de ces trois Poëtes ; & ſans prétendre ni les comparer entr'eux, ni décider en quoi ils peuvent être inférieurs ou ſupérieurs les uns aux autres, il ſuffit de dire que ceux qui aiment les Muſes Latines liront toujours leurs productions avec plaiſir. Car pour ceux qui n'entendent point leur langue, il eſt difficile qu'ils puiſſent bien connoître leur goût & leur génie par le petit nombre de traductions qui ont été faites de quelques-unes de leurs poëſies. Le pere du Cerceau n'a peut-être pas eu d'autre Traducteur que lui-même. C'eſt lui du moins qui a mis en vers François le *Santeul vengé* qu'il avoit fait contre quelques Critiques de mauvaiſe humeur qui avoient attaqué ce Poëte ſur ſa Latinité. C'eſt lui auſſi qui ayant fait d'abord en vers Latins *l'Enfant prodigue*, mit en vers François cette piéce de théâtre, qui repréſentée pluſieurs fois, a toujours fait répandre beaucoup de larmes. Mais le pere du Cerceau nous avertit qu'il a traduit cette piéce librement, en y faiſant les changemens qu'il a cru ou utiles ou même néceſſaires. Nous n'avons de traduit du pere Sa-

TRADUCTIONS DES POET. LAT MOD.

Préf de ſes poëſ. Fr.

nadon que ſon Ode vingt-uniéme du livre premier, *à M. le Maréchal Duc de Villars.* Mais nous en avons deux traductions, l'une par M. de Caux, l'autre par le pere Regnault, Jéſuite : toutes deux réimprimées en 1715. dans le recueil des poëſies du pere Sanadon.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Le *Prædium ruſticum*, ou la *Métairie* de Jacques Vaniere, auſſi Jéſuite, & ſes autres poëſies, ont trouvé encore plus d'admirateurs que les *Jardins* du pere Rapin, & ce qu'il y a de meilleur dans pluſieurs des Poëtes de la même Société les plus eſtimés. C'eſt ce qui faiſoit dire à Santeul, après avoir lû les premiers poëmes du pere Vaniere, que *ce nouveau venu les avoit tous dérangés ſur le Parnaſſe.* Il s'y comprenoit lui-même, & il regardoit le pere Vaniere comme un favori particulier des Muſes. Tout lecteur éclairé en juge de même. « Les perſonnes de « goût qui poſſedent la langue Latine, « dit M. Titon du Tillet, admirent « non-ſeulement la beauté & la fécon- « dité du génie du pere Vaniere, la « juſteſſe & le naturel avec leſquels il « peint tous les ſujets qu'il traite ; mais « encore l'élégance & la pureté de ſon «

Parn. Franç.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

» ſtyle, dignes du regne d'Auguſte, » en quoi il l'emporte preſque ſur » tous nos Poëtes Latins, au juge- » ment des meilleurs connoiſſeurs. »

M. Titon ſi capable lui-même de ſentir & de goûter les belles choſes, ayant eu l'occaſion de voir le pere Vaniere à Paris, lorſque ce Poëte y vint en 1730. le pria de permettre qu'on tirât ſon buſte pour en faire un Médaillon, afin d'être mis en regard avec celui du pere Rapin ſur le fameux Parnaſſe en bronze que M. Titon lui-même a fait exécuter à la gloire des Poëtes Latins & François les plus renommés. Le pere Vaniere ne put ſe refuſer à des inſtances ſi flateuſes, & en Poëte reconnoiſſant il paya l'honneur qu'on lui faiſoit par une belle Epître en vers qu'il adreſſa à M. de Caulet, Préſident à mortier au Parlement de Toulouſe. C'eſt un poëme excellent, digne du *Parnaſſe* qui y eſt célébré, & du mérite de celui qui a fait exécuter ce beau monument. Le pere Brumoy a donné une imitation en proſe & en vers de cette belle Epître. Je ne vous en rapporterai que cet endroit où l'Auteur après être convenu que les entrées du Parnaſſe ſont rudes

des & difficiles ; mais qu'en récompense les retraites les moins connuës ſont délicieuſes, dit en paraphraſant les vers Latins :

Là, de myrtes touffus on trouve des bocages,
Ici, de verds lauriers, ailleurs d'autres ombrages ;
Autre part des gazons, des jardins, des ruiſſeaux,
Où le Rimeur médite au murmure des eaux ;
Tantôt c'eſt un rocher, tantôt une prairie :
Dans ce Parnaſſe feint tout eſt allégorie ;
Tout dit que vainement ſur ce mont dangereux
De monter on a la manie,
Sans le ſecours de l'art, & l'eſſor du génie :
Mais qu'un eſprit guidé par un attrait heureux,
Plus content que les Rois, ſçait y combler ſes vœux.

Le pere Brumoy en parloit par expérience. Cet *heureux attrait* l'avoit guidé dès ſa jeuneſſe, l'avoit introduit ſur le Parnaſſe, & familiariſé avec les Muſes Latines & Françoiſes. Il connoiſſoit parfaitement leur langage, & il le parloit avec cette pureté, cette élégance, cette délicateſſe qui l'ont fait à ſon tour avoüer des Muſes comme étant un de leurs premiers diſciples entre les modernes. On en a pour preuves, par rapport aux Muſes Latines, ſon poëme *ſur les Paſſions*, en douze livres, le poëme de *l'Art de la Verrerie*, en quatre

livres, & ſes cinq *Epîtres des Morts*. Sa verſification eſt noble & ſublime. Elle approche cependant davantage, dans ſes deux poëmes, de la mâle vigueur de Lucrece, que de la touchante harmonie de Virgile. On ſent partout un Auteur plein de ces deux grands Poëtes qu'il a pris pour modéle. Sa Latinité eſt pure, & plus Romaine que ne l'eſt celle de la plûpart de nos Auteurs Latins d'aujourd'hui, qui laiſſent trop voir qu'ils ne ſont pas Romains. Le Poëte n'eſt pas néanmoins ſans défauts, & on en a repris quelques-uns. Il emploie quelquefois des expreſſions qui ne ſont pas aſſez correctes, ou qui ne répondent pas toujours aux idées qu'il y attache. Il y a de petites négligences dans le ſtyle, quoique peu fréquentes : quelques-unes de ſes idées n'ont pas toute la juſteſſe que l'on pouvoit déſirer. Mais, dit un Critique aſſez ſévere pour en être cru quand il louë certains ouvrages d'eſprit, que ces légers défauts ſont peu de choſe, ſi on les compare avec la force des penſées, la variété & la multiplicité des images, la vivacité des deſcriptions, la pureté & l'élégance du langage !

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Obſerv. ſur les Ecr. mod. t. 24. p. 287.

Le poëme des paſſions interreſſe tout

lecteur un peu Philoſophe, & qui avec les raiſonnemens ſolides, aime encore les portraits vifs & ingénieux, les deſcriptions brillantes, les comparaiſons ſpirituelles, jointes à toutes les graces de la poëſie. Le Poëte expoſe d'abord la phyſique des paſſions; il fait voir le fondement de celles-ci, leur but, leur principe, le trouble qu'elles cauſent, & le ſiége où elles réſident, qu'il place dans le cerveau où eſt l'ame. Tout cela eſt la matiere du premier chant, où il s'agit des paſſions qui ſont la ſource de toutes les autres; c'eſt pourquoi l'Auteur les appelle des *paſſions meres*; & il en admet deux, l'amour & la haine. De ces deux ſources coulent d'innombrables ruiſſeaux, qui ont le nom & la force d'autant de paſſions. De l'amour, à qui le Poëte paroît réſerver l'empire univerſel, naiſſent les divers penchans qu'on remarque parmi les humains. Le Poëte, ſelon le privilége de ſon art, en fait des génies dont il donne une deſcription fort ſpirituelle à la fin du premier chant, & il emploie tout le ſecond à tracer leurs divers caracteres.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Obſerv. ſur les Ecr. mod. t. 24. p. 167. & ſuiv. Mém. de Trév. Sept. 741.

On voit dans le troiſiéme chant la naiſſance, les progrès & les ſignes des paſſions. Elles naiſſent & elles croiſſent

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

avec nous : le Poëte s'étend davantage ſur les ſignes extérieurs qui les trahiſſent. Viennent enſuite les paſſions particulieres avec leurs effets & leurs dépendances ; la joie, la triſteſſe, la douleur, les ris & les larmes, le deſir & les vœux : c'eſt la matiere du quatriéme chant & des trois ſuivans ; & voilà où ſe termine la premiere partie du poëme, où l'on traite de ce qui eſt commun à toutes les paſſions, & en particulier des deux paſſions principales d'où naiſſent toutes les autres.

Dans la ſeconde partie le Poëte entre dans le détail, & il décrit au chant huitiéme les paſſions douces, & au chant neuviéme, les paſſions violentes. L'eſpérance eſt à la tête des paſſions douces ; elle trompe les humains, mais cette erreur leur eſt avantageuſe. En traitant des paſſions violentes, l'Auteur peint des couleurs les plus vives la haine, ſource de ces paſſions, ſes diverſes eſpeces & ſes différens degrés. Au chant dixiéme il examine les vices & les vertus des paſſions. L'onziéme chant enſeigne l'art d'émouvoir les cœurs. Cet art eſt l'ouvrage de la perſuaſion, & celle-ci naît de l'éloquence : auſſi le Poëte repréſente-t'il l'éloquence

sous toutes ses formes; & cet onziéme chant est un abrégé des meilleurs préceptes de l'art oratoire & de la poëtique. Dans le douziéme chant enfin, qui n'est pas un des moins utiles, le pere Brumoy enseigne l'art de gouverner les passions. Voilà une idée, mais fort abrégée, du sujet & de la conduite de ce poëme, ouvrage vraiment philosophique par un fonds excellent de morale, & par un grand nombre de connoissances de la saine physique qui y sont répanduës de toutes parts.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. Mon.

Ne pouvant point lire ce poëme dans sa langue originale, vous perdez nécessairement une partie des avantages & des agrémens qu'il offre; mais la traduction en prose que l'Auteur s'est donné la peine de faire, en conserve une grande partie, & en présente d'autres qui ne sont point dans le Latin. C'est une prose que l'on peut appeller poëtique, parce qu'elle a presque partout le feu & l'enthousiasme de la poësie, que le tour & l'expression conviennent communément à ce genre d'écrire plutôt qu'au discours ordinaire: mais ce n'est nullement une traduction littérale. « Si une autre plume, dit un Critique, avoit rendu ce poëme en Fran-

« Observ. sur sup. t. 14. p. 266. 267.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

» çois, comme le pere Brumoy l'a fait, » celui-ci auroit juſtement condamné » la liberté que le hardi Traducteur » auroit priſe, d'étendre, d'abréger, » d'ajouter, d'omettre, & de rendre » en bien des endroits la copie ab- » ſolument étrangere à l'original. Mais » cette licence que l'Auteur auroit eu » raiſon de cenſurer dans autrui, il a pû » ſe la permettre à lui-même, parce » que tout Ecrivain peut diſpoſer à ſon » gré de ſa production, & la traveſtir, » comme il le juge à propos. C'eſt ſon » bien, ſon travail, l'enfant de ſon loi- » ſir. Il eſt bien juſte qu'il ait la liber- » té de lui donner tel vêtement qu'il » voudra. » Au reſte celui que le pere Brumoy a donné à ſon poëme eſt élégant, & ſe reſſent entiérement du bon goût de l'Auteur.

Le poëme de *l'Art de la Verrerie* n'interreſſe pas moins en ſon genre que celui des Paſſions : il n'y a ni moins d'art dans l'invention, ni moins d'agrémens dans la conduite. Le Phyſicien & le Poëte s'y montrent dans un jour avantageux, ſurtout dans les deux derniers chants où l'Auteur exprime auſſi heureuſement qu'il décrit ſavamment les différens ouvrages de verre-

rie. Les deux premiers ſont plus remplis de fictions, mais de fictions ingénieuſes. Pour égayer ſon ſujet, le Poëte attribuë l'origine du verre à Vulcain, à l'occaſion d'une brouillerie qu'il feint être ſurvenuë entre lui & Borée. Le récit de cette brouillerie, ſes ſuites, ſes effets, le tout entremêlé de quelques épiſodes, fait le ſujet de ces deux chants.

Le pere Brumoy a auſſi traduit ce poëme en proſe; mais je dis traduit, & non ſimplement imité. Il eſt rare au moins qu'il ajoute, qu'il omette, ou qu'il retranche comme il a fait dans ſa traduction du poëme des paſſions. En un mot il eſt beaucoup plus littéral, quoique ſon diſcours ſoit auſſi poli, que ſes expreſſions ſoient auſſi pures, auſſi châtiées, & auſſi élégantes.

Ses cinq Epîtres des Morts, pareillement traduites en proſe, ſont faites à l'imitation des Héroïdes d'Ovide, excepté que l'Auteur en a banni cette galanterie qui fait preſque l'unique objet de celles de l'ancien Poëte Latin. Dans celles du pere Brumoy, ce ſont des plaintes, des reproches, des avis, quelquefois des ſentimens d'eſtime ou d'amitié. On ne peut lire

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

ces Epîtres ſans s'interreſſer aux héros qui les écrivent, ou à ceux à qui le Poëte feint qu'elles ſont adreſſées : les caractères de chacun y paroiſſent bien gardés. C'eſt Pompée qui écrit à Céſar, le Conſul Stribonius aux Romains, Codrus aux Athéniens, la ſœur d'Horace à ſon frere, Euridice à Orphée.

Si le pere Brumoy n'a pas traduit ces piéces en vers François, ce n'eſt pas qu'il n'eût tous les talens néceſſaires pour bien verſifier en notre langue : outre qu'il en a donné des preuves dans les diverſes poëſies Françoiſes qu'il a lui-même publiées, c'eſt ainſi qu'il a traduit deux fables allégoriques qui ſont, comme tout le reſte, partie de ſes œuvres diverſes. De ces deux fables, compoſées d'abord en vers Latins par l'Auteur même, l'une eſt adreſſée à M. Hüet, ancien Evêque d'Avranches, ſur ſa convaleſcence en 1712. Le titre de la fable eſt *Atropos & les Dieux ſupplians* : c'eſt un éloge fort ingénieux, & vrai de feu M. Hüet. La ſeconde fable intitulée, la Majeſté & l'Amour, eſt un éloge délicat du Roi actuellement regnant : elle fut faite en 1722.

Ces excellens Poëtes que la Société

des Jéſuites a produits, ne vivent plus que dans les monumens qu'ils nous ont laiſſés de leur eſprit & de leur goût ; & quoique l'on ne faſſe plus aujourd'hui à la poëſie Latine le même accueil dont elle étoit prévenuë dans le quinziéme ſiécle, dans le ſeiziéme, & même durant une partie du ſiécle dernier, l'excellent en ce genre ſera toujours lû & eſtimé. En ce ſens, on peut répondre de l'immortalité des Poëtes dont je viens de vous parler, & de celle de quelques autres qui enrichiſſent encore aujourd'hui le Parnaſſe, tels que le pere Oudin, de la même Compagnie, que j'ai déja eu ſoin de vous faire connoître comme un Savant aimable, & un Critique judicieux ; mais qui ne mérite pas moins d'être connu comme Poëte. Avec quelle ſatisfaction ne lit-on pas encore aujourd'hui, & ne lira-t'on pas tant qu'il reſtera du goût dans le monde, ce beau poëme *ſur les ſonges* qu'il compoſa à l'âge de vingt-deux ans, & tant d'autres poëſies que l'Auteur a produites en diverſes occaſions, & dont on ſouhaiteroit qu'il fit au moins un choix pour les réünir en un corps ! On le priera ſurement de n'y point oublier

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

trois de ſes piéces dont on a des traductions en vers François : la premiere ſur la Statuë équeſtre de Louis XIV. qui fut érigée à Dijon en 1725. la ſeconde, contenant l'éloge funébre de M. de la Monnoie, de l'Académie Françoiſe : la troiſiéme, ſur la naiſſance du Prince de Condé, fils du Prince Louis Henri, Duc de Bourbon. Le premier poëme, imprimé en 1725. à Dijon, a été mis en vers François par le pere Cellier, Profeſſeur de Rhétorique pour l'Eloquence au Collége de Dijon : l'éloge de M. de la Monnoie, traduit en vers par Germain-Gilles Richard, Seigneur de Ruffey, Préſident à la Chambre des Comptes de Bourgogne, a été imprimé à Dijon en 1729. in-8°. & à la ſuite des *Noëls Bourguignons* de M. de la Monnoie, réimprimés en 1738. Enfin la troiſiéme piéce qui eſt de 1736. a eu pour Traducteur M. l'Abbé Joly, Chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon où ſa traduction a paru en 1737.

Pour vous délaſſer du détail de tant de piéces ſouvent auſſi différentes entre elles pour le génie & le goût que pour les ſujets qu'elles traitent, il faut vous dire quelque choſe d'un poëme intitulé, *Au-*

Helia ou *Orleans délivré*, imprimé en 1738. On a donné ce poëme comme traduit d'un poëme Latin qui n'a point été imprimé, & qui ne le ſera peut-être jamais. Si l'on doit ajouter foi à ce qu'en dit celui qui veut paſſer pour n'en être que le Traducteur, l'original que l'on ſuppoſe exiſtant, & dont on rapporte même des lambeaux, eſt l'ouvrage d'un homme de lettres fort âgé qui l'avoit compoſé dans ſa jeuneſſe, mais qui n'y avoit pas voulu mettre la derniere main. Celui-ci le fit lire au Traducteur, qui crut y voir *de la bonne poëſie*, & qui exhorta, mais inutilement, l'Auteur à l'achever & à le rendre digne d'être mis au jour. Il conſentit ſeulement que ſon ouvrage fût traduit en François; & ſi ce récit eſt vrai, cette traduction ne pouvoit tomber en de meilleures mains.

TRADUCTIONS DE POET. LAT. MOD.

Journ. des Savans Nov. 1738.

Ce poëme eſt diviſé en douze chants, dont le ſujet, très-connu, eſt Orleans aſſiégé, & délivré par la célébre Jeanne d'*Arc*, ſurnommée la *Pucelle* d'Orleans, que Dieu envoya miraculeuſement au ſecours des François. Selon le Journal des Savans, où l'on trouve une longue analyſe de ce poëme, le ſtyle de cet ouvrage eſt partout le mê-

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

me, toujours orné, mais quelquefois chargé d'épithétes, d'images, de figures. » Jamais peut-être, dit-on, la poëſie ne s'eſt montrée avec plus de parure & de pompe. Mais parmi tant d'ornemens, il en eſt un qui domine encore. La figure favorite de l'Auteur, c'eſt la comparaiſon. Il l'employe également quand il parle, & quand il fait parler ſes perſonnages; & en général ils ne ſont pas moins Poëtes que lui. Au reſte ſi l'heureux choix de ces comparaiſons en pouvoit juſtifier l'abondance, il y auroit ſur cet article peu de choſes à reprocher à l'Auteur. » Cependant, dit ailleurs le Journal que je cite, « les avis ſeront peut-être partagés ſur ce poëme, & parmi ceux-mêmes qui ne pourront lui refuſer de l'eſtime, pluſieurs ne le goûteront pas. Les uns aiment peu la poëſie: les autres ne l'aiment que dans les vers. Ils ne ſçauroient ſouffrir une proſe poëtique, & l'Auteur de l'*Aurelia* ne l'a peut-être donné pour une traduction, qu'afin de faire paſſer plus aiſément cette abondance d'épithétes, d'images, de figures, en un mot, ce ſtyle exceſſivement poëtique qu'il a bien ſenti

qu'on pouvoit lui reprocher. Il nous « paroît qu'il s'eſt propoſé d'imiter Mil- « ton; & le ſuccès du Poëte Anglois « parmi nous a dû l'enhardir. Mais ou- « tre que, quant au point dont on « vient de parler, il a bien enchéri ſur « ſon modéle, du moins ſi l'on en juge « par la traduction Françoiſe, on a re- « marqué que ce ne ſont point les en- « droits les plus forts & les plus poëti- « que du Paradis perdu, qui ont fait « le plus de plaiſir à la plûpart des lec- « teurs. » A la fin de l'*Aurelia*, on trouve un Cantique d'actions de graces en vers Latins, & la traduction de ce Cantique en proſe.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

Voilà tout ce que j'avois à vous dire des traductions des ouvrages des Poëtes Latins modernes. Je ſouhaite que ce détail ne vous ait point ennuyé, & qu'il puiſſe contribuer en quelque choſe à ſatisfaire à votre curioſité. Quelque plaiſir que l'on ait en entendant parler de tant de beaux génies, quelque loüable qu'il ſoit de vouloir connoître une partie au moins de leurs productions, je ſens auſſi-bien que vous qu'un détail où l'on ne peut éviter une certaine ſéchereſſe, a toujours beſoin d'un lecteur indulgent, comme il a

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

fallu pour le faire un Ecrivain complaisant. Car c'eſt celui-ci qui ſent le premier l'ennuy, le dégoût. Au reſte ſi je n'ai pû prendre l'un & l'autre tout entier ſur moi, ſans les partager avec vous, je vous prie de ne point oublier que je fais les fonctions de Bibliothécaire, & que vous m'avez commandé de les exercer. Il vous ſera libre de paſſer légérement ſur tout ce que je viens de vous dire, content d'y avoir recours lorſque la néceſſité ou le deſir de connoître quelqu'une des traductions dont je vous ai fait mention, vous obligera d'y faire une attention plus expreſſe.

Peut-être ſerez-vous plus ſatisfait de l'examen que je vais faire des traductions des Poëtes qui nous ſont étrangers, je veux dire des Italiens, des Eſpagnols, des Portugais & des Anglois. La nouveauté pourra du moins avoir quelques charmes pour vous : car les traductions de ces Poëtes, du moins les anciennes, ſont peu connuës ; c'eſt un pays abandonné où l'on peut vous faire entrer ſans qu'il vous en coûte beaucoup de peine, & dans lequel on peut vous découvrir pluſieurs choſes qui ne ſont point indignes de la curioſité

d'un amateur de la littérature. Je fais moi-même les frais du voyage ; & j'en prends ſur moi les déſagrémens pour vous les épargner. Ce ſont des deſerts, ſi vous le voulez : mais il faut les parcourir, avant que nous puiſſions converſer avec nos Poëtes François dont je tâcherai après cela de vous rendre les entretiens les plus agréables & les plus utiles qu'il me ſera poſſible. Je ne vous dirai preſque rien des Poëtes du Nord, qui ont écrit dans la langue de leur pays, je n'en connois point de verſions faites en notre langue. C'eſt un détail de moins, & je ſuis fort aiſe de n'avoir point occaſion de le faire.

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.

CHAPITRE NEUVIE'ME.

Des Traductions de Dante, de Pétrarque & de Boccace.

AVANT que de vous parler des Poëtes Italiens, il ne ſera pas inutile de vous dire un mot de leur poëſie, ou de leur verſification, dont M. l'Abbé Antonini nous a donné un Traité qui eſt clair & méthodique. C'eſt

de lui que je tirerai les obſervations ſuivantes.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Les Italiens ont des vers ſans rimes. Ils ont des piéces où l'on trouve de ſuite un grand nombre de rimes. Ils n'ont point de rimes féminines, parce que leur langue n'a point l'*e* muet qui forme la rime féminine dans la poëſie Françoiſe. Ils diſtinguent leurs vers en grands & petits. Les grands vers ſont de trois ſortes : les *Endecaſillabi* ou *Eroïci*, les *Sdrucciolì*, les *Cadenti*. Les deux premiers ſont imités de l'Endécaſyllabe & de l'Aſclépiade des Latins. Le nombre des ſyllabes & l'accent poſé ſur la pénultiéme ou l'antépénultiéme, font toute la différence de ces trois ſortes de vers. L'*Endecaſyllabo*, qui eſt plus en uſage, eſt compoſé d'onze ſyllabes, & doit avoir l'accent ſur la pénultiéme. Le *Sdrucciolo* en a douze, avec l'accent ſur l'antépénultiéme, & le *Cadente* n'eſt que de dix, avec l'accent à la derniere. M. l'Abbé Antonini fait ſur chacune de ces trois eſpeces de vers des obſervations particulieres, qui ſont juſtes, mais qui ne me paroiſſent pas néceſſaires ici : on peut les voir dans ſon livre.

Les Italiens ont des vers ſans rimes,

On connoît l'époque de leur origine. Ce fut Jean Trissin, dont je vous parlerai, qui les introduisit dans sa langue. Ce genre de poësie est le plus difficile, parce qu'il faut suppléer à la rime par la beauté des pensées, la pureté du langage & la douceur de la versification. On nomme ces vers *Sciolti.*

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Le langage des vers differe extrêmement en Italie de celui de la prose, par le grand nombre de licences que les Poëtes y ont introduites. Cependant la forme de leurs vers est fort réguliere. C'est d'eux que vient le *Sonnet* le plus méthodique de tous les poëmes. Ce qu'ils appellent *Terzetti*, est une forme de poësie qui est particuliérement propre aux Elégies, aux Epîtres, aux Récits historiques & aux Satyres. Ils consistent en stances de trois vers, dont le premier & le troisiéme riment ensemble, & le second avec le premier & le troisiéme de la stance suivante. Ainsi la derniere stance de chaque chant doit être de quatre vers, afin qu'il n'y en ait aucun sans rime. L'*ottava*, ou *ottava rima*, est une stance de huit vers Endécasyllabes, dont on compose ordinairement les poëmes. Tels sont ceux du Tasse & de l'Arioste. Des huit vers

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

qui forment cette ſtance, le premier doit rimer avec le troiſiéme & le cinquiéme, le ſecond avec le quatriéme & le ſixiéme, & le ſeptiéme avec le huitiéme. C'eſt Boccace qui eſt l'inventeur de cette ſorte de poëſie.

Les *Canzoni* ſont des piéces compoſées de pluſieurs ſtances, dont les vers peuvent être coupés, c'eſt-à-dire, mêlés de grands & de petits. La *Canzone* ne doit point avoir plus de quinze ſtances, ni chaque ſtance plus de vingt vers. A la fin on ajoute une petite ſtance, qu'on appelle *Ripreſa*, ou congé. C'eſt une eſpece d'adieu qu'on fait à la *Canzone*, car c'eſt à elle qu'on l'adreſſe. Il y a d'autres eſpeces de *Canzoni*. Elles ne répondent point à nos chanſons. La *Seſtina* eſt une eſpece de rondeau; qui tire ſon nom du nombre des ſtances dont elle eſt compoſée, & de celui des vers qui forment chaque ſtance. On fait auſſi des Seſtines doubles, ou de douze ſtances. La *Ballata* eſt une ſorte de *Canzone*, qu'on chante en danſant. Elle peut être d'une ou de pluſieurs ſtances. Le *Madrigal*, que nous avons emprunté de l'Italie comme le *Sonnet*, revient à l'Epigramme des Latins, avec cette différence que l'Epi-

gramme eſt ordinairement plus courte. Le Madrigal eſt fixé à ſix ou douze vers. Après ces courtes obſervations, vous entendrez plus facilement ce que j'ai à vous dire des différentes eſpeces d'ouvrages Italiens en vers dont je vais vous parler.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

La poëſie Italienne doit ſa naiſſance au douziéme ſiécle. Elle commença, pour ainſi dire, à bégayer dès que la langue Italienne eut pris quelque forme. Dès le treiziéme ſiécle elle reçut quelque luſtre par le goût & l'application de ceux qui la cultiverent, & qui proſcrivirent à la poëſie Lyrique des regles auſquelles elle s'eſt toujours aſſujettie depuis. Ce fut alors que ſe forma le caractere de la poëſie Lyrique Toſcane, différente de la Grecque & de la Latine.

Diſc. ſur l'hiſt. & le génie des Poëtes Ital. par Maffei, dans la Bibl. Ital. t. 1. art. IV.

Ceux qui dans ce premier âge mériterent le plus d'éloges, furent Guido Guinizelli, Cavalier Bolonois, Guitton d'Arezzo, le premier qui forma réguliérement le Sonnet Italien, Guido Cavalcanti, noble Florentin, Auteur du fameux poëme de l'*amor Terrano*, qu'Egidio Colonna, depuis Cardinal, & tant d'autres ont pris ſoin de commenter; & Ugolino Ubaldini qui vi-

voit en 1240. & que l'on regarde comme le premier Auteur du Dithyrambe Italien. Quoique le fond des ouvrages de ces Ecrivains, ait quelque choſe d'eſtimable, les Italiens conviennent qu'ils ſe reſſentent beaucoup du peu de progrès que leur langue avoit fait dans la politeſſe, & de la barbarie qui tyranniſoit encore les eſprits. Mais comme je ne crois pas qu'aucun de ces ouvrages ait été traduit en François, je ne m'y arrêterai pas plus longtems.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Paſſons au quatorziéme ſiécle, où l'on vit Dante, Pétrarque & Boccace, ces grands modéles que ſe ſont propoſés ceux qui ont le mieux écrit aprés eux. Sans rien diminuer de la juſtice que l'on doit rendre à ceux qui les ont précédés, on peut dire qu'ils furent les premiers en Italie qui réüſſirent à ſecoüer le joug de la barbarie, & qui rappellerent le bon goût de l'antiquité, qui avoit preſque diſparu depuis tant de ſiécles. Ces hommes admirables étudierent d'abord les Auteurs Latins avec la plus ſérieuſe application: cette étude ne leur donna pas ſeulement la facilité d'écrire en Latin avec une politeſſe inconnuë à ceux qui les avoient devancés, elle les forma pour

Journal des Savans Févr. 1743.

leur propre langue : ils ont ſi bien poſſédé celle-ci ; ils l'ont parlé avec tant d'élégance qu'encore aujourdhui en Italie, c'eſt-à-dire, après plus de quatre cens ans, leurs écrits ſont regle. Il eſt vrai qu'ils ſe reſſentent toujours un peu du mauvais goût de leur ſiécle ; mais doit-on en être ſurpris ? Ne doit-on pas s'étonner plutôt que des hommes nés au milieu d'une barbarie preſque univerſelle, ayent pû, guidés par leur ſeul génie, ſe frayer la route du beau, & compoſer des ouvrages que les ſiécles les plus éclairés ne feront point difficulté de mettre au nombre des chefs-d'œuvre ?

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Le Dante appartient cependant autant au treiziéme ſiécle qu'au ſuivant, puiſqu'il nâquit à Florence en 1265. & qu'il mourut à Ravenne en 1321. Chaſſé de ſa patrie où il tenoit un rang diſtingué dans la Magiſtrature, il fut enveloppé dans la diſgrace du parti des *Blancs* ou *Gibelins*, qui ſe vit accablé par celui des *Noirs* ou des *Guelfes* que le Pape Boniface VIII. ſoutenoit, appuyé de l'autorité de Charles de Valois, frere de Philippe le Bel, que ce Pape avoit appellé dans cette vûë en Italie. Dante ſuivit deſlors le parti de

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

l'Empereur Henri VII. & des Gibelins, & on l'a accuſé d'avoir fait tous ſes efforts pour expoſer ſa patrie à une guerre ſanglante, en animant contre elle Can de la Scale, Prince de Vérone.

Bayle, Dict. au mot Dante.

Dante trouva des patrons illuſtres dans ſa diſgrace ; mais il ne ſçut pas toujours conſerver leur affection. Quelques-uns diſent, que ſe voyant exilé, il ſentit croître en ſon ame le deſir de l'érudition ; & qu'il alla d'abord à Boulogne, pour s'y appliquer aux ſciences les plus relevées, & enſuite à Paris. Bayle appuye le doute de ceux qui n'oſent aſſûrer que le Poëte ſoit venu à Paris depuis ſon exil, & qui ſont portés à croire que ce fut longtems avant cette époque qu'il étudia dans cette ville ſous le fameux Brunetto Latini. Il eſt sûr que Dante n'a pû étudier ſous cet habile homme depuis ſon exil qui arriva en 1301. puiſque Brunetto étoit mort en 1295. Mais d'un autre côté je ne vois pas comment il eût été dans ſa premiere jeuneſſe le diſciple de Brunetto à Paris. Celui-ci s'étoit refugié en France dès 1260. Mais il revint à Florence après la mort de Mainfroy tué dans la bataille que

gagna ſur lui Charles d'Anjou en 1266. Ainſi étant certain que Dante étoit ſorti de l'Ecole de Brunetto, ce ne peut être que de l'Ecole que ce Savant avoit ouverte à Florence depuis ſon retour. D'où il ſuit que ſi Dante eſt venu à Paris, comme on ne peut en douter, il eſt plus que probable que ce n'a pû être que durant ſon exil, & conſéquemment vers 1301.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Mém. de M. Falcon, dans les Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 7. p. 296.

Je dis qu'on ne peut révoquer en doute le voyage de Dante à Paris; Boccace le dit expreſſément au livre quinziéme de ſa Généalogie des Dieux, où il marque que ce Poëte aimoit à argumenter dans les diſputes publiques de l'Univerſité. Dante lui-même, au dixiéme chant de ſon Paradis, nous fait entendre qu'il avoit écouté à Paris les leçons d'un habile Philoſophe nommé *Seguier* dans les Ecoles de la ruë nommée aux Feurres par quelques-uns de nos anciens Ecrivains : c'eſt celle que l'on nomme aujourd'hui la ruë *du Foüare*. Voici ſes paroles, ſelon la vieille traduction de Grangier :

T. 3. p. 209. & aux notes, p. 231.

Celui dont ton regard ſe retourne en moi-meſme,
Eſt l'eſclair d'un eſprit qui ſous grave penſer
Semble courir bien tard au but de la mort bleſme;
L'éternelle clarté c'eſt du docte Sigier,

Qui liſant en la ruë *aux Fourres* en ſa vie ;
Syllogiſoit diſcours dont on lui porte envie.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Dante fut regardé en France comme un des plus beaux génies de ſon ſiécle ; & telle eſt l'idée avantageuſe qu'on a toujours euë de lui en Italie, depuis qu'il y fut retourné. Orateur, Poëte, Philoſophe, Théologien même, on ne peut douter qu'il n'ait beaucoup contribué par ſes conſeils & par ſes écrits, à rétablir l'étude des lettres en Italie. Le plus fameux de tous ſes ouvrages, eſt ſa *Comédie de l'Enfer, du Purgatoire & du Paradis.* Il entreprit de la faire en vers Latins ; mais s'étant apperçu que cette langue ſecondoit mal l'ardeur de ſon génie, il la recommença, & l'acheva en ſa langue.

L'Auteur honoroit cet ouvrage du titre de poëme épique ou héroïque ; & c'eſt ainſi que l'ont qualifié après lui Caſtelvetro, l'Auteur de la Grammaire Italienne de Port-Royal, & pluſieurs autres, quoiqu'il ne tienne nullement de ce genre de poëſie. Le titre de *Comédie* qu'on lui donne dans toutes les éditions qui en ont été faites, ne lui convient qu'en ce que le Poëte amene ſur la ſcene un grand nombre

de

de perſonnes de tout état à qui il diſpenſe à ſon gré la loüange ou le blâme, peut-être plus ſouvent ſelon ſes préventions que ſelon la vérité. C'eſt en effet une eſpece d'hiſtoire des ſiécles paſſés, & de celui où vivoit l'Auteur, que le Poëte réduit à ce qu'il feint avoir vu en extaſe, & conduit par Virgile en Enfer & en Purgatoire, & en Paradis par Beatrix. Mais cette hiſtoire a un but politique, de ſapper la puiſſance des Guelfes. Auſſi l'Auteur les met-il preſque tous dans l'Enfer avec leurs partiſans.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

« Ce Poëte, dit Bullard dans ſon *Académie des Sciences*, détrempa ſa « plume dans le fiel de ſa colere, au- « tant que dans les ſources vives de « l'Hélicon : il joignit l'aigreur de ſon « ame à la douceur de ſa poëſie..... « Les partialités des Grands, avec la « corruption des mœurs, fourniſſant à « ſon eſprit toute la matiere qu'il pou- « voit deſirer pour un ſemblable ſujet, « il déploya aux yeux de toute l'Italie, « cette ſatyre merveilleuſe, qui por- « tant ſes traits juſqu'aux trônes des ſou- « verains Pontifes, des Empereurs & « des Rois de la terre, découvre leurs « actions privées avec une licence qui « ſemble ne redouter ni leur puiſſance, « T. 1. p. 307.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

» ni leur indignation... Il pouſſe lui-
» même cette indignation contre la
» ville de Florence fort loin, la com-
» parant à une retraite de brigands, &
» à une fille proſtituée, en ce qu'elle
» mettoit toutes les charges publiques
» en vente, & changeoit continuelle-
» ment de Magiſtrats, de monnoye &
» de coutumes, pour ſupporter avec
» moins de peine les incommodités de
» ſon gouvernement. »

On auroit pû ajouter qu'il la décrie comme une ville où les femmes ſe livroient aux plus grands déſordres ſans en rougir. Dans le chant vingt-troiſiéme de ſon Purgatoire, il introduit Foreſe, oncle paternel du Juriſconſulte François Accurſe, qui admire que ſa veuve vive chaſtement au milieu de tant d'excès. Je rapporte ſes paroles ſelon la verſion de Grangier.

A Dieu tant plus eſt chere, & tant plus agréable
Ma vefve, que beaucoup au monde j'ai aimé,
Que plus ſeule à bien faire elle eſt par trop loüable:
Pour ce que le pays de Sardaigne eſtimé
Barbare, eſt bien plus chaſte en ce qui eſt des femmes,
Que là où je la laiſſe au milieu des infames.

Mais le Poëte n'eſt pas toujours con-

duit ni par ſa prévention, ni par la haine dans les portraits qu'il fait de tant de perſonnages de tout état qu'il fait parler & agir dans ſon ouvrage. Ceux qui ſont bien inſtruits de l'hiſtoire de ſon tems, conviennent que la vérité conduit ſouvent ſa plume. On n'aime pas moins à y voir les caracteres de ce grand nombre d'Ecrivains dont il parle, ſurtout des Poëtes Latins & Italiens dont il paroît qu'il avoit bien lû les ouvrages. Il répete ſouvent, & peut-être trop, les loüanges de Virgile; & il fait auſſi mention de quelques Poëtes Provençaux, comme d'Arnaud Daniel de qui Pétrarque confeſſe avoir emprunté pluſieurs choſes. Enfin on voit que le Dante avoit lû auſſi quelques Poëtes Grecs dont la langue étoit alors preſque entiérement ignorée en Italie, & qu'il n'avoit pas négligé l'étude de l'Ecriture-Sainte. Cependant il s'égare quelquefois lorſqu'il veut faire le Théologien; par exemple, lorſqu'il accorde une exemption de ſouffrances après la mort aux Sages du Paganiſme, & aux enfans morts ſans batême.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Les beautés de ce poëme & ſes défauts, joints à la conſtitution de l'ou-

vrage même & à l'art de l'Auteur ; ont fait naître de vives conteſtations entre pluſieurs ſavans Italiens, & ont occaſionné un grand nombre d'écrits pour le critiquer, le défendre, l'expliquer, le commenter. M. Fontanini a raſſemblé les titres d'environ cinquante de ces écrits dans ſa notice des livres rares compoſés en langue Italienne ; & l'on trouve le précis de quelques-uns dans les jugemens des Savans de M. Baillet, & dans le Dictionnaire de Bayle. Je vous y renvoie.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Notizia de' libri rari, p. 211 & ſuiv. édit. de Londres 1716. 8°.

Mais dans aucun de ces écrits on ne s'eſt point aviſé de révoquer en doute que le poëme dont il s'agit fût de Dante même. Cette imagination étoit réſervée au pere Hardoüin qui a voulu en augmenter la liſte de ſes opinions ſingulieres. Il a donc plû à ce Jéſuite de ſemer des doutes ſur un fait auſſi conſtant qu'il peut l'être, & d'attribuer le poëme dont on parle, à je ne ſçai quel fauſſaire qu'il ne nomme point, & qu'il renvoye au commencement du quinziéme ſiécle.

Vie de la Croze, par Jourdan, part. 2. p. 331. 332.

» Il voyoit avec chagrin, dit Mon-
» ſieur de la Croze, un Poëte accrédi-
» té nommer dans ſon ouvrage tous les
» Auteurs Eccléſiaſtiques & profane

du tems passé ; Peres, Philosophes, « Orateurs, & Poëtes Grecs & Latins « qui étoient alors dans les Bibliothé- « ques ; » & par conséquent constater, en quelque sorte, l'existence de ce grand nombre d'Ecrivains, qui selon le pere Hardouïn, n'ont jamais été. Plusieurs habiles gens ont entrepris de montrer l'absurdité de ce système, & il leur a été facile d'y réüssir. Les *Doutes* affectés du savant Jésuite *sur l'âge du Dante* n'ont pas un fondement plus solide : il est aisé de le renverser : voici sur quoi il est appuyé.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Pétrarque & Raphaël Volaterran parlent de Dante, le loüent même, mais ils ne disent rien de son poëme. Jean Villani, Historien célébre, en fait mention ; *mais il a été trompé, ou il a voulu nous tromper.* Ses continuateurs, Matthieu & Philippe Vilani, tiennent le même langage. Mais qui étoient-ils ? Leurs noms sont supposés : & *l'on ne connoît ces Historiens que par ces noms qu'ils ont forgés pour mettre à la tête de leur histoire.* Le poëme même dont il est question, fournit des preuves invincibles pour le renvoyer au quinziéme siécle, & pour en faire Auteur un Sectateur de Wiclef. Et quel-

Doutes propos. sur l'âge du Dante, dans les Mém de Trév. Août 1727. art 70.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

les ſont ces preuves ſi peremptoires, & néanmoins ſi obſcures, ſelon le pere Hardoüin même, qu'il falloit un *Oedipe* pour les pénétrer, au moins quelques-unes? Ecoutez le pere Hardoüin.

Le Poëte qui s'eſt paré du nom de Dante, invective contre quelques Papes, dont la conduite n'a pas honoré en effet la ſuprême dignité à laquelle ils étoient parvenus: Et voilà le Wiclefiſme tout pur; avant Wiclef on n'a pû tenir un pareil langage. Au vingtiéme chant du Purgatoire, l'Auteur *fauſſaire* met le Docteur Thomas d'Aquin au nombre des Saints, quoique la bulle de ſa Canoniſation ne ſoit que de l'an 1323. deux ans après la mort de Dante. Au chant vingt-ſeptiéme du Paradis, le Poëte *prédit l'entrée de Louis de Baviere à Rome pour y créer l'Antipape Pierre de Corberia*, ce qui n'arriva qu'en 1328. *Le Dante étoit-il Prophéte?* Dans le neuviéme chant du Purgatoire, en parlant des Vieillards de l'Apocalypſe, il dit qu'ils marchoient couronnés de fleurs-de-lys : *or ces fleurs n'ont été ſur les couronnes de nos Rois, dans leurs ſtatuës, dans leurs véritables ſceaux, ſur leurs monnoies, que ſous Philippe de Valois, au plutôt.* Enfin dans le vingtié-

me chant du Purgatoire, le *faux Dante s'eſt dévoilé ſans penſer qu'il trouveroit un Oedipe qui dévoileroit l'Enigme*, lorſqu'il appelle Hugues Capet, fils d'un Boucher de Paris : car on voit, ſi l'on en croit toujours le pere Hardouïn, qu'il n'a parlé ainſi de ce Prince que pour donner une idée déſavantageuſe de l'autorité de Hugues, Comte de Paris, pere de Hugues Capet; & que l'on ſçait en effet, qu'*en* 1411. *les Maîtres-Chefs Bouchers étoient ſi puiſſans, qu'ils faiſoient trembler tout Paris par l'autorité qu'ils avoient ſur les gens de ce métier, & ſur la populace.* Donc, conclut l'*Oedipe*, l'Auteur du poëme n'a pas écrit avant 1411.

Je penſe qu'en liſant de ſi frivoles objections, vous avez déja prévenu les réponſes que l'on y peut faire. Le ſilence de Pétrarque n'eſt qu'une preuve muette, qui par conſéquent ne prouve rien. Si Volaterran ne nomme point expreſſément le poëme de Dante, ne loue-t'il pas les talens poëtiques de ce célébre Ecrivain ? Ne dit-il pas bien clairement, qu'il les cultiva dès ſa premiere jeuneſſe; qu'il a compoſé en ce genre dans un âge mûr un grand ouvrage qui exiſtoit lorſque Volaterran

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

écrivoit; que l'Auteur le commença en vers Latins, & qu'il le fit enſuite en la langue de ſon pays ? Or voilà ce que l'on a dit du poëme dont il s'agit, & ce que l'on n'a dit que de ce poëme. Ajoutons que c'eſt gratuitement, & contre toute vraiſemblance, que le pere Hardoüin prétend que l'Hiſtorien Jean Villani qui écrivoit vers le milieu du ſeiziéme ſiécle, a été trompé, ou qu'il a voulu tromper; & que lorſque, contre des témoignages non recuſables, il nie l'exiſtence de Matthieu & de Philippe Villani, il devoit en donner des preuves s'il vouloit en être cru.

Mais ſi le pere Hardoüin vivoit encore, je lui demanderois pourquoi il a paſſé ſous ſilence le témoignage de Boccace qui étant né neuf ans avant la mort de Dante, doit avoir l'autorité d'un contemporain ? Seroit-il poſſible que cet habile Jéſuite eût ignoré que Boccace parle de la Comédie de l'Enfer, du Purgatoire & du Paradis, aux livres VIII. XIV. & XV. de ſa Généalogie des Dieux ? Papire Maſſon cite ces endroits dans ſa vie de Boccace, & je les ai vérifiés dans l'ouvrage même de celui-ci, de la traduction Italienne de Joſeph Bé-

tuſſi, imprimée à Veniſe en 1585. in-4°.

Les prétenduës preuves tirées du poëme de Dante, n'ont rien de plus ſolide. On peut répondre que Thomas d'Aquin étant mort dès 1274. en odeur d'une ſainteté connuë, & avérée par des miracles, le Poëte n'avoit pas beſoin d'attendre une bulle de canoniſation, pour le qualifier de Saint: s'agiſſoit-il de lui décerner un culte public? Loin que le Dante ait jamais prétendu ſe donner pour Prophéte, jamais il ne ſe fait raconter, quoiqu'en forme de prédiction, que des événemens déja paſſés. Ni au chant vingt ſeptiéme du Paradis, ni ailleurs, il ne dit un mot ni de Louis de Baviere, ni de Pierre de Corberia; & par le nouveau Scipion dont il parle au chant vingt-ſeptiéme, ſes Commentateurs n'ont entendu que l'Empereur Henri VII. auquel le Poëte étoit fort attaché.

On peut répondre encore, qu'il n'y a nulle vraiſemblance que le Dante en nommant Hugues Capet, *fils de Boucher*, ait voulu faire alluſion *aux Maîtres-Chefs Bouchers de Paris.* Il eſt plus que probable, qu'il a ſeulement voulu faire entendre, comme Grangier le dit

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

dans ſes notes, que Hugues, Comte de Paris, faiſoit exercer la juſtice dans cette ville avec trop de ſévérité ; ou, ſuppoſé qu'il ait parlé ſérieuſement, il faudra dire, qu'il ne fut pouſſé à débiter l'impoſture qu'on lui reproche, que pour ſe venger du traitement qu'il avoit reçu de Charles de Valois, iſſu de Hugues Capet. Dans l'un & dans l'autre cas, rien n'oblige à renvoyer l'Auteur du poëme au quinziéme ſiécle. Enfin il pouvoit couronner les Vieillards de l'Apocalypſe de fleurs-de-lys, quoique nos Rois, dont il n'eſt pas queſtion en cet endroit, n'euſſent point encore arboré ces fleurs.

Ce n'eſt pas une idée moins chimérique dans le pere Hardouïn, de trouver tout le venin du Wicléfiſme dans le poëme de Dante, parce que quelques Papes y ſont maltraités. Que dit-il qui ne ſe trouve détaillé, & ſouvent en termes plus forts, dans un grand nombre d'Hiſtoriens reconnus pour Catholiques ?

Je ne comprends pas mieux comment il a paru au Critique, que le Poëte établiſſoit l'opinion inſenſée de l'éternité du monde dans le chant vingt-neuviéme du Paradis, & que dans le

vingt-quatriéme il s'exprimoit encore plus mal ſur l'unité de la Divinité dans la Trinité des Perſonnes. Pour moi, après avoir lû pluſieurs fois ces deux endroits, il m'a paru que tout ce que le Poëte diſoit dans le premier, ſe réduiſoit à cette vérité, que Dieu a eu de toute éternité l'idée d'un monde qu'il a créé dans le tems; & que dans le chant vingt-quatriéme il ne faiſoit qu'exprimer en vers ce qui eſt dit dans ſaint Jean, Qu'il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Pere, le Fils & le Saint-Eſprit, & que ces trois ſont un.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Permettez-moi de vous faire encore obſerver, qu'il y a un défaut d'exactitude dans ce que dit le pere Hardoüin, *Que dans le Purgatoire du Poëte, au dixiéme chant, eſt l'ame de Trajan, Plaute, Térence, Stace, & quelques autres Poëtes, entr'autres un nommé Agathon, que perſonne ne connoît.* Dante ne parle que de Trajan au dixiéme livre, & il eſt vrai qu'il en parle ſelon la fable qui étoit encore reçuë de ſon tems. Ce n'eſt que dans le vingt-deuxiéme chant qu'il fait mention des autres Poëtes. Quant à Agathon, ce n'eſt pas la faute des anciens, ſi le pere Hardoüin n'a

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

pas connu ce Poëte Grec : il en eſt parlé dans le Banquet de Platon, dans Athénée, dans Elien, dans les Morales d'Ariſtote, & dans la Scholiaſte d'Ariſtophane. Mais ne pouſſons pas plus loin l'examen de l'écrit du pere Hardouïn ; nous en avons aſſez dit pour montrer avec combien peu de fondement il a prétendu enlever le poëme de Dante à ce célébre Poëte Italien.

M. le Marquis Scipion Maffei, dans ſa Relation, ou ſon Etat de la Bibliothéque de Turin, parle d'un ancien manuſcrit de ce poëme en deux colonnes, dont l'un contient le texte Italien, & l'autre une traduction en vers François qui n'a jamais vu le jour : elle commence ainſi :

Au milieu du chemin de la vie préſente.
Me retrouvois parmy une foreſt obſcure,
Où m'eſtoye eſgaré hors de la droite ſente, &c.

Ce commencement feroit croire que cette verſion n'eſt point ſupérieure, au moins pour le ſtyle, à l'unique traduction de ce poëme que nous connoiſſions imprimée. Nous devons celle-ci à Balthazar Grangier, Conſeiller, Aumônier du Roi, Abbé de ſaint Barthele-

mi de Noyon, & *Chanoine de l'Egliſe de Paris.* Ceux qui ont ôté au Traducteur cette derniere qualité, n'ont pas fait attention qu'elle lui eſt donnée dans le privilége accordé au mois d'Août 1594. pour faire imprimer ſa traduction de Dante. Fédéric Morel lui donne auſſi le même titre à la tête de ſes vers Latins ſur l'année 1600. & publiés au commencement de la même année.

Grangier dédia ſa traduction à Henri IV. & la publia en 1596. à Paris. On voit par le grand nombre de remarques qu'il y a jointes, qu'il avoit bien médité ſon Auteur. Il éclaircit preſque tout ce qu'il y a d'obſcur à cauſe de l'éloignement du tems où le Poëte a écrit, & du peu de jour qu'il donne à quantité de faits qui étoient alors plus connus qu'ils ne le ſont aujourd'hui. Les notes de Grangier ſont de deux ſortes; il y en a beaucoup d'hiſtoriques, & beaucoup d'autres où le Traducteur explique quantité de mots du texte. Celles-ci étoient d'autant plus néceſſaires que la traduction trop littérale, & d'un ſtyle fort mauvais, manque ſouvent de clarté. Grangier a choiſi le vers héroïque où il obſerve exactement les rimes maſculines & fémi-

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

nines. Sa verſion eſt en forme de ſtances, mais celles-ci n'ayant pas toujours le même nombre de vers, il en réſulte une bigarrure un peu déſagréable, quoiqu'elle ne nuiſe point à l'exactitude de la traduction en elle-même. Dans ſa prolixe Epître dédicatoire à Henri IV. il s'étend beaucoup ſur les loüanges de Dante, & donne un abrégé de ſa vie. Il ne diſſimule pas néanmoins une partie des défauts du Poëte; mais il tâche d'en excuſer quelques-uns qui ne méritoient que d'être blâmés. Bayle cite ſouvent cette traduction, & les notes qui l'enrichiſſent, lorſqu'il a occaſion de parler de Dante, ou de rapporter quelques endroits de ſon poëme. La Croix du Maine & du Verdier n'ont connu des ouvrages de Grangier que ſa traduction en proſe des Céſars de Julien l'Apoſtat.

Dante a fait d'autres poëſies que ſa comédie: mais nous n'en avons vu aucune traduction, excepté une de ſon hymne à la loüange de la ſainte Vierge. Cette piéce a été miſe en vers François par Guy le Fevre de la Boderie; & vous la trouverez dans ſes *Hymnes Eccléſiaſtiques ſelon le cours de l'année*, &c. imprimées en 1578. &

en 1581. La verſion de l'hymne de Dante eſt d'environ cent cinquante vers. Je vous ai dit que ce Poëte mourut en 1321. d'autres reculent ſa mort juſqu'en 1325. Villani dit qu'il fut enterré avec beaucoup d'honneur & *en habit de Poëte.*

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Quelque eſtime que l'on ait accordée à ſa poëſie, ſes vers furent preſque effacés par ceux de Pétrarque, qui étoit encore fort jeune quand le premier mourut. Hiſtorien, Philoſophe & Juriſconſulte, s'il fut encore plus que le Dante, le reſtaurateur de la langue Latine. S'il commença à ranimer en Italie l'étude de la langue Grecque dont Leontio Pilato lui donna des leçons, quelles richeſſes ne procura-t'il pas à la langue Toſcane? Il naquit en 1304. dans Arezzo où Petrarcho di Parenzo ſon pere, l'un des partiſans de la faction des Blancs de Florence, avoit été obligé de ſe retirer lors de la décadence de ſon parti. N'eſpérant pas que ce parti ſe relevât, il fixa ſa demeure à Avignon où réſidoit alors la Cour de Rome. Il envoya ſon fils à Carpentras faire ſes études de Grammaire, de Dialectique & de Rhétorique, & celles de Droit à Montpellier

Diſc. ſur les Poëtes Ital. par Maffei, dans la Bibl. Ital. tom. 1, art. 4.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

& à Boulogne d'où la mort de ce pere ſi attentif rappella peu après le fils à Avignon. En 1327. la peſte qui avoit enlevé à Pétrarque ſes parens les plus chers, l'obligea de chercher un azile à Vaucluſe près de Gordes en Provence, où ſon pere lui avoit laiſſé quelques fonds.

Ce fut à l'Iſle, bourg ſitué à une demi-lieuë de cette ſolitude, qu'il vit pour la premiere fois Laura ou Lauretta, fille du Seigneur de Cabrieres qu'il rendit ſi célébre par ſon amour & par ſes vers. La faveur du Pape Jean XXII. & l'amitié que le Cardinal Colonne, & toute la famille de celui-ci, eurent pour lui, l'attirerent à leur Cour, & l'y retinrent quelques années; mais l'aveugle faveur qui y régnoit avec la ſimonie & toute ſorte de vices, l'en ayant chaſſé, il revint à Vaucluſe, où, avec le voiſinage de Laura, il trouvoit un calme favorable à l'étude des belles lettres pour laquelle il avoit quitté la ſéchereſſe des loix. Ce fut alors qu'il fit une multitude de ſonnets & de chanſons en faveur & à la loüange de ſa chere Laure. Ce qui a fait dire à M. de Voltaire, parlant de l'amour dans le neu-

viéme chant de la Henriade :

Dans les champs de Provence il vole vers Vaucluſe,
Azile encor plus doux, lieux où dans ſes beaux jours,
Pétrarque ſoupira ſes vers & ſes amours.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Ce fut encore dans le même lieu que le Poëte compoſa la plûpart de ſes œuvres Latines, & en particulier l'*Affrique* qui dans un même jour lui attira des lettres flateuſes du Sénat de Rome & de l'Univerſité de Paris. Ces deux grandes villes ſe diſputoient la gloire de le couronner ; & ſes amis lui firent préférer Rome. Mais avant que de recevoir cet honneur, le Poëte voulut faire preuve de ſes talens dans un examen juridique, qu'il ſoutint en préſence de Robert, Roi de Naples.

Rich. ſur les Poët. cour. par M. du Reſn. dans les Mém. de l'Acad. des belles lett. t. 10. p. 508. & ſuiv.

Cet examen dura trois jours, & ſur le témoignage authentique d'un Prince qui paſſoit alors pour le pere & pour le juge des Savans, le jour même de Pâques de l'année 1341. & dans le Capitole, Pétrarque fut couronné de laurier par les mains du Comte d'Anguillara, un des Sénateurs qui gouvernoient la ville pendant le ſéjour des Papes à Avignon.

Après cette cérémonie qui fut généralement applaudie, on le conduiſit

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

en pompe à l'Egliſe de ſaint Pierre de Rome, il ſuſpendit ſa couronne à la voûte de cet auguſte Temple ; & afin que toute la terre le reconnût en qualité de *Poëte Lauréat*, car tel eſt le titre que porterent les Poëtes qui depuis ce tems-là furent couronnés par autorité publique, on lui en fit expédier de magnifiques lettres. Vous ne ſerez peut-être pas fâché que je vous diſpenſe d'aller chercher dans les Mémoires de l'Académie des belles lettres, la formule dont on ſe ſervit en le créant Poëte.

Voici comment parle le Comte d'Anguillara en couronnant Pétrarque. » Nous, Comte & Sénateur, pour » nous & notre collegue, déclarons » François Pétrarque grand Poëte & » Hiſtorien, & pour une marque ſpé- » ciale de ſa qualité de Poëte, nous » avons mis de nos mains ſur ſa tête » une couronne de laurier ; lui donnant » par la teneur des préſentes, & par » l'autorité du Roi Robert, du Sénat » & du peuple Romain, dans l'art » poëtique comme dans l'art hiſtori- » que, & généralement dans tout ce » qui appartiendra auſdits arts, tant » dans cette très-ſainte ville, que par-

tout ailleurs, la libre & entiere puiſ- «
ſance de lire, de diſputer, & d'inter- «
préter les livres anciens, d'en faire «
de nouveaux, & de compoſer des «
poëmes, qui, Dieu aidant, dureront «
dans les ſiécles des ſiécles.

On aſſure, dit M. l'Abbé du Reſ- Ibid. *ut ſup.*
nel, que ce fut bien moins la vanité qui engagea Pétrarque à accepter cet honneur, que l'eſpérance de trouver ſous le laurier poëtique un sûr abri contre les foudres dont lui & les Poëtes ſes confreres étoient continuellement menacés. Si l'on en croit quelques Auteurs, il ſuffiſoit de faire des vers pour devenir ſuſpect d'héréſie & de magie. On ne pouvoit s'imaginer qu'on pût être Poëte ſans avoir commerce avec les Démons; c'étoit tout à la fois avoir une grande idée de la poëſie, & une bien mauvaiſe opinion des Poëtes. Pétrarque lui-même ne fut pas exemt de cette perſécution. Il nous apprend dans ſes lettres, que les uns avoient voulu le faire paſſer pour un Négromant, & les autres pour un hérétique, parce qu'il liſoit Virgile. Ailleurs il ſe plaint que ſa couronne n'ajouta rien à ſa ſcience, & qu'elle augmenta le nombre de ſes envieux.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Son mérite en triompha, & lui fit des protecteurs. Il fut recherché de tous les Princes d'Italie. Le Seigneur de Correggio lui donna l'Archidiaconat de Parme, pour l'engager à s'y fixer. Carrare, Souverain de Padouë, lui fit donner un Canonicat. Ce fut là que Pétrarque apprit la nouvelle de la mort de Laure. A cette nouvelle il repaſſa les Alpes pour revoir encore Vaucluſe où il fit de nouveau quantité de ſonnets, & une partie de ſes poëſiës morales appellées *les Triomphes*.

Revenu en Italie, Galeas Viſconti, Duc de Milan, le fit ſon Conſeiller. Enfin il s'établit à Arqua à dix milles de Padouë, où il mourut le dixiéme Juin 1374. Si vous voulez connoître plus en détail l'hiſtoire de la vie de ce célébre Ecrivain, il faut conſulter les recherches curieuſes & interreſſantes qui ont été faites par feu M. le Baron Bimard de la Baſtie, de Carpentras, correſpondant honoraire de l'Académie des inſcriptions & belles lettres. Vous trouverez ces recherches dans les nouveaux volumes des Mémoires de cette Académie, qui doivent paroître inceſſamment.

Pétrarque étoit d'un excellent natu-

tel, agréable dans le commerce civil, propre à l'amitié, vif & perſévérant en amour, pouſſant la frugalité juſqu'à jeûner trois fois la ſemaine, modeſte dans ſa conduite, & aſſez religieux, malgré les paſſions qui le tyranniſoient & auſquelles il ne ſe prêtoit que trop, pour ſe lever réguliérement à minuit, afin de loüer Dieu, & de ſe mettre enſuite au travail. Le ſavant Gravina dit qu'il a ſuivi de près Ovide, Catulle, & Properce dans ſes Elégies, qu'il eſt inimitable dans toutes les parties du genre lyrique, & rival d'Anacréon, de Pindare & d'Horace. Il eſt naturel, élevé, & rempli de tout le feu des paſſions. C'eſt de lui dont un Poëte Italien moderne a dit, ſelon la traduction des Auteurs de la Bibliothéque Italique :

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Grav. della Ragion poët. l. 2. p. 206.

T. 1. p. 239.

Qui ſans lui veut entrer au temple de Mémoire,
Méconnoît de nos vers les charmantes douceurs ;
Et ſur un appui frêle établiſſant ſa gloire,
Il n'obtiendra jamais que de frêles honneurs.

Pétrarque avoit eu pour maître dans la poëſie Cino, de Piſtoye, de la noble famille des Sighibaldi, qui avoit ſçu réünir les qualités de bon Poëte,

d'habile Juriſconſulte, & d'homme galant.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Je ne ſerois point ſurpris que tant d'éloges donnés aux poëſies de Pétrarque, vous fiſſent naître le deſir de les lire. Mais nous en avons peu de traductions; & je n'en connois qu'une ſeule, de quelques-uns de ſes ſonnets & de ſes ſix triomphes, qui ſoit ſupportable. Les triomphes de Pétrarque furent imprimés dès 1477. à Naples, *in-fol.* C'eſt une eſpece de ſuite de viſions & de ſonges où le Poëte chante les triomphes de l'amour, de la chaſteté, de la mort, de la renommée, du tems & de la Divinité. Il y fait paroître quantité de perſonnages dont les noms ſont connus dans l'Hiſtoire ſacrée & profane, & il y ſeme des réflexions courtes, mais ſenſées, & des deſcriptions où l'on reconnoît le grand Poëte. Dès 1478. Bernard de Sienne publia ſur cet ouvrage un commentaire trop diffus qui parut à Veniſe *in-folio.*

Nous avons des ſix triomphes une ancienne verſion en proſe, dont l'Auteur eſt nommé George de la Forge, Bourbonnois, dans le catalogue, page xi. des livres de Madame la Princeſſe trouvés après ſon décès, l'an 1723.

au Château d'Anet. Cet ennuyeux Traducteur voulant faire montre de son érudition & de ſes lectures, ne s'eſt pas contenté de paraphraſer ſon original, il l'a commenté, & il a inſéré ſon commentaire dans le texte. Souvent il entre dans le détail de la vie des perſonnages que le Poëte ſe contente preſque de nommer. Auſſi a-t'il tellement enflé l'ouvrage de Pétrarque, qu'il ſeroit très-difficile d'en ſupporter la lecture aujourd'hui par le dégoût que cauſe ſa prolixité, ſi ſon ſtyle, très-ſouvent peu intelligible, pouvoit permettre d'en entreprendre la lecture. Il y a lieu de croire que l'Auteur vivoit dans le quinziéme ſiécle, & que ſa traduction n'a paru que pluſieurs années après ſa mort.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

La Bibliothéque du Roi en poſſede deux exemplaires, l'un de 1514. & l'autre de 1519. Le premier eſt un volume in-folio, avec des figures en bois qui repréſentent groſſiérement les ſujets principaux chantés par le Poëte. Cette édition fut faite à Paris pour Barthelemi Vérard, Libraire, & achevée le vingt-troiſiéme jour de Mai. On lit à la fin : *Cy finiſſent les triumphes de Meſſire François Pétrarche très-illuſtre*

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Poëte, & ſouverain & élégant Orateur, nouvellement rédigées de ſon langaige Tuſcan, en noſtre diſerte langue Françoiſe. L'autre exemplaire, imprimé pareillement à Paris, petit in-folio, eſt ſur velin, avec des figures enluminées. J'ai vu une troiſiéme édition de cette traduction, imprimée correctement, & d'un caractere aſſez agréable en 1531. in-8°. à Lyon par Denys de Harſy, avec les mêmes figures en bois. Environ ſept ans après, en 1538, Jean Ménier, ou Meynier, Baron d'Opéde, qui fut depuis premier Préſident du Parlement de Provence, après la mort de Barthelemi de Chaſſeneux, publia à Paris une nouvelle traduction des ſix Triomphes de Pétrarque, avec des gravures en bois. Cette traduction eſt en vers François. Les quatre premiers Triomphes ſont en vers de dix ſyllabes: M. d'Opéde emploie des vers de différente meſure dans le Triomphe du Tems, & celui de la Divinité eſt en vers héroïques. Pour vous donner une idée de ſa verſification, je vous rapporterai l'éloge de Laure qui eſt à la fin du Triomphe de la Renommée:

Par deſſus tous vis venir viſtement
Madame Laure eſtant mignonnement,

De

De blancs habits veſtuë en la maniere
D'une grand Royne ou Dame ſingulliere,
Tenant maintien de doulx contentement :
Elle a le bruyt par tout le firmament,
Entre le monde auſſi pareillement,
Que de vertus elle eſt la tréſorriere
Par deſſus tous, &c.

Le Baron d'Opéde a dédié cette traduction à Anne de Montmorency, Connétable de France, & ſon Epître dédicatoire écrite en Latin, eſt une eſpece de diſcours ſur les Triomphes des anciens, principalement des Romains. Le Traducteur ſigne *Joannes Amaynerus Baro Opede.* Je ſuis ſurpris que la Croix du Maine qui écrivoit en 1584. ait dit que l'ouvrage dont je viens de parler, étoit encore manuſcrit alors. Vous venez de voir qu'il avoit été imprimé par Charles l'Angelier dès 1538. in-8°.

La Croix du Maine a mieux connu la traduction des mêmes Triomphes de Pétrarque, par *Jean Ruyr*, *Charmeſien*, Secrétaire du Chapitre de Saint Diez, puiſqu'il a fait des vers à la loüange du Traducteur. Cette verſion eſt de l'an 1588. imprimée à Troyes en Champa-

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

gne. Elle eſt en vers, mais nullement littérale. Ruyr a mis l'ouvrage de Pétrarque en dialogues, & il y a beaucoup ajouté du ſien. Sa verſification eſt moins mauvaiſe que celle du Baron d'Opéde. Son ſtyle eſt plus aiſé, & ſon expreſſion eſt beaucoup moins barbare. Le grand Prévôt de Saint Diez étoit alors Gabriel Reinette, & c'eſt à lui & à tout le Chapitre de S. Diez que Ruyr adreſſe ſa traduction, & les poëſies diverſes qui la ſuivent. Je vous parlerai ailleurs de celles-ci. L'Auteur dans ſon Epître dédicatoire dit que ſon imitation des Triomphes de Pétrarque eſt l'*Eſſai de ſa Muſe*; mais on voit par ſes autres poëſies qu'il veut dire ſeulement, que c'eſt par là qu'il s'eſt eſſayé ſur des ſujets moraux, puiſqu'il ſe repent ailleurs des poëſies amoureuſes qu'il avoit données dans ſa jeuneſſe, & qu'il deſire qu'on les oublie.

On lit avec encore moins de déſagrément le peu que Clément Marot, Jacques Peletier, & Jérôme d'Avoſt ont traduit en vers des poëſies de Pétrarque. Le premier s'eſt amuſé à mettre en vers François une chanſon où le Poëte Italien raconte avec beaucoup de naturel ſix viſions qu'il feint avoir

euës, & ſix des Sonnets du même *ſur la mort de ſa Dame Laure.* Peletier a traduit de même douze Sonnets de ce Poëte, ſept de ceux que Pétrarque fit du vivant de Laure, & cinq de ceux qu'il compoſa ſur la mort de cette fille tant célébrée. Peletier dit qu'il les a traduits vers pour vers, & il s'en glorifie lui-même, comme s'il eût fait en cela un ouvrage dont la difficulté auroit arrêté tout autre que lui : c'eſt ce qu'il veut dire par ce Sonnet qui précéde ſa traduction :

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Qui d'un Poëte entend ſuivre la trace
En traduiſant, & proprement rimer,
Ainſi qu'il faut la diction limer,
Et du François garder la bonne grace,
Par un moyen lui conviendra qu'il face
Egale au vif la peinture eſtimer,
L'art en tous points la nature exprimer,
Et d'un corps naître un corps de même face :
Mais par ſus tout met ſon honneur en gage,
Et de grand peine emporte peu d'eſtime,
Qui fait parler Pétrarque autre langage,
Le tranſlatant en vers rime pour rime :
Que pleuſt aux Dieux & Muſes conſentir
Qu'il en vinſt un qui me peuſt deſmentir.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Cette traduction de Peletier fait partie de ſes *Oeuvres poëtiques* imprimées à Paris chez Michel de Vaſcoſan, en 1547. in-8°.

Jérôme d'Avoſt, né à Laval, Officier de Marguerite de France, Reine de Navarre, ſœur du Roi Henri III. fut plus hardi que Peletier ; il entreprit de traduire tous les Sonnets de Pétrarque : mais ſoit que les difficultés l'ayent arrêté dans le cours de ſa traduction, ſoit que d'autres occupations l'ayent empêché de remplir la tâche qu'il paroiſſoit s'être impoſée, nous ne connoiſſons que la traduction de trente Sonnets du Poëte Italien, que d'Avoſt publia avec le texte en 1584. à Paris, chez Abel l'Angelier, avec quelques poëſies de ſon invention, imprimées dès la fin de 1583.

Le Traducteur étoit fort jeune lorſqu'il fit ces *Eſſais* : c'eſt le titre qu'il donna à ſa traduction. On voit par ſon portrait qu'en 1583. il n'avoit que vingt-cinq ans. L'amour qu'il ſentoit pour une Demoiſelle qu'il recherchoit en mariage, fut le principal aiguillon qui le porta à entreprendre ſa traduction. Il trouvoit dans les ſentimens de Pétrarque pour Laure, ceux qu'il

éprouvoit lui-même *pour ſa Laure Françoiſe*. On croit que c'étoit Philippe du Prat, fille de François du Prat, Baron de Thiern, fils d'Antoine du Prat, troiſiéme du nom, Seigneur de Nantoüillet, &c. C'eſt ce que l'on peut conjecturer, tant d'un Sonnet Italien qu'il lui adreſſe, que de la maniere dont il s'exprime dans pluſieurs des poëſies de ſa compoſition. C'eſt auſſi à cette Demoiſelle, & à ſa ſœur Anne du Prat, qu'il adreſſe ſa verſion des Sonnets de Pétrarque. Ces deux Demoiſelles étoient autant diſtinguées par leur eſprit que par leur naiſſance : elles entendoient également bien les langues Latine, Italienne & Françoiſe. Mais ſi Philippe étoit l'objet des vœux de Jérôme d'Avoſt, ſes vœux ne furent point accomplis : cette Demoiſelle épouſa Clément, Baron de Coſnac en Limouſin, comme *Anne* ſa ſœur fut mariée à Honorat Prevoſt, Seigneur du Chaſtelier-Portaut en Poitou.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

D'Avoſt, dans ſa traduction, employe le vers héroïque, mais ſa verſification eſt rude, dure & ſans politeſſe. Sa traduction au contraire eſt aſſez fidelle, & communément littérale. Afin qu'on pût la comparer avec celle des

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

mêmes Sonnets faite par Peletier, Vasquin Philieul, & Etienne du Tronchet, il rapporte à la fin de ſes poëſies diverſes un Sonnet de chacun ſelon la traduction de chacun de ces Poëtes, & il réſulte de ce paralléle, que d'Avoſt l'emporte ſur eux du côté du langage. Le ſien eſt moins barbare & plus clair, & l'on peut même dire qu'il s'éloigne moins de la délicateſſe de l'original. Du Tronchet étoit cependant contemporain de d'Avoſt; & ſa traduction de ſoixante-dix Sonnets de Pétrarque avoit paru en 1575. à la ſuite de ſes cinquante-quatre *Lettres amoureuſes*; & il ſemble que l'on auroit dû attendre plus de pureté dans le langage, plus de délicateſſe dans le ſtyle, d'un Ecrivain que ſes emplois avoient mis à portée de fréquenter les Grands: car du Tronchet, né à Montbriſon en Forez, fut Secrétaire du Maréchal de Saint André, & Tréſorier du Domaine du Comté de Forez; & l'on voit par les anagrammes qui ſont à la fin de la traduction de chaque Sonnet de Pétrarque, qu'il avoit un grand nombre d'amis diſtingués par leur rang & par leur mérite.

Vaſquin Philieul étoit plus excuſa-

ble. Cet Auteur, né à Carpentras, avoit toujours vêcu loin du centre de la politeſſe & du bon goût. Auſſi ne ſe loüe-t'il pas plus qu'il ne doit, lorſqu'il dit dans ſon Epître dédicatoire à la Reine Catherine de Médicis à qui il adreſſa ſa traduction en vers des Sonnets, Chanſons & Triomphes de Pétrarque, qu'il n'avoit,

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Ni digne engin, ni pouvoir, ni ſcience.

Il a diviſé ſa traduction en quatre livres, qu'il lui a plû d'intituler, *Livres de Laure d'Avignon*, quoique cette fille ne ſoit pas l'objet de toutes ces piéces. Dans le premier livre ſont tous les Sonnets & chants où le Poëte ſe livre à ſon affection pour Laure, exprime les ſentimens qu'elle avoit fait naître dans ſon cœur, & vante les perfections qu'il trouvoit, ou croyoit trouver en elle; car,

Ce qu'on aime, eſt toujours d'une beauté divine.

Eſope au Parnaſſe par M. Peſſelier, Sc. VII.

Les regrets du Poëte ſur la mort de Laure forment le ſecond livre. Le troiſiéme contient des Sonnets & des chants ſur divers ſujets; & les ſix Triomphes compoſent le quatriéme. La meſure de vers la plus ordinaire dont Philieul ſe ſert dans les deux premiers livres, eſt

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

celle des vers de dix ſyllabes. Il varie davantage dans le troiſiéme ; on y trouve des vers de ſix, de huit & de dix ſyllabes, & quelquefois des vers héroïques. Les ſix Triomphes ſont en vers de dix ſyllabes.

Du Verdier trouvoit de ſon tems que les vers de ce Traducteur *étoient rudes & mal rendus*, & il avoit raiſon. Mais je crois que l'affection de ce Bibliothécaire pour Jérôme d'Avoſt, ſon ami, avoit encore plus de part dans cette déciſion, que l'amour de la vérité. Ce qui me le fait croire, c'eſt que du Verdier loüe plus d'une fois dans ſa Bibliothéque, des Poëtes auſſi mauvais que Philieul.

Pétrarque n'a guéres mieux été traité par Philippe de Maldeghem, Seigneur de Leyſchot ; & il faut croire que cet Ecrivain Flamand, qui ſe donne pour un zélé militaire, étoit plus propre en effet à la profeſſion des armes qu'à faire ſa cour aux Muſes. Grenaille parlant dans ſa préface du *Sage réſolu contre la fortune*, de cette traduction de Maldeghem *des Sonnets, Chanſons & Triomphes de Pétrarque*, dit que ce Flamand traducteur *a trop de rudeſſe en ſes vers pour nous repréſenter la délicateſſe du Poë-*

te le plus doux de toute l'Italie, & que voulant ſe rendre fidéle interpréte, il défigure un homme qu'il s'efforce d'embellir.

Le ſieur de Leyſchot, ſi on l'en croit lui-même, étoit pourtant né Poëte, ou du moins il avoit eu, preſque dès ſon enfance, la paſſion des vers. C'eſt ce qu'il dit dans l'*Excuſe du Tranſlateur aux Poëtes François*, qui eſt au-devant de ſa traduction :

Mais je n'avois quitté qu'à peine le berceau,
Quelques ſept ou huit ans, que je n'eus le cerveau
Tant adonné aux vers, qu'il ſembloit que nature
De mon futur deſſein prédiſoit quelque augure.
Car à peine à l'Eſcole eſcrire je ſçavoy,
Qu'en rime babillant, rime je compoſoy.

Cette ardeur de rimer croiſſant avec l'âge, il lut avec ſoin les Poëtes dont il entendoit la langue. Mais comme il ignoroit l'Italien, il ne penſoit point encore à Pétrarque, lorſqu'une Dame lui fit lire une ancienne traduction de cet Auteur. C'étoit peut-être celle des Triomphes, dont je vous ai parlé : car il dit qu'elle étoit

En François, mais en proſe aſſez pour lors traduit.

Cette lecture lui fit naître l'envie d'ap-

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

prendre la langue Italienne, pour ſe mettre en état de connoître Pétrarque tel qu'il eſt en lui-même. Mais d'autres occupations l'en détournerent pour lors,

Juſqu'à tant qu'un malheur de la guerre civile
Me donna ma maiſon pour priſon en la ville,
Où pour tant mieux tromper les ſoucieux ennuis,
De nouveau pour rimer je me trouvay eſpris.

Pétrarque s'offrit encore à lui dans cette ſituation. Il commença à le lire en Italien, le porta avec lui dans les courſes que la guerre civile l'obligea de faire à Boulogne, à Calais, à Liége; & il le liſoit déja avec goût lorſqu'un de ſes amis de Liége lui en procura un autre exemplaire avec un commentaire qui lui facilita l'intelligence du texte.

Après la guerre, le ſieur de Leyſchot revint dans ſa patrie où il demeura deux ans. Retourné enſuite à la Cour de l'Electeur de Cologne (*a*), ſon Pétrarque qu'il y avoit laiſſé, & qu'il croyoit perdu, ſe préſenta à lui de nouveau: il voulut profiter de ſon loiſir pour ſe remettre à l'étudier: mais il en fit peu d'uſage; les troubles recommencerent; & ce qu'il

(*a*) Ernest frere de Guillaume V, Duc de Bavière.

avoit entrepris ne l'auroit pas occupé de longtems ſans la néceſſité de chercher du repos où une bleſſure imprévuë le réduiſit. Que faire alors pour ſe conſoler & ſe déſennuyer? Leyſchot dit:

Je reprenois mes vers par le forcé repos,
Y pouſſé par Polit, Hiſtorien du Prince,
Des guerres que lors eut l'Agrippine Province,
Qu toujours m'amorçant par des diſcours divers,
Ne ceſſoit d'inſiſter que je fiſſe des vers.
J'en fy; mais ſur Pétrarque, à cauſe de n'entendre
Encor ſa ryme aſſez, je n'oſois entreprendre.
Juſqu'à tant que refait, à Liége revenu,
Dominique Lampſon me dit . . . . . .
Prens, prens ſans différer le Florentin Poëte
Pétrarque, & par tes vers lui ſers de l'interpréte.
Sur ce, de ſes Sonnets quand j'eu fait le premier,
Il diſoit, fay autant de tous juſqu'au dernier.

Ce Dominique Lampſon étoit un Philologue, un Poëte Latin, un Peintre, eſtimé en ſon tems, & loüé dans les poëſies de Nicolas Grudius fils d'Everard, qui étoit ſon ami. Il promit à Leyſchot de l'aider dans ſa traduction, en lui expliquant ce qu'il n'entendroit point. Leyſchot accepta l'offre; mais encore détourné par la Cour qui vint paſſer l'hyver à Liége où l'Electeur le fit ſon Maître d'Hôtel, il avança peu

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

l'ouvrage. Enfin retourné dans ſa patrie, il s'occupa plus ſérieuſement de ſa traduction, l'acheva, & la dédia à Maximilien, premier du nom, Duc de Baviere, fils de Guillaume V. Son Epître dédicatoire eſt datée de Bruges le premier Août 1597. Mais ſa traduction ne parut qu'en 1600. à Doüai, où elle fut réimprimée en 1606.

La traduction des Sonnets & autres poëſies diverſes eſt tantôt en vers de dix ſyllabes, & tantôt en vers de douze : mais celle des Triomphes n'eſt qu'en vers héroïques. Chaque piéce eſt accompagnée d'un court commentaire François où j'ai trouvé peu de choſes utiles. Le ſieur de Leyſchot a enflé de plus ſa traduction de deux abrégés, l'un de la vie de Pétrarque, & l'autre de celle de Laure : mais l'un & l'autre ſont trop ſuperficiels, & manquent d'ailleurs de goût & de critique.

Ce que je viens de vous rapporter des diverſes traductions que j'ai vuës des poëſies de Pétrarque, vous montre que Philippe Catanuſi, Docteur & Profeſſeur en Droit, & Avocat au Parlement, étoit mal informé, lorſqu'il croyoit que perſonne avant lui n'avoit

osé traduire ce Poëte ni en vers, ni en prose, à cause des difficultés qui ont dû paroître inséparables de cette traduction. Mais quand il auroit connu les traductions dont je viens de vous parler, ce n'auroit pas dû être pour lui une raison de ne point entreprendre la sienne. Combien d'Auteurs qui ont eu plusieurs interprétes d'une grande réputation! Les derniers n'ont pas cru être coupables envers le public pour avoir entrepris ce qui avoit déja été exécuté par d'autres avant eux, quoique ceux-ci eussent été loüés & approuvés. A plus forte raison est-il permis de travailler de nouveau sur un sujet qui n'avoit encore été que mal ébauché.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Catanusi a préféré de traduire les poësies de Pétrarque en prose, plutôt qu'en vers, & il a raison de dire, *que la prose raisonnable & fidelle vaut bien de méchans vers, souvent éloignés des sentimens de l'Auteur.* Il assure qu'il s'est assujetti à la lettre dans sa traduction, autant qu'il lui a été possible. Mais il convient qu'en plusieurs endroits il a plutôt exprimé la pensée de Pétrarque que les paroles mêmes que ce Poëte a employées. Dans les Triomphes, il a

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

cru pouvoir ajouter certaines choſes pour faire mieux entendre l'hiſtoire & la fable auſquelles Pétrarque fait ſouvent alluſion dans cet ouvrage, ou dont il rapporte divers traits. Il n'a pas traduit non plus tous les Sonnets; il y en a quelques-uns *qui ne conſiſtant qu'en équivoque de langue*, n'auroient eu aucune grace dans la nôtre.

Ce Traducteur, dont je ne connois point d'autre ouvrage, a dédié celui-ci à M. le Duc de Montauſier. Chaque Sonnet a ſon argument qui en fait connoître le but, & en donne comme le précis. L'abrégé de la vie de Pétrarque n'eſt pas mal fait, mais ce n'eſt qu'un abrégé qui ne fait connoître que ſuperficiellement ce célébre Ecrivain. Quant à la traduction, elle m'a paru claire, & exprimée avec aſſez de pureté. Mais il eſt certain qu'elle eſt plus paraphraſée que Catanuſi ne le fait entendre. Il n'eſt pas moins vrai que malgré cette paraphraſe, il y a encore bien des endroits dans le Poëte Italien que le Traducteur François ne rend point. Dans d'autres il eſt plus concis que le texte; mais cela vient ſouvent de ce qu'il n'exprime, pour ainſi dire, que la moitié de la penſée de l'Auteur. Au

reſte de toutes les traductions des poëſies de Pétrarque, je ne connois que celle-ci que l'on puiſſe lire avec quelque ſatisfaction. TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Dans les *Hymnes* de Guy le Fevre de la Boderie, dont je vous ai déja parlé pluſieurs fois, vous en trouverez une de Pétrarque à la loüange de la ſainte Vierge, traduite en vers François, & adreſſée à M. l'Evêque du Puy, *Chancelier de la Reine mere des Rois*: c'étoit Antoine de Saint-Nectaire, vulgairement Senneterre, mort en 1592. La traduction de la Boderie a environ deux cens vers de différentes meſures.

Pétrarque eut pour diſciple Jean Boccace, né à Certaldo dans la Toſcane, l'an 1313. & mort au même lieu le 21. Décembre 1375. âgé de ſoixante-deux ans. Vous pouvez lire ſa vie dans le Dictionnaire de Bayle, ou dans le tome trente-troiſiéme des Mémoires du pere Nicéron. Boccace a plus écrit en proſe qu'en vers, & tout le monde convient qu'il n'étoit pas excellent Poëte. Cependant il fut un des Triumvirs, ou des trois Princes des Poëtes de ce ſiécle-là. Il eſt vrai que l'on s'accorda à ne lui donner que le

dernier rang de ce Triumvirat poëtique. Le premier fut donné à Dante, & le second à Pétrarque. Boccace reconnut lui-même son infériorité, puisqu'ayant vu les Sonnets & les chansons de Pétrarque, il résolut de jetter ses poësies au feu. Pétrarque lui écrivit une lettre pour le détourner de ce dessein, ce qui n'empêcha pas Boccace de l'exécuter, du moins en partie.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Sa *Théséïde* nous est restée, soit que l'Auteur ait eu pour cet ouvrage une prédilection particuliere, soit qu'il n'ait été composé que depuis l'événement dont je viens de vous parler. C'est un poëme en vers Italiens, divisé en douze livres, & le premier qui ait été composé en rime octave, dont Boccace a été l'introducteur en Italie. Il a été imprimé à Ferrare dès 1475. in-folio, & à Venise en 1528. in-4°. Mais l'éditeur s'est donné la liberté d'y changer une infinité de choses, & jusqu'à des vers entiers; ce qui fait que ce n'est qu'un fantôme du véritable ouvrage de Boccace, entiérement différent des manuscrits que l'on en a. Voici le sujet de ce poëme.

Arcite & Palémon, illustres Thébains, amis & rivaux, aiment tous deux

Emilie. Arcite eſt préféré ; mais par un accident fatal, lorſqu'il venoit de remporter l'honneur d'un Tournoi, ſon cheval ſe cabre, le renverſe, & le bleſſe mortellement. Près de mourir, Théſée qui connoît ſon amour ardent pour Emilie, la lui fait épouſer. Arcite meurt. Emilie & Palémon ſe livrent au déſeſpoir d'avoir perdu l'une un amant, l'autre un mari. Théſée plein d'eſtime & d'affection pour tous les deux, après leur avoir donné le tems d'exhaler leur douleur, tâche de les rendre ſuſceptibles de conſolation ; & repréſentant à Emilie qu'elle retrouveroit un autre Arcite dans Palémon, il la porte à conſentir de s'unir à lui par le mariage. Telle eſt la concluſion de ce Roman mis en vers.

George Chaucher, que l'on a ſurnommé l'Homere de l'Angleterre, l'avoit traduit en vers Anglois dès l'an 1400. Il y en a une vieille traduction en proſe Françoiſe que l'on trouve manuſcrite dans quelques Bibliothéques. Celle-ci a ſervi de canevas à Anne de Graville, *Dame du Boys de Males-herbe*, pour mettre en vers François l'hiſtoire d'Arcite & Palémon, par ordre de la Reine Claude, femme de François I.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Du Verdier en rapporte le commencement dans ſa Bibliothéque Françoiſe, & c'eſt tout ce qui en a été imprimé. Mais il ſe trompe en diſant qu'Anne de Graville, qui vivoit au commencement du ſeiziéme ſiécle, étoit fille de Jacques de Graville: elle étoit fille de Louis de Mallet Sieur de Graville & de Marcouſſis, qui fut créé Amiral en 1487. par le Roi Charles VIII. Dans le même-tems Jeanne de la Fontaine, de Bourges en Berry, mit auſſi en vers François la Théſéïde de Boccace. Jean Second en fait mention en trois endroits de ſes poëſies, dans la quinziéme Elégie de ſon troiſiéme livre, où il fait l'éloge de cet ouvrage ſans en nommer l'Auteur, & dans deux Elégies de celles qu'il a conſacrées à la mémoire de diverſes perſonnes. Dans celles-ci il nomme Jeanne de la Fontaine, & dans l'une des deux il loue ſon talent pour la poëſie Françoiſe. * Cette Dame mourut au plus tard en 1536. puiſque Jean Second qui en a déploré la mort, mourut lui-même au mois de Septembre de la même année. Cette traduction eſt demeurée manuſcrite. On n'en connoît donc qu'une qui ait

* *Noverat & quicquid Franca poëſis habet.*

été imprimée : elle eſt en proſe, & parut en 1597. in-12. à Paris chez Abel l'Angelier. Le Traducteur ne s'eſt déſigné que par ces lettres D. C. C. & ſa mauvaiſe traduction ne mérite pas que je vous en parle plus au long.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

CHAPITRE DIXIE'ME.

Des Traductions du Boïardo & de l'Arioſte, du Sannazar, du Taſſillo & du Triſſin.

LE quinziéme ſiécle ne fut pas ſi heureux que le précédent. On s'appliqua peu à perfectionner la langue Italienne. Peut-être l'étude des langues Grecque & Latine qui fleurirent beaucoup dans ce ſiécle, fut-elle la cauſe de cette négligence. On ne penſa plus à conſerver la majeſté & les graces de la poëſie Italienne. De là vient que la plûpart de ceux qui la cultiverent, mériterent peu de conſidération, ſi l'on en excepte Ange Politien, le Boïardo, & un petit nombre d'autres. Ange Politien né à Montepulciano, en Toſcane le 14. Juillet 1454. fut l'un des plus

Diſc. ſur les Poëtes Ital. par Maffeï.

doctes & des plus polis Ecrivains de ſon ſiécle. Son poëme Italien ſur le Tournoi de Julien de Médicis, ſes poëſies latines, ſes Silves, ſes Epîtres, & tant d'autres ouvrages lui firent une grande réputation. Creſcimbeni dit qu'il fut l'inventeur du Dithyrambe Italien, auquel le Redi a donné la perfection. Son *Orfeo* eſt le premier eſſai des *Favole* ou Comédies paſtorales, compoſées de la comédie & de l'Eglogue. Gravina trouve qu'il imite bien Homere dans ſa piéce intitulée, l'*Ambre*, & que dans le *Manto* il rend Virgile avec le même ſuccès. Il mourut jeune en 1494. Je n'ai pû découvrir aucune traduction de ſes poëſies Italiennes.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Matthieu-Marie Boïardo, Comte de Scandiano au territoire de Reggio dans le Modenois, Commandant de la ville & citadelle de Reggio, mourut la même année 1494. Mais on ignore à quel âge. Comme il fut très-verſé dans la poëſie Grecque & Latine, il en a emprunté ſa veine & ſon tour. Il ne prit des Provençaux que ſa matiere & le nom de Paladin. Il avoit ſurtout du talent pour la poëſie Lyrique, autant qu'on peut en juger par quelques Sonnets qui reſtent de lui. Il fit en rime

tierce une comédie en cinq actes intitulée *Timon*, dont le sujet étoit tiré de Lucien. Elle est peu connuë ; & ses dix Eglogues Latines imprimées à Reggio en 1500. peu d'années après sa mort, ne le sont guéres davantage. On ne le connoît principalement que par son poëme de *Roland l'amoureux* divisé en trois livres, auxquels *Nicolo de gli Agostini* en ajouta depuis trois autres. A l'imitation d'Homere dans l'Iliade, Boïardo a choisi pour son sujet le siége de Paris qu'il substitua à celui de Troye. Angelique y tient la place d'Helene, & les Négromantiens tiennent celle des Divinités. Gravina lui trouve des expressions basses & des nombres trop foibles : cependant il a la gloire d'avoir fourni des idées à l'Arioste, & d'en avoir peut-être été le guide dans son *Roland furieux*. Ils ont l'un & l'autre donné carriere à leur imagination qu'ils avoient également vive & noble ; mais si l'un a le mérite de l'invention, l'autre l'emporte pour le style.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

On a beaucoup moins de traductions du poëme du premier, que de celui du second. Je n'en connois que deux anciennes, & une qui a été faite après les premieres années de ce siécle. Ces

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

trois traductions ſont en proſe. L'Auteur de la premiere eſt Jacques Vincent, né à Creſt-Arnaud en Dauphiné. On doit être un peu ſurpris qu'un Eccléſiaſtique, attaché à un Evêque par un emploi particulier, ſe ſoit occupé d'un pareil ouvrage. Il eſt vrai qu'il ne prend que la qualité de Secrétaire de l'Evêque du Puy, & qu'il pouvoit être Laïc, & remplir ce poſte. Mais la Croix du Maine & du Verdier qui ont vêcu de ſon tems, & Guy Allard dans ſa Bibliothéque de Dauphiné, diſent qu'il fut auſſi Aumônier du Duc d'Enguien. Il devoit ſon éducation à Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois, qui l'avoit fait élever dans ſa Maiſon avec M. de Saint Vallier frere de cette Dame. Vincent lui en témoigne ſa reconnoiſſance dans ces mauvais vers où faiſant alluſion au nom de Diane que portoit ſa bienfaitrice, il dit :

Puys qu'Acteon, ce gentil Chevalier,
Ayant deſir d'approcher la préſence
De Dyana, qui pour ſe ſoulager
Dans les ruyſſeaux prenoit réjoüiſſance,
Eſt transformé en un cerf par ſemblance,
Qui par les ſiens eſt ſoudain affoibli ;
Pour ceſt effait mon cœur n'a point failly

De l'imiter par devoir & droiture :
Car me voyant avoir pris nourriture
En ta maiſon, ô Dame très-illuſtre,
J'ai bien voulu t'adreſſer la facture
Du preux Roland qui par toy aura luſtre.

Outre le motif de la reconnoiſſance, Vincent avoit une autre raiſon pour dédier ſa traduction à la Ducheſſe de Valentinois, c'étoit cette Dame qui l'avoit ſollicité de l'entreprendre. Il donna le premier livre en 1549. & les deux autres en 1550. Il promettoit le quatriéme & les deux ſuivans : mais il ne tint pas parole. Peut-être fut-il mal récompenſé de ſon travail, & que ce fut ce qui le dégoûta de continuer : les bienfaits anciens s'oublient aiſément quand de nouveaux n'en rappellent point le ſouvenir. Ma conjecture eſt fondée ſur ces vers que Vincent adreſſe à Diane au commencement du ſecond livre.

Longtems y a que Roland l'amoureux
M'a occupé pour vous faire ſervice,
Mais ſur la fin s'eſt trouvé ſouffreteux
En me voyant privé du bénéfice,
Lequel doit eſtre à l'homme d'exercice
Et qui accez aux lettres veult avoir :
Par quoy vous prie humblement de pouvoir

Voſtre ſervant, qui jamais ne faudra
De vous complaire, & faiſant ſon devoir
Ira diſant, par vous mon heur viendra.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Cette traduction de Jacque Vincent eſt accompagnée d'argumens qui donnent l'analyſe de chaque chant, & de gravures en bois qui en repréſentent les ſujets principaux. Du reſte, il eſt aiſé de s'imaginer de quel goût & de quel ſtyle peut être une traduction faite par un Provincial au milieu du ſeiziéme ſiécle. Quoique les amis du Traducteur l'en ayent loüé, juſqu'à faire dire à Antoine Picard, en s'adreſſant à Vincent lui-même :

L'Italien a longtemps retenu
Noſtre amoureux en ſon obéiſſance,
Et maintenant il eſt le bien venu
Par ton moyen en ſon pays de France,
Allant partout ſans craindre la préſence,
Ni jugement de ces divins eſprits,
Deſquels ſeras loüé & non repris.

Il n'en eſt pas moins vrai que cette traduction eſt tombée dans l'oubli qu'elle méritoit.

François de Roſſet y blâmoit un autre défaut plus eſſentiel que celui du ſtyle : il trouvoit que Vincent *avoit perverti*

perverti partout le ſens de l'original. Comme il aimoit le poëme du Boïardo, il eut de la peine de le voir ſi mal traité, & il crut devoir en entreprendre une nouvelle traduction. Il avoit déja mis en notre langue le poëme de l'Arioſte qui eſt une ſuite de celui du Comte de Scandiano, & il nous aſſure que *Sa Majeſté avoit pris du plaiſir à lire* ſa verſion. Il eſpéroit qu'elle ne s'amuſeroit pas moins agréablement de celle de l'ouvrage du Boïardo. Si ce premier motif ſuffiſoit pour l'engager au travail, le ſecond ne lui permettoit pas de le différer. Sa traduction fut achevée d'imprimer le 15. Novembre 1618. & parut au commencement de l'année ſuivante avec des argumens, des figures, & une dédicace à Louis XIII. Mais elle fut accueillie beaucoup moins favorablement que celle qu'il avoit donnée de l'Arioſte : celle-ci s'eſt ſoutenuë quelque tems, l'autre a été oubliée preſque en naiſſant : on a pluſieurs éditions de la premiere, la ſeconde n'en a eu qu'une : ſi on la recherche, ſi on la paye beaucoup plus chérement qu'elle ne vaut, quand on la trouve ; la rareté ſeule en fait le mérite.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

La traduction du même poëme, im-

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

primée en 1717. en deux volumes in-12. eſt l'ouvrage de M. le Sage, plus connu par ſes piéces de théâtre, & par quelques Romans de ſa compoſition. Mais c'eſt moins une traduction, qu'un abrégé du poëme du Boïardo. » J'avoüerai, dit lui-même M. le Sage, » que je n'ai pas toujours ſuivi mon » Auteur.... Je n'ai pû ſouffrir, par » exemple, qu'il confondît des pays » véritables & connus tels que la Norvege, la Suede, la Ruſſie, l'Arménie, avec d'autres pays qui ne furent jamais, comme la Mongalie, la » Normane & la Roaze. Le Boyard » ne ſe contente pas même de cette » confuſion. Sans avoir égard à la carte, il place les pays réels à la boule-» vûë. Il rapproche les Etats les plus » éloignés. Il rend les Rois de Danemarck, de Suede & de Norvege, » vaſſaux de la Tartarie Orientale; » & pour obéïr au Roi Agrican, il les » fait aller tous trois par terre, avec » de nombreuſes armées, pour l'aider » à faire le ſiége du Château d'Abraque, ſitué au milieu de la Chine. Je » voudrois qu'il n'eût choiſi que des » pays fabuleux pour être en droit de » les placer à ſa fantaiſie; car il y a dans

e mélange du vrai & du faux, & « ans ce renverſement du globe de la « erre, quelque choſe d'extravagant « & de monſtrueux. »

M. le Sage a donc ſubſtitué à ces pays imaginaires des Royaumes réels & connus, & les Rois qui ſe trouvent devant Abraque, n'y ſont point, dit-il, en dépit du bon ſens, ni de la Géographie. Il s'eſt encore écarté quelquefois de ſon original, pour lier les avantures l'une à l'autre, & faire diſparoître la contrariété qui ſe trouve ſouvent entr'elles dans le poëme Italien. Pour les hauts faits d'armes & les enchantemens qui ne ſe peuvent changer, ſans défigurer l'Auteur, il les a conſervés, de même que les caracteres. Son ſtyle eſt pur, élégant & léger, & l'on y reconnoît l'Auteur du Gilblas & du Diable boiteux. M. le Sage avoit promis une traduction de l'Arioſte, dans le même goût, ſans doute, que cet abrégé du Boïardo. Mais juſqu'à préſent il n'a point accompli ſa promeſſe.

Louis Arioſte avoit commencé ſon poëme de *Roland furieux* pendant qu'il étoit attaché au Cardinal Hippolyte d'Eſt, fils d'Hercule premier, & frere d'Alphonſe premier, Ducs de Fer-

rare. Et ce fut ce motif, joint à la délicateſſe de ſa ſanté, qui lui fit refuſer de ſuivre le Cardinal, ſon protecteur, en Hongrie. Occupé alors ſérieuſement à perfectionner ce qu'il avoit entrepris, il craignit que ce voyage ne le dérangeât dans ſon projet. Son aſſiduité au travail le mit en état de faire paroître ſon poëme en 1515. Il étoit alors diviſé en quarante livres, & il s'en fit en peu d'années cinq éditions. Mais après la mort du Cardinal Hippolyte d'Eſt arrivée en 1520. Arioſte joüiſſant d'une vie encore plus tranquille à la Cour d'Alphonſe Duc de Ferrare, s'appliqua à revoir ſon poëme, & à le mettre dans l'état où nous l'avons aujourd'hui. Sans toucher ni au commencement, ni à la fin, il y inſéra tant de choſes qu'il fut obligé de le partager en quarante-ſix livres : & après l'avoir ainſi corrigé, augmenté, perfectionné ; après y avoir travaillé en quelque ſorte pendant trente ans, il le publia ſous cette nouvelle forme en 1532. un an avant ſa mort. Cette édition fut faite à Ferrare. Les cinq chants ajoutés dans la ſuite aux quarante-ſix, ne ſont que des matériaux préparés d'abord, puis négligés par l'Arioſte. Il y en a même qui croyent

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

qu'ils ne ſont pas ſon ouvrage, tant on les juge peu dignes de paroître avec le reſte.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Le goût qu'il avoit pour les avantures Romaneſques & pour les livres de Chevalerie, lui avoit fait lire dans ſa jeuneſſe quantité d'ouvrages de cette nature, tant Eſpagnols que François. Il ſe ſentoit d'ailleurs une imagination féconde, & un génie propre à lui fournir d'agréables fictions. Ainſi il n'eſt pas étonnant que quand il eut formé le deſſein de faire un poëme, il n'ait point héſité ſur le choix, & qu'il ſe ſoit déterminé d'abord pour un poëme de Chevalerie. Mais on ne doit pas chercher dans le ſien cette exacte régularité que nous demandons aujourd'hui dans un poëme Epique. Quelques efforts que ſes partiſans ayent faits pour prouver le contraire, ils n'ont convaincu perſonne. On refuſe même à l'Auteur la qualité de Poëte Epique. « C'eſt « un Poëte charmant, dit M. de Vol- « taire, mais non un Poëte Epique. « Pour être tel, il faut au moins avoir « un but, & l'Arioſte ſemble n'avoir « que celui d'entaſſer fable ſur fable: « c'eſt un recueil de choſes extravagan- « tes écrit d'un ſtyle enchanteur. On «

Eſſ. ſur la poëſ. Ep.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

» ne placé point Ovide parmi les Poë-
» tes Epiques, parce que ſes Métamor-
» phoſes, toutes conſacrées qu'elles ſont
» par la religion des anciens, ne ſont
» pas un tout, ne ſont pas un ouvra-
» ge régulier : comment donc y pla-
» ceroit-on l'Arioſte dont les fables ſont
» ſi au-deſſous des Métamorphoſes ?
S'il s'eſt attiré en Italie une admiration preſque ſans bornes, c'eſt par la pureté & l'élégance du ſtyle, l'heureux choix des termes, un tour fin & naïf, une gayeté & un badinage répandus partout, des ſentimens délicats & naturels, & quantité de morceaux où l'on ſent une poëſie ſublime. Voilà ce qui lui a acquis tant d'eſtime, qu'il s'en eſt déja fait près de cent éditions de ſon poëme.

On convient communément en France de toutes ces beautés du poëme de l'Arioſte. Mais on ne s'y diſſimule point que le Poëte ne paroît avoir eu aucune connoiſſance de l'art des tranſitions; que tous ſes chants finiſſent d'une maniere bruſque & un peu platte ; que l'uniformité des combats de tous les Paladins qu'il met ſur la ſcene, n'a d'autre agrément que la fécondité du Poëte qui les fait rencontrer aſſez heureuſement. On n'eſt guéres diſpoſé,

dit-on, à admirer des exploits de héros qui étant la plûpart invulnérables, ne risquent rien au combat, & *pourfendent* leurs ennemis sans miséricorde. « Il est vrai, dit un Critique moderne, qu'on en est bien dédommagé de « tems en tems par des contes épisodiques, toujours accompagnés d'une « gayeté propre à affoiblir l'impression « de ces combats. Ces récits simples & « gracieux temperent l'étourdissement « que cause le merveilleux outré de la « rage guerriere d'un Rodomont, du « Roi de Sericane, de Marfise, & de « Bradamante. On pardonneroit plus « volontiers à Roland, devenu furieux, « toutes les extravagances qu'il fait : « il a perdu son bon sens; mais les autres l'ont tout entier, & ne désolent « pas moins les peuples exposés à leurs « coups; tout cela avec des épées enchantées, avec des armes impénétrables qu'Achille, qu'Hector ont eu « autrefois en leur possession. »

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

« Amusem. du cœur & de l'espr. t. 12. p. 433.

Moins hardi que Sannazar & le Camœns, le Poëte Italien n'a point introduit dans son ouvrage les Divinités Payennes : mais il a eu recours aux enchantemens de la magie, qu'il a poussés si loin, que ce merveilleux devient

« Mém. de l'Acad. des belles lettres, t. 15. p. 250.

souvent abſurde. » Peut-on trouver ,
» dit M. Racine, la gravité de la Re-
» ligion Chrétienne dans l'Arioſte,
» lorſque tranſporté avec Aſtolphe dans
» le Paradis terreſtre, on voit la ré-
» ception que lui font Enoch & Elie.
» Ces Prophétes pour faire honneur à
» un hôte de cette importance, com-
» mencent par donner à ſon hypogrife
» d'excellente avoine, & donnent au
» maître des fruits ſi délicieux, que
» le bon Paladin trouve que nos pre-
» miers peres ſont excuſables d'avoir
» déſobéi à Dieu pour en manger.

» C'eſt dans le même goût que le
» Poëte compare l'Ange Gabriel qui
» par oubli n'a exécuté qu'à moitié les
» ordres du Pere Eternel, à un bon
» valet qui a plus d'amour que de mé-
» moire. L'Ange pour achever ſa com-
» miſſion, va dans un Chapitre de
» Moines aſſemblés pour une élection ;
» la Diſcorde y préſide, & les Moi-
» nes ſe jettent leurs bréviaires à la tê-
» te : l'Ange prend le bâton de la
» Croix, & le caſſe ſur la tête de la
» Diſcorde. » Voilà aſſurément des
fictions extravagantes, & l'Arioſte n'en
manque point de cette nature. Cepen-
dant je ne crains point de le répéter ,

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

malgré la bizarrerie de ces idées où tout reſſemble à des contes de Fées, ſi l'on vouloit citer les morceaux admirables qui ſont hors de toute critique, & qui décélent un génie vraiment poëtique, on ſeroit obligé de copier la moitié de ce poëme, en même tems que ſi on vouloit en ôter tout ce qu'il y a de pernicieux dans ſa morale, il faudroit en retrancher peut-être la moitié.

Je ne connois point de plus ancienne traduction de ce poëme, que celle qui parut à Lyon en 1543. in folio. Elle eſt en proſe, & on la donne à Jean des Gouttes, que la Croix du Maine dit Lyonnois, parce qu'il demeuroit à Lyon, mais que Nicolas Bourbon l'ancien fait Bourbonnois. Je ne ſçai cependant ſi ce Traducteur a voulu qu'on lui fît honneur de ce travail. La maniere dont il s'exprime dans ſon Epître à Hippolyte d'Eſt, Cardinal de Ferrare, fait entendre qu'il n'étoit que le promoteur & non l'Auteur de cette traduction. « Telle fut, dit-il, l'opi- « nion du tranſlateur du Furieux, « quand premierement *à ma requête*, il « mit la main à la plume : aſſavoir qu'il « ne doubtoit point que l'Arioſte tour- « né en proſe Françoiſe ne perdît beau- «

Borb. nugæ p. 39. & 428.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

» coup de ſa nayſveté : & pareille-
» ment qu'il ne convînt à quiconque le
» vouldroit repréſenter en vers Fran-
» çois, qui fuſſent d'auſſi bonne grace
» & réſonnance, qu'il eſt en ſon origi-
» nal, employer à ce faire le labeur
» de douze ou quinze ans. »

Il ajoute que peu ſatisfait de cette réponſe, il continua de ſolliciter le Traducteur de s'employer à faire connoître l'Arioſte aux François, & de le traduire en proſe, afin de les mettre plutôt en état de jouïr de ſon travail. Il examine même à cette occaſion s'il convient mieux de traduire les Poëtes en proſe qu'en vers, & il décide pour la proſe, appuyant ſon opinion de diverſes raiſons qui feroient peu d'impreſſion ſur ceux qui ſeroient prévenus d'un autre ſentiment. Tout ce diſcours, il le rapporte comme le précis d'une converſation qu'il auroit euë avec le Traducteur, & nulle part il ne fait entendre qu'il eſt lui-même ce Traducteur. Cependant la Croix du Maine & du Verdier lui attribuent cet ouvrage, & ils pouvoient en être bien informés. D'ailleurs Jean de Noſtre-Dame, ou Noſtradamus qui eſt mort en 1575. dit clairement dans ſon *Proëſme* ou ſa

préface des vies des Poëtes Provençaux, page VIII. que des Gouttes a traduit l'Arioſte. Je m'attendois que le pere de Colonia nous donneroit quelque éclairciſſement ſur ce fait dans ſon *Hiſtoire littéraire de Lyon*. Mais cet Ecrivain ne paroît pas avoir dépenſé beaucoup en recherches pour compoſer la partie de cette hiſtoire où il parle des Auteurs Lyonnois. Toujours ſuperficiel, ſouvent peu exact, il inſtruit médiocrement, & égare quelquefois celui qui ſe fie à ſon autorité. Tout ce qu'il dit de Jean des Gouttes ſe réduit à trois lignes; encore ſe trompe-t'il en lui donnant une traduction complette *de toutes les œuvres d'Arioſte*, & en faiſant entendre qu'elle a été imprimée en 1544. par Jean de Tournes, avec le *Roman de Philandre*, &c.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Mais ſur la foi de nos deux Bibliothécaires, la Croix du Maine & du Verdier, & ſur celle de Noſtradamus, laiſſons cette traduction à Jean des Gouttes : nous ne lui ferons pas un grand préſent. Son ſtyle, non-ſeulement ſuranné, mais devenu pour nous preſque barbare, ne peut lui mériter aucun lecteur. Il a prophétiſé lui-même le ſort de ſon livre dans ce qu'il

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

dit, avec moins de vérité, des Poëtes Provençaux & Picards, *que leur peu de grace & rudeſſe* de ſtyle & de langage, *n'ont pû les faire durer juſqu'à ce ſiécle plus heureux.* Je compte pour rien *le ſens allégorique* qu'il donne de chaque chant de l'Arioſte. Outre que ces allégories ſont fort arbitraires, je ſuis perſuadé que perſonne ne lit le Poëte Italien pour ces prétendues moralités auſquelles il y a lieu de croire que l'Arioſte lui-même n'a jamais penſé. Au reſte le Traducteur mérite quelque loüange d'avoir voulu que l'on tirât d'un ouvrage tout profane des inſtructions qui puſſent ſervir à la direction des mœurs de ceux qui le liroient.

Ce goût pour les moralités étoit encore celui de Jean Fornier, de Montauban en Quercy, qui publia en 1555. les quinze premiers chants du poëme de l'Arioſte en vers François de dix ſyllabes. On voit par la liſte de ſes ouvrages rapportée dans la Croix du Maine & du Verdier, que c'étoit un homme laborieux, qui avoit appris les langues Grecque & Latine, de même que l'Italien. Mais j'ignore s'il avoit quelque emploi. Par l'Epître dédicatoire de ſa verſion d'Arioſte il paroît qu'il étoit

attaché à François de Lorraine, Duc de Guiſe, ou du moins qu'il recherchoit la protection de ce Prince. C'eſt à lui qu'il adreſſe ſa verſion. Il lui propoſe l'ouvrage du Poëte comme étant d'une grande utilité, ſurtout pour des héros qui voudroient unir à la valeur les qualités qui font eſtimer l'homme dans le héros :

Si vous cherchez la force & la valeur
D'un Chevalier qui pour l'heur & malheur
Se ſoit ſouvent en honneur eſprouvée,
Elle eſt ici au bon Rogier trouvée.
Si vous cherchez un honneſte deſir
D'amour, qui vient les plus nobles ſaiſir,
Vous trouverez l'affection loyale
Tant en Rogier, qu'il n'en eſt point d'égale.

Fornier a traduit ſon Auteur auſſi littéralement qu'il l'a pû. Mais il s'eſt aſſujetti à rendre les vers de l'Arioſte en forme de ſtances, obſervant de terminer le premier & le dernier vers de chacune par une rime féminine : « Ce « que j'ai fait, dit-il, afin que les ſtan- « ces Françoiſes ſe puiſſent chanter & « joüer ſur les inſtrumens muſicaux com- « me celles du Poëte. » Il vante beau-

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

coup cette espece de contrainte qu'il s'étoit volontairement imposée, & il veut qu'on lui en tienne compte. N'auroit-il pas été plus loüable s'il eût mis davantage son application à s'exprimer avec plus de correction, & à donner plus d'ame & de noblesse à sa poësie? Pour vous donner une idée de sa traduction, voici les deux premieres stances du cinquiéme chant où vous reconnoîtrez quelques pensées d'Horace si bien imitées depuis par M. Despréaux, Satyre huitiéme.

Tous animaux lesquels sont en la terre
Vivent en paix, & tranquille est leur faict:
Où bien s'ils ont débat, & se font guerre,
A la femelle oncq le mâle n'en fait:
L'Ours avec l'Ours seure par le bois erre,
Près du Lion la Lionne se plait:
Avec le Loup la Louve est sans contrainte,
Et du Toreau la vache n'a point crainte.

Quelle furie & peste tant infame
Vient à troubler les humains vicieux?
Qu'on oyt toujours le mari & la femme,
S'entrepincer de mots pernicieux:
S'esgratigner d'oultraige qui diffame,
Baigner de plaincts les lits solacieux:

Et non de plaincts ſeulement, mais bien pire,
Souvent de ſang les baigne leur folle ire.

J'ai vu deux éditions de cette traduction de Fornier, l'une & l'autre en 1555. la premiere à Paris chez Vaſcoſan in-4°. la ſeconde à Anvers in-8°. Il n'y a d'autre différence entre ces deux éditions que la forme du volume, & dans toutes les deux on trouve les mêmes vers Grecs, Latins & François de différens Auteurs à la loüange du Traducteur & de ſa traduction. Fornier vivoit encore en 1568. cependant il n'a rien publié de plus de ſa verſion de l'Arioſte que les quinze livres dont je viens de vous parler.

Jean de Boëſſieres, de Montferrand en Auvergne, en a traduit en vers trois de moins, c'eſt-à-dire, les douze premiers livres ſeulement. Encore cette traduction n'eſt-elle pas toute de lui : il a joint au quatriéme chant ce que Mellin de ſaint Gelais avoit traduit du même chant : dans le cinquiéme il a inſéré ce que Jean-Antoine de Baïf en avoit déja donné en vers de dix ſyllabes, & le peu que ſaint Gelais en avoit publié ; ce qui forme preſque tout ce cinquiéme chant. Le commencement du ſixiéme

est encore de Baïf : le dixiéme n'est point complet ; & presque tout l'onziéme est d'un nommé Belliard.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

La traduction de Boëssieres ne dépare point celle des autres Traducteurs dont il a associé le travail au sien : c'est le même goût, assez mauvais dans tous ; mais c'étoit celui du tems où ils vivoient. On seroit moins étonné que Boëssieres leur eût été inférieur ; selon son portrait, il n'avoit que vingt-trois ans quand sa traduction parut. Dans un discours qui est aussi en vers, adressé à M. Pigeon, l'Auteur feint qu'Arioste lui-même, dans une apparition, l'avoit engagé à traduire son *Roland*. Il suppose que retiré dans un bois, & révant à la folie humaine, & surtout à celle des Poëtes qui ne chantent que l'amour, il repassoit en lui-même ce qu'il avoit lû dans les ouvrages des modernes ; sur quoi il dit :

Curieux du sçavoir, lisant, je traversois
Des Poëtes nouveaux les poëmes François,
En pensant d'y trouver quelque chose nouvelle ;
Mais j'y usois en vain le temps & la chandelle :
Car ce que j'y voyois, ailleurs je l'avois vu,
Et ce que j'y lisois, ailleurs je l'avois lû.
J'en rougissois de honte ; hé ! n'est-ce pas étrange

De dépoüiller pour ſoi les autres de loüange ?
Que le chef du neveu ſoit d'un laurier exquis
Superbement enceint, par ſes oncles acquis
Avec un travail grand ?

Pendant qu'il s'entretenoit ainſi avec lui-même il lui ſembla entendre une voix qui l'appelloit. C'étoit l'Arioſte qui lui dit entr'autres, qu'il avoit à reprocher aux François de ce qu'ils négligeoient de faire parler leur langue aux Grecs, aux Latins & à lui-même, & l'exhorta à réparer ce deshonneur qu'on lui faiſoit par cette négligence. Boëſſieres, docile à cet avis qui ne lui coûtoit pas plus à ſuivre qu'il avoit coûté à être donné, deſira d'abord de trouver quelqu'un qui voulût ſe charger de traduire Horace, & il y engagea Jacques Mondot, dont je vous ai parlé. Pour lui il fit choix du poëme d'Arioſte, & le traduiſit juſqu'au trente-ſixiéme chant. Mais on n'a imprimé que les douze premiers, de la maniere dont je vous l'ai énoncé. Le ſieur Pigeon à qui on en doit l'édition, n'en avoit pas trouvé davantage parmi les papiers de l'Auteur, qu'il eut la liberté de viſiter durant un voyage que Boëſſieres fit dans le Piémont. Chacun de ces douze chants, à l'exception du huitiéme,

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

est adressé à quelque personne connuë alors : le premier à M. de la Mante : le second à M. Pigeon : le troisiéme au Cardinal de Ferrare : le quatriéme à M. Vandel, Conseiller du Roi au Siége présidial de Lyon : le cinquiéme à Antoine Girard : le sixiéme à M. d'Anthoine : le septiéme à M. du Pérat : le neuviéme à M. Camus, Conseiller du Roi, Trésorier de ses Finances : le dixiéme à M. Grolier, Conseiller du Roi, & Général de ses Finances dans le Lyonnois : le onziéme à M. du Verdier, Seigneur de Vauprivas, *élu pour le Roi au Forez* : le douziéme à M. de Mandelot, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant dans le Lyonnois.

Pigeon avoit trouvé ces adresses à la tête de chaque chant, & il crut devoir les laisser telles qu'il les avoit trouvées. Mais il ne voulut pas se donner pour l'éditeur de l'ouvrage de son ami, après que celui-ci lui avoit souvent refusé de le publier lui-même, & il engagea *Jean Bouchet de Billon*, en Auvergne, de signer l'*Epître & Avertissement aux François* qui termine ce volume. Cette Epître est datée de Lyon le premier jour de l'an 1580. C'est la date de l'année de l'édition de cette tra-

duction pour laquelle on avoit obtenu un privilége dès le 20. Février 1578. L'ortographe qui a été ſuivie dans cette traduction, eſt celle de Maigret, ce qui en rend la lecture très-difficile. TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Je n'ai point vu la traduction de l'onziéme chant de l'Arioſte par Belliard ailleurs que dans cette édition de Jean de Boëſſieres. Pour celle d'une partie du quatriéme & du cinquiéme chants par Mellin de ſaint Gelais, & celle d'une autre partie du cinquiéme par Jean-Antoine de Baïf, on les trouve encore dans les recueils de leurs poëſies, & dans un autre recueil d'*Imitations de quelques chants de l'Arioſte par divers Poëtes François*, imprimées en 1572. in-8°. à Paris.

Le Libraire, Lucas Breyer, qui prit ſoin de l'édition de ce dernier recueil, y joignit les imitations de divers endroits du même poëme faites en vers par Philippe Deſportes, Abbé de Thiron, & Louis d'Orléans, qui fut Avocat Général de la Ligue, & mourut en 1627. âgé de quatre-vingt-ſept ans. Ces imitations couroient manuſcrites: Breyer crut qu'il feroit plaiſir au public, & profit à lui-même, s'il les réüniſſoit: il en demanda la permiſſion à

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Desportes pour la partie qui étoit de lui, & celui-ci y consentit, mais avec peine. Ces imitations étoient les premiers essais de son génie poëtique: il les croyoit peu dignes de voir le jour, & il ne vouloit pas se donner la peine de les revoir. Cependant tout imparfaits que fussent ces essais, on les reçut alors favorablement. La réputation du Poëte leur donna leur passeport.

C'est à Charles IX. que Desportes avoit adressé sa premiere piéce où il décrit les fureurs de Roland d'après l'Arioste qu'il abrége, & qu'il imite en effet plus qu'il ne traduit. Lui-même dit qu'il n'avoit fait cet essai que pour s'amuser & s'exercer, en attendant qu'il pût *entonner* de plus grands sujets:

Charles, Roi magnanime issu du sang des Dieux,
Je chante, en m'essayant ces regrets furieux,
Attendant qu'une fois plus hardiment j'entonne
Les combats achevés pour sauver ta couronne;
Quand le discord mutin par la France allumé,
Rendoit contre l'enfant le pere envenimé.
Tandis d'œil favorable & de royal courage,
Reçois ce que j'appends aux pieds de ton image:
Et si tu pris jamais plaisir à mes écrits,
Entend de quelle ardeur cet amant fut épris.

La ſeconde piéce de Deſportes eſt la mort de Rodomont, & ſa deſcente aux Enfers, partie imitée de l'Arioſte, & partie de l'invention du Poëte François qui adreſſe cette piéce à Monſieur de Villeroy, Secrétaire d'Etat. L'Arioſte avoit fini ſon livre à la mort de Rodomont ; Deſportes le continuë en décrivant la joie que cauſa la victoire que Roger avoit remportée ſur lui, la deſcente de Rodomont aux Enfers, l'effroi de Pluton à ſon arrivée, leur diſpute, & autres fictions dignes de l'extravagance d'un Poëte qui ſe paſſionne pour les fables. La complainte de Bradamante imitée du trente-deuxiéme chant de l'Arioſte, & une autre complainte priſe du trente-troiſiéme, ſont la troiſiéme & la quatriéme piéces.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Peu content de ces imitations, Deſportes s'aviſa de chanter les amours d'Angélique pour ſervir de continuation au poëme d'Arioſte : mais il n'en a fait que le premier livre qu'il dédia à M. le Duc d'Anjou. Ces diverſes piéces furent réünies dans la ſuite aux autres poëſies de Deſportes : je les trouve du moins dans l'édition qui en fut faite à Anvers en 1591. Louis d'Or,

léans n'a de part au recueil des imitations que pour le premier livre *de Renaud*, qu'il a traduit en vers héroïques.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

La même année 1572. Breyer fit encore paroître une traduction en vers du vingt-huitiéme chant du poëme de Roland, par Nicolas Rapin, grand Prévôt de la Connétablie de France. Je ne ſçai pourquoi elle n'a point été recueillie avec les autres poëſies de l'Auteur que ſes amis firent imprimer en 1610. in-4°. Rapin adreſſe ſa traduction *aux Demoiſelles*, quoique l'endroit du poëme qu'il avoit choiſi ne ſoit nullement à la loüange des perſonnes de ce ſexe. Il le ſentoit lui-même: » mais après avoir péſé, dit-il, les rai» ſons qui m'en pouvoient divertir, j'ai » trouvé que je ne pouvois point trom» per ma premiere intention, qui étoit » de le traduire pour vous. Car com» bien que le conte ſoit aucunement » injurieux, & véritablement un peu » trop aigre contre les Dames, je crois » pourtant que vous ne prendrez pas » moins de plaiſir à voir blâmer le » vice des méchantes, que vous feriez » à lire les loüanges des chaſtes & pu» diques. » Sur cela il fait bien des

complimens aux Dames, pour tâcher de leur faire goûter la médecine un peu amere qu'il leur préſente. Cet *Avis* eſt daté de Fontenay-le-Comte le premier Juin 1572. Sa traduction eſt en forme de Stances, chacune de huit vers de dix ſyllabes.

Breyer auroit pû augmenter ſon recueil, de l'imitation de l'Hiſtoire & des amours d'Iſabelle & de Zerbin, que Berenger de la Tour, né à Albenas en Vivarez, avoit donnée en vers François dès 1558. à Lyon, ſous le titre de *l'Amie des Amies, imitation d'Arioſte, diviſée en quatre livres.* Les vers de Bérenger ſont de dix ſyllabes, & ont un tour plus aiſé & plus naturel que ceux de ſaint Gelais, de Baïf, & de Deſportes. Cet Ecrivain, de qui l'on a un grand nombre de poëſies dont j'eſpere vous entretenir dans la ſuite, étoit lié avec les Poëtes les plus connus de ſon tems, comme avec Charles Fontaine, Guillaume de la Péruſe, Laurent de la Graviere, &c. Il avoit ſéjourné à Bourdeaux, & l'on voit par une de ſes piéces adreſſée à Laurent Joubert, Médecin célébre alors, que ce fut avec regret qu'il ſe vit obligé de quitter cette ville.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

La même Hiſtoire d'Iſabelle & de Zerbin fut encore imitée en vers dans le même ſiécle par Gilles Fumée, Beſſinois, Gouverneur des enfans de M. de Longauney, & par Antoine-Matthieu de Laval né à ſaint Germain-Laval, dans le Forez. L'ouvrage du premier parut en 1575. & celui du ſecond l'année ſuivante 1576. Fumée adreſſa le ſien à Thomas Surreau, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Frere de M. de Longauney. Il l'intitula *le Miroir de Loyauté*, & ſe perſuada que ſon travail ſeroit de quelque utilité aux Dames, à qui, dit-il, ces ſortes d'Hiſtoires ou de Romans ont coutume de plaire. Il avoit été tenté de mettre le même ſujet en Tragédie, & ce qui l'arrêta ne fait point d'honneur aux Dames & aux Gentilshommes de ſon ſiécle, s'il eſt vrai, comme il le dit, *que leur eſprit mal verſé à l'étude des lettres ſérieuſes* les dégoûtoit de toute lecture qui étoit au-deſſus du ſimple amuſement. Il proteſte qu'il a plus traduit qu'imité cette partie du poëme d'Arioſte ; mais il convient que *ſes vers ne ſont exquis, ni de mots bien épluchés*, & il a raiſon. Aujourd'hui nous dirions qu'ils ſont très-

mauvais

mauvais, & d'un langage fort grossier. Si l'on en a porté à peu près le même jugement alors, l'Auteur s'en consoloit, comme on le voit par ces vers qu'il adresse aux envieux, à qui il dit, faisant allusion à son nom ;

Envieux, tant que tu voudras
Grince ta dent envenimée
Contre moi, car tu ne pourras
Rien mordre que de la Fumée.

Laval avoit composé son imitation *aux heures dérobées du service qu'il devoit au Prince qui le daignoit advoüer :* c'étoit apparemment Henriette de Cleves, Ducheſſe de Nivernois, à qui il a dédié ce petit ouvrage. Mais il avoit eu une vûë particuliere : c'étoit de plaire à Isabelle, fille de Nicolas de Nicolaï, Dauphinois, Seigneur d'Arfeüille, Géographe & Valet de Chambre du Roi Henri II. Laval aimoit cette Demoiselle ; son amour le rendit Poëte, & il obtint enfin de s'unir par le mariage à celle qu'il desiroit. Il avoit fait encore pour elle, ou à son occasion, trente-un *Sonnets amoureux* qu'il ne manqua pas de publier à la suite de son imitation de l'Arioste. Du Verdier

appelle l'Auteur *Antoine-Mathe* de Laval. Je ne ſçai ſi c'eſt une faute dans ce Bibliothécaire, ou dans l'ouvrage même dont je vous parle où on lit *Antoine-Mathieu.*

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Gabriel Chapuys, né à Amboiſe, ſe propoſa un projet plus étendu que ces imitateurs de quelque partie de l'Arioſte ; il entreprit & acheva la traduction entiere du poëme de cet Auteur. Ce genre de travail lui coûtoit peu ; & ſi vous jettez les yeux ſur la liſte de ſes ouvrages, vous verrez qu'il a été le Traducteur le plus fécond que l'on ait vu dans le ſeiziéme ſiécle. Sa verſion de Roland le furieux eſt en proſe, mais ſi mauvaiſe qu'il ſeroit difficile aujourd'hui d'en lire une page ſans dégoût. Elle parut en 1576. à Lyon où elle fut réimprimée en 1582. & nous en connoiſſons une troiſiéme édition faite à Roüen en 1617. Celle-ci ne parut qu'après la mort de l'Auteur, s'il eſt vrai qu'il fût mort dès 1611. ou 1612. comme on l'a conjecturé. Chapuys avoit apporté quelque ſoin à revoir & à corriger ſa traduction, & il *eſpéroit faire peu à peu parler l'Arioſte avec le tems ſi bien François, ou en vers ou en proſe, qu'il n'auroit guéres moindre grace*

en notre langue qu'en la ſienne : ce ſont ſes paroles. Mais je crois que l'on peut aſſurer qu'il ſe flatoit trop. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que l'édition de 1617. eſt preſque auſſi mauvaiſe que les précédentes, & qu'il y a ſi loin de ce qu'elle eſt à une médiocrité un peu ſupportable, qu'il eſt aiſé de voir que le Traducteur étoit incapable d'approcher jamais de la perfection. On ne trouve point le nom de Chapuys à cette édition; mais il eſt ſuffiſamment déſigné par la ſignature des quatre vers qu'on lit au-deſſous du portrait d'Arioſte; & d'ailleurs Raoul Bouthrays le nomme à la tête des vers Latins qu'il a compoſés à la loüange de Chapuys, & qui ſont dans cette édition.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Chapuys n'a pas mieux réüſſi dans ſa traduction des cinq derniers livres que l'Arioſte ajouta aux quarante-ſix qui compoſent ſon poëme. Je vous ai fait remarquer que ces cinq derniers chants ne ſont que des matériaux que le Poëte avoit ébauchés & négligés enſuite : ils ne méritoient pas d'être mis en notre langue. A l'égard de la ſuite du poëme de Roland, traduite encore par le même, c'eſt l'ouvrage d'un autre Poëte Italien, Jean-Baptiſte *Peſcatore*,

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

de Ravenne, qui vivoit au milieu du ſeiziéme ſiécle. Cet ouvrage eſt un tiſſu d'avantures & de faits où tout eſt oppoſé à la vraiſemblance, & choque très-ſouvent les idées les plus communes. Chapuys a cru, ſans doute, enrichir ſa traduction de ces divers ouvrages, en y joignant des Sommaires pleins de moralités triviales & de ſens allégoriques que l'Arioſte & ſon Continuateur n'ont pû raiſonnablement avoir en vûë.

François de Roſſet étoit fort mécontent de ces traductions de Chapuys, & il n'avoit pas tort. Mais lui-même n'a guéres mieux réüſſi dans la même entrepriſe. Quelques éloges qu'il ſe donne, pluſieurs de ſes contemporains n'étoient pas auſſi perſuadés que lui de la capacité dont il ſe vante, & en particulier de la grande connoiſſance qu'il s'attribuë des deux langues, l'Italienne & la Françoiſe. Ils croyoient d'ailleurs qu'étant né en Provence, il n'avoit point acquis cette pureté & cette délicateſſe de ſtyle néceſſaires pour rendre ſa traduction auſſi agréable qu'il prétendoit la donner fidelle. C'eſt Roſſet qui lui-même nous a informé de ces *préventions*: car c'eſt ainſi qu'il qualifie

des jugemens dont on a reconnu la solidité. Et que ne fait-il pas pour les dissiper? Il s'attache à montrer que l'esprit & le goût sont de tout pays; que si la Provence *avoit des termes & des façons d'écrire contraires à la Grammaire*, il avoit eu le tems & les moyens de se purifier de ces taches durant un séjour de quatorze ans qu'il avoit fait à la Cour, & ayant eu pour amis les meilleurs Ecrivains de son siécle avec qui il avoit vêcu familiérement. Il nomme ces amis, il en fait l'éloge, on sent qu'il voudroit qu'on reconnût en lui le même mérite. Mais quand on trouveroit entr'eux & lui une parfaite égalité, en seroit-il beaucoup plus avancé? Qui écriroit aujourd'hui comme le Cardinal du Perron, Coëffeteau, & plusieurs autres dont on estimoit alors le style, seroit-il lû avec quelque plaisir? D'ailleurs si Rosset a moins mal écrit que Jean des Gouttes & Chapuys qu'il censure avec aigreur, il est lui-même bien éloigné de ce degré de perfection que l'on exige maintenant, surtout dans les ouvrages d'esprit. Indépendamment de la bassesse qui regne dans son style, & qui nous donne d'un poëme l'un des plus élégans qu'ayent eu les Italiens, une

TRADUCTIONS DE POETES ITALIENS.

Mirab. p 6. de la tr. de l'Arioste.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

idée à peu près ſemblable à celle qu'on a des livres de la *Bibliothéque bleue*, Roſſet eſt tombé dans les mêmes défauts d'inexactitude & d'infidélité qu'il reproche à ſes deux prédéceſſeurs.

Je ne dirai pas que comme eux il a commis *plus de deux mille fautes inſupportables contre le ſens de l'Arioſte*: la comparaiſon qu'il avoit faite de leurs verſions avec le texte du Poëte, étoit ſuffiſante pour lui faire éviter au moins les fautes principales qu'il cenſure en eux avec beaucoup d'amertume. Mais loin de les avoir évité toutes, dans combien d'autres endroits n'a-t'il pas péché contre cette fidélité à rendre le ſens du Poëte? On lui a reproché ſurtout d'avoir rendu preſque inintelligibles la plûpart des endroits qui dans le poëme Italien ont rapport aux guerres d'Italie, & à l'hiſtoire particuliere de la Maiſon d'Eſt. C'eſt qu'il ne ſuffit pas pour traduire fidélement, de bien connoître la langue de l'Auteur ſur lequel on travaille, il faut encore bien poſſéder la matiere & le ſujet de l'ouvrage que l'on veut traduire. Ajoutons qu'un autre défaut de Roſſet, eſt qu'il n'a omis aucune de ces libertés condamnables qui doivent révolter un lec-

teur ſage dans le poëme de l'Arioſte. Cette traduction imprimée en 1643. dédiée à la Reine Marie de Médicis à qui l'Auteur en conſeille la lecture, a été cependant fort longtems la ſeule que l'on ait miſe entre les mains de ceux qui vouloient lire l'Arioſte, & qui n'entendoient pas la langue de ce Poëte.

La ſuite du poëme de Roland que Roſſet a pris la peine de compoſer, eſt un tiſſu d'avantures romaneſques, où ſouvent il n'y a pas le ſens commun, & dont le fond eſt pris dans les annales du faux Turpin. Je ne blâme pas Roſſet d'avoir cenſuré à peu près par les mêmes motifs, la ſuite du même Poëte que Chapuys avoit traduite de Jean-Baptiſte *Peſcatore*. Mais puiſqu'il vouloit inventer lui-même cette ſuite, il devoit donc s'étudier à nous donner quelque choſe de ſupportable. De ſes douze avantures, je crois qu'on auroit bien de la peine à ſe réſoudre d'en lire une ſeule entiere.

La traduction en proſe du premier chant de l'Arioſte, par Nicolas Renoüard, imprimée à la ſuite de ſa verſion des Métamorphoſes d'Ovide, au moins dans l'édition de 1633. & les

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

ſuivantes, ne doit pas être plus conſidérée. Renoüard a bien fait de ne pas continuer ce travail dont il promettoit la ſuite : ſon eſſai eſt trop mépriſable pour la faire regretter. On a fait un accueil fort différent à l'abrégé du poëme de l'Arioſte que Madame Vaſconcelle Gomez de Füigueredo préſenta en François au feu Roi Louis XIV. Ce fut l'Opéra de Roland par M. Quinault, repréſenté en 1685. qui donna à Madame de Gomez l'idée de cet abrégé. Son but, comme elle le dit en parlant à Loüis XIV. étoit de *mettre l'Arioſte dans un jour qui en laiſſât voir tout ce qu'il a d'agréable, ſans en découvrir les endroits trop libres.* » Puiſque » l'Opéra, dit-elle dans ſon Avertiſſe» ment, va faire entrer l'Arioſte dans » le commerce du grand monde, il ne » faut pas qu'il y paroiſſe en vieux liber» tin, il effaroucheroit les Dames plu» tôt que de les divertir. »

Pour lui ôter donc ces dehors *effarouchans*, Madame de Gomez adoucit la plûpart des endroits qui lui avoient paru trop outrés, en conſervant cependant le ſens de l'Auteur autant que la bienſéance pouvoit le lui permettre. Elle ſupprima tout ce qui dans le Poë-

te à quelque rapport aux choſes ſaintes, ou elle tourna ces endroits autrement, cette alliance du ſacré & du profane dans un ouvrage d'un caractere ſi libre, lui paroiſſant très-déplacée. Enfin elle ne crut pas que l'on pût la blâmer avec fondement, ſi elle retranchoit tout ce qui lui avoit paru languiſſant & ennuyeux. Voilà les raiſons du titre de *l'Arioſte moderne* qu'elle donna à ſon ouvrage qui fut imprimé en 1685. en deux volumes in-douze. Le ſecond finit à la diſpute de Gradace & de Roger, & à la permiſſion qu'Agraman leur donne de terminer les différends qui étoient entr'eux. Madame de Gomez devoit entrer dans ce détail dans un troiſiéme volume : mais j'ignore s'il a été publié.

M. Mirabeau, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, qui nous a donné en 1741. une traduction en proſe du même poëme de l'Arioſte, s'accorde à peu près avec Madame de Gomez à trouver les mêmes défauts dans l'ouvrage Italien. Auſſi en a-t'il évité quelques-uns dans ſa traduction, la plus élégante & la mieux écrite que l'on pouvoit eſpérer de ce poëme ſi fameux. Il a un peu voilé les endroits les plus libres qu'il ne pouvoit traduire littéra-

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

lement ſans trop bleſſer la pudeur. Sur tout le reſte il a tâché de ſe conformer au génie du Poëte, excepté dans les endroits où l'Arioſte a paru s'écarter de l'élégance qui lui eſt ſi ordinaire.

Mais il ne faut pas croire que le célébre Académicien ait porté fort loin le ſcrupule par rapport aux libertés que le Poëte Italien s'eſt données dans ce qui regarde les mœurs. Et comment M. Mirabeau auroit-il été ſévere ſur cet article, lui qui ſemble excuſer ces libertés par la différence de nos mœurs d'avec les mœurs du tems de l'Arioſte? Ce que nous condamnons à préſent, dit-il, étoit regardé il y a deux cens ans comme un ſimple badinage, & comme des plaiſanteries qui ne faiſoient aucune impreſſion.

L'habile Traducteur ajoute qu'il pourroit en citer une multitude d'exemples; mais il ſe contente d'en rapporter un qui ne prouve rien autre choſe, ſinon qu'alors comme aujourd'hui on a vu des perſonnes ſi corrompuës que les plus grands déſordres ne les touchoient point. Cet exemple eſt celui de la Comédie des Tyrans d'Agoſtino Ricchi, piéce qui eſt dans le genre des Comédies les plus libres d'A-

riſtophane, & qui fut néanmoins repreſentée à Boulogne au couronnement de Charles-Quint en préſence de l'Empereur & de ſa Cour, du Pape Leon X. & des Cardinaux. M. Mirabeau dit plus bas, qu'il pourroit demander ſi la modeſtie de notre langue influë beaucoup aujourd'hui ſur notre conduite, ſi nos mœurs en ſont plus pures. Et moi je prendrai la liberté de lui demander ſi en lui avoüant que cela n'eſt pas, il en faudroit conclure que l'on pourroit négliger cette modeſtie qu'il a ſoin de recommander lui-même. Je ſuis perſuadé que l'élégant Traducteur ſeroit le premier à déſapprouver cette conſéquence. Cependant paroit-elle bien éloignée de ſon principe ? Ne ſemble-t'il pas même appuyer celui-ci, quoique ce ſoit contre ſon intention, lorſqu'il tire avantage en faveur de ſon ſyſtême, de ce que Roſſet ayant traduit l'Arioſte ſans y rien changer, a préſenté ſa traduction à la Reine Marie de Médicis, & de ce que l'on eſt en partie redevable de la derniere édition du poëme Italien à Raimond Miſſori qui étoit de l'Ordre des Freres Mineurs. M. Mirabeau convient que *parmi nous aucun régulier n'oſeroit hautement ſe charger*

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

d'un pareil ſoin. Si c'étoit une bonne œuvre, pourquoi aucun régulier parmi nous n'oſeroit-il la faire hautement ? Et ſi ç'en eſt une mauvaiſe en France, devient-elle bonne étant faite en Italie ?

Autre raiſon que le célébre Académicien apporte pour ſa juſtification & celle de l'Arioſte : c'eſt que ce qu'il y a de plus libre dans le poëme Italien, *y eſt toujours revêtu d'un badinage, & accompagné d'une gayeté très-propres à en affoiblir l'impreſſion.* J'en conclurois le contraire. Après tout, ajoute M. Mirabeau, je ne donne point le Roland furieux pour un ouvrage de morale. On le ſçait bien : pourquoi donc l'excuſer ſur cet article ? » Je le donne, » continuë-t'il, pour un très-beau poë» me, dont je regarde la lecture com» me un de ces délaſſemens que l'in» firmité humaine rend, en quelque » ſorte, néceſſaire dans la ſociété civi» le. » Mais ne pourra-t'on pas en dire autant de tous les Romans, de tous les Spectacles, de toute ſorte de Jeux : & alors voilà bien des délaſſemens permis. M. Mirabeau veut bien cependant que ceux qui ont *une conſcience délicate qui leur fait craindre juſqu'à l'ombre du mal*, ſelon le précepte de

l'Evangile, évitent cette lecture; il les exhorte même à ne la pas faire. « Je « leur conseillerai toujours, dit-il, d'é- « viter avec soin tout ce qui pourroit, « non-seulement blesser, mais même « allarmer leur vertu. » Le conseil est exact & digne d'un Chrétien. Mais le Traducteur a espéré, sans doute, qu'il auroit un grand nombre de lecteurs: car c'est le but de tout Ecrivain; & alors il faudra donc dire qu'il a compté aussi qu'il trouveroit peu de consciences délicates. Pour moi, quelque estime que j'aie pour ses talens, quelque vénération que je me sente pour sa personne, je pense qu'il auroit mieux fait de ne point entrer dans ce détail qui, selon moi, ne le justifie point aux yeux de ceux qui regardent la lecture de l'Arioste comme dangereuse.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

M. de la Fontaine a tiré de ce poëme la matiere de deux de ses contes, *la Joconde* & *la Coupe enchantée*; & le sieur de Bouillon, mauvais Poëte, dont les ouvrages ont été imprimés en 1663. a aussi traduit & imité la premiere histoire. Ces deux traductions parurent en 1663. en vers François, & je ne vous en parle que parce qu'elles donnerent lieu à une dissertation estimée

que M. Deſpréaux fit ſur ce ſujet. Les deux Traducteurs avoient leurs partiſans, quoique le premier ne parût guéres en mériter. Quant on eut lû leurs verſions de la Joconde, il y eut une gagure conſidérable ſur la préférence de ces deux ouvrages, entre M. l'Abbé le Vayer, & ce M. de ſaint Gilles que Moliere a peint dans ſon Miſantrope, acte ſecond, ſcene quatriéme, ſous le nom de Timante. Le Poëte comique étoit leur ami; ils le prirent pour juge; mais il refuſa de dire ſon ſentiment, pour ne pas faire perdre la gagure à ſaint Gilles qui avoit parié pour la Joconde de Bouillon. M. Deſpréaux, jeune alors, décida le différend par une diſſertation en forme de lettre, qu'il adreſſa à M. l'Abbé le Vayer. Il ne l'a jamais fait imprimer parmi ſes autres ouvrages, ne ſe faiſant pas honneur d'avoir employé ſa plume à défendre une piéce du caractere de la Joconde. Mais on a eu ſoin de publier ſa diſſertation avec les contes de la Fontaine, & dans la ſuite elle a été jointe aux ouvrages même de M. Deſpréaux. Le Diſſertateur y traite l'hiſtoire de Joconde & d'Aſtolphe de conte de vieille, auſſi burleſque & auſſi extra-

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Not. ſur la diſſert. de M. Deſpréaux.

vagant que les avantures de Buſcon & de Lazarille ; il en fait l'examen, & il condamne ſévérement l'Arioſte d'avoir inſéré dans ſon poëme un conte ſi bouffon & ſi indécent. Il examine enſuite la traduction du ſieur de Bouillon, & il fait de ce Poëte & de ſon ouvrage un portrait fort déſavantageux. La ſupérioté eſt donc, ſans contredit, accordée à la verſion ou imitation de M. de la Fontaine, & je ne crois pas que l'on ait beaucoup de peine à ſouſcrire à cette déciſion. Mais M. Deſpréaux n'approuvoit pas ce qui bleſſe la pureté des mœurs dans cette traduction, & tout homme ſenſé le doit condamner à ſon exemple.

J'approuverois moins encore l'Arioſte mis en vers burleſques, parce que ces ſortes d'ouvrages ajoutent ordinairement la corruption du goût à celle des mœurs. Mais heureuſement nous n'avons que le premier chant du Roland que l'on ait traveſti. Imitateur de Scarron, c'eſt à lui que l'Auteur anonyme adreſſe ſon ouvrage par une Epître en vers dans le même goût & du même ſtile :

O Scarron divin perſonnage
Qui ſçait faire Epître & Sonnet ;

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Donne-moi pour voir cet ouvrage,
De ton loisir un tantinet,
Avant qu'il aille chez Quinet :
Juge si l'oiseau de ma cage
Est Rossignol ou Martinet,
Et s'il chantera son ramage
Pour cuisine ou pour cabinet :
Bref s'il peut voler chez Quinet, &c.

L'Auteur décida lui-même pour l'affirmative, puisque son ouvrage parut en 1650. à Paris chez Quinet. Au reste il assure qu'il ne s'embarrassoit pas beaucoup du sort de son écrit. Il n'avoit voulu que s'amuser, il avoit réüssi, & c'est à peu près tout ce qu'il en attendoit. » Qui s'en mocquera, dit-il, » me fera dépit; qui en rira, me fera » honneur; qui l'approuvera, me fera » grace; qui l'achetera, me fera plaisir; qui empêchera qu'on ne l'achette, me fera tort; qui pensera en soi-» même, sans le dire à personne, que » je suis un mauvais Poëte, me fera » justice; qui écrira mieux, fera une » chose facile; qui vantera ce livre » pour beau, en fera une injuste; & » qui songera en ses affaires, sans se » mêler des miennes, fera son devoir. »

Il annonce la ſuite en finiſſant le premier chant, puiſqu'il dit,

Mais je ſens la fin de ma verve,
Et pour l'autre chant je réſerve
Les grands coups orbes & piquans
Que ſe tirent ces deux croquans.

Mais ſa verve s'étoit peut-être entierement deſſéchée, & la perte n'étoit pas grande.

L'Arioſte eſt encore regardé en Italie comme le premier Auteur de la bonne Comédie. Il nous reſte de lui en ce genre cinq piéces, qu'il compoſa d'abord en proſe, & qu'enſuite il mit en vers. On a en traduit deux en proſe dans le ſeiziéme ſiécle : *le Négromant*, & *les Suppoſés*. Le Traducteur de la premiere, eſt Jean de la Taille de Bondaroy, Gentilhomme né au village de Bondaroy à une demi-lieuë de la petite ville de Pithiviers dans le Diocéſe d'Orleans, & frere de Jacques de la Taille, l'un & l'autre Poëtes François eſtimés en leur tems. La traduction du *Négromant* fut imprimée à Paris en 1573. in-8°. Cette piéce eſt en cinq actes.

Le ſieur Maupoint dans ſa *Bibliothé-*

que des Théâtres dit que *les Corrivaux*, qui eſt encore une Comédie de Jean de la Taille, en proſe, & en cinq actes, eſt priſe de l'Arioſte. Dom Liron, Bénédictin, l'avoit dit avant lui dans ſa *Bibliothéque Chartraine*, & M. de Beauchamps l'a répété dans ſes Recherches ſur les Théâtres de France. Ils ſe ſont tous trompés : La Taille dit lui-même dans ſon prologue, que cette piéce eſt de ſon invention.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

La Comédie des *Suppoſés*, ainſi appellée parce qu'on y introduit divers perſonnages que l'on prend pour ce qu'ils ne ſont point, & qui ſont enſuite découverts & connus pour ce qu'ils ſont, eſt pareillement une piéce en cinq actes, & l'une des plus eſtimées de l'Arioſte. Ce Poëte y a imité beaucoup d'endroits de l'Eunuque de Térence, & des Captifs de Plaute. Elle parut en proſe dès 1525. & ce fut ſur cette édition ou ſur celle de Veniſe 1551. qu'elle fut traduite en notre langue, & imprimée en 1552. à Paris. Le Traducteur ne s'eſt point nommé ; mais on ſçait que c'eſt *Jean-Pierre de Meſmes*. Il étoit de la famille noble & ancienne de ce nom, puiſque dans ſon Epître dédicatoire à *Henri de Meſmes*, il ap-

pelle ce Magiſtrat ſon couſin. Car quoiqu'il ne donne à *Henri* que la qualité de Juriſconſulte, il paroît certain que c'eſt le célébre Henri de Meſmes qui a tant fait d'honneur à la Magiſtrature dans le ſeiziéme ſiécle.

Jean Pierre dit que ſa traduction des *Suppoſés* eſt *une vieille compoſition de ſa premiere jeuneſſe.* Elle ſe reſſent en effet beaucoup du tems où elle a été écrite: le ſtyle en eſt extrêmement vieux, & par conſéquent groſſier. Le Traducteur dit à ſon couſin qu'il ne la met au jour que pour le déſennuyer de l'étude ſéche & difficile de la Juriſprudence, & il lui conſeille de *ſe promener* dans la même vûë « au Mont de Parnaſſe « avec les Muſes mignardes, & par eſ- « pécial avec les Italiques, leſquelles, « ajoute-t'il, vous ſont familieres & pri- « vées, voire autant ou plus que les « Grecques & Latines. » Cette traduction au reſte eſt aſſez littérale & fidelle; & afin qu'on puiſſe en juger, le Traducteur a fait imprimer le texte Italien à côté de ſa verſion Françoiſe. De Meſmes s'eſt ſeulement éloigné en quelques endroits des façons de parler Italiennes, qui n'auroient pû s'accorder avec les nôtres.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Les trois autres Comédies de l'Arioſte ſont *la Caſſaria* imprimée dès 1525. avant *les Suppoſés*, puiſque l'Arioſte ſouhaitoit à celle-ci le même accueil que l'on avoit fait à l'autre. *La Lena* qui parut pour la premiere fois en 1535. & *la Scholaſtica* dont je ne ſçai point d'édition avant celle de 1553. Mais je n'ai vu aucune traduction Françoiſe de ces trois piéces.

La réputation de Sannazar n'eſt pas moins grande que celle de l'Arioſte, & elle eſt auſſi bien fondée. On eſtime beaucoup ſes poëſies, & en général il y a de l'utilité à les lire. Rappellez-vous ce que je vous ai dit de ce Poëte, de ſes talens, de ſon caractere, lorſque je vous ai entretenu des traductions que nous avons de ſes poëſies Latines. Vous ſerez encore moins ſurpris qu'il ait excellé dans la poëſie Italienne; c'étoit ſa langue propre. Quoique ſon Arcadie n'ait pas fait la matiere des plus grands éloges qu'on a accordés à la mémoire de ce Poëte, on eſt pourtant généralement convenu du mérite de cet ouvrage.

Pecquet, préface de la traduct. de l'Arcad.

Ce genre de paſtorale mêlé de vers, & de récits en proſe, a quelque choſe de moins frappant que celui qui ſe ſou-

tient par l'action, ou la représentation, tels que le *Pastor fido*, l'*Aminte* & quelques autres; mais il n'est pas moins susceptible de grandes beautés dans une main aussi habile que celle de Sannazar. Des images riches, agréables & toujours variées; des peintures naturelles de la vie champêtre, font l'ornement de ses proses. Ses Eglogues sont écrites avec force & précision, & en plusieurs endroits on voit un fonds de morale philosophique où l'on sent un homme dont la vie a essuyé beaucoup de traverses, & qui a formé son jugement dans l'amertume des adversités. En un mot au style près, qui soit par la longueur des phrases ou par l'usage de certaines expressions, fait quelquefois perdre à la narration une partie de ses graces, on ne peut s'empêcher d'admirer la fécondité de l'Auteur, & son art à faire des tableaux agréables. En lisant cet ouvrage on se croit transporté au séjour des amusemens champêtres.

Il faut pourtant avoüer que comme l'Arcadie est relative à l'Auteur, & à l'histoire de sa vie, il y a encore bien des beautés qui nous échappent, & beaucoup d'endroits obscurs. Comme on n'a qu'une connoissance légere de

la ſuite de ſa vie, on ne peut faire qu'une application imparfaite de pluſieurs traits que l'on ſent cependant avoir eu un objet. Telle eſt la neuviéme proſe qui contient une énumération trop longue de tous les différens ſortileges qui peuvent ſéduire la crédulité humaine, ou guider une imagination échauffée. Il n'eſt pas vraiſemblable que Sannazar n'ait voulu faire qu'un morceau d'érudition; mais on ne trouve rien dans ſes écrits qui puiſſe indiquer clairement l'objet qu'il s'étoit propoſé. Souvent pour rencontrer juſte ſur pluſieurs de ces applications, il faut recourir aux poëſies Latines de l'Auteur, & tâcher de développer le vrai par la combinaiſon. Il écrivoit à des amis qui pouvoient l'entendre à demi-mot, ou il travailloit ſur des événemens particuliers qui étant préſens alors, n'avoient beſoin que d'être indiqués.

Dans l'Arcadie Sannazar eſt toujours, mais ſous différens noms, un des bergers qui ſe plaint de ſes malheurs, ou qui ſe loue de ſa bonne fortune. Il eſt aiſé de s'imaginer que ſe peignant lui-même, & pour ſon ſeul amuſement, il lui ſuffiſoit de ſe tracer avec un crayon fort léger, &, pour ainſi dire, imper-

ceptible aux autres. On peut croire par la maniere dont il a compoſé cet ouvrage, & par le peu de part qu'il prenoit aux applaudiſſemens qu'on lui donna lorſqu'il parut, qu'il n'avoit pas compté travailler pour la poſtérité. Sa ſimplicité & ſon caractere modeſte doivent faire juger qu'il ſe ſoucioit peu de perpétuer le ſouvenir de ſa vie dans les ſiécles à venir, & ſa modeſtie l'a ſervi à peu près comme il le vouloit.

On ne connoît que deux traductions Françoiſes de cet ouvrage, l'une du ſeiziéme ſiécle, & l'autre qui a paru depuis environ ſix ans. La premiere imprimée en 1544. eſt de Jean Martin, Pariſien, qui avoit été Secrétaire du Vicomte Maximilien Sforce, & qui l'étoit alors du Cardinal de Lenoncourt à qui cette traduction eſt dédiée. Ce Cardinal ayant ſçu que Jean Martin avoit fait cette verſion, lui demanda à la voir : c'étoit au commencement de l'hyver 1543. Martin pour obéïr à ſon protecteur la mit au net, & la fit imprimer. Son Epître dédicatoire eſt datée de Paris le 15. Avril 1544. Les diſcours ſont traduits en proſe, & les Eglogues en vers de différentes meſures. L'Auteur ne s'y eſt point gêné

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

pour l'alternative des rimes masculines & féminines ; quelquefois il l'observe ; plus souvent il y manque. Comme le Poëte a employé certains mots dont l'intelligence ne se découvre pas aisement à la plûpart des lecteurs, Martin les a expliqués à la fin de sa traduction. Il termine celle-ci par ce dizain qu'il adresse à ses lecteurs :

Ce n'est espoir de grand loz acquerir
Qui m'a induict ce labeur entreprendre,
Sachant qu'il fault premier le conquerir
A plus haults faits, ou ne s'y point attendre.
Mais mon vouloir est seulement de rendre
A tous François, de cette fiction
Le vrai subject, non en perfection,
Car il fauldroit un plus éloquent style.
J'espere au moins que cette affection
Apportera quelque plaisir utile.

Il eut le tems de voir s'il avoit bien pronostiqué, puisqu'il a survécu de plusieurs années à la publication de sa traduction. On ignore la date juste de sa mort : il est sûr que ce fut après 1550. & avant 1553. puisque sa traduction de l'Architecture de Leon-Baptiste Alberti qui parut cette année, fut donnée par son ami Denys Sauvage, Sieur du Parc. Du Verdier

dier ne cite point l'édition de ſa traduction de l'Arcadie faite en 1544. à Paris chez Vaſcoſan; & il en cite deux autres, l'une in-16. à Lyon, par Sulpice Sablon, & l'autre dans la même ville, par Jean de Tournes, in-8°. toutes deux en 1544. Y auroit-il eu la même année trois éditions de cette traduction? J'ai de la peine à le croire.

Guillaume Colletet l'eſtimoit ſi peu qu'il avoit entrepris d'en donner une autre. Il la promet dans l'avis au lecteur qui eſt au-devant de ſa traduction du poëme de Sannazar *de partu Virginis*. Mais quand il auroit tenu ſa promeſſe, on peut aſſurer hardiment qu'il n'eût point approché de l'élégance & de la pureté de ſtyle de la traduction du même ouvrage que M. Pecquet nous a donnée en 1737. On ſent dans celle-ci ce que le Traducteur avouë lui-même, qu'il a travaillé à être littéral, ſans être eſclave des tours; & qu'il a tâché de prendre un ſtyle doux & ſimple. S'il a quelquefois hazardé des expreſſions qui ſont, pour ainſi dire, hors de mode, outre qu'il en a uſé le moins qu'il lui a été poſſible, il n'a employé ces expreſſions que lorſqu'elles lui ont paru convenables à ſon ſujet purement

champêtre, & à l'état de ſimples bergers. D'ailleurs cette eſpece de licence lui a ſemblé d'autant plus excuſable, qu'il a cru que ces ſortes d'expreſſions ſerviroient à mieux ſoutenir la naïveté du ſujet. Sa traduction eſt toute en proſe. J'ai trouvé ſa préface fort judicieuſe, & ce n'eſt preſque d'après elle que je vous ai donné le caractere de l'Arcadie.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

J'ai lû quelques ſonnets du même Poëte plus imités que traduits en aſſez mauvais vers François dans un recueil intitulé *les Rencontres des Muſes de France & d'Italie*, & imprimé à Lyon en 1604. in-4°. C'eſt à la Reine Marie de Médicis que ce recueil eſt dédié. Le Traducteur dit qu'il étoit à ſa ſuite lorſqu'elle vint d'Italie en France; c'eſt tout ce que j'ai pû en découvrir. Sa collection renferme quarante-trois ſonnets Italiens dont les Auteurs, outre Sannazar, ſont: Angelo di Coſtanzo, Antonio Tibaldeo, Bernardo Taſſo, Bernardino Tomitano, Dominico Veniero, Franceſco Maria Molza, Giovano Mozzarello, Jean-Baptiſte Amalthée, Jean-André Geſualdo, Jean-Jacques Dal Pero, Jérôme Paraboſco, Louis Tanſille, l'Amanio, Annibal Ca-

to & Remi le Florentin. Contentez-vous de cette liſte : je ſerois trop long ſi j'entreprenois de vous parler de chacun de ces Poëtes en particulier pour une traduction ou imitation d'un ou de deux de leurs ſonnets. Il y en a d'ailleurs pluſieurs que je ne connois point.

Je ne ferai non plus que vous indiquer la traduction d'une ſatyre indécente contre les femmes qui parut avec pluſieurs autres piéces ſur le même ſujet en 1551. ſans nom de lieu, & dont je ne connois point l'original Italien. Le titre de la traduction de cette mauvaiſe piéce eſt, *Blaſon des femmes de Meſſire André Myſogine, Gentilhomme Florentin, envoyée au Seigneur Pamphile Théliarche, qui lui avoit demandé conſeil ſur le propos de ſe marier.* Cette traduction eſt en vers, mais ſi mauvais qu'on ne peut en ſupporter la lecture.

Louis Tanſille avoit beaucoup plus de goût que ce ſatyrique anonyme, quoique ſon génie fût auſſi porté au même genre d'écrire. Il a égalé les plus célébres Poëtes Italiens par ſes ſonnets, & l'on aſſure qu'il les a ſurpaſſés par ſes chanſons. Il étoit d'une famille patricienne de Nole au Royau-

me de Naples. On cite de lui trois comédies, mais on ſçait depuis longtems que c'eſt l'ouvrage de l'Arétin. M. Fontanini en avertit dans ſa notice des livres rares écrits en Italien. Une des premieres piéces du Tanſille eſt ſon poëme intitulé, *le Vendangeur*, fruit de ſa jeuneſſe & plus encore du libertinage. Le Pape Paul IV. le fit cenſurer, & ce poëme donna une mauvaiſe idée de l'Auteur dans l'eſprit des perſonnes qui ſe conduiſoient par les ſentimens de la Religion & par les regles de l'honnêteté. Tanſille y parut ſenſible; & l'on aſſure que ce fut pour ſe raccommoder avec le Pape, & arrêter les progrès de la mauvaiſe réputation que ſon poëme lui avoit faite auprès des honnêtes gens, qu'il fit le poëme des *Larmes de ſaint Pierre*, où il n'a pas mis la derniere main, ayant été prévenu de la mort.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Notiz de' libri rari, p. 258.

Malherbe a fait étant encore jeune une imitation libre de ce poëme en vers François, qu'il adreſſa *au Roi*, c'eſt-à-dire, à Henri III. car cette imitation parut pour la premiere fois en 1587. elle fut réimprimée en 1596. avec le texte Italien; & depuis elle a été réünie aux autres poëſies de Malherbe,

Ménage dit qu'elle n'eſt pas ſi polie que les autres poëſies de ce célébre Ecrivain. « J'ai ſouvent oüi dire à M. « Guyet, ajoute-t'il, & à M. de Ra- « can, que l'Auteur la déſavoüoit. Ce- « pendant, continuë Ménage, on ne « peut nier qu'il n'y ait beaucoup de « belles choſes : & comme Longin a dit « de l'Odyſſée, que c'étoit un ouvrage « de vieilleſſe, mais de la vieilleſſe « d'Homere, nous pouvons dire de « cette piéce, que c'eſt un ouvrage de « jeuneſſe, mais de la jeuneſſe de Mal- « herbe. Coſtar, c'eſt encore l'obſerva- « tion de Ménage, a fait des remar- « ques très-curieuſes ſur cette traduc- « tion de Malherbe dans une de ſes « lettres à Madame la Marquiſe de La- « vardin, qui eſt la cent ſoixantiéme « du premier volume de ſes lettres. « Ménage conſeille de lire ces remarques, vous êtes libre de ſuivre ſon conſeil. L'imitation de Malherbe eſt en vers héroïques, & en forme de ſtances de ſix vers chacune. Les premieres ſtances ſont employées à chanter les loüanges d'Henri III.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

« Obſerv. de Ménage ſur le prem. liv. des poëſ. de Mala.

Jean-George Triſſin avoit plus de mérite que le Tanſille. C'étoit un homme d'un ſavoir très-étendu, & d'une

Eſſ. ſur la poëſ. Ep. par Volt. édit. de 1742.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

grande capacité. Le Pape Léon X. l'employa dans pluſieurs affaires importantes. Il fut Ambaſſadeur de Charles-Quint. Mais enfin il ſacrifia ſon ambition à ſon amour pour les lettres. Le Taſſe étoit encore au berceau lorſque le Triſſin entreprit un poëme Epique. Il prit pour ſon ſujet l'Italie délivrée des Goths par Béliſaire ſous l'empire de Juſtinien. Son plan eſt ſage & régulier; mais la poëſie de ſtyle y eſt foible. Il étoit avec raiſon charmé des beautés qui ſont dans Homere, & cependant ſa grande faute eſt de l'avoir imité; il en a tout pris hors le génie. Il s'appuie ſur Homere pour marcher, & tombe en voulant le ſuivre. Tel eſt le jugement de M. de Voltaire ſur le Triſſin. Il le juſtifie par un exemple qui ſuffit pour montrer que ce qui eſt décrit noblement dans le Poëte Grec, devient bas & dégoûtant dans le Poëte Italien. Le Triſſin ſemble n'avoir copié le premier que dans le détail des deſcriptions : il eſt très-exact à peindre les habillemens & les meubles de ſes héros; mais il ne dit pas un mot de leurs caracteres. Si on le loue, c'eſt pour avoir été le premier moderne qui ait fait un poëme Epique régulier &

ſenſé, quoique foible, & qui ait oſé ſecouer le joug de la rime. De plus il eſt le ſeul des Poëtes Italiens dans lequel il n'y ait ni jeux de mots, ni pointes, & celui de tous qui a le moins introduit d'enchantemens & de héros enchantés.

TRADUCTION DE POETES ITALIENS.

Il fut auſſi le premier qui donna une tragédie en langue Italienne. Avant lui on avoit été accoutumé dans le quinziéme ſiécle à voir beaucoup de repréſentations ſacrées tirées de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, de la Vie des Martyrs & des Vierges; mais ces repréſentations ne ſe faiſoient le plus ſouvent que le Carême & dans les Egliſes. On aſſiſtoit à ces ſpectacles par un motif de religion & avec dévotion, & l'on en ſortoit avec des mouvemens d'attendriſſement & de douleur que l'on regardoit comme une marque de ſenſibilité pour les vérités de notre Religion. Le Triſſin voulut eſſayer ſi en traitant tragiquement un ſujet tiré de l'hiſtoire profane, il produiroit les mêmes effets de toucher, d'attendrir, d'exciter de la douleur. Il choiſit un ſujet connu, parce qu'il ne voulut point qu'il fût étranger aux ſpectateurs. Il donna la préférence à l'hiſtoire de So-

Ricco boni hiſt. du Th Ital. p. 258. 260.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

phonisbe, & à ce qu'il y a de plus interreſſant dans cette hiſtoire, aux malheurs de cette Reine qui meurt par le poiſon que Maſſiniſſa lui envoie.

Le Triſſin dédia cette tragédie au Pape Léon X. & voici ce qu'il dit dans ſon Epître dédicatoire : » Je ne m'étendrai pas à me juſtifier de n'avoir » pas fait accorder partout les rimes : » parce que je m'aſſure que ſi votre » Sainteté veut bien prêter un peu l'oreille au nombre, elle le trouvera de » meilleur goût, plus noble, & peut-» être d'une exécution moins facile que » celui qui s'eſt introduit par avanture. » Elle s'appercevra que non-ſeulement » il figure mieux dans les narrations » & dans les diſcours, mais encore » qu'il eſt eſſentiel pour toucher & pour » émouvoir les paſſions. La raiſon en » eſt, qu'un diſcours propre à émou-» voir naît de la douleur, & la dou-» leur ne prémédite pas les diſcours » dans leſquels elle l'exhale, d'où il ſuit » que la rime qui ne ſçauroit être que » préméditée, ne peut qu'affoiblir le » ſentiment & la compaſſion. » Je ne prétends point examiner ſi cette opinion du Triſſin ſur la rime eſt bien fondée. Je vous dirai ſeulement que

M. Riccoboni croit que ſi les Auteurs tragiques qui ſont venus depuis ce Poëte, avoient voulu l'imiter, non-ſeulement la tragédie auroit été favorablement accueillie en Italie, mais même que ſur ces premiers fondemens elle ſe ſeroit élevée bien haut. Mais, dit l'Ecrivain que je cite, « les gens de lettres du tems de Triſſino jugerent « apparemment que la Sophoniſbe n'étoit pas un modéle à ſuivre; & en la « comparant avec les originaux Grecs, « ils n'y trouverent peut-être pas aſſez « de meurtres & de ſang répandu. Ils « voulurent ſuivre exactement les Poëtes Grecs; ils voulurent même enchérir ſur eux: » & ils réüſſirent plus à épouvanter les ſpectateurs qu'à plaire aux perſonnes d'un goût délicat.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS. Ibid. p. 161.

La *Sophonisbe* du Triſſin a été traduite deux fois en notre langue; l'une par Mellin de Saint Gelais, l'autre par Claude Mermet, de Saint Rambert en Savoye. Saint Gelais n'a traduit en vers que les chœurs, le reſte eſt en proſe. Sa traduction fut imprimée en 1560. à Paris. Celle de Mermet parut à Lyon en 1585. elle eſt toute en vers, adreſſée à Etienne de la Couz, Abbé de Saint Rambert. Un mauvais ſonnet

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

François qui ſe trouve au commencement de cette piéce, parle ainſi de ces deux traductions; après avoir fait l'éloge de la tragédie en général :

Celle de Sophoniſbe (ainſi comme l'on dit)
A eu en Italie en premier lieu crédit.
Mellin de Saint Gelais, Poëte d'excellence,
Lui fit parler François, en proſe gravement.
Mermet Savoyſien, à ce coup hardiment,
En beaux vers doux coulans la nous envoye en France.

Ces deux traductions ne ſont point ſupportables aujourd'hui pour le langage, & elles ne ſont plus recherchées que par ceux qui veulent avoir une ſuite de nos Poëtes.

Fin du Tome ſeptiéme.

ERRATA.
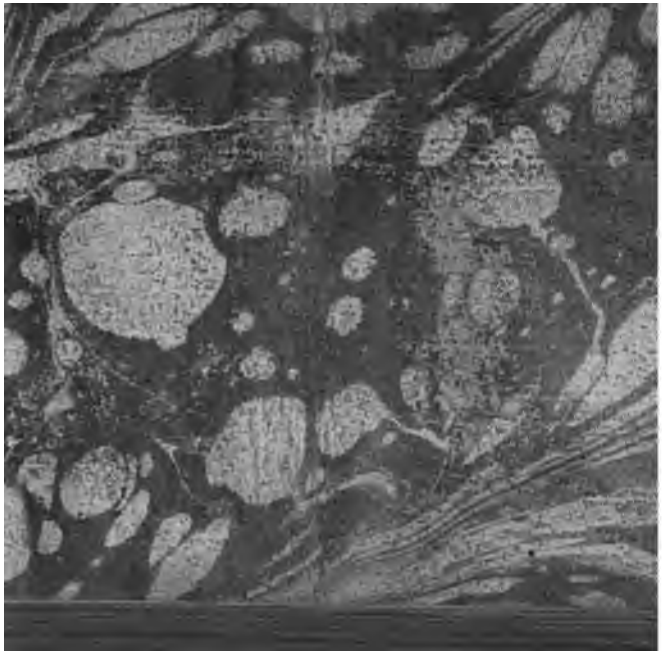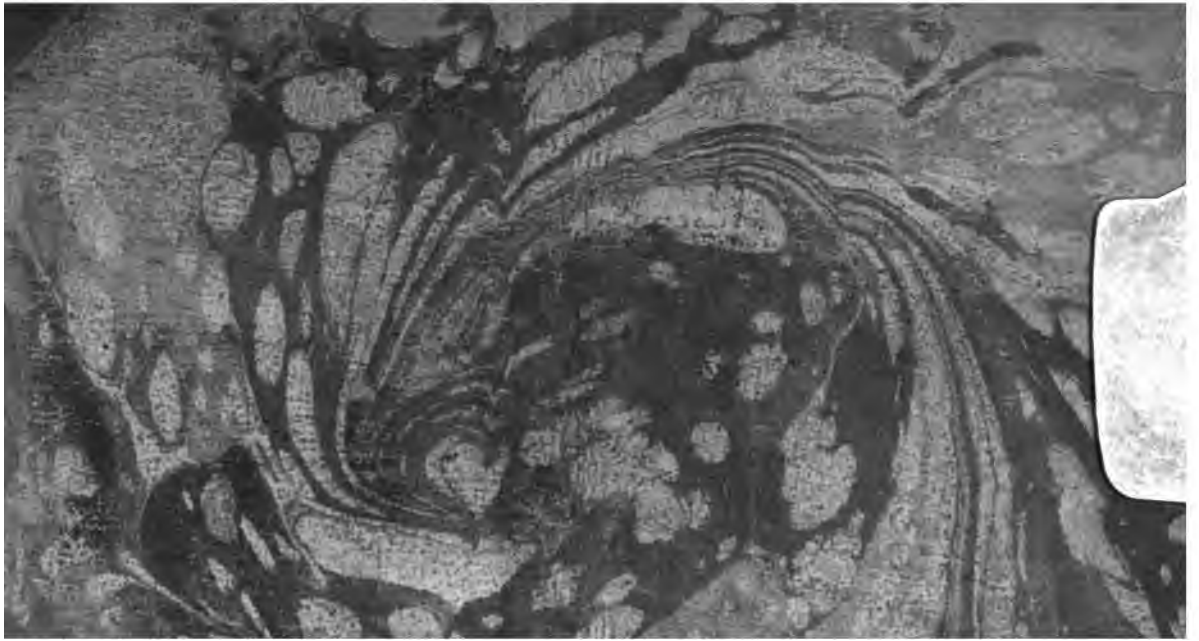
TOme 7. page 19. ligne 9. Elio Calentio : *liſez*, Eliſio Calentio.